Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17956 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 18 OCTOBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

Romans d'Amérique
Nouveautés en poche

ALLEMAGNE
Un gouvernement de combat pour l'économie p. 4

LICENCIEMENTS
Claude Viet en mission de surveillance p. 8

PAUVRETÉ
Désengagement de l'Etat ? p. 9

PÉDOPHILIE
La justice face au réseau d'Angers p. 10

INTÉGRATION
Droits et devoirs des étrangers. Le projet p. 11

DÉCENTRALISATION
Risques pour la fiscalité locale p. 12

BOURSE
Entretien avec le patron de la COB p. 18

MÉDECINE
Continuer ou non les essais de thérapie génique p. 24

MÉTÉO FRANCE
Moyens accrus à Toulouse p. 25

PORTRAIT
Comelade, rock p. 32

PATRICK HERTZOG/AFP

FOOTBALL
Les Bleus en verve p. 27

International..... 2
Union européenne.... 5
France..... 6
Société..... 9
Régions..... 12
Horizons..... 13
Entreprises..... 17
Communication..... 20
Marchés 21
Carnet 23
Abonnements..... 23
Aujourd'hui..... 24
Météorologie..... 28
Jeux..... 28
Culture 29
Radio-Télévision..... 33

La gauche et ses électeurs entre regrets et rivalités

SI L'ÉLECTION présidentielle du 21 avril était à refaire... Le sondage Sofres pour *Le Monde* indique qu'aujourd'hui, près d'un tiers des électeurs de la gauche non socialiste et de l'extrême gauche voteraient pour Lionel Jospin. Autre enseignement de ce sondage : 51 % des sondés souhaitent le retour de la gauche au pouvoir *« dans les prochaines années »*. Ils n'étaient que 40 % à le souhaiter après son échec aux législatives de 1993. Dans la perspective de la préparation du congrès de Dijon (Côte-d'Or) en mai 2003, les dirigeants socialistes se divisent et tentent de constituer leurs courants. François Hollande, qui sera candidat à sa propre succession et auquel ne s'oppose pas Laurent Fabius, doit déjà affronter deux pôles de contestation qui veulent conquérir la majorité du PS. L'un, le « Nouveau Monde », est emmené par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon ; l'autre est animé par Arnaud Montebourg, Julien Dray et Vincent Peillon.

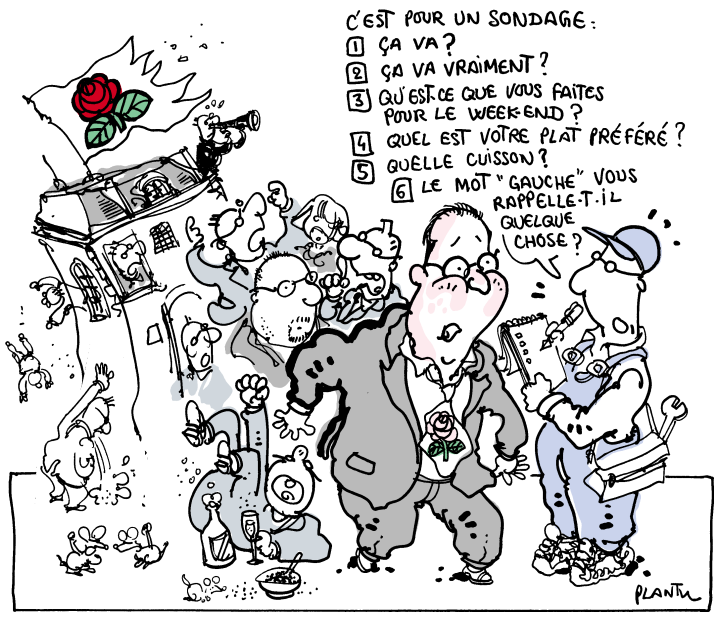

▶ **Notre sondage : le vote du 21 avril et l'avenir du PS vus par les électeurs de gauche**

▶ **Si c'était à refaire, Jospin serait au second tour**

▶ **Un autre courant contre Hollande**

▶ **Débats avant le congrès du PS**

Sondage pages 6 et 7, débats page 14, éditorial page 16 et Pierre Georges page 34

Irak : épreuve de force entre Paris et Washington

UNE ÉPREUVE de force est engagée au Conseil de sécurité des Nations unies entre la France et les Etats-Unis. Paris plaide pour une démarche en deux temps pour contraindre le régime de Saddam Hussein quand Washington demande l'adoption d'une seule résolution qui autoriserait une opération militaire si Bagdad violait à nouveau ses engagements.

Mercredi 16 octobre, George W. Bush a clairement manifesté son impatience, répétant sa *« détermination »* à agir contre l'Irak. Une partie de l'administration américaine plaide pour que les Etats-Unis agissent sans l'aval de l'ONU.

PATRICK KOVARIK/AFP

En visite en Egypte (*photo*), Jacques Chirac a répété la position française. « Cette région n'a pas besoin d'une guerre supplémentaire si on peut l'éviter », a-t-il déclaré, ajoutant : *« La France en tant que membre permanent du Conseil de sécurité prendra ses responsabilités. »* Paris, à ce stade, ne menace pas explicitement d'user de son droit de veto au Conseil de sécurité. De nouvelles propositions ont été transmises à Washington pour tenter de trouver un compromis. Mercredi, le débat public organisé aux Nations unies a montré les réticences de nombreux pays envers les Etats-Unis.

▶ **Jacques Chirac en Egypte : « Cette région n'a pas besoin d'une guerre supplémentaire »**

▶ **George W. Bush s'impatiente et menace d'agir sans l'aval de l'ONU**

Lire pages 2 et 3

Prodi : « La France doit s'engager davantage en Europe »

DANS UN entretien au *Monde*, le président de la Commission européenne estime qu'avec l'euro les Etats membres de l'Union ne peuvent pas mener des politiques économiques divergentes. Romano Prodi se déclare convaincu que la coordination des politiques économiques sera bientôt voulue par tous les pays et que le premier instrument de cette coordination reste le pacte de stabilité. Sur l'élargissement, Romano Prodi estime qu'un nouveau « non » des Irlandais au traité de Nice, lors du référendum du 19 octobre, serait un *« cataclysme »*. A ses yeux, la France doit s'engager davantage en Europe. *« Avec l'Allemagne, il y a des problèmes mais nous avons un vrai dialogue. Mon problème, ce n'est pas d'avoir des problèmes avec la France, c'est d'en avoir trop peu ! »*

Lire page 5

En haut lieu, Luc Ferry est gentiment prié de réussir sa vie de ministre

L'ÉCOLE SERA *« une grosse priorité »* du quinquennat, assure-t-on à l'Elysée. Jacques Chirac l'a longuement évoquée, le 14 octobre, à Troyes, et a choisi, pour sa première visite de terrain, une zone d'éducation prioritaire. Il y a surtout emmené le ministre de l'éducation nationale, Luc Ferry, qui affronte, le 17 octobre, sa première grève. Ce n'est pas qu'il y ait un grave souci, car l'on reste, au Palais, très content de la « trouvaille » Ferry, le-ministre-philosophe-de-la-société-civile. *« Chirac ne jure que par lui »*, assure un familier du Château. Jean-Pierre Raffarin admire son éloquence. Mais l'on a trouvé, dans l'entourage présidentiel, qu'il y avait nécessité de soutenir le ministre.

Il y avait eu déjà l'épisode de la photo. Cet impressionnant cliché ne pouvait échapper aux communicants de l'Elysée. Publiée par *Libération* le 12 septembre, en illustration d'une enquête sur la présence des femmes de ministres dans les palais de la République, elle montrait Luc Ferry, en 1998, au Bal des étoiles, en compagnie de son aristocratique et jeune épouse en grand apparat. Elle est désormais sa collaboratrice Rue de Grenelle.

Peu de temps après la rentrée scolaire, marquée par des cafouillages ministériels à propos des suppressions de postes de surveillants, l'image n'a pas seulement fait sourire. Les rivalités entre l'ami de Dominique de Villepin, M. Ferry, et celui d'Alain Juppé, Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, avaient sérieusement chagriné l'Elysée. Et voici qu'à quelques jours de la grève Luc Ferry fait la couverture du *Point* pour son ouvrage *Qu'est-ce qu'une vie réussie ?* (lire notre compte-rendu dans « Le Monde des livres »).

Une vie de ministre réussie, en tout cas, c'est une vie de ministre qui fait le travail pour lequel on l'a nommé – et pas seulement pour décrocher la « une » des médias, pense-t-on en haut lieu. Plus gênant, des députés de droite ont commencé à se plaindre d'être interpellés sur l'action du ministère de l'éducation et de ne savoir que répondre. Des ministres, et pas des moindres, se sont agacés que M. Ferry ne cesse de rendre hommage à la gauche, dans un élégant ballet médiatique avec Jack Lang.

« Au début, les syndicats sont restés calmes, Ferry n'avait que le mot "continuité" à la bouche, et ils étaient soulagés d'avoir échappé à Goasguen », témoigne un haut fonctionnaire de la Rue de Grenelle. Mais ce n'est plus le cas. Et si M. Ferry a affecté jusque-là de ne pas faire de politique, en devenant ministre, il a choisi son camp. Au lendemain de son voyage avec le président, à l'Assemblée, il a d'ailleurs lancé à la gauche : *« Les emplois-jeunes, c'est le dernier sujet sur lequel vous avez des leçons à nous donner ! »* Cela lui a valu des applaudissements prolongés sur les bancs de l'UMP.

Béatrice Gurrey

PROSTITUTION

Celles, ceux qui font le trottoir

PASCAL LAFAY/EDITING

IL Y A des femmes et des hommes, une fille née garçon, une jeune Moldave et un play-boy. Alors que la prostitution est un enjeu politique, avec l'exigence par la nouvelle majorité de mesures plus répressives, *Le Monde* est allé à la rencontre de celles et de ceux qui font le trottoir. De Monique, âgée de 50 ans, à Galina, 28 ans, en passant par Laurent, Mara et Gérald, elles et ils se racontent, sans fioritures et sans masques.

Lire notre enquête page 13

ÉDITION

Pourquoi Hachette fait peur

LE CALENDRIER s'accélère pour la vente de Vivendi Universal Publishing (VUP), la branche édition du groupe Vivendi. Donné favori par certains, le groupe Hachette se heurte à de vives oppositions parmi les éditeurs et les libraires, inquiets du poids d'un ensemble Hachette-VUP.

Lire page 29 et, sur Vivendi, page 19

ANALYSE

Le « non » irlandais, la chance de l'Europe ?

À TROIS JOURS du référendum irlandais prévu samedi 19 octobre, la quasi-totalité de la classe politique européenne exhorte les citoyens de l'Eire à voter en faveur du traité de Nice, rejeté par les électeurs de l'île il y a un an, lors d'un premier référendum. Un deuxième « non » irlandais à ce traité, qui définit le fonctionnement de l'Union et répartit les pouvoirs (sièges du Parlement européen, nombre de commissaires, voix au conseil des ministres, fixation des majorités qualifiées) dans une Europe élargie, plongerait l'Europe dans une crise profonde, entend-on de toutes parts. Il empêcherait les Quinze d'accomplir leur devoir moral en accueillant au sommet de Copenhague, en décembre, treize ans après la chute du Mur, les pays de l'Est restés cinquante ans sous le joug communiste. Ce « non » manifesterait encore un égoïsme certain de la part des Irlandais, cousins pauvres de l'Europe devenus riches grâce à la solidarité des Européens.

En réalité, l'élargissement aura lieu, avec ou sans Nice : les chefs d'Etat et de gouvernement y sont fermement décidés et préparent déjà les bricolages institutionnels nécessaires.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 16

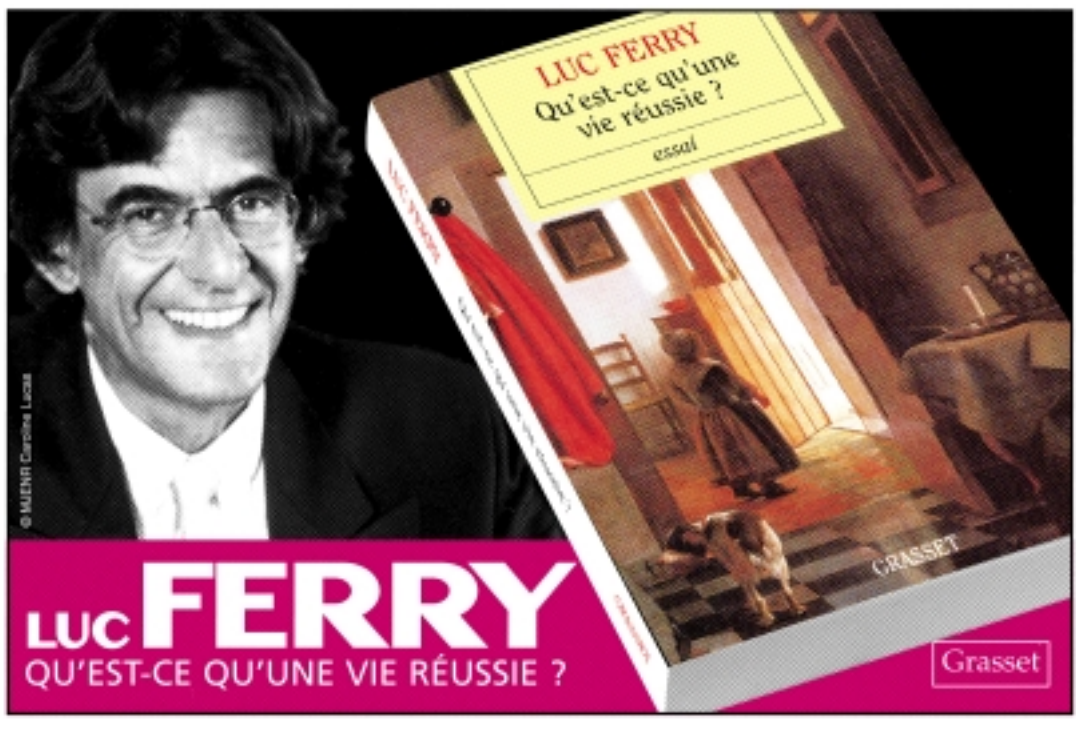

M 00147 - 1018 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

LA CRISE IRAKIENNE

Le ton est monté, mercredi 16 octobre, entre la France et les Etats-Unis, en désaccord sur le **PROJET DE RÉSOLUTION** qui devrait être soumis au Conseil de sécurité. *« Cette région n'a pas besoin d'une guerre supplémentaire (...) La France prendra ses responsabilités »*, a déclaré Jacques Chirac. Au même moment, George W. Bush réaffirmait sa **« DÉTERMINATION »** à agir contre l'Irak. Le président américain s'impatiente, tandis qu'une partie de son administration envisage d'agir **SANS L'AVAL** des Nations unies si le projet américain de résolution n'est pas adopté par le Conseil. Entrée dans sa dernière étape, la négociation entre les membres permanents du Conseil se durcit. A Bagdad, le régime irakien a multiplié les appels à la solidarité des musulmans et des pays arabes. **ISRAËL RIPOSTERA** à une éventuelle attaque irakienne.

George Bush s'impatiente face aux désaccords exprimés à l'ONU

Le président américain a rappelé, le 16 octobre, sa « détermination » face au régime irakien, menaçant d'agir sans l'aval des Nations unies. Au Conseil de sécurité, l'épreuve de force entre la France et les Etats-Unis se durcit quant à l'élaboration d'une résolution

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Selon l'expression consacrée, le ton est sérieusement monté, mercredi 16 octobre, entre Washington et Paris sur la question de la résolution irakienne que prépare le Conseil de sécurité des Nations unies. Alors que dans la salle du Conseil commençait l'audience publique sur l'Irak, George W. Bush s'est invité dans le débat. Il avait justement prévu de signer au même moment à la Maison Blanche la résolution par laquelle le Congrès américain lui a donné le pouvoir d'attaquer l'Irak sans l'aval des Nations unies.

Entouré d'une centaine de parlementaires, M. Bush a remis la pression sur l'ONU, qui n'a toujours pas voté de résolution, cinq semaines après en avoir été priée. *« Le moment est venu pour les Nations unies de se montrer à la hauteur »*, a-t-il dit. M. Bush s'impatiente, ont traduit ses conseillers. Son porte-parole, Ari Fleischer, a rappelé que, le 12 septembre, le président avait demandé à l'ONU une *« forte »* résolution dans un délai se comptant *« en semaines »* et non en mois. Au même moment, Jacques Chirac, qui était en Egypte, a répété la position française : pas de blanc-seing à un Etat pour décider du sort de l'Irak ; le Conseil de sécurité, rien que le Conseil de sécurité. Sinon, la France *« prendra ses responsabilités »*. En Russie aussi, le ton est monté. Le vice-ministre des affaires étrangères, Yuri Fedotov, a jugé *« inacceptable »* le projet de texte anglo-américain, y compris dans sa version adoucie déguisant l'autorisation d'*« employer les moyens nécessaires »* contre l'Irak en *« conséquences sérieuses »* contre ce pays.

Lundi, Igor Ivanov et Dominique de Villepin ont échangé un coup de téléphone. Selon certaines sources, le ministre russe des affaires étrangères a reproché à son homologue la concession faite le même jour par la France, ajoutant la mention d'un possible *« recours à la force »* dans la panoplie des réactions possibles du Conseil de sécurité.

Apparemment, Français et Russes consultent le calendrier. Les élections intermédiaires du 5 novembre, sur lesquelles M. Bush compte pour reprendre le Sénat, sont dans moins de trois semaines. Certains diplomates estiment que cette période pourrait être la plus favorable pour obtenir des concessions américaines, l'objectif étant de *« déshabiller le texte »* anglo-américain.

« Nous sommes dans une phase de tension où l'on teste les nerfs et la détermination de l'autre partie », commente un expert ès négociations. Côté français, on préfère relever que les ponts ne sont aucunement coupés. Mais du côté des « durs » de l'administration Bush, le ton est devenu quasi menaçant.

L'ambassadeur à l'ONU, John Negroponte, a fait le point, mardi soir à Washington, avec Condoleezza Rice, Donald Rumsfeld et Colin Powell. Il en serait ressorti, selon la presse américaine, une *« exaspération »* face à la France et à son agaçante approche en deux temps, et une lassitude par rapport à la tactique Powell de négociation avec l'ONU.

L'administration Bush aurait préparé une nouvelle résolution et s'apprêterait à la présenter au Conseil sur le mode à prendre ou à laisser. *« La position des Etats-Unis est très claire. Nous avons eu 16 résolutions non suivies d'effet. Nous voulons maintenant une 17e et dernière résolution*, expliquait, mercredi, un officiel américain à New York. *Pas deux. Une seule, la 17e. »*

Dans ce contexte, voici quelques scénarios possibles.

▶ **Pas de texte du tout.** L'idée est revenue en force, à la faveur du débat public. Nombre de pays arabes l'ont répété : pourquoi adopter une résolution quand l'Irak ouvre les portes aux inspecteurs de l'ONU ? Même le Koweït s'est déclaré hostile à la force, sauf en tout dernier recours.

▶ **Un texte (américain).** C'est le scénario le moins favorable aux Français. Les Américains essaieraient de passer en force avec leur dernier texte, dépouillé des dispositions les plus contestées sur le régime d'inspection, et demanderaient un vote immédiat, comme ils en ont le droit. Les 15 du Conseil ont droit à vingt-quatre heures pour consulter leurs capitales. Les Russes n'excluent pas de mettre leur veto si le paragraphe sur les conséquences est trop explicite, indique-t-on de bonne source.

S'il n'y a pas de veto, les Américains ont besoin de neuf votes favorables. Selon des sources françaises, la Norvège, la Bulgarie, la Colombie soutiendraient les Etats-Unis. La Guinée, le Cameroun, le Mexique, l'Irlande pencheraient pour la position française. L'île Maurice serait hésitante. Singapour aurait avoué sa sympathie pour l'approche française mais son intention de ne pas mener de combat contre les Etats-Unis pour autant... D'autres, qui n'entendent pas non plus se découvrir, sont *« prêts à risquer jusqu'au dernier Français »*, ironise un Européen. Quand on les interroge, les intéressés sont loin d'être définitifs.

La représentation irlandaise soutient effectivement l'approche française en deux temps, mais elle veut *« répondre également aux souhaits américains »* sur le renforcement du régime d'inspection. L'ambassadeur mauricien, Jagdish Koonjul, attend les instructions de Port-Louis : *« Tout va dépendre du texte »*. Idem pour la Norvège, traditionnellement pro-américaine mais où l'opinion publique est assez mobilisée contre la guerre.

L'une des surprises vient du Mexique. Après la lune de miel entre Vicente Fox et George W. Bush, le dépit semble s'être installé au Mexique, qui a perdu, après le 11 septembre 2001, une partie de son importance stratégique pour le voisin du nord. Les immigrés aux Etats-Unis n'ont pas été régularisés. Le Mexique semble rivé sur une position pro-française au Conseil de sécurité.

Les experts onusiens font remarquer qu'aucun des E-10 (les dix élus membres non permanents du Conseil), à l'exception de la Syrie, ne s'est jamais opposé aux Etats-Unis lors d'un vote dans les deux dernières années. *« Il y a évidemment une sympathie de la part des membres du Conseil envers l'idée française, qui est justement de revenir au Conseil pour décider d'un éventuel recours à la force,* dit un diplomate britannique. *Deux résolutions plutôt qu'une, d'accord. Mais lorsque le choix va porter entre une résolution et plus de résolution du tout, avec les Etats-Unis qui menacent d'agir seuls, les votes risquent d'être différents. »*

▶ **Deux textes**. C'est la formule que redoutent les dix pays membres non permanents du Conseil, embarrassés à l'idée de devoir choisir de soutenir la France et la Russie contre les Etats-Unis, ou réciproquement. C'est pourquoi ils pressent les Cinq Grands de se mettre d'accord avant de leur soumettre un texte. A en croire certains « durs » de l'administration américaine, ce cas ne risque pas de se produire. *« Il n'y aura pas deux textes,* assure un officiel. *On ignorera les Nations unies, c'est tout. »*

Corine Lesnes

Des chiffres à l'appui des arguments

Comme pour montrer qu'il compte les jours, le président Bush a indiqué, mercredi 16 octobre dans son discours à la Maison Blanche que l'Irak, qui avait eu quinze jours en 1991 pour fournir la liste de ses armements prohibés, avait déjà défié *« avec succès »* ses obligations *« pendant 4 199 jours »*. L'ambassadeur irakien, Mohammed Al-Douri, incluait lui aussi dans son discours à l'ONU une liste de statistiques témoignant d'un certain sens de l'organisation. 276 inspections ont été menées en Irak entre 1991 et fin 1998, disait-il. 3 845 inspecteurs ont été déployés, qui ont effectué 392 000 visites. 1 378 Irakiens ont été interrogés pendant 2 359 heures. 140 caméras de surveillance ont été déployées sur 29 sites. Les inspecteurs ont effectué 2 957 vols en hélicoptères. Les avions espions U-2 ont effectué 434 sorties. 9 km de microfilms ont été remis, toujours selon l'ambassadeur, ainsi que 600 000 photos.

Jacques Chirac : « Cette région n'a pas besoin d'une guerre »

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Paris a fait un pas en direction de Washington, en début de semaine, en acceptant que figure, dans la résolution sur l'Irak en cours de négociation, la mention d'un possible recours à la force, que jusque-là les Français refusaient. C'est cette concession qu'évoquait, mardi 15 octobre, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, en disant que la France avait avancé *« des idées nouvelles »*.

Une formulation selon laquelle l'Irak, en cas de manquement à ses obligations, s'exposerait à des conséquences graves *« y compris le recours à la force »* n'est plus rejetée par Paris. A condition toutefois que la résolution rappelle ensuite clairement les prérogatives du Conseil de sécurité : c'est lui qui appréciera le cas échéant les infractions commises par Bagdad et c'est lui qui décidera des mesures à prendre. Ces mesures devraient donc faire l'objet, selon Paris, d'une seconde résolution du Conseil.

Cette concession faite par Paris ne semble pas suffisante pour que se dégage un accord, Washington rejetant toujours un scénario en deux temps. *« Nous ne pourrons pas aller plus loin »*, disait-on mercredi, de source française.

De passage en Egypte, où il a assisté à l'inauguration de la bibliothèque d'Alexandrie, Jacques Chirac a de nouveau expliqué la position de la France lors d'une conférence de presse donnée avec le président égyptien, Hosni Moubarak.

« RESPONSABILITÉS »

Tout en rappelant qu'il n'excluait pas le recours aux armes si l'Irak venait à le rendre nécessaire, le président de la République a insisté sur le fait que la priorité du moment est d'éviter la guerre. *« Cette région*, a-t-il dit, *n'a pas besoin d'une guerre supplémentaire si on peut l'éviter. L'éviter serait dans l'intérêt de la région, de la morale et d'une certaine idée de l'ordre international où chacun doit être respecté. »*

« Si nous n'y arrivons pas, la France en tant que membre du Conseil de sécurité, et membre permanent, prendra ses responsabilités », a-t-il conclu solennellement, sans que l'on sache très bien si ce qu'il avait à l'esprit était la perspective que la France doive faire jouer son droit de veto pour résister aux pressions des Américains, ou la perspective qu'elle doive assumer à terme une action militaire en Irak si Bagdad venait à la provoquer, ou bien les deux.

Claire Tréan

L'étrange journée de Michèle Alliot-Marie à Washington

WASHINGTON
de notre correspondant

La visite de Michèle Alliot-Marie à Washington a pris une étrange tournure, mercredi 16 octobre, lorsqu'on a appris que la conférence de presse prévue avec son homologue américain, Donald Rumsfeld, jeudi matin, était annulée. Un peu plus tard, les agences de presse diffusaient des propos tenus officieusement par un responsable du département d'Etat, selon lesquels l'entretien qu'allait avoir le secrétaire d'Etat, Colin Powell, avec la ministre française allait mal se passer. *« Powell va être dur »*, assurait anonymement cet officiel, expliquant que les Etats-Unis perdaient patience avec le Conseil de sécurité de l'ONU.

Un autre responsable affirmait que la Maison Blanche et le département d'Etat s'étaient entendus pour faire *« un dernier essai »* avec la France. Si Paris ne changeait pas de position, disait-il, Washington emprunterait l'autre voie, celle de la formation d'une *« coalition »*, hors du cadre des Nations unies, pour imposer à l'Irak de désarmer.

A la Maison Blanche, justement, le porte-parole, Ari Fleischer, invité à expliquer le discours prononcé par George W. Bush, le matin, lors de la signature de la loi l'autorisant à employer la force contre l'Irak, a affirmé que les mises en garde du président ne visaient aucun pays en particulier. Il a évoqué, toutefois, les *« grandes démocraties qui, dans les années 1930, n'ont rien fait alors que l'orage se préparait »*, propos qui, dans le contexte actuel, ne pouvaient viser que la France.

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE ?

L'entrevue de Mme Alliot-Marie avec M. Powell semblait donc mal s'annoncer. Or les deux ministres sont sortis, après 35 minutes d'entretien, tout sourire. *« Nous avons eu de bonnes discussions »*, a déclaré le secrétaire d'Etat. Les discussions *« se sont très bien passées, sur le mode amical que nous avons toujours »*, a assuré Mme Alliot-Marie. Les deux ministres se sont même quittés en se faisant la bise ! Isabelle Ivanoff, porte-parole de la ministre de la défense, a indiqué que l'Irak avait occupé très peu de temps, à la fin de l'entretien, M. Powell évoquant la conversation téléphonique qu'il avait eue, plus tôt dans la journée, avec son homologue, Dominique de Villepin, et parlant de la *« recherche d'un compromis »*.

Pour le reste, la conversation a porté, notamment, sur les orientations du gouvernement en matière de défense, avec l'augmentation du budget militaire en 2003 et la préparation d'une nouvelle loi de programmation. M. Powell s'est félicité de voir que la France a décidé de renforcer sa capacité d'action. Le département d'Etat a affirmé n'avoir aucune idée de l'origine des propos tenus aux agences de presse avant l'entrevue.

Du côté du Pentagone, M. Rumsfeld a fait une apparition inattendue, mercredi soir, à la résidence de l'ambassadeur de France, où un dîner était offert en l'honneur de Mme Alliot-Marie. Le secrétaire à la défense a consacré 40 minutes à prendre l'apéritif et à bavarder avec la ministre, dissipant ainsi l'impression créée par l'annulation de la conférence de presse du lendemain. Les collaborateurs de M. Rumsfeld ont assuré qu'il s'agissait d'un malentendu et qu'ils n'avaient jamais programmé, pour leur part, de conférence de presse conjointe après l'entretien des deux ministres. Selon Mme Ivanoff et l'ambassade de France, cette conférence avait bien été acceptée de part et d'autre.

Patrick Jarreau

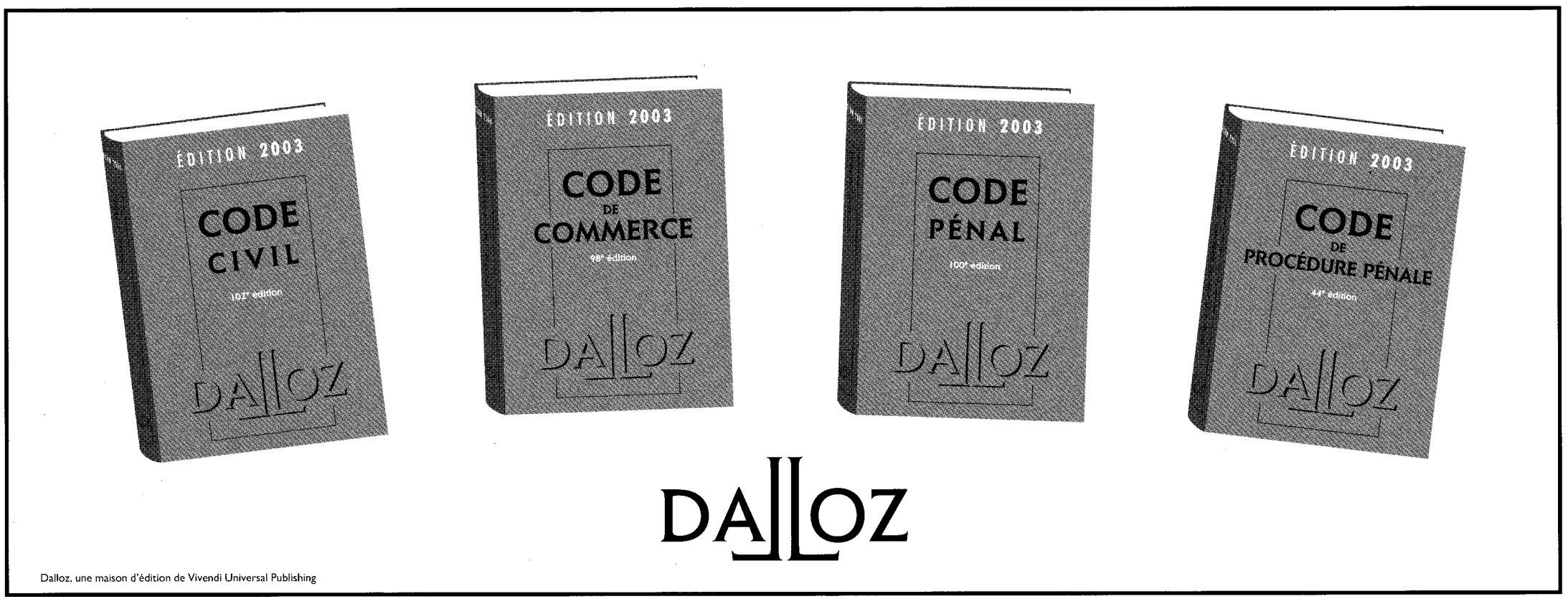

PATRICK BAZ/AFP

« Liesse » à Bagdad

LES IRAKIENS ont continué à célébrer, mercredi 16 octobre, à Bagdad, la *« victoire »* de Saddam Hussein au référendum organisé la veille sur sa candidature à la présidence irakienne. *« Oui, oui, oui, au dirigeant Saddam Hussein »*, dit la pancarte affichée par les manifestants. Saddam Hussein se voit ainsi accorder, après avoir obtenu 100 % de « oui », un nouveau mandat de sept ans à la tête de l'Irak.

Bagdad cherche à rallier les opinions musulmanes et arabes à sa cause

BAGDAD
de notre envoyé spécial

Son *« triomphe »* au référendum présidentiel du mardi 15 octobre (100 % de « oui ») n'y a rien changé : le candidat unique Saddam Hussein n'est pas apparu en public, le lendemain, pour célébrer ce plébiscite pourtant présenté par ses fidèles comme un modèle de procédure démocratique. Sa dernière apparition devant une foule remonterait à la fin de l'année 2000. A l'époque, par crainte d'un assassinat, il avait pris soin de placer quelques diplomates étrangers à ses côtés. Cette fois, alors que la menace d'une guerre aurait pu l'inciter à quitter enfin ses palais, c'est à l'un de ses hommes de confiance, le vice-président du conseil du commandement de la révolution, Izzat Ibrahim Al-Douri, qu'a été confiée la mission d'annoncer la *« bonne nouvelle »* aux médias. Cette conférence de presse n'a rien apporté de vraiment nouveau sur le scrutin de la veille, ni sur la question du retour en Irak des inspecteurs de l'ONU.

M. Ibrahim s'est contenté de saluer la position de la France et de la Russie, tout en adressant une énième mise en garde aux Etats-Unis. Son intervention s'est en revanche avérée riche d'enseignements sur la stratégie actuelle des autorités irakiennes. A l'évidence, Bagdad cherche à rallier à sa cause les opinions publiques à dominante musulmane. Le vice-président a évoqué à plusieurs reprises les *« masses arabes »* et, au-delà, le reste de l'islam. Cet appel a trouvé écho dans la salle. Plusieurs personnes, présentées comme des journalistes en provenance du Soudan, du Pakistan, de Syrie ou des territoires palestiniens, ont applaudi avec ferveur la victoire du *« grand homme »* et clamé leur solidarité avec le *« peuple d'Irak »*. N'est-il pas temps de mobiliser les masses arabes ?, ont suggéré en substance ces intervenants au discours militant. *« Oui, je le crois »*, a répondu M. Ibrahim, avant de mettre en garde les régimes arabes qui ne se rangeraient pas aux côtés de son pays : *« Ils seraient en danger. »*

« LES AFFAIRES DE DIEU »

La tonalité très religieuse du discours n'a pas manqué de surprendre, dans un pays qui revendique si souvent sa laïcité et abrite une forte minorité chrétienne (600 000 personnes). Le vice-président a multiplié les références à l'islam, aux *« croyants »*, voire à la *« guerre sainte »* contre les *« forces du Mal »*. A l'entendre, les Etats-Unis auraient le tort de vouloir *« intervenir dans les affaires de Dieu le Créateur »*. Ces propos ont confirmé l'islamisation grandissante d'un pays où de nouvelles mosquées, financées par le régime, se construisent sans cesse. L'ordre vient d'en haut : M. Ibrahim n'a-t-il pas laissé entendre, dans un élan quasi mystique, que Saddam Hussein était un descendant du Prophète ?

Philippe Broussard

Au « Ground Zero » de Kuta Beach, Bali pleure son image brisée de havre de paix

L'Australie appelle ses ressortissants, en particulier les touristes, à quitter l'Indonésie par suite de renseignements récents faisant état de nouvelles « menaces inquiétantes » d'attentats

KUTA (Bali)
de notre envoyé spécial

L'Australie a appelé, jeudi 17 octobre, ses ressortissants à quitter l'Indonésie après avoir fait état de *« nouvelles menaces inquiétantes »* évoquant la possibilité de nouveaux attentats, cinq jours après l'attaque contre le quartier touristique de Kuta Beach qui a fait plus de 180 morts, plus de 300 blessés et une cinquantaine de disparus. L'alerte a été donnée par le ministre australien des affaires étrangères, Alexander Downer, devant le Parlement de Canberra. M. Downer a en particulier invité les touristes en court séjour à *« envisager leur départ »* au plus vite.

Dans ce qui fut le cœur battant des nuits touristiques balinaises, le cortège est incessant. Occidentaux et Indonésiens se pressent sur la JI Legion Street pour affluer vers l'épicentre des explosions du week-end précédent. Routards tatoués, surfeurs australiens ou touristes attirés par cette Ibiza d'Asie, natifs de Bali ou du reste du pays, ils sont encore des centaines à converger, mercredi soir 16 octobre, vers le « Ground Zero » de Kuta. Unis dans un même recueillement, ils marchent dans une rue naguère livrée au tohubohu des taxis et des cyclomoteurs en direction du Sari Club, où sont mortes la plupart des victimes.

Sur des centaines de mètres de trottoirs, la foule passe d'abord entre de longues banderoles blanches tendues entre des bâtons pour que chacun puisse écrire un mot à la mémoire des disparus. *« Turut berduka cita* [toutes nos condoléances] », disent la plupart des épitaphes indonésiennes. *« God bless you »*, a noté un garçon de plage du café Sunset de Legion. *« J'espère que Bali se relèvera de ce terrible octobre »*, a écrit, toujours en anglais, un Australien de Sydney. Les anathèmes contre les terroristes, traités de *« chiens »* ou de *« cochons »*, côtoient les slogans pacifistes. Des représentants de firmes implantées localement, L'Oréal Indonésie ou Bali Volkswagen, ont aussi laissé leurs marques.

OFFRANDES DE FLEURS

Arrivée aux abords du Paddy's Bar, qui fut incendié par la petite explosion ayant précédé l'attentat dévastateur contre le Sari Club, la foule dépose des offrandes de fleurs ou de nourriture, en allumant des bougies. De loin, elle observe l'entrée de la boîte de nuit où une voiture bourrée d'explosifs a creusé un cratère. L'endroit est désormais couvert par une vaste bâche. La police ne laisse plus les badauds s'approcher, alors que le site avait été foulé par une multitude de curieux et de journalistes dans les heures suivant l'explosion. Comme pour se persuader de l'horreur, les visiteurs filment ce magma de tôles et de carcasses de bâtiments calcinées.

Un Néerlandais d'une trentaine d'années, Hendk, marié à une Balinaise musulmane, pleure doucement. *« J'avais plusieurs amis qui ont disparu ici. Je ne sais pas encore combien sont morts, peut-être une dizaine,* dit-t-il. *J'ai reçu un coup de fil de la mère de l'un d'eux, restée au Pays-Bas, qui m'a demandé de venir prier*, ajoute cet homme qui vit une partie de l'année à Badung (sud de Bali). *Près de ma maison, il y a une mosquée qui, depuis dimanche, ne désemplit pas de gens venus marquer leur compassion avec les morts de Kuta. Dans ses prêches, l'imam parle sans cesse de tolérance. »* Hemmy, une catholique venue de Djakarta à bord d'un autobus de coreligionnaires, ne dit pas autre chose : *« Il faut prier, prier, prier. »*

Juste à côté des ruines du Paddy's Bar, un vieux Balinais s'est assis en tailleur devant un autel à moitié ravagé par l'explosion. Tout de blanc vêtu, hormis une large ceinture de satin jaune, le vieillard a placé un plateau d'offrandes, riz et fleurs, arrosé de liquide rituel pour les dieux et les démons de l'île. *« Dans notre Indonésie dévastée par la violence, aux Moluques, à Atjeh ou au Timor-Oriental, Bali était un havre de paix,* note une habitante qui demande l'anonymat. *Ce qui vient d'arriver ici montre que nos services de renseignement doivent se mettre sérieusement au travail. »*

Dans ce décor du tourisme de masse, avec son McDonald's et son Apache Reggae Bar, ses cafés Internet et ses boutiques de surf, de tatouage ou de location de véhicules, presque tous les magasins ont fermé. Depuis quatre ans à Bali, le patron italien du Macaroni, un restaurant tout proche de l'explosion, indique que l'association des commerçants locaux a décidé de rouvrir les établissements dès que possible. *« Nous ne devons pas céder au terrorisme, par respect pour les morts et les vivants. »* De mémoire de Balinais, la JI Legion Street n'a jamais connu un tel calme.

A l'hôpital principal de Bali, situé à Denpasar, le chef-lieu voisin de Kuta, l'identification des victimes reste la priorité. D'abord débordés par l'ampleur de la catastrophe, les services hospitaliers ont reçu des renforts arrivés d'Australie, du Japon ou d'Europe. Aux abords de la morgue du centre hospitalier Sanglah, on croise des spécialistes de médecine légale parlant japonais ou anglais, au milieu de volontaires indonésiens ou australiens.

Des collégiens balinais expliquent que leur rôle consiste à *« jeter des morceaux de glace sur des corps ou des restes humains »*. Tim, un jeune Australien, sa casquette portée à l'envers, raconte que ces derniers jours sans sommeil ont été occupés à *« recueillir les témoignages sur les détails physiques des disparus et transporter ce qui restait des corps »*.

RECONNAISSANCE DES VICTIMES

Les compartiments réfrigérés de la morgue ne permettaient de recevoir qu'une dizaine de cadavres. Les autres victimes ont d'abord été déposées à même le sol, livrées à la décomposition. Depuis mardi, des conteneurs réfrigérants, venus du reste de l'Indonésie et d'Australie, sont arrivés.

L'insuffisance des moyens d'identification – analyseurs d'ADN ou d'empreintes digitales – commence à être comblée par les pays étrangers comptant des victimes. Jusqu'alors, la reconnaissance des corps carbonisés ou disloqués avait été opérée sur la base des premiers indices, montres ou bijoux, tatouages ou documents d'identité. Si la plupart des blessés étrangers ont pu être évacués, vers l'Australie notamment, les blessés indonésiens sont restés sur place et les familles patientent sur des nattes, dans les couloirs de l'hôpital.

Bali n'a pas fini de tirer le bilan du drame. A l'entrée du centre de crise qui jouxte la morgue, des listes de noms – une moitié d'Indonésiens et une moitié d'étrangers – mentionnent encore une cinquantaine de disparus dont les familles restent sans nouvelles.

Erich Inciyan

REPORTAGE

Routards tatoués, surfeurs australiens et natifs de Bali convergent vers le Sari Club

Des étrangers seraient impliqués

Un Malaisien et un Yéménite auraient dirigé le groupe terroriste, comprenant aussi un Européen, qui a fait exploser la voiture piégée le 12 octobre dans l'île de Bali, selon le quotidien local *Jakarta Post*, qui cite, jeudi 17 octobre, des sources au sein des services indonésiens de renseignement. Selon le journal, le commando comprenait sept hommes et serait arrivé le 10 octobre à Semarang, dans le centre de l'île de Java. Ces informations proviendraient d'écoutes téléphoniques sur des appels effectués vers un pays du Moyen-Orient depuis la ville de Surakarta, à Java. Deux autres membres du groupe auraient été impliqués dans d'autres attaques à la bombe aux Philippines, poursuit le journal. Surakarta est un fief des groupes islamistes radicaux indonésiens. Selon le *Jakarta Post,* des enquêteurs étrangers seraient déjà à Surakarta. Plusieurs dizaines d'enquêteurs, notamment américains, australiens et britanniques, se trouvent à Bali. La police a indiqué considérer quatre Indonésiens interrogés après l'attentat comme suspects et s'apprête à procéder à leur arrestation formelle. – *(AFP.)*

Attentats aux Philippines

Au moins 5 personnes ont été tuées et 70 autres blessées, dont beaucoup grièvement, à la suite de deux attentats à la bombe survenus, jeudi 17 octobre, à Zamboanga dans le sud des Philippines, ont annoncé les autorités locales. Une première explosion a été enregistrée dans un centre commercial de trois étages, le Shop-O-Rama, et au moins une dizaine de personnes ont été évacuées en ambulance, selon les premiers éléments recueillis par la police. Quelques minutes plus tard une seconde bombe explosait au Shoppers'Central, une épicerie voisine, faisant au moins un mort et dix blessés. Les magasins et écoles de la ville ont été fermés. Deux précédents attentats en octobre dans le Sud philippin, attribués respectivement au mouvement rebelle musulman Abou Sayyaf et à la rébellion communiste, ont provoqué la mort d'une dizaine de personnes, dont un soldat américain. – *(AFP.)*

M. Bush autorise Israël à réagir à des tirs irakiens

WASHINGTON
de notre correspondant

Pour leur septième rencontre depuis qu'ils sont arrivés l'un et l'autre au pouvoir dans leurs pays respectifs, George W. Bush et Ariel Sharon n'ont parlé que très peu des Palestiniens.

L'entretien, tel qu'il a été reflété dans les réponses des deux dirigeants aux journalistes, a porté essentiellement sur l'Irak et sur le risque que présente, pour Israël, une offensive militaire américaine contre Saddam Hussein. Le président américain a répété, d'abord, qu'il espère *« parvenir à désarmer le régime irakien pacifiquement »* et que la guerre n'est pas *« la première option »*, mais *« la dernière »*. Ensuite, il a déclaré que, si l'Irak attaquait Israël, *« il y aurait une réponse appropriée »*. *« Je pense que le premier ministre répondrait. Il a le désir de se défendre lui-même »*, a dit M. Bush, tandis que M. Sharon restait silencieux.

Les indications données officieusement des deux côtés sont que les dirigeants américains ont assuré leurs visiteurs qu'en cas de guerre ils feraient tout pour garantir la sécurité d'Israël. La zone d'où les Irakiens pourraient lancer contre Israël des missiles, éventuellement pourvus de charges chimiques ou biologiques, serait la cible des premières attaques aériennes et terrestres. Comme en 1991, des missiles antimissiles seraient employés par les Américains pour couvrir le territoire israélien. Cependant, à la différence de ce qu'avait fait son père, le premier président Bush, il y a onze ans, le chef de l'exécutif ne demande pas à Israël de ne pas réagir à des tirs de missiles irakiens. M. Sharon avait fait savoir à l'avance qu'il refuserait de prendre un pareil engagement. La Maison Blanche semble s'être résignée au risque d'escalade que comporterait donc, pour toute la région, un affrontement militaire avec Saddam Hussein.

« LES MEILLEURES RELATIONS »

Dans la seule déclaration qu'il ait faite après son entretien avec M. Bush, le premier ministre israélien a souligné la qualité exceptionnelle des relations actuelles entre les deux pays. *« Aussi loin que je me souvienne* (...)*, je pense que nous n'avons jamais eu, avec aucun président des Etats-Unis, des relations telles que celles que nous avons avec vous ni de coopération, dans tous les domaines, telle que celle que nous avons avec l'actuelle administration »*, a dit M. Sharon. Il a accepté un accord avec les Etats-Unis, prévoyant la restitution à l'Autorité palestinienne du produit des taxes qui devaient lui revenir au terme des accords d'Oslo. Les Américains se sont engagés à s'assurer que ces fonds ne seront pas utilisés pour financer *« des activités terroristes de quelque sorte que ce soit »*.

Patrick Jarreau

La Corée du Nord a admis développer des armes nucléaires, selon Washington

LA CORÉE DU NORD a admis développer secrètement un programme d'armement nucléaire en violation d'un accord signé en 1994 qui en prévoyait le « gel » en échange de la fourniture à Pyongyang, par plusieurs pays, dont les Etats-Unis, de deux réacteurs à eau légère voués à des activités civiles. Des responsables à la Maison Blanche et au département d'Etat ont indiqué que la Corée du Nord a reconnu l'existence de ce programme nucléaire lors d'une visite, à Pyongyang, début octobre, de James Kelly, le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Extrême-Orient et le Pacifique.

A Washington, ces révélations mettent fin à une ambiguïté de huit années à propos des capacités des Nord-Coréens à produire les matériaux qui conduisent à la mise au point d'un armement nucléaire.

Dès novembre 1998, cependant, puis, à nouveau, en juillet 2001, les Américains, suspectant que la Corée du Nord avait construit une installation nucléaire souterraine et entrepris un programme de missiles balistiques, ont réclamé des inspections sur place par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne. Le régime de Pyongyang a toujours refusé.

Cette attitude a incité les Etats-Unis à ne pas respecter leur engagement à construire, avant 2003, les deux réacteurs à eau légère.

Avant même la visite de M. Kelly, les contacts à un haut niveau entre Pyongyang et Washington avaient été gelés au début de l'arrivée de George W. Bush à la Maison Blanche, en janvier 2001. Le président américain avait accusé, début 2002, la Corée du Nord de faire partie de *« l'axe du Mal »*, avec l'Irak et l'Iran. Il avait demandé au régime nord-coréen de prendre des mesures contre la prolifération des armes nucléaires et pour les droits de l'homme.

« RÉGIME MALFAISANT »

Au début de l'été, le secrétaire d'Etat adjoint pour le contrôle des armements nucléaires et la sécurité internationale, John Bolton, avait qualifié Pyongyang de *« régime malfaisant »* et de *« principal trafiquant »* dans le monde pour l'exportation des composants et équipements de missiles balistiques.

La visite de M. Kelly, du 3 au 5 octobre, avait suscité de violentes critiques de la presse nord-coréenne qui l'a jugé *« arrogant »* et *« hautain »* et qui a dénoncé *« la politique hostile »* des Etats-Unis.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a indiqué que M. Kelly doit se rendre prochainement, pour discuter de cette crise, au Japon et en Corée du Sud où les Etats-Unis ont installé des forces permanentes. – *(AFP, AP.)*

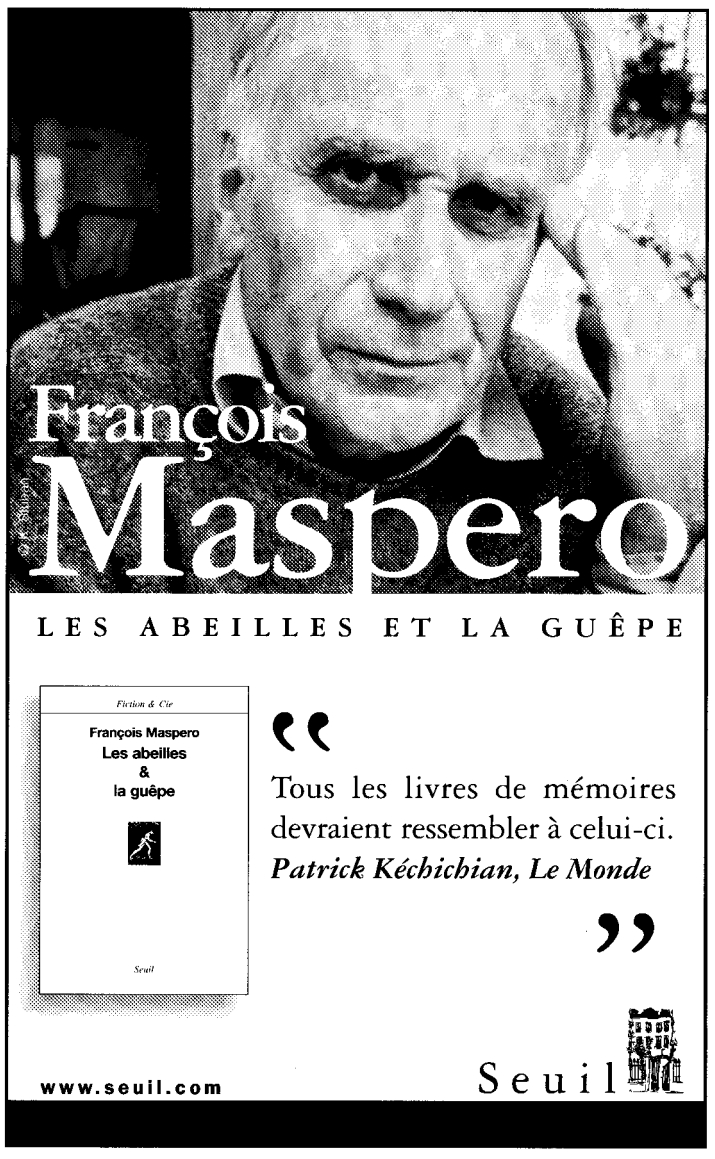

Inde-Pakistan : New Delhi annonce un retrait militaire

NEW DELHI. L'Inde a annoncé, mercredi 16 octobre, le retrait de certaines de ses troupes de sa frontière avec le Pakistan. Ce geste d'apaisement ne vise pas la région du Cachemire qui est au cœur du conflit indo-pakistanais. Dans un communiqué, le gouvernement indien indique qu'il a demandé aux forces armées *« de se redéployer sur la frontière internationale avec le Pakistan sans remettre en cause leur capacité à répondre rapidement en situation d'urgence »*. En revanche, les forces armées *« ne baisseront pas la garde au Jammu et Cachemire »*, a ajouté le ministre indien de la défense, George Fernandes, qui a également exclu toute reprise du dialogue avec le Pakistan, réclamée par les pays occidentaux, *« tant que le terrorisme transfrontalier n'aura pas complètement cessé »*. Le texte ne précise par l'ampleur du retrait envisagé.
L'Inde avait déployé quelque 700 000 soldats à la frontière pakistanaise depuis un attentat contre le parlement fédéral indien en décembre 2001. New Delhi accuse Islamabad d'encourager les *« infiltrations »* de rebelles musulmans vers le territoire indien, notamment au niveau du Cachemire, divisé entre les deux Etats nucléaires voisins depuis 1947. – *(AFP.)*

Côte d'Ivoire : M. Gbagbo dément la présence de troupes angolaises

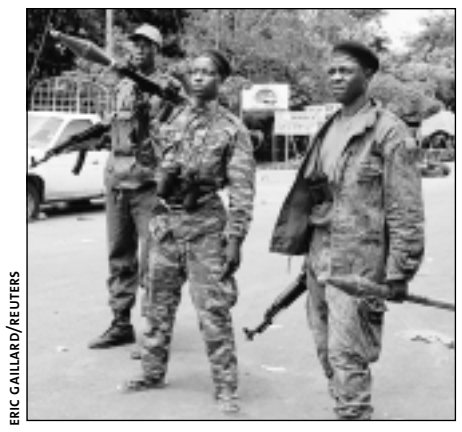

ERIC GAILLARD/REUTERS

ABIDJAN. *« Il n'y a pas de soldats angolais ici »*, affirme le président Laurent Gbagbo dans une interview publiée, jeudi 17 octobre par *Le Figaro.* Le chef de l'Etat reconnaît en revanche que son pays a *« acheté des armes et des munitions »* par l'intermédiaire de sociétés angolaises. les rebelles qui occupent près de la moitié de la Côte d'Ivoire avaient suspendu les négociations de paix au motif que 500 soldats angolais, selon eux, étaient arrivés en Côte d'Ivoire. Mercredi, alors que la ville de Daloa venait d'être reprise par les forces loyalistes, ils sont revenus sur leur décision et annoncé être prêts à poursuivre les discussions avec les pays africains de la Cedeao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).
En fin de soirée, gendarmes et policiers ivoiriens ont échangé des tirs pendant une demi-heure à proximité d'un bâtiment de la police à Abidjan, la capitale économique. C'est dans ce contexte troublé (les locaux de trois journaux ont été saccagés mardi) que, après les Etats-Unis, cinq pays européens ont invité leurs ressortissants à quitter la Côte d'Ivoire. — *(AFP.)*

Création d'un mouvement des officiers libres au Maroc

RABAT. Un comité d'action des officiers libres des forces armées a fait son apparition au Maroc. Dans un communiqué transmis cette semaine à la presse étrangère, ses signataires – de jeunes officiers anonymes opérant au Sahara occidental, selon des sources françaises – dénoncent *« le pouvoir des généraux en place et de certains officiers supérieurs »* qui puisent *« dans les caisses des différents corps d'armée* (...) *au détriment des troupes et des hommes qui ont subi une constante détérioration de leur niveau de vie en caserne »*. Menaçant de *« passer à l'action directe »*, le groupe demande au roi Mohammed VI de prendre en considération leurs revendications *« pour le bien et l'avenir des Forces armées royales »*. Celles-ci incluent la mise à la retraite des patrons actuels de l'armée, un contrôle rigoureux des dépenses sociales des armées, la libération et la réintégration des officiers condamnés pour avoir dénoncé la corruption au sein de leurs unités. C'est la première fois qu'un mouvement des officiers libres apparaît au Maroc.

Liban-Israël : le ton monte à propos de l'eau

JÉRUSALEM. Israël a affirmé, mercredi 16 octobre, qu'il *« se réserve le droit de défendre ses ressources en eau »*, au moment où le Liban inaugurait une station de pompage sur la rivière Wazzani, à laquelle l'Etat juif s'est déclaré hostile de crainte qu'elle ne réduise ses propres réserves en eau. Le Wazzani se jette dans le Hasbani, une rivière qui coule au Liban puis en Israël où elle rejoint le Jourdain, lequel alimente le lac de Tibériade, principale réserve d'eau douce de l'Etat juif.
Selon un rapport présenté par le Liban à l'ONU, la station de pompage devrait prélever un maximum de 4,8 millions de mètres cubes d'eau par an sur la source du Wazzani, au profit d'une vingtaine de villages du Liban-sud. Cette quantité porterait à près de 11 millions de mètres cubes par an le total de l'eau exploitée par le Liban sur cette rivière, alors qu'un accord sur le partage des eaux du bassin du Jourdain conclu en 1955, mais non ratifié par les pays riverains du fleuve, octroie au pays du Cèdre un quota de 35 millions de mètres cubes annuels. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ZAMBIE : des villageois zambiens ont volé des sacs de maïs génétiquement modifiés**, a rapporté, mercredi 16 octobre, le quotidien gouvernemental *Zambia Daily Mail.* Des habitants de Mumbwa, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, ont pillé plus de 500 sacs de ce maïs, ne comprenant pas qu'il ne leur soit pas distribué. C'est la seconde fois en trois semaines que des villageois volent de la nourriture transgénique. La famine menace en Zambie, comme dans cinq autres pays d'Afrique australe. La Zambie est le seul pays de la région à refuser l'aide de nourriture génétiquement modifiée. – *(AFP.)*
■ **COLOMBIE. Des combats de rue ont opposé, mercredi 16 octobre, l'armée colombienne et les milices urbaines de la** guérilla dans les quartiers ouest de Medellin la deuxième ville du pays. En fin de journée, les autorités faisaient état de 14 morts : trois militaires et 11 miliciens. Une vingtaine de civils auraient été blessés. A l'aube, un millier de soldats avaient essayé de pénétrer dans les quartiers défavorisés de la « Comuna 13 », provoquant la riposte des miliciens. La « Comuna 13 » est le théâtre depuis plusieurs mois d'affrontements entre les guérilleros – des FARC et de l'ELN – et les paramilitaires des Forces armées révolutionnaires. Le Bureau colombien du Haut commissariat pour les droits de l'homme a exprimé sa *« profonde préoccupation »* pour la situation à Medellin. Les opérations militaires devaient continuer dans les prochains jours. – *(Corresp.)*

Gerhard Schröder présente son équipe et donne la priorité à la relance économique

Les déficits publics allemands dépasseront les 3 % du PIB en 2002

BERLIN
de notre envoyé spécial

L'état de grâce, s'il n'a jamais existé, pourrait être de courte durée pour le nouveau gouvernement allemand. Le chancelier Gerhard Schröder a présenté mercredi 16 octobre son équipe, et l'accord de coalition conclu entre le Parti social-démocrate (SPD) et les écologistes. Après trois semaines de tractations plutôt sereines, la cérémonie de signature a duré à peine plus d'une demie heure. Le second mandat de M. Schröder, qui doit être réélu la semaine prochaine par le Bundestag près la courte victoire des partis de la coalition le 22 septembre, s'inscrit dans la continuité, même si plusieurs inflexions devraient être mises en œuvre.

L'accord est placé sous le triple mot d'ordre : *« Justice, croissance et durabilité »*. Priorité des priorités : la lutte contre le chômage. Le gouvernement veut tenter de dynamiser la création d'emplois. Pour ce faire, il s'oriente vers une politique de relance, quitte à prendre quelques largesses avec l'austérité budgétaire qui avait obsédé Berlin jusqu'au récent scrutin. Afin de respecter à terme les engagements européens, une série de hausses d'impôts est également annoncée pour ne pas trop creuser le déficit des comptes publics.

MENACE DE RÉCESSION

Sur le plan diplomatique, Berlin souligne l'importance de sa relation avec les Etats-Unis, après une campagne électorale où le discours pacifiste de M. Schröder a suscité une crise de confiance avec Washington. Le programme ne s'étend pas outre-mesure sur les affaires européennes. Il insiste notamment sur une juste répartition des charges et une baisse de la part des dépenses agricoles dans le budget de l'Union. Ce point fait l'objet à l'heure actuelle de difficiles négociations avec la France. La coalition réaffirme néanmoins que *« la relation franco-allemande va jouer un rôle central également à l'avenir »* pour la poursuite de l'intégration européenne. En matière de défense enfin, qui a fait l'objet de débats entre les sociaux-démocrates et les Verts, il est indiqué que la question de l'abolition du service militaire au profit d'une armée professionnelle serait *« étudiée »*.

Au moment où l'Allemagne semble à nouveau placée sous la menace d'une récession, Ce programme suscite de vives critiques de l'opposition, et les doutes de Bruxelles. La nouvelle équipe qui entoure M. Schröder donne une idée des projets du gouvernement. Les verts, dont la récente performance électorale a sauvé la coalition, n'ont pas obtenu de quatrième portefeuille. Avec des compétences élargies, plus de postes de secrétaires d'Etat, ils entendent cependant peser davantage sur un plus grand nombre de dossiers. Outre le ministère des affaires étrangères, piloté par l'homme fort du parti, Joschka Fischer, la formation garde la main sur ses deux autres portefeuilles, l'environnement (Jürgen Trittin), ainsi que l'agriculture et la défense du consommateur (Renate Künast).

Sur le plan de la politique économique et financière, le ministre des finances Hans Eichel (SPD), dont l'autorité était incontestable pendant le premier mandat, devrait céder la vedette au super ministre du travail et de l'économie, Wolfgang Clement (SPD). Le président sortant du Land de Rhénanie-Westphalie est proche des milieux d'affaires : il doit initier la mise en œuvre d'un vaste programme destiné à réduire le nombre de sans-emplois, dans la ligne des propositions de la commission Hartz. Le chômage flirte avec le seuil des quatre millions depuis plusieurs mois, et le maigre bilan de la coalition sortante dans ce domaine a bien failli causer la défaite de M. Schröder.

L'ancien ministre-président du Brandebourg, Manfred Stolpe (SPD) prend en charge les transports, le bâtiment et le développement des régions de l'Est, dont il est issu. Parmi les poids lourds confirmés dans leurs fonctions, Otto Schily reste à l'intérieur, et Peter Struck conserve la défense. Le gouvernement compte désormais six femmes (sur treize ministres), dont deux visages nouveaux, Renate Schmidt, au ministère de la famille, et Brigitte Zypries, à la justice. Ulla Schmidt (santé et affaires sociales), Edelgard Bulmahn (Formation) et Heidemarie Wieczoreck-Zeul (développement) conservent leur poste. Très resserrée, la nouvelle équipe affiche une moyenne d'âge plutôt élevée, M. Schröder ayant finalement fait appel à des personnalités expérimentées.

PROJETS BUDGÉTAIRES

Outre l'emploi, les chantiers envisagés sont nombreux, même si le gouvernement reste prudent quant à son éventuel appétit de réforme. L'accent est mis sur la vie professionnelle des mères de famille, via l'extension des cours sur toute la journée dans les écoles. Néanmoins, le gouvernement est d'ores et déjà confronté à une double pression. L'activité économique demeure morose. Certains économistes craignent désormais une nouvelle récession à la fin de l'année, après celle enregistré voici un an.

Dans ce contexte, les projets budgétaires et fiscaux du nouveau gouvernement Schröder sont d'ores et déjà soumis à fort débat. Les syndicats applaudissent, mais l'opposition, encore sonnée par sa défaite, parle de *« tromperie électorale »*. M. Eichel a en effet confirmé mercredi soir que la première puissance de la zone euro devrait voir son déficit dépasser les 3 % du produit intérieur brut cette année. Aussitôt, Pedro Solbes, le commissaire européen chargé des affaires économique et monétaire, indiquait que dans cette hypothèse, Bruxelles serait contraint de lancer une procédure d'avertissement. Mais Berlin semble décider à assouplir le corset censé discipliner les partenaires européens. Elle prévoit désormais d'atteindre l'équilibre des comptes publics en 2006, contre 2004, selon la version officielle pendant la campagne électorale. Preuve supplémentaire du tournant pris, le nouveau gouvernement invite la BCE à mener une politique monétaire « qui conduise à davantage d'investissement et de croissance ».

Philippe Ricard

Brigitte Sauzay demeure à la chancellerie

Joschka Fischer sera flanqué pour s'occuper des affaires européennes, comme secrétaire d'Etat au sein du ministère des affaires étrangères, de Hans Martin Bury, que le chancelier avait fait venir auprès de lui lors de la précédente législature. Ce jeune loup du Parti social-démocrate, qui passe pour avoir été pendant cette période l'homme de terrain de Gerhard Schröder, passe surtout pour un spécialiste de politique intérieure. Il aura à charge de veiller à ce que la politique européenne allemande corresponde bien à la ligne du chancelier, qui avait souhaité créer à ses côtés un véritable ministre des affaires européennes. Par ailleurs, la Française Brigitte Sauzay, que Gerhard Schröder avait fait venir à ses côtés comme conseillère à la chancellerie pour les affaires franco-allemandes, a été maintenue à son poste à Berlin.

LES TROIS TÉNORS DE L'ÉQUIPE

JOSCHKA FISCHER
Vice-chancelier et ministre des affaires étrangères

Joseph Fischer, dit Joschka, retrouve le ministère des affaires étrangères, qu'il a occupé pendant quatre ans. Premier responsable des Verts à diriger la diplomatie allemande, il s'était longuement préparé pour ce poste, après des années tumultueuses à l'extrême gauche.

Né le 12 avril 1948 de parents émigrés de Hongrie, autodidacte, Joschka Fischer est un européen convaincu. Après avoir lancé, en mai 2000, le débat sur la Constitution européenne, il prépare de nouvelles initiatives.

Photo : AP

WOLFGANG CLEMENT
Ministre de l'économie et du travail

A la tête du ministère du travail et de l'économie créé pour l'occasion, Gerhard Schröder a placé un poids lourd de la social-démocratie. Ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie pendant quatre ans, Wolfgang Clement a acquis une réputation d'homme d'action ne s'embarrassant pas de tabous idéologiques. Cette qualité sera utile à ce juriste de 62 ans, qui a commencé dans le journalisme avant de se lancer dans la politique, pour remplir sa première mission : la réforme du marché du travail.

Photo : AP

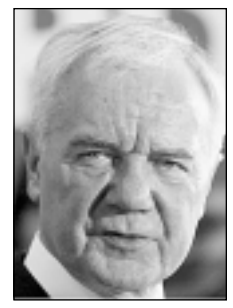

MANFRED STOLPE
Ministre des transports et de la reconstruction de l'Est

Ministre-président (SPD) du Brandebourg après la réunification, Manfred Stolpe a démissionné au début de l'année. Ce n'était pas pour quitter la politique, mais pour se préparer à de nouvelles fonctions. Dans le deuxième gouvernement Schröder, il s'occupera en priorité de la reconstruction de l'ex-Allemagne de l'Est, qu'il connaît bien pour y avoir vécu avant la chute du Mur. Sous le régime communiste, ce juriste, né en 1936, était chargé dans l'Eglise évangélique des rapports avec le pouvoir.

Photo : Reuters

L'armée et le FBI à la poursuite du tireur embusqué de Washington

La dernière victime était un agent du Bureau central d'investigation

WASHINGTON
de notre correspondant

Le tireur qui a tué neuf personnes et en a blessé deux autres, depuis deux semaines, à la périphérie de Washington, est maintenant recherché par un millier d'enquêteurs, appartenant à quatorze services de police et aidés par des avions de surveillance dépendant du ministère de la défense. Le dernier crime, dans la soirée du 14 octobre, a montré l'insuffisance du dispositif policier existant. Les forces de sécurité ne sont pas parvenues à intercepter le véhicule du tueur, qui était pourtant identifié puisqu'il s'agissait, selon des témoignages concordants, de la même camionnette blanche déjà repérée lors du meurtre du 11 octobre. La circulation, importante à la fin d'un week-end prolongé, a été bloquée sur les axes des environs, mais pas assez vite ou pas de façon assez complète pour empêcher le tueur de s'enfuir.

Les appareils militaires, des RC-7 Airborne Reconnaissance Low, transportent un matériel qui peut permettre de suivre le déplacement d'un véhicule ou de plusieurs sur une zone étendue. Utilisés pour surveiller la zone démilitarisée entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, ces avions ont servi, aussi, dans les Balkans. Ils ont été affectés à la lutte contre le trafic de drogue en Colombie et dans les Caraïbes, mais c'est la première fois qu'ils participent à une opération de police sur le territoire américain. La loi interdisant l'emploi des forces armées à des tâches de ce type, le Pentagone a précisé que les avions ont à leur bord des agents du FBI, la police judiciaire fédérale, et que les opérateurs militaires ont un rôle strictement technique.

« JE SUIS DIEU »

Le recours à des moyens aussi sophistiqués donne la mesure du problème posé par le tireur qui frappe, depuis le 2 octobre, autour de la capitale américaine. Lundi, il a poussé très loin l'audace ou la provocation. Jusque-là, il choisissait ses cibles sur des lieux découverts, notamment des parkings et des stations-service, et tirait à une distance de plus de 100 mètres. Cette fois, il a choisi d'agir sur le parking couvert d'une grande surface de matériel de décoration et il s'est approché assez près pour pouvoir être vu. Son véhicule, une camionnette blanche ou crème, a été remarqué par plusieurs témoins. Une personne au moins a vu le tueur lui-même épauler son arme et faire feu avant de monter dans la camionnette et de quitter le centre commercial. Les policiers sont arrivés deux minutes après l'appel téléphonique donné au numéro d'urgence, mais ils ignorent combien de temps s'est écoulé entre le meurtre et cet appel.

Le hasard fait que la victime était un agent du FBI (Bureau central d'investigation). Linda Franklin, 47 ans, était analyste à la division chargée de la criminalité et de la délinquance informatiques. Elle n'était pas concernée par l'enquête sur le tireur et faisait des courses, ce soir-là, avec son mari. Les motivations du tueur demeurent énigmatiques.

Certains profileurs pensent qu'il pourrait s'agir d'un homme qui a tenté d'entrer dans une unité de tireurs d'élite de l'armée ou de la police et qui, éconduit, se vengerait en démontrant sa dextérité. Selon CNN, le témoin qui l'a vu opérer lundi soir a décrit aux policiers une arme qui pourrait être un fusil automatique AK 74. D'autres psychologues évoquent l'hypothèse de deux adolescents, l'un étant le tireur et l'autre conduisant la camionnette. Le plus souvent, c'est le profil d'un homme seul, âgé d'une trentaine d'années, qui est envisagé, à la fois parce qu'il ressort des affaires comparables et parce que, sur la carte de tarot laissée sur le lieu d'une de ces actions, le 7 octobre, le tueur a écrit, au singulier : *« Je suis Dieu. »* La récompense offerte pour tout renseignement conduisant à son arrestation a été portée à 500 000 dollars.

Dans Washington même, où le tireur ne s'est pas aventuré, le comportement des habitants n'est pas modifié par la menace qu'il représente. A l'extérieur de la ville, en revanche, l'anxiété est perceptible dans les conversations. Les parents prennent des précautions lorsqu'ils emmènent leurs enfants à l'école et, aux heures de récréation, les établissements scolaires maintiennent les élèves à l'intérieur des bâtiments.

Les chiffres d'affaires des magasins, des restaurants et des cinémas sont en baisse. Les médias diffusent des conseils pour se protéger aux stations-service ou sur les parkings : se tenir entre sa voiture et la pompe, ne pas rester immobile à découvert, marcher rapidement en changeant souvent de direction. Le débat sur les ventes d'armes, très peu réglementées aux Etats-Unis, a été relancé.

Patrick Jarreau

Romano Prodi, président de la Commission européenne

« La France sera en minorité si elle n'est pas le levain de l'Europe »

Dans un entretien au « Monde », M. Prodi souligne qu'il n'y a pas de futur de l'Europe sans une alliance forte entre Paris et Berlin

LE PRÉSIDENT de la Commission européenne, Romano Prodi, en visite à Paris devait rencontrer le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin vendredi 18 octobre.

Le ministre français de l'économie, Francis Mer, a dit que la politique budgétaire se décidait dans les capitales. Qu'en pensez-vous ?

Avec l'euro, si vous avez des divergences économiques entre les pays, il n'est pas possible de modifier les taux d'intérêt et de dévaluer la monnaie. Dans ce contexte, l'idée d'avoir des politiques économiques différentes est tout à fait folle. Quand vous avez la même monnaie, vous pouvez avoir des taux d'inflation différents pendant un an mais pas pendant trois ou quatre années. Le pacte de stabilité, c'est la façon d'être ensemble dans la même monnaie.

Le pacte de stabilité doit pouvoir évoluer avec la croissance ?

Mais nous avons proposé des flexibilités nouvelles [en reportant de 2004 à 2006 la date de l'équilibre des finances publiques, et en demandant en contrepartie aux Etats de réduire chaque année de 0,5 % du PIB leur déficit structurel]. Il n'est pas possible d'avoir des politiques divergentes. Je suis convaincu que la coordination des politiques économiques sera bientôt voulue par tous les Etats-membres.

Mais le réalisme d'aujourd'hui, c'est le pacte de stabilité. Nous l'avons rendu plus intelligent. Mais s'il n'y a pas de limite de 3 % des déficits publics, on ne pourra éviter les grands dérapages.

D.R.

Avant l'euro, un pays peu rigoureux subissait une hausse des taux d'intérêt et risquait une dévaluation de sa monnaie. Aujourd'hui, où est le gendarme dans le système ?

C'est la coordination des politiques économiques, c'est le pacte de stabilité. C'est le minimum du minimum. Le pacte de stabilité est imparfait, c'est vrai, parce qu'il faut avoir un outil plus intelligent, et plus de flexibilité, mais vous savez bien que si nous voulons flexibilité et intelligence, il faut avoir l'autorité.

Vous l'avez ?

Non, c'est clair que non, personne n'a l'autorité. C'est le problème.

Les marchés financiers avaient plus d'autorité ?

Oui. Dans l'euro, il n'est pas logique d'avoir la direction sans avoir de guide pour la suivre. On ne peut pas avoir une Europe florissante, forte, en croissance, sans pouvoir ajuster ses décisions selon les moments. Je sais très bien que le pacte de stabilité est stupide, comme toutes les décisions qui sont rigides. Si on veut ajuster celles-ci, il faut avoir l'unanimité, et cela ne marche pas. Il ne suffit pas d'avoir l'intelligence, nous l'avons. Il faut aussi le pouvoir de décider.

On a parfois le sentiment qu'il y a, au sein de la Commission, qui vient d'attaquer EDF, une logique à viser les services publics, qui, en France, fonctionnent bien...

Je connais bien le niveau d'efficacité des services publics français et l'attachement que leur portent les Français. Je ne suis pas stupide pour penser qu'il faut les jeter à la poubelle. C'est la force de la France, et il serait bon que des pays imitent cette efficacité.

Simplement, pour garantir le maintien de ce type de services, il faut avoir des règles claires qui ne suscitent pas des réactions négatives dans d'autres pays [EDF a suscité un tollé en rachetant des entreprises dans toute l'Europe], et qui respectent les règles de la concurrence.

Le président Jacques Chirac et le chancelier allemand, Gerhard Schröder, ont indiqué qu'il leur sera difficile de se mettre d'accord sur les aides agricoles avant le sommet européen de Copenhague, en décembre, qui doit permettre l'entrée de dix nouveaux pays dans l'Union. Avec cette incertitude, croyez-vous que le calendrier de l'élargissement sera respecté ?

Oui, je le pense vraiment. Il n'y a pas seulement l'obstacle de l'agriculture, mais aussi le référendum irlandais, et la crise du gouvernement néerlandais, qui n'a pas de conséquence formelle, mais l'inquiétude accroît. Malgré tout, il est trop tard pour arrêter le processus de l'élargissement. Nous sommes allés très loin dans cette voie, et un arrêt aurait des conséquences très graves. La Commission n'a pas caché qu'il y avait encore des difficultés dans les pays candidats, mais nous pensons que celles-ci peuvent être surmontées. Ces pays n'entrent dans l'Union qu'en 2004 et nous avons prévu une stratégie d'accompagnement pour les aider. Ils sont sur la bonne route, il faut qu'ils continuent.

Quelles conséquences auraient un "non" lors du référendum irlandais ?

Ce serait un cataclysme. Le processus s'arrêterait. A Copenhague, nous prenons deux jours de vacances, ainsi qu'à Bruxelles. Bien sûr que du point de vue politique, l'élargissement restera nécessaire. Mais nous ne pouvons pas arriver à l'élargissement avec un deuxième "non" irlandais.

La réforme institutionnelle est en cours, celle du financement de l'élargissement n'a pas encore été abordée, comment avec de telles incertitudes convaincre les Européens qui sont sceptiques sur l'élargissement, notamment les Français ?

En politique, ce n'est jamais la décision parfaite qui s'impose, mais la meilleure... L'alternative du non-élargissement serait un désastre politique et économique pour l'Europe. Tous ces pays se sont préparés, ont investi, politiquement, économiquement... Vous imaginez la déception et la tension qui résulteraient d'un report de l'élargissement ?

Mais si l'arrivée de ces pays doit contribuer à rendre l'Union ingérable, où est le progrès ?

> « Un "non" irlandais au traité de Nice serait un cataclysme. Le processus d'élargissement s'arrêterait »

Le fait que l'Europe passe de 15 à 25 membres n'entraînera aucune difficulté supplémentaire. A Quinze, il faut déjà changer de fond en comble nos procédures de décision. La paralysie est déjà là. En Europe, pour faire de petites réformes, il faut attendre des décennies. Nous voulons être une puissance économique mondiale, mais nous sommes incapables de faire aboutir une loi sur le brevet communautaire, ou les marchés financiers ! On avance, mais si lentement, avec une vitesse qui n'est pas celle du monde. Et cela n'a rien à voir avec l'élargissement. En deux mots : la situation ne peut guère être pire, plus paralysée, qu'aujourd'hui ! J'espère que l'élargissement va nous pousser à prendre des décisions.

Les Français et les Allemands sont actuellement peu tournés vers l'Europe. Sans eux, la politique européenne peut-elle aller de l'avant ?

Il n'y a pas de futur de l'Europe sans une alliance forte de l'Allemagne et de la France. Ce n'est pas nouveau, mais c'est encore plus vrai aujourd'hui que dans le passé. La Commission fera tout son possible pour avoir un dialogue ouvert avec ces deux pays. Mon désir est que la France s'engage davantage en Europe. Parce que c'est cela le problème. Ce n'est pas d'avoir des conflits avec la France. J'ai dit souvent à Chirac, Jospin, Raffarin, Villepin maintenant, que dans les pays de l'élargissement on me demande souvent "où est la France ?". Avec l'Allemagne, il y a des problèmes, mais nous avons un vrai dialogue. Mon problème ce n'est pas d'avoir des problèmes avec la France, c'est d'en avoir trop peu !

Hubert Védrine a dit récemment que dans l'Europe à 25, la France d'être mise en minorité.

Il a raison Védrine : la France sera en minorité si elle n'est pas le levain de l'Europe.

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini

L'éclatement de la coalition entre la droite et les populistes aux Pays-Bas inquiète la Commission sur l'attitude de La Haye face à l'Europe à 25

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les divisions des populistes et l'inexpérience du Premier ministre ont eu raison du gouvernement rassemblant l'Appel chrétien-démocrate (CDA), les libéraux du VVD et la Liste Pim Fortuyn (LPF), à La Haye. Mercredi 16 octobre, Jan Peter Balkenende a décidé de mettre un terme à une expérience qui aura duré 87 jours, un record de brièveté dans l'histoire politique du royaume. La loi électorale néerlandaise prévoit qu'un nouveau scrutin doit être organisé 83 jours, au maximum, après la dissolution. La plupart des partis politiques plaident pour des élections rapides, afin de ne pas ajouter au trouble de l'opinion publique et des partenaires européens.

Les partis traditionnels tablent sur l'effondrement de la LPF, dont les principaux dirigeants n'ont cessé de se disputer depuis la mort de leur chef de file, assassiné à la veille du scrutin du 15 mai.

Deux des principaux ministres du parti, Eduard Bomhoff (Santé) et Herman Heinsbroek ont démisionné mercredi 16 octobre, mettant un terme à leur longue querelle. Il en fallait plus pour sauver une équipe moribonde : poussé par ses alliés libéraux et son propre parti, M. Balkenende a présenté peu après sa démission à la reine Beatrix.

Pressés d'en finir, le VVD et le CDA n'ignorent pas que les sondages leur sont favorables et laissent entrevoir la possibilité d'une coalition à deux : les chrétiens démocrates pourraient, selon des enquêtes d'opinion, passer de 43 à 51 sièges et les libéraux de 24 à 28, voire 31 sièges. Un gouvernement doit disposer de 76 sièges pour avoir la majorité.

Selon ces sondages, les socialistes du Parti du travail (PVDA) se redresseraient (de 24 à 28 députés) tandis que la LPF serait menacée de disparition, ne récoltant plus que 4 sièges, alors qu'elle en détient 28 aujourd'hui.

Expédiant les affaires courantes, le gouvernement Balkenende a promis de s'occuper prioritairement du dossier européen. Il devrait, en principe, prendre position, le 18 octobre, sur la question de l'élargissement, qui a été un autre détonateur de la crise politique. Une discussion est prévue à la deuxième chambre pour le 23 octobre. Libéraux et populistes avaient exprimé leurs critiques à l'égard de la proposition de la Commission européenne visant à intégrer dix nouveaux pays en 2004.

Le CDA s'était montré plus réservé, demandant à l'Union d'envisager de retarder la date de l'intégration pour certains Etats qui ne répondraient pas à la totalité des critères requis. La divergence entre libéraux et chrétiens-démocrates se reflète au sein de la coalition. Un document dévoilé par la presse néerlandaise indique que le ministre des Affaires étrangères, Jaap De Hoop Scheffer (CDA) approuve la position de Bruxelles tandis que le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Otto Nicolaï (VVD), réclame un réexamen pour déterminer si les candidats répondent effectivement aux critères fixés par la Commission. La Haye exige toujours une réforme préalable de la politique agricole commune et des aides directes.

Un gouvernement démissionnaire pourrait-il approuver l'élargissement au mois de décembre prochain ? Oui, s'il est formé du CDA et du VVD et que M. Balkenende parvient à convaincre ses partenaires. A Bruxelles, en tout cas, on ne cache pas qu'on va faire pression sur le premier ministre néerlandais et l'inviter à ne pas utiliser l'alibi de la crise politique pour retarder une échéance cruciale pour l'Europe. Dans un communiqué publié mercredi, la Commission s'est dite *« convaincue »* que les Pays-Bas continueront à jouer un rôle *« constructif »* dans la poursuite de l'élargissement et *« les avancées de l'Union européenne »*.

Interrogé par *Le Monde*, Romano Prodi, le président de la Commission a évoqué *« une inquiétude »* mais affirmé qu'il entrait dans les pouvoirs d'un gouvernement démissionnaire de prendre position. La présidence danoise de l'Union a estimé, quant à elle, que les Pays-Bas *« ne voudraient pas prendre la responsabilité de retarder l'élargissement »*.

Jean-Pierre Stroobants

« Pim est mort pour rien »

Inventeur d'une sorte de démocratie virtuelle, Pim Fortuyn avait encouragé les partisans de la LPF à s'exprimer sur d'innombrables sites Web. Depuis quelques jours, ceux-ci sont pris d'assaut par des internautes qui clament leur colère et leur déception. *« Des hommes qui ne représentent rien et ont simplement profité de l'ascension de Pim ont tout ruiné »*, *« je ne voterai plus, on ne m'aura pas deux fois »*, *« le plus grave, c'est que Pim est mort pour rien »*, écrivent quelques-uns des 1,6 million d'électeurs qui ont voté en mai 2002 pour la LPF. *« La prochaine fois, je voterai simplement pour un parti qui défendra mes intérêts, ne se mettra pas d'argent dans la poche et ne s'occupera pas uniquement d'arriver au pouvoir »*, écrit un autre, résumant les griefs contre un mouvement à la dérive dont tout le monde prévoit désormais l'effondrement. *« Le rôle de la LPF est achevé, mais les idées de Fortuyn seront reprises sous une forme diluée »*, juge cependant le quotidien de centre gauche *Volkskrant*. – *(Corresp.)*

Elargissement : le PS rejette l'idée d'un référendum en France

POUR la seconde fois en trois semaines, le bureau national du Parti socialiste français a débattu, mardi 15 octobre, de l'élargissement de l'Union européenne. Secrétaire national chargé de l'Europe, Pierre Moscovici a résumé ainsi la position des socialistes : *« Nous sommes favorables à l'élargissement et nous souhaitons qu'on réunisse les conditions de sa réussite. »* Plusieurs voix s'étaient fait entendre, ces dernières semaines, pour critiquer cet élargissement.

Dans *Le Monde* du 20 septembre, Arnaud Montebourg, député de Saône-et-Loire, et Christian Paul, député de la Nièvre et ancien secrétaire d'Etat à l'outre-mer, s'étaient prononcés pour un référendum sur l'élargissement. Les deux députés, qui veulent présenter une motion au congrès du PS, en mai 2003 à Dijon, exigeaient *« d'ores et déjà du président de la République »* un tel référendum.

Le 27 septembre, à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), en fondant leur courant Nouveau Monde à l'aile gauche du PS, Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon s'opposaient au *« contenu actuel de la construction européenne » : « Nous savons que la dérégulation, qui en est le principe, s'oppose à tout progrès démocratique et social »*, ont-ils expliqué. En conséquence, ils refusent un élargissement *« dans ce cadre »* actuel.

QUATRE CONDITIONS

Ces positions ont été réaffirmées au bureau national du 15 octobre, auquel ont participé de nombreux anciens ministres de Lionel Jospin, dont Pierre Moscovici, Hubert Védrine et Elisabeth Guigou. Jugeant *« dangereux »* un référendum sur l'élargissement de l'UE, M. Moscovici, membre de la Convention européenne, a insisté sur le *« coût d'un non-élargissement »*, tout en soulignant *« les risques indéniables d'un élargissement qui ne serait pas maîtrisé »*.

Dans le débat, Marie-Noëlle Lienemann et Harlem Désir ont critiqué la façon dont l'élargissement s'annonçait et Jean Glavany, ancien ministre de l'agriculture, s'y est déclaré favorable, mais en y mettant des conditions *« fortes »*, comme une réforme de la politique agricole commune (PAC). Henri Nallet a récusé l'idée de conditions, tout en soulignant qu'il provoquerait *« un choc terrible avec des institutions qui ne sont pas prêtes à fonctionner avec vingt-cinq Etats »*. Pour M. Nallet, il faudra choisir entre *« une Europe britannique, qui est aussi le modèle Védrine »*, et *« des coopérations renforcées »*, comme *« l'axe franco-allemand »*.

A l'issue du débat, François Hollande a présenté ses conclusions, amendant le texte de M. Moscovici. Le PS est favorable à l'élargissement, a-t-il répété, mais il avance des *« conditions »* nécessaires à sa réussite. Le premier secrétaire du PS a mis en avant quatre conditions. En premier lieu, *« l'Europe doit être un modèle de civilisation, de croissance, et un modèle social »*.

La seconde condition concerne le financement de l'Union européenne, *« qu'il faut absolument réviser »*, selon M. Hollande. Le PS demande une réforme de la PAC et prône un impôt européen. Les socialistes français veulent aussi que *« l'Europe soit un espace de sécurité »* et *« en capacité de mettre en œuvre une politique de l'immigration »*. La quatrième condition porte sur la réforme des institutions, la Convention devant déboucher sur *« une Constitution européenne »*.

Présentant le PS comme *« positif et exigeant »*, M. Moscovici a souhaité un débat parlementaire sur l'Europe, *« pourquoi pas dès la semaine prochaine ? »*. *« Si on aboutit à une Constitution et à un nouveau traité, il faut que le peuple français se prononce »*, a martelé l'ancien ministre. Mercredi 16 octobre, les amis de M. Emmanuelli ont publié un communiqué indiquant qu'ils ne se reconnaissaient pas dans la position de M. Hollande. *« L'élargissement sans condition, sans approfondissement politique, sans garantie sur le modèle social, sans progrès démocratique, n'est pas acceptable »*, redisent-ils, laissant entendre qu'ils demanderont un vote au bureau national du 22 octobre...

Michel Noblecourt

Au Tyrol du Sud, les nationalistes italiens ont ravi la « paix » de Bolzano

ROME et VIENNE
de nos correspondants

Place de la Victoire, ou place de la Paix ? Cette nuance sémantique a divisé la capitale du Tyrol du Sud, Bolzano, réveillé des passions qu'on croyait éteintes. Le 6 octobre, après une campagne menée par la droite nationaliste italienne, 62 % des 100 000 habitants de cette ville, anciennement autrichienne, se sont prononcés par référendum pour revenir au premier nom, associé à la période fasciste, au détriment de celui voulu par la municipalité de centre-gauche.

Encouragée par ce succès, l'Alliance nationale, de Gianfranco Fini, vice-président du gouvernement italien, veut maintenant faire adopter par le Parlement une loi protégeant tous les monuments de la première guerre mondiale – même lorsqu'ils sont liés à la période fasciste. C'est Benito Mussolini qui avait inauguré en 1928, sur la toute neuve place de la Victoire, une sorte d'arc de triomphe destiné à commémorer le départ de l'*« occupant »* autrichien, dix ans plus tôt, et le rattachement à l'Italie de cette province de langue allemande dissociée de sa jumelle du Nord par le traité de Saint-Germain.

UN CHOC POUR LES GERMANOPHONES

Pour les italophones, désormais majoritaires, le monument symbolise l'identité nationale. Aux germanophones, il rappelle la politique d'italianisation forcée de l'entre-deux-guerres. Il avait fallu attendre les années 1980 pour parvenir à une coexistence pacifique, assise sur une large autonomie provinciale.

Fin 2001, la municipalité de Bolzano – gérée par la gauche alliée aux germanophones du Parti populaire du Tyrol du Sud (SVP) – scelle cette bonne entente en rebaptisant la fameuse place. Aussitôt se forme un comité d'insurgés soutenu par Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, et surtout par Alliance nationale, en recul localement aux dernières législatives. Entre nationalisme et patriotisme, la frontière se révèle ténue : une partie de la base ouvrière de Bolzano, qui avait voté centre-gauche, défend dans les urnes la *« place de la Victoire »*.

L'affaire est un choc pour les germanophones. *« La paix est une valeur commune, ce que n'est pas la victoire de l'un sur l'autre »*, a souligné leur leader historique Silvius Magnago. En Autriche, qui se pose toujours en protectrice des *« Sud-Tyroliens »*, la ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, s'est dite *« très inquiète »*. Elle doit rencontrer à Innsbruck, le 18 octobre, le gouverneur de la province de Bolzano et le chef du SVP, pour marquer l'attention que porte Vienne à l'affaire.

Cette mise au point semblait d'autant plus nécessaire que le président Thomas Klestil, en visite à la mi-septembre à Rome, avait décoré pour *« services exceptionnels rendus à l'Autriche »* Silvio Berlusconi et Gianfranco Fini, qui est allé ensuite à Bolzano exhiber son ruban. Le référendum a également jeté un froid entre la droite populiste autrichienne et M. Fini. L'internationale des nouvelles droites, dont rêve Jörg Haider, trouve ses limites.

Danielle Rouard et Joëlle Stolz

Investir, travailler, immigrer au Québec/Canada
Consultations privé, 75 €uros
Samedi le 26 octobre
Téléphone local: 01 47 63 44 00
(demandez la personne responsable pour l'immigration au Canada)
Brownstein et Brownstein, Avocats
Tel: 001 (514) 939-9559 poste 211
Courrier éléctronique :
mahsa@brownsteinlaw.com
Site web:
http://www.brownsteinlaw.com

FRANCE
POLITIQUE

Si l'élection présidentielle du 21 avril était à refaire... Le sondage Sofres pour *Le Monde* indique que près d'**UN TIERS DES ÉLECTEURS** de la gauche non socialiste et de l'extrême gauche voteraient pour Lionel Jospin. Autres enseignements de ce sondage : 51 % des sondés souhaitent **LE RETOUR DE LA GAUCHE** au pouvoir *« dans les prochaines années »*. Ils n'étaient que 40 % à le souhaiter après son échec aux législatives de 1993. Dans la perspective de la préparation du **CONGRÈS DE DIJON** (Côte-d'Or) en mai 2003, les dirigeants socialistes se divisent et tentent de constituer leurs courants. François Hollande, qui sera candidat à sa propre succession, doit déjà affronter deux pôles de contestation. L'un emmené par MM. Emmanuelli et Mélenchon ; l'autre animé par le trio constitué de MM. Montebourg, Dray et Peillon.

La rivalité des dirigeants du PS, les regrets des électeurs de gauche

Alors que les responsables socialistes se divisent et tentent de constituer leurs courants dans la perspective du congrès de mai 2003, un sondage Sofres pour « Le Monde » indique que les abstentionnistes et les électeurs de gauche sont nombreux à regretter leur choix du 21 avril

LES RÉSULTATS de l'ensemble de la séquence électorale du printemps, à commencer par le 21 avril, avaient été saisissants. Toutes proportions gardées, les enseignements du sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde* sont également surprenants : six mois après la défaite de Lionel Jospin, l'avenir de la gauche apparaît nettement moins calamiteux que ne pourraient le laisser croire son atonie dans l'opposition et ses empoignades internes.

Il se trouve en effet une majorité de sondés pour souhaiter que « *la gauche revienne au pouvoir dans les prochaines années* » : 51 % le souhaitent (25 % tout à fait et 26 % plutôt), contre 36 % qui ne le souhaitent pas et 13 % qui sont sans opinion. Ce souhait est particulièrement marqué chez les plus jeunes, de 18 à 24 ans (60 %), ainsi que chez les cadres, professions intellectuelles et professions intermédiaires (59 %). Mais il est aussi très net dans deux catégories dont la désaffection a lourdement pesé dans les échecs du printemps : le cœur des actifs de 35 à 49 ans (57 %) et les ouvriers (60 %).

La comparaison avec la situation de la gauche au lendemain de sa débâcle aux législatives de 1993 est tout à fait éclairante : selon un sondage de la Sofres réalisé en octobre 1993, il se trouvait une nette majorité de sondés (48 % contre 40 %) pour ne pas souhaiter un retour rapide de la gauche au pouvoir. Autrement dit, il y a neuf ans, les Français semblaient condamner la gauche – alors, il est vrai, laminée et discréditée au terme des deux septennats mitterrandiens – à une sérieuse cure d'opposition. Aujourd'hui, au contraire, l'alternance en sa faveur leur paraît naturelle.

« TROP DE CANDIDATS »

L'analyse des causes de la défaite de Lionel Jospin le 21 avril, autant que celle des enjeux prioritaires pour les socialistes dans les prochains mois éclairent utilement ce premier constat. Selon les personnes interrogées, en effet, la première raison de cet échec est qu'il y avait « *trop de candidats à gauche* » : 15 % de l'ensemble des sondés le pensent et jusqu'à 22 % chez les sympathisants de gauche. Pour ces derniers, la dispersion des candidatures de gauche a été beaucoup plus handicapante que la mauvaise campagne de M. Jospin (12 %), ou que le fait qu'il n'ait « *pas parlé suffisamment de la sécurité* » (13 %), que « *son programme n'était pas assez à gauche* » (12 %) ou encore qu'il « *n'a pas assez écouté les ouvriers, les employés* » (11 %). Toujours dans l'électorat de gauche, les autres causes possibles de la défaite arrivent nettement en retrait : 9 % pensent que « *la télévision a trop parlé de l'insécurité* », 7 % estiment que « *les électeurs ne voulaient plus de la gauche au pouvoir* » ou que « *les électeurs n'aimaient pas la personnalité de Lionel Jospin* », 2 % que « *son bilan n'était pas assez bon* ».

Enfin, il ne se trouve, en première réponse, que 2 % de l'ensemble des sondés et 1 % de ceux de gauche pour répondre que « *les électeurs voulaient que Jacques Chirac soit réélu* » ! On ne saurait mieux dire que la réélection du chef de l'Etat doit tout ou presque à l'échec de la gauche et de son candidat, rien ou presque à un véritable mouvement d'adhésion.

Il est d'ailleurs symptomatique qu'une bonne partie des sympathisants de gauche regrettent, aujourd'hui, leur choix du 21 avril. Pratiquement la moitié de ceux qui se sont abstenus (48 %, contre 52 % d'avis contraire) expriment un tel regret. Parmi ceux qui ont voté, près du tiers des électeurs de Jean-Pierre Chevènement (31 %) ou de Robert Hue (30 %), environ le quart des électeurs d'extrême gauche (26 %) ou de ceux de Noël Mamère (23 %) disent aujourd'hui regretter leur choix. Si c'était à refaire, tous ces candidats, à l'exception d'Olivier Besancenot, verraient leur score sévèrement réduit.

Aussi étonnante qu'elle puisse paraître, tant la question n'est pas à l'ordre du jour, la conclusion des sondés est donc logique : pour 27 % de l'ensemble des personnes interrogées – et pour 36 % des sympathisants de gauche – « *dans les mois qui viennent, les socialistes doivent faire porter leurs efforts en priorité* » sur la formation « *d'un grand parti de toutes les forces de gauche* ». En second rang seulement, la préparation « *d'un nouveau projet* » est jugée prioritaire par 23 % de l'ensemble des sondés et 25 % de ceux de gauche. Le choix d'un « *nouveau leader* » n'apparaît qu'en troisième rang (17 % des Français, 15 % de ceux de gauche) ; 11 % des sondés (et 12 % parmi les sympathisants de gauche) estiment que les socialistes doivent d'abord se consacrer à « *refaire l'unité du Parti socialiste* ». Enfin, la mise en place d'une stratégie d'opposition contre le gouvernement n'arrive que loin derrière dans l'ordre des priorités : 6 % pour l'ensemble des sondés, mais 7 % seulement chez les sympathisants de gauche.

Alors que le Parti socialiste est engagé dans un débat encore incertain sur son avenir, cette enquête est instructive : les Français, et en particulier ceux qui sont favorables à la gauche, attendent du PS qu'il renouvelle son projet, et surtout qu'il se dote des moyens de réussir l'alternance en construisant un grand rassemblement de l'ensemble de la gauche.

Gérard Courtois

SI C'ÉTAIT À REFAIRE, UN TIERS DES ÉLECTEURS DE LA GAUCHE NON SOCIALISTE VOTERAIENT POUR LIONEL JOSPIN

1 : Regrettez-vous ou non de ne pas être allé voter ? (réponses en %)

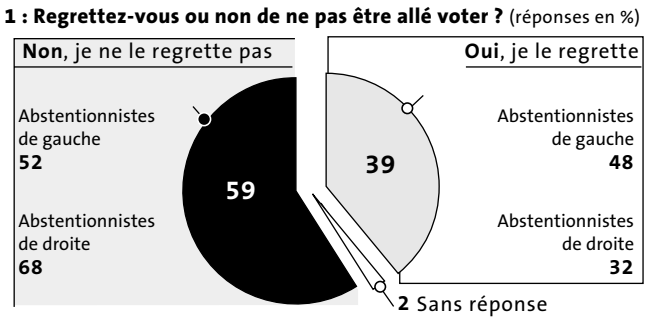

2 : Avec le recul, regrettez-vous votre vote du premier tour ? (réponses en %)

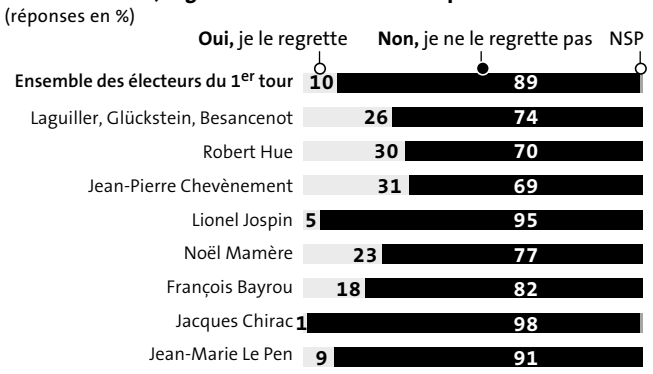

3 : Souhaitez-vous que la gauche revienne au pouvoir dans les prochaines années ?

(réponses en %)	Enquête « Le Monde »/Sofres octobre 1993		« Le Monde » octobre 2002	
Oui, tout à fait	13	40	25	51
Oui, plutôt	27		26	
Non, plutôt pas	20	48	16	36
Non, pas du tout	28		20	
Sans opinion		12		13

4 : Si l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain, avec les mêmes candidats, pour lequel y aurait-il le plus de chance que vous votiez ? (Réponses, en %)

	VOTE AU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE								
	Ensemble des Français	Extrême gauche	R. Hue	J.-P. Chevènement	L. Jospin	N. Mamère	F. Bayrou	J. Chirac	J.-M. Le Pen
Arlette Laguiller	2	18	0	0	0	0	0	0	0
Daniel Glückstein	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Olivier Besancenot	4	32	0	0	2	0	0	0	2
Robert Hue	2	0	63	0	0	0	0	1	0
J.-P. Chevènement	2	0	0	37	0	0	0	1	0
Christiane Taubira	1	2	0	0	0	0	0	1	0
Lionel Jospin	29	36	37	33	93	37	10	3	4
Noël Mamère	4	2	0	0	1	60	0	0	0
Corinne Lepage	1	0	0	0	0	0	0	1	1
François Bayrou	6	0	0	7	0	0	76	5	0
Christine Boutin	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0
Jacques Chirac	29	5	0	23	3	3	10	81	8
Alain Madelin	3,5	0	0	0	0	0	4	3	0
Jean Saint-Josse	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Jean-Marie Le Pen	13	5	0	0	1	0	0	4	85
Bruno Mégret	1	0	0	0	0	0	0	0	0

Sondage Sofres effectué pour *Le Monde*, réalisé les 14 et 15 octobre 2002. Enquête réalisée par téléphone auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus avec la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

François Hollande tente de définir une « identité socialiste »

Pour le conseil national du 19 octobre, le premier secrétaire prépare son rassemblement

LE PARTI SOCIALISTE doit-il passer par une crise pour se reconstruire ? A sept mois de son congrès de Dijon, du 16 au 18 mai 2003, les symptômes de malaise et de délitement se multiplient. D'anciens courants, comme la Gauche socialiste, explosent. De nouveaux s'ébauchent, comme Nouveau Monde dirigé par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon, ou le regroupement de Julien Dray, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon.

Le congrès de Dijon s'annonce aujourd'hui incertain. Et François Hollande, qui tente de constituer autour de son propre texte un nouvel « axe central », est pressé d'abattre son jeu avant que s'achève, à la fin de l'année, le débat militant. Pour inciter ses concurrents éventuels à se déclarer, le premier secrétaire a confirmé, le 13 octobre, qu'il solliciterait un troisième mandat. Mais M. Emmanuelli n'a pas bougé. Et les amis de M. Montebourg, qui se situent entre « *le rouge vif et le rose pâle* », jugent la question « *prématurée* ».

Dans ce contexte, le conseil national du 19 octobre revêt une importance cruciale. M. Hollande, qui a renoncé à son déplacement hebdomadaire à Tulle, ville dont il est le maire, travaille à son discours. Après avoir tourné la page du jospinisme, il aimerait faire de même avec celle de la défaite pour que le PS se concentre sur son avenir. Il devrait centrer son propos sur « *l'identité socialiste* ».

Pour le député de Corrèze, être socialiste ce n'est pas choisir la voix de « *la rupture* », prônée par M. Emmanuelli. « *Quand on parle de rupture c'est qu'on s'apprête à rompre avec ses engagements* », confie-t-il, rappelant qu'à Metz, en 1979, le PS avait opté pour la rupture avec le capitalisme mais avait oublié cette stratégie, en 1981, en revenant au pouvoir. « *Qui dit rupture dit ensuite compromis* », relève-t-il. Ni rupture, ni compromis donc, le PS devrait, à ses yeux, s'affirmer comme un parti qui vise « *la transformation sociale mais par la réforme* ».

Reste à savoir qui est prêt à le rejoindre dans son « axe central ». Dominique Strauss-Kahn a fait plusieurs pas dans sa direction, attendant de lui qu'il soit « *le chef de file des réformistes* ». Le 9 octobre à Toulon, l'ancien ministre a expliqué à des militants que « *ceux qui avaient des responsabilités dans l'échec du 21 avril devaient laisser la place à une nouvelle génération* ». Il s'incluait dans ce sacrifice mais il exemptait M. Hollande qu'il a dit, le 15 octobre, soutenir « *absolument* ». Si parmi ses proches, Jean-Christophe Cambadélis, l'incite toujours à présenter une motion à Dijon, « DSK » préférerait s'inscrire dans « *une majorité clairement réformiste* ».

« GAUCHO-POPULISME »

Laurent Fabius, qui ne veut surtout pas se compter sur une motion, pousse au rassemblement autour de M. Hollande. L'ancien ministre, qui a rencontré récemment Martine Aubry et M. Strauss-Kahn, s'est même déclaré publiquement prêt à « *fondre* » son courant dans un nouvel axe central. « *Tout le monde veut un parti plus à gauche mais qu'est-ce que ça signifie ?* », s'interroge-t-il.

« *Loin des anathèmes et des solutions clefs en main,* a écrit M. Fabius dans le numéro de *La Revue socialiste* sur l'échec du 21 avril, *c'est en nous confrontant au réel et en analysant les nouvelles aspirations que nous redonnerons force à notre projet.* » Réfutant la tentation de « *suivre la pente du gaucho-populisme* », le numéro deux du PS récuse tout « *équilibrisme* », consistant à pratiquer un « *mi-mi : mi contestataire, mi-pragmatique* ».

Pour l'heure, l'inconnue dans l'équation que M. Hollande doit résoudre s'appelle Martine Aubry. La maire de Lille pourrait sortir de son silence début novembre et arrêter sa stratégie en janvier. Mais le 15 octobre, dans la lettre de son club Réformer, un éditorial non signé a jugé « *absurde de préjuger de majorités futures avant que le débat ait eu lieu sur le fond* ». « *Nous voulons travailler avec tous. Nous ferons nos propres propositions* », peut-on lire dans la lettre du club, annonçant ainsi une probable contribution.

Mme Aubry récuse le « *consensus mou* », comme « *des pratiques platement gestionnaires* », et prône une « *ligne de gauche* », avec « *des perspectives, une philosophie de la réforme, une série de propositions de transformation et une stratégie* ».

Si nombre d'éléphants tardent à se positionner, Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse, fait des offres de service à MM. Fabius et Strauss-Kahn, souhaitant les rejoindre sur une motion qui, à Dijon, incarnerait « *la gauche moderne* ». A défaut, M. Bockel représentera l'aile droite du PS, en présentant son propre texte.

Michel Noblecourt

Sécurité, décentralisation, intégration :

CINQ MOIS après sa défaite, la gauche n'est pas seulement aux prises avec ses divisions internes. Affaiblie à l'Assemblée nationale, parfois doublée sur ce qui était, jusqu'ici, son propre terrain, elle n'est pas parvenue à contester le gouvernement sur les principaux projets qu'il a initiés.

▶ **La sécurité**. La gauche, et le PS en particulier, s'est d'emblée divisée sur le premier grand texte du gouvernement, présenté à l'Assemblée nationale par Nicolas Sarkozy. Ancien ministre de l'intérieur de Lionel Jospin, Daniel Vaillant, qui n'a jamais cessé de répéter que plusieurs des mesures inscrites dans le projet de la droite n'étaient qu'une reprise de sa propre politique, a prôné l'abstention de son groupe sur ce texte. Suivi par bon nombre d'élus de banlieue, parmi lesquels Julien Dray ou Manuel Valls, convaincus que la gauche ne peut « *donner le sentiment d'un certain angélisme* » et qu'elle doit faire un peu plus de place à la répression dans ses propositions sur la sécurité. Ils ont trouvé face à eux les Verts et... la moitié du groupe socialiste, déterminés à s'y opposer. Même flottement au moment de la discussion du projet Perben instaurant les centres éducatifs fermés, d'ailleurs en partie contenus dans le projet présidentiel de Lionel Jospin. Signe du flottement persistant, mardi 15 octobre, le bureau national du PS a reporté sa décision de signer l'appel lancé par la Ligue des droits de l'homme (LDH), qui dénonce le projet « *terrifiant* » sur la sécurité.

▶ **Les 35 heures.** C'était un des grands acquis du gouvernement Jospin. La gauche, en l'absence de Martine Aubry, battue aux dernières législatives, a pourtant laissé la droite désosser son projet sans beaucoup batailler. Le ministre des affaires sociales, François Fillon, qui s'attendait à un combat épique, en a été le premier surpris : le débat à l'Assemblée s'est achevé un jour plus tôt que prévu.

osp publications judiciaires
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

" Par arrêt du 10 octobre 2002 la Cour d'Appel de Paris, 11ème Chambre section B, a retenu que Jean-Marie ROUART à diffamé publiquement Christian VEILLEUX, Christiane de RENTY épouse BEAUJOLIN, Claude de RENTY épouse de BIGAULT du GRANRUT et Bernard de BIGAULT du GRANRUT, en publiant d'une part, dans le journal LE FIGARO en date du 26 juin 2001, un article intitulé "Omar : l'espoir, enfin" et d'autre part la préface d'un ouvrage intitulé "Omar - la construction d'un coupable", rédigée en avril 2001, les mettant en cause et l'a condamné à verser des dommages-intérêts en réparation du préjudice subi".

HALEY/SIPAPRESS

François Hollande (de dos), le premier secrétaire du PS, et Vincent Peillon (à droite) à La Rochelle, lors de l'université d'été 2001 du PS. Un an plus tard, le porte-parole du parti a rejoint Arnaud Montebourg et Julien Dray pour constituer un courant, dans la perspective du congrès de Dijon, en mai 2003.

Montebourg, Dray et Peillon, le trio de contestataires qui rêve désormais de devenir majoritaire

***« MAIS** où est Julien ? »* Mercredi 16 octobre en fin de matinée, à l'entrée de la salle que les partisans du *« nouveau PS »* ont louée pour accueillir les journalistes, Arnaud Montebourg guette avec impatience l'arrivée de Julien Dray. On n'attend plus que lui. Près de l'estrade, une quinzaine d'élus nationaux ou locaux ralliés à leur cause se pressent autour de Vincent Peillon. L'heure n'est *« pas encore à la démonstration de force »*, explique ce dernier, mais il s'agit quand même de s'afficher – et de le faire vite.

La présentation officielle du futur courant, lancé le 9 octobre par la publication d'un texte dans *Libération* (*Le Monde* du 10 octobre), a été avancée d'une journée – en partie dans l'espoir que les premiers soutiens en provoquent beaucoup d'autres. Lorsque enfin arrive Julien Dray, la petite troupe se rassemble prestement pour la photo – sur deux rangs, à la manière d'une équipe de football. Le courant n'a pas encore de nom, mais cette fois, il existe.

« Nous étions faits pour nous entendre »

ARNAUD MONTEBOURG

Pour les trois initiateurs de cette *« rénovation »*, l'empressement se teinte de soulagement. Depuis la fin de l'été, leurs contacts étaient réguliers, mais le regroupement, qu'ils présentent aujourd'hui comme *« logique »*, était loin d'être acquis. Après la parution, dans *Le Monde* du 30 août, d'un texte cosigné – sous l'œil bienveillant de François Hollande – par M. Peillon avec François Rebsamen, secrétaire national aux fédérations, et le député de l'Essonne Manuel Valls, le projet semblait même mort-né. Pendant que M. Dray se débattait dans les divisions de la Gauche socialiste (GS), MM. Peillon et Montebourg, quoique amis personnels de longue date et animés du même désir de rompre avec les *« arrangements d'appareil »*, étaient en froid. L'annonce prématurée de leur alliance (*Le Monde* du 17 août) avait contraint le premier – toujours porte-parole du PS – à publier un démenti, qui avait fâché le second.

Si bien qu'à La Rochelle, le dernier week-end d'août, à l'université d'été des socialistes, c'est avec Christian Paul, ancien secrétaire d'Etat à l'outre-mer et député de la Nièvre, que le fondateur de la Convention pour la VIe République (C6R) s'était affiché. En marge des débats du parti, il avait aussi réuni 250 militants dans une salle pour prouver qu'il pesait encore. *« Vincent a bien vu qu'on était les seuls à pouvoir mobiliser comme ça, en dehors des circuits officiels,* se félicite rétrospectivement M. Montebourg. *Nous étions faits pour nous entendre. »* Lui-même s'efforce désormais de ne pas faire trop d'ombre à ses amis. Les « rénovateurs » du PS entendent former un trio, pas un *« courant Montebourg »*.

Troisième mousquetaire, Julien Dray a pris attache avec le député de Saône-et-Loire à la mi-septembre, lorsque la scission de la GS lui est apparue inéluctable. Mais il a failli signer l'appel Peillon-Rebsamen-Valls, et hésité jusqu'au bout à rejoindre Martine Aubry. La maire de Lille, qui projetait elle-même une initiative, a de son côté conversé avec M. Montebourg. En accélérant sa démarche, le trio a sans doute aussi voulu la prendre de vitesse. Ainsi, *« Juju »* a finalement rejoint ses deux cadets (il a 47 ans ; M. Peillon, 42 ; M. Montebourg, 40), entraînant avec lui ses lieutenants – au premier rang desquels Harlem Désir, député européen, Gérard Filoche, « plume » politique de la GS, et Patrick Mennucci, poids lourd du PS des Bouches-du-Rhône.

Consignant les adhésions dans un petit dossier orange, M. Montebourg assure que le trio dispose du soutien de dix députés – dont Gilbert Le Bris (Finistère), Pascal Terrasse (Ardèche), Christophe Masse (Bouches-du-Rhône), Jean-Pierre Blazy (Val-d'Oise), François Dosé (Meuse) et Jérôme Lambert (Charente) –, deux sénateurs et plusieurs dirigeants de fédérations du PS. Des déjeuners de travail sont prévus tous les mardis, dans un restaurant proche de l'Assemblée, pour élaborer un projet dont la réforme des institutions, cheval de bataille de M. Montebourg, n'est plus que *« l'un des axes principaux »*, explique celui-ci. Sur l'élargissement européen, qui divise aujourd'hui le PS, la fiscalité, les enjeux sociaux, le trio annonce *« des positions fortes »*, propres à *« empêcher la confiscation du débat »* par M. Hollande.

Pour l'heure, les critiques envers le premier secrétaire sont encore contenues. *« Je garde des liens d'amitié forts avec François Hollande »*, dit M. Dray. Arrivé le dernier, il a néanmoins été le premier, mercredi, à fixer clairement l'objectif, dans la perspective du congrès de Dijon, en mai 2003 : *« Rédiger une motion qui puisse être majoritaire. »*

Hervé Gattegno

le flottement des élus socialistes

▶ **La Corse.** Cela aurait pu être un sujet de division... pour la droite. Mais Nicolas Sarkozy est parvenu à pousser plus loin les accords de Matignon initiés par le gouvernement Jospin. Allant même jusqu'à proposer, sans susciter aucune opposition dans sa majorité, le regroupement dans l'île des prisonniers corses, une mesure sur laquelle la gauche avait dû reculer.

▶ **La décentralisation.** Nouveau flou au sein d'une gauche qui a pourtant été la première, avec les lois Defferre, à initier un assouplissement de l'Etat jacobin. Le PS, soucieux de ne pas offrir un boulevard au premier ministre Jean-Pierre Raffarin, qui veut faire de la décentralisation le projet phare de son gouvernement, est divisé sur la stratégie à adopter. *« Ce serait tout de même un comble de s'abstenir sur la sécurité et de voter contre la décentralisation »*, a fait valoir Jean-Paul Huchon, le patron socialiste de la région Ile-de-France. Sans, pour l'heure, réussir à convaincre son groupe.

▶ **L'intégration.** La gauche avait déjà pris de plein fouet la décision de M. Raffarin de nommer dans son gouvernement deux ministres issus de l'immigration maghrébine (Tokia Saïfi, au secrétariat d'Etat au développement durable, et Hamlaoui Mekachera, aux anciens combattants). Elle a de nouveau été prise de court par le « contrat d'intégration » proposé, le 14 octobre, à Troyes, par Jacques Chirac. Au sein du bureau national du PS, le lendemain, la discussion a été animée, après que Jack Lang, Arnaud Montebourg, Harlem Désir eurent approuvé l'initiative présidentielle. Il a fallu que la secrétaire nationale chargée des questions de société, Adeline Hazan, monte au créneau pour rappeler que *« le contrat d'intégration n'est pas quelque chose que nous devons soutenir. Au contrat, il faut préférer la loi, pour fixer les droits et les devoirs des citoyens, fussent-ils d'origine immigrée »*.

Raphaëlle Bacqué

Henri Emmanuelli, le pourfendeur de l'« opportunisme gestionnariste »

Le député des Landes prépare sa revanche après des années difficiles

LA SCÈNE se passe à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), au soir du 28 septembre. Henri Emmanuelli vient de fonder, avec Jean-Luc Mélenchon et une partie de la Gauche socialiste, le courant Nouveau Monde. A l'heure du banquet, le député des Landes écoute des militants entonner *l'Internationale* et *La Jeune Garde*. Mi-étonné, mi-amusé, l'ancien mitterrandiste savoure l'instant, celui du retour du *« temps politique »*. A 57 ans, ce fils d'un électricien béarnais communiste est d'un seul bloc. Il aime la politique, la gauche et le socialisme. Il déteste les superstructures qui, sans émaner du suffrage universel, veulent régler la marche du temps, *« la pensée inique »* et le *« politiquement correct »*, *« l'opportunisme gestionnariste »* et bien sûr, et surtout, le *« social-libéralisme »*. A Argelès, M. Emmanuelli s'est moqué, sans les nommer, des champions de la modernité, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, partisans d'une *« nouveauté rénovée, renouvelée, réitérée, refaite, repeinte, recommencée »*. Une nouveauté *« retrouvée »* ?, *« c'est le socialisme qui s'en est allé ! »*

■ PORTRAIT

Ce fils d'un électricien communiste aime la politique, la gauche, le socialisme

Le combat de M. Emmanuelli sonne aussi comme une revanche sur le destin. Diplômé de Sciences-Po, cadre à la banque Rothschild, il rejoint le PS en 1971, venu de la Convention des institutions républicaines. Député des Landes en 1978, il est réélu à chaque scrutin. En mai 1981, François Mitterrand en fait un secrétaire d'Etat aux DOM-TOM puis, en 1983, au budget. Mais quand il lui propose d'entrer dans le gouvernement Rocard, en 1988, M. Emmanuelli répond qu'il a *« passé l'âge des caramels mous »*.

Trésorier du PS de 1988 à 1992 – et en première ligne dans l'affaire Urba, ces bureaux d'études qui finançaient les campagnes du parti –, il use d'un verbe dru et libre. Président de l'Assemblée de janvier 1992 à avril 1993, il rejoint les amis de Lionel Jospin. Mais, le 19 juin 1994, après la chute de Rocard, il affronte un autre jospiniste, « DSK », et enlève le poste de premier secrétaire avec l'appui des fabiusiens.

A Liévin, en novembre 1994, il place le PS à gauche toute mais invite Jacques Delors à *« faire son devoir »*. Dans la primaire pour le choix du candidat à l'Elysée, il est battu par M. Jospin et n'obtient que 34,17 %. Il en concevra de l'amertume, mais se retirera dignement. Il vit encore plus mal sa condamnation dans l'affaire Urba – deux ans de privation de ses droits civiques –, ayant le sentiment de payer seul pour tous.

A son retour, en février 2000, il reconquiert tous ses mandats et retrouve la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale. En novembre 2000, au congrès de Grenoble, il présente sa motion, tout en délivrant un certificat de gauche à M. Jospin : *« On peut conjuguer bonne santé économique et progrès social. »* Sera-t-il candidat au poste de premier secrétaire ? Il n'en parle pas mais sans doute y pense. *« Le débat sera rude mais noble »*, a-t-il prévenu. Pour l'heure, c'est le temps de la rudesse.

M. N.

Les adhérents de l'UMP devront choisir entre deux noms et quatre candidats à la présidence du parti

Alain Juppé devra affronter trois autres candidatures lors du congrès fondateur du mouvement chiraquien. François Fillon relance son club, France.9, pour « élargir le champ de son influence »

UMP (Union pour un mouvement populaire) ou Union populaire ? Les adhérents du nouveau parti de la droite choisiront par un vote le 17 novembre (*Le Monde* du 17 octobre). C'est ce qu'a décidé le comité exécutif de la formation chiraquienne. Mais, à un mois du congrès fondateur, plus que le choix du nom, d'autres questions surgissent au sein de l'UMP. Comment faire entendre sa propre musique dans un seul et unique ensemble qui se voudrait pourtant à plusieurs voix ? Tel semble être la préoccupation de quelques ténors, lyriques ou légers, soucieux de se distinguer du chœur général.

Ainsi, à défaut de lancer son propre mouvement, François Fillon espère influencer le courant majoritaire du nouveau parti de la droite. *« On a conscience que nos troupes sont dans la nature. Nous voudrions alimenter ce parti par des idées nouvelles afin de susciter des débats de fond »*, explique un proche du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Mercredi 16 octobre, M. Fillon a réuni autour d'un dîner une quarantaine d'élus parlementaires et régionaux constituant le comité directeur de son club, France.9.

« Nous voulons peser dans l'UMP en intervenant au cœur de son dispositif », indique-t-on dans l'entourage du numéro trois du gouvernement. Une trentaine de députés parmi lesquels Richard Dell Agnola, Jean-Paul Anciaux, Alain Cousin, contents de se retrouver en comité restreint, se sont joints à cette démarche. Pour M. Fillon, qui affirme *« ne pas avoir vocation à être minoritaire dans l'UMP »*, dont il est l'un des principaux artisans, l'heure est venue de structurer un groupe censé exprimer sa sensibilité. *« Nous sommes dans une logique de confiance avec Alain Juppé, mais cela ne nous empêche pas de nous organiser »*, confie son entourage.

Les quatre logos qui seront soumis au vote des militants de l'UMP, le 17 novembre.

En marge de la remise en route de son club, M. Fillon conviera désormais, tous les premiers mercredis du mois, des députés et sénateurs afin de *« faire le tour des grands sujets du moment »*. *« Nous voulons élargir le champ de notre influence en portant nos idées au-delà de nos propres troupes »*, affirme un de ces collaborateurs. De plus, dans la perspective de la constitution de la direction de l'UMP, M. Fillon revendique un poste de secrétaire général adjoint pour l'un des siens.

« OFFRIR UN VRAI CHOIX »

Si pour ne pas laisser son domaine en jachère, François Fillon procède par le biais d'un club de réflexion, d'autres préfèrent entrer dans la bataille en s'inscrivant dans la campagne pour l'élection de la direction de l'UMP. Le 17 octobre, date limite de l'enregistrement des candidatures, quatre candidats ont officiellement déposé leur dossier. Outre Alain Juppé, qui, depuis le mois de juin, dirige à titre provisoire l'UMP, Nicolas Dupont-Aignan député de l'Essonne, Mourad Ghazli, jeune cadre du RPR dans le Val-de-Marne, et Rachid Kaci, élu DL de Sannois dans le Val-d'Oise, sont également candidats à la présidence de l'UMP.

« Le sens de ma démarche, c'est d'offrir un vrai choix aux adhérents », explique M. Dupont-Aignan, leader du courant Debout la République, qui déplore que le comité exécutif de l'UMP n'ait pas retenu le nom UPF (Union pour la France) comme appellation du parti. Pour ces petits candidats, le problème est de savoir quels moyens la direction leur accordera afin de mener campagne. *« Je demande la possibilité de m'exprimer devant les militants dans les mêmes conditions qu'Alain Juppé le fera »*, déclare M. Ghazli. M. Kaci exige, pour sa part, que le parti finance ses déplacements et l'organisation de ses réunions et qu'il mette à sa disposition un bureau rue La Boétie, au siège de l'UMP.

Yves Bordenave

M. Mer se convertit aux promesses fiscales de M. Chirac

FRANCIS MER est rentré dans le rang. Pour clore la discussion générale à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances 2003, mercredi 16 octobre, le ministre de l'économie a dit exactement ce que Jacques Chirac attendait de lui depuis plusieurs jours. Sur le retour à cette *« rigueur »* que, le 9 octobre, il avait annoncé pour 2004, en fâchant Matignon comme l'Elysée, M. Mer a précisé : *« Rigueur : dans mon esprit, il s'agit d'un adjectif qui s'appelle être rigoureux. »* Désormais, seul un choc externe, que *« personne ne peut exclure dans les semaines qui viennent »*, pourrait faire bouger les choses : dans ce cas, *« nous prendrons ensemble les mesures à prendre »*, a lancé M. Mer aux députés. En clair : ce ne sont pas les engagements européens de la France de réduire de 0,5 point par an son déficit structurel à partir de 2004 qui imposeront un changement de politique économique, mais une guerre en Irak.

« DANS LA DURÉE »

Sur la baisse des impôts, que M. Mer conditionnait jusqu'ici à la croissance (*Le Monde* du 17 octobre), alors que M. Chirac promet qu'elle sera poursuivie *« méthodiquement »*, le ministre a également rectifié le tir. *« Les baisses d'impôts seront poursuivies. Elles seront efficaces si elles s'inscrivent dans la durée »*, a-t-il déclaré.

Alain Lambert, le ministre délégué au budget, n'a pas été aussi clair : *« Il est facile de prévoir des baisses de prélèvements. Mais baisser les dépenses publiques, cela demande beaucoup de courage. »* Il a rappelé que, dès janvier, ce gouvernement ferait de la régulation budgétaire. Ces petites mises au point étant faites, l'examen du projet de budget 2003, article par article, a pu commencer. La baisse de 6 % des taux du barème de l'impôt sur le revenu a été adoptée par la droite. Le taux supérieur est ainsi passé sous la barre symbolique des 50 %, à 49,58 %. A gauche, les socialistes, qui avaient pourtant soutenu les baisses d'impôt sur le revenu du gouvernement Jospin, se sont élevés contre le caractère *« injuste »* de la mesure. *« Le gouvernement est fier de sa proposition et l'assume clairement. N'ayons aucun complexe, cette disposition est attendue par les Français, il est grand temps de l'adopter »*, a répondu M. Lambert.

Sur l'ISF, la majorité est moins décomplexée : la commission des finances a rejeté, dans la nuit de mercredi à jeudi, un amendement présenté par les élus UDF Charles de Courson, Maurice Leroy et Nicolas Perruchot, qui voulaient actualiser le barème de l'ISF afin de tenir compte de l'inflation. Nombre de députés de l'UMP sont pourtant favorables à cette mesure. Mais Jean-Pierre Raffarin et Jacques Chirac ne veulent pas prendre le risque d'ouvrir tout de suite ce débat, politiquement sensible. Il reste prévu pour 2003.

Virginie Malingre

Claude Viet devra animer la « cellule interministérielle sur les mutations économiques »

Le « M. Licenciement » a reçu sa lettre de mission

LE PRÉSIDENT directeur général d'Europe Airpost (ex-Aéropostale), Claude Viet, qui doit animer la cellule de veille sur les licenciements, a été reçu, jeudi 17 octobre dans la matinée, par le ministre des affaires sociales, François Fillon. Il est désormais officiellement chargé d'une *« mission exploratoire »* sur la constitution de ce dispositif qui devrait prendre le nom, moins traumatisant, de *« cellule interministérielle sur les mutations économiques »*.

M. Fillon a remis au dirigeant de la filiale de La Poste sa lettre de mission, signée de deux autres ministres : Francis Mer, pour l'économie, les finances et l'industrie, et Jean-Paul Delevoye, pour la fonction publique, la réforme de l'Etat et l'aménagement du territoire. La précision est importante pour des raisons à la fois techniques et politiques. Techniques, car la mission de Claude Viet s'inscrit clairement dans une dynamique interministérielle et de *« travail en réseau »*. Politiques, car au moment où il avait lancé l'idée de cette cellule de veille, M. Fillon s'était attiré les foudres de M. Mer, mi-juillet, lors d'une réunion du gouvernement. Le chef de l'Etat avait mis un point final à cette polémique en reprenant à son compte, le 14 juillet, la proposition Fillon.

Constatant que *« l'innovation technologique et la concurrence internationale nécessitent des adaptations de plus en plus rapides »* et qu'*« on assiste ainsi à une généralisation du changement »*, les trois ministres rappellent, dans leur lettre, que ces transformations ont *« des répercussions fortes, et parfois brutales »* sur les salariés, leurs familles et les territoires où sont implantées leurs entreprises. *« L'Etat doit maintenant agir en réseau avec les collectivités locales, et avec les partenaires sociaux, chacun détenant une partie de la réponse, mais tous étant liés par une attente sociale forte »*, analysent-ils.

Convaincus que les mutations économiques exigent *« des réponses globales, à la fois économiques, sociales et territoriales »*, les ministres insistent sur la nécessité, pour l'Etat, de mieux remplir trois missions : l'anticipation, *« notamment en lien avec l'observatoire européen du changement »* ; la coordination des interventions ; l'évaluation des solutions innovantes et, éventuellement, leur démultiplication.

LES EXEMPLES ÉTRANGERS

La cellule, notamment constituée de représentants des trois principaux ministères concernés, doit être une *« structure souple »* qui travaillera *« naturellement en étroite relation avec les partenaires sociaux et les acteurs de terrain »*, directement au contact des difficultés. Un appui aux acteurs locaux s'organisera au niveau régional. M. Viet devra aussi s'inspirer d'exemples étrangers et il pourra prévoir des expérimentations régionales. Il doit rendre compte, *« d'ici deux mois »*, des résultats de sa mission exploratoire et des modalités qui lui sembleront nécessaires *« pour la poursuivre »*.

La lettre de mission ne dit pas si M. Viet aura le titre de délégué interministériel. Une seule chose est sûre : la nouvelle structure ne sera pas placée sous la responsabilité Matignon, mais sous celle de M. Fillon. A l'heure où les licenciements et les plans sociaux se multiplient, M. Viet, qui risque de jouer les boucs émissaires, a accepté un poste particulièrement exposé.

Claire Guélaud

Le projet de libéralisation du gaz adopté au Sénat

LE SÉNAT a adopté, dans la nuit de mercredi à jeudi 17 octobre, le projet de loi relatif aux « marchés énergétiques ». Ce texte vise à transposer en droit français une directive européenne sur la libéralisation du marché du gaz datant d'août 1998 qui aurait dû être effective en août 2000. Examiné en urgence – une procédure dénoncée par les socialistes et les communistes – le projet gouvernemental a été fortement amendé par la commission des affaires économiques du Sénat. *« C'est le premier axe d'une remise en cause des services publics »*, s'est ému le PCF qui, comme le PS, a voté contre l'adoption du projet. *« Vous aviez parlé d'ouverture à la concurrence progressive, vos actes démentent vos propos »*, ont lancé les socialistes à Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie. Les sénateurs socialistes et communistes ont dénoncé l'adoption, à la faveur de ce texte sur le gaz, d'un volet réformant la loi de février 2000 sur l'électricité qui *« fait sauter tous les verrous sur l'ouverture à la concurrence du marché électrique »*.

35 heures : le Sénat veut étendre le forfait-jour pour les cadres

LA COMMISSION des affaires sociales du Sénat devait annoncer, jeudi 17 octobre, qu'elle *« souscrit largement au dispositif »* révisant les 35 heures présenté par François Fillon, ministre des affaires sociales et du travail, adopté par l'Assemblée nationale mardi 15 octobre. Louis Souvet (RPR, Doubs), rapporteur de ce texte, entend l'amender sur certains points, notamment celui du forfait-jours, qui permet de ne pas appliquer aux cadres les 35 heures. La commission *« souhaite renvoyer plus largement à la négociation collective le soin de déterminer les catégories de cadres pouvant relever »* de ce système. Elle voudrait, surtout, *« permettre aux salariés itinérants non cadres d'en bénéficier, sous conditions »*. La commission entend, par ailleurs, *« voir clarifier le dispositif de sécurisation des accords »* signés avant les lois Aubry. Le projet doit être examiné au Sénat à partir du 22 octobre.

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : Marine Le Pen, présidente de Générations Le Pen, a assisté,** mercredi 16 octobre, au siège de la société d'assureur AXA à Paris, à un colloque organisé par l'institut Montaigne et HEC-Débats sur le thème « Le Pen, les élites, le peuple ». L'institut Montaigne, qui se définit comme *« un espace de réflexion apolitique »*, a été créé par Claude Bébéar, le fondateur et ancien PDG d'AXA. Mme Le Pen a posé une question sur le projet de réforme des modes de scrutin et dialogué avec des étudiants présents à la réunion.

■ **SONDAGE : 54 % des Français portent un jugement favorable** sur l'action de Jacques Chirac, contre 52 % en septembre, selon un sondage Ipsos paru jeudi 17 octobre dans *Le Point*. La part des jugements favorables au premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, est également en hausse : 53 % en septembre, 56 % en octobre. Parmi les personnalités politiques, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, arrive en tête avec 63 % de jugements favorables, un gain de 12 points par rapport à septembre, selon ce sondage réalisé – auprès d'un échantillon de 949 personnes – quelques jours après l'agression dont il a été victime, le 5 octobre.

■ **EXTRÊME GAUCHE : Lutte Ouvrière et la LCR ont décidé de se rendre ensemble** aux consultations organisées par le ministre de l'intérieur sur d'éventuelles réformes des modes de scrutin. Le principe de cette délégation commune a été arrêté lors d'une réunion entre les deux formations, la semaine dernière.

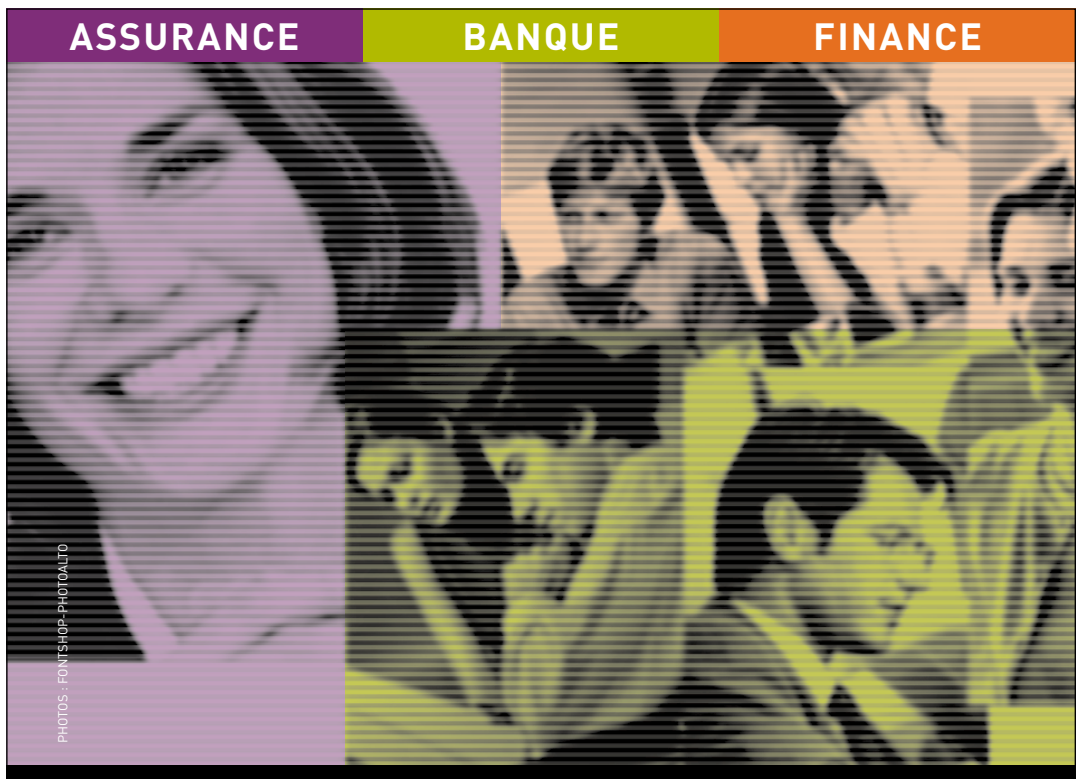

Venez rencontrer votre futur employeur

Jeunes diplômés ou expérimentés Bac+2 à Bac+5 dans les secteurs de l'Assurance, de la Banque et de la Finance, venez rencontrer les entreprises qui recrutent sur TopFi. Multipliez les échanges en participant aux conférences. Ne manquez pas ce rendez-vous pour faire valoir vos talents et votre expérience.

Invitation et détails sur www.topfi.com

TopFi ASSURANCE BANQUE FINANCE

LE SALON DE RECRUTEMENT

LES 27 ET 28 NOVEMBRE 2002
PALAIS BRONGNIART-BOURSE DE PARIS
(LE 27 DE 12 H À 22 H - LE 28 DE 10 H À 20 H)

LE NOUVEL ÉVÉNEMENT CRÉÉ PAR
L'ARGUS DE L'ASSURANCE · Le Monde · La Tribune

SOCIÉTÉ

EXCLUSION

La **JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE**, organisée jeudi 17 octobre, sous les auspices d'ATD-Quart Monde, se tient en France dans un climat de vive inquiétude. Les associations qui aident les précaires et les exclus se sont émues des **COUPES BUDGÉTAIRES** envisagées pour 2003, notamment en ce qui concerne les emplois aidés (CES et CEC). L'avant-projet de loi sur la sécurité intérieure, qui prévoit de réprimer le squat, la *« mendicité agressive »* et la prostitution, suscite leur **INDIGNATION**. Selon les associations, un tel *« désengagement de l'Etat »* mettrait en péril de nombreux chantiers d'insertion, surtout à un moment où le chômage repart à la hausse. François Fillon, ministre du travail, a par ailleurs annoncé, mardi 15 octobre, qu'il souhaitait **RÉFORMER LE RMI** pour le transformer en RMA (revenu minimum d'activité).

Pauvreté : les associations dénoncent un « désengagement de l'Etat »

Alors qu'est organisée jeudi la Journée mondiale du refus de la misère, les bénévoles s'inquiètent des coupes budgétaires annoncées, notamment pour les emplois aidés. De telles orientations auront, selon eux, des conséquences « catastrophiques » pour les exclus, surtout au moment où le chômage repart à la hausse

C'EST un rendez-vous grave, solennel, qui pourrait bien prendre une coloration polémique cette année. Organisée, pour la quinzième fois consécutive, sous les auspices d'ATD-Quart Monde, la Journée mondiale du refus de la misère se tient, jeudi 17 octobre, en France, sur fond de grogne. Depuis plusieurs semaines, en effet, les associations qui aident les précaires et les exclus fustigent les coupes budgétaires envisagées dans certains pans de l'action sociale. Elles tonnent aussi contre les mesures contenues dans l'avant-projet de loi sur la sécurité intérieure, qui visent à réprimer les squats, la *« mendicité agressive »*, la prostitution (*Le Monde* du 5 octobre).

L'émotion est si grande que la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), qui regroupe 750 associations, a organisé une manifestation, le 11 octobre, à Paris. Quelque 4 000 personnes, œuvrant dans l'accueil, l'hébergement et l'insertion de publics démunis se sont rassemblées sur le Champ-de-Mars afin de dénoncer *« l'insécurité sociale »*. Une initiative rarissime pour ces acteurs de terrain, qui, d'ordinaire, privilégient l'action discrète aux coups d'éclat.

Il est vrai que le mécontentement couvait depuis des mois, comme l'a rappelé, le 11 octobre, Jean-Marie Rabo, président de la Fnars. Après l'adoption, en 1998, de la loi de lutte contre les exclusions, qui avait suscité un immense *« espoir »*, certaines associations ont, d'après lui, senti les premiers signes d'un *« désengagement de l'Etat »* dès la fin de l'année 2000. A l'époque, plusieurs organisations humanitaires se disaient *« au bord de la cessation de paiement »* à cause des délais parfois interminables pour obtenir les subventions des collectivités publiques (*Le Monde* du 18 octobre 2000). L'afflux des demandeurs d'asile dans les centres d'hébergement était également au centre des préoccupations. Depuis, la situation s'est encore assombrie. Quelques sondages, publiés au printemps (*Le Monde* du 22 mars), ont par ailleurs mis en évidence *« un mouvement de repli de l'opinion »* face à la pauvreté et à l'exclusion, selon l'expression de Jean-Paul Péneau, directeur général de la Fnars.

MULTIPLES MOTIFS DE PLAINTES

L'inquiétude a atteint son comble lorsque le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a présenté, le 25 septembre, son projet de budget pour 2003. Certaines annonces ont certes été jugées positives : création de 500 places supplémentaires dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), ouverture de 1 700 places dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, développement des pensions de famille, lancement de structures spécialisées pour *« enfants des rues »* (*Le Monde* du 6 septembre)... Mais l'effort reste insuffisant face aux besoins, d'après la Fnars.

Surtout, la diminution drastique des emplois aidés a provoqué un tollé : le projet de loi de finances initial prévoit en effet de ramener les contrats emploi-solidarité (CES) de 260 000 à 160 000 en 2003 ; quant aux contrats emploi consolidé (CEC), ils passeraient de 40 000 à 30 000 l'an prochain. Le 9 octobre, le réseau Alerte, qui « chapeaute » une quarantaine d'associations, a dénoncé ce *« retour en arrière inacceptable »*. Les CES et les CEC s'adressent en effet, le plus souvent, à des personnes qui n'ont pas les aptitudes requises pour travailler dans le secteur concurrentiel. *« Diminuer ces mesures »* aurait des conséquences *« catastrophiques »*, au moment même où le chômage repart à la hausse. Une telle orientation mettrait aussi en péril de nombreux chantiers d'insertion. François Fillon, ministre du travail, avait également décidé de réduire la contribution de l'Etat pour financer ces dispositifs. Face aux récriminations des associations, il s'est finalement ravisé et a rétabli les taux de subvention originels (entre 90 % et 95 %) pour les publics en très grande difficulté.

Au-delà de l'austérité budgétaire, de nombreuses organisations humanitaires se plaignent d'être *« traitées à la petite semaine »* par les services de l'Etat, selon l'expression de M. Rabo. Parfois, ceux-ci leur demandent de ne pas dépasser un certain « quota » ; ainsi, dans l'Est de la France, une association a été invitée par le préfet à *« ne plus procéder à de nouvelles domiciliations de demandeurs d'asile »*. Ceux *« qui se présenteraient doivent, le cas échéant, être orientés vers des départements non frontaliers susceptibles de les accueillir »*, écrivait le représentant de l'Etat dans sa lettre.

Dans d'autres cas, les associations ont le sentiment qu'elles doivent se débrouiller toutes seules pour gérer l'urgence. Le 9 octobre, à Angers (Maine-et-Loire), L'Abri de la providence n'a pas pu, par exemple, accueillir toutes les familles qui frappaient à sa porte. Résultat : une femme, originaire d'Afrique noire, a passé la nuit dehors avec ses deux enfants, âgés de 2 et 4 ans, raconte Jean-François Fribault, directeur de l'association. Un couple a également dormi *« sous une bâche »*. *« C'est la première fois que cela se produit à Angers »*, affirme-t-il.

Tous ces motifs de plainte ont été rapportés à Dominique Versini. Le 8 octobre, la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion a, en effet, reçu les représentants de nombreuses associations. Interrogée sur le projet de loi relatif à la sécurité intérieure, elle a assuré qu'elle combattrait toute stigmatisation des publics en situation précaire, d'après un participant qui souhaite garder l'anonymat. Mme Versini n'a pas apaisé les inquiétudes exprimées au sujet des emplois aidés ou des demandeurs d'asile. Mais elle est, paraît-il, résolue à améliorer le versement des aides financières aux organisations humanitaires.

Bertrand Bissuel

Trêve hivernale pour les locataires de bonne foi

Depuis le mardi 15 octobre, les expulsions locatives avec le concours de la police sont suspendues à Paris. En principe, la « trêve hivernale » débute le 1er novembre et s'arrête à la mi-mars. Mais, depuis plusieurs années, le Conseil de Paris vote un *« vœu »* pour qu'elle s'étende de la mi-octobre à la fin mars. La préfecture de police suit cette suggestion *« pour les locataires de bonne foi »*. Toutefois, jusqu'au 31 octobre, les huissiers pourront déloger les occupants qui ont fait l'objet d'un jugement d'expulsion.

Au cours du premier semestre 2002, 2 881 locataires ont été assignés devant la justice ; le concours de la force publique a été demandé à 2 223 reprises et les policiers sont intervenus 506 fois. Sur l'année 2001, le nombre de locataires assignés devant un tribunal s'élevait à 6 191 ; l'intervention des forces de l'ordre avait été réclamée 4 604 fois et elles s'étaient déplacées à 1 100 reprises.

M. Fillon veut transformer le RMI en revenu minimum d'activité

Des bénévoles dénoncent « un contresens »

CONFORMÉMENT aux engagements de Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle, le gouvernement va réformer le revenu minimum d'insertion (RMI). François Fillon, ministre du travail, a exprimé cette intention, mardi 15 octobre, et esquissé les contours de son projet dans un entretien accordé au *Parisien* du jeudi 17 octobre. Il avait indiqué, mardi sur RMC, vouloir retoucher ce dispositif en essayant *« de le tourner vers l'activité »* et en confiant la gestion aux *« départements »*. Interrogé quelques heures après à l'Assemblée nationale, il a ajouté qu'il souhaitait *« transformer* [le RMI] *en un revenu minimum d'activité* [RMA] *»*. Pour favoriser le retour au travail des bénéficiaires de ce minimum social, qui s'élève à 405,62 euros par mois, pour une personne seule. *« Cela ne signifie pas que tous les RMIstes seront obligés d'avoir une activité, mais il faut tenter* (...) *de les responsabiliser. Bref d'accroître leur taux d'activité »*, a-t-il déclaré au *Parisien*.

Pour Jean-Paul Péneau, directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), un tel dispositif véhicule l'idée selon laquelle *« il faut obliger les pauvres à travailler »*. C'est un *« contresens »* dans la mesure où *« la majorité des RMIstes veulent un emploi »*. Cette réforme risque par ailleurs de faire perdre à certains une allocation qui est parfois un minimum vital.

Mis en place en 1988, le RMI devait à la fois garantir des ressources minimales et contribuer à l'insertion de ses bénéficiaires. Mais son impact en matière d'accès – ou de retour – à l'emploi n'a pas été aussi fort qu'espéré. Alors que la reprise économique avait débuté en 1997, le nombre d'allocataires, lui, n'a commencé à baisser que trois ans plus tard, dans des proportions modestes : - 6,2 % entre la fin 1999 et la fin 2001, date à laquelle on dénombrait 1,073 million de RMIstes. Comment expliquer un bilan aussi mitigé ? Les travaux – très controversés – de quelques économistes privilégient une cause : le bénéficiaire du RMI préférerait toucher son allocation plutôt que de chercher un emploi car il n'y gagnerait quasiment rien de plus. *« C'est sans doute la raison principale de la crise politique et sociale que nous connaissons »*, a déclaré M. Fillon sur RMC. *« Beaucoup de ceux qui travaillent pour un salaire modeste ont le sentiment de n'être pas assez récompensés,* a-t-il dit au *Parisien. Parmi ceux qui n'ont pas de travail, il faut donc distinguer les vrais exclus de ceux qui cherchent à détourner le système. »*

Le projet de M. Fillon s'inspirera-t-il de la proposition de loi votée par le Sénat en février 2001 et transmise à l'Assemblée nationale le 17 juillet 2002 ? Ce texte prévoit d'instituer un RMA pour les personnes sans emploi qui touchent depuis six mois un minimum social (RMI, allocation de parent isolé...). Au moins égal au SMIC, le RMA fait l'objet d'une *« convention d'embauche »* signée par le bénéficiaire, l'employeur et les pouvoirs publics. Il se décompose en *« deux parts »*. L'une, *« l'aide dégressive »*, correspond au minimum social versé au bénéficiaire ; elle diminue petit à petit sur une période de trois ans. L'autre, qualifiée de *« salaire négocié »*, représente la différence entre le RMA et l'aide dégressive, autrement dit l'effort financier de l'entreprise. Au *Parisien*, M. Fillon a indiqué que le RMA ne *« doit pas être lié au secteur marchand »*, même s'il souhaite que les allocataires retrouvent, à terme, *« la voie d'un vrai emploi »*. Les activités proposées se situeraient *« dans le public »*, notamment du côté des *« collectivités locales où il existe encore des besoins non satisfaits »*.

B. Bi.

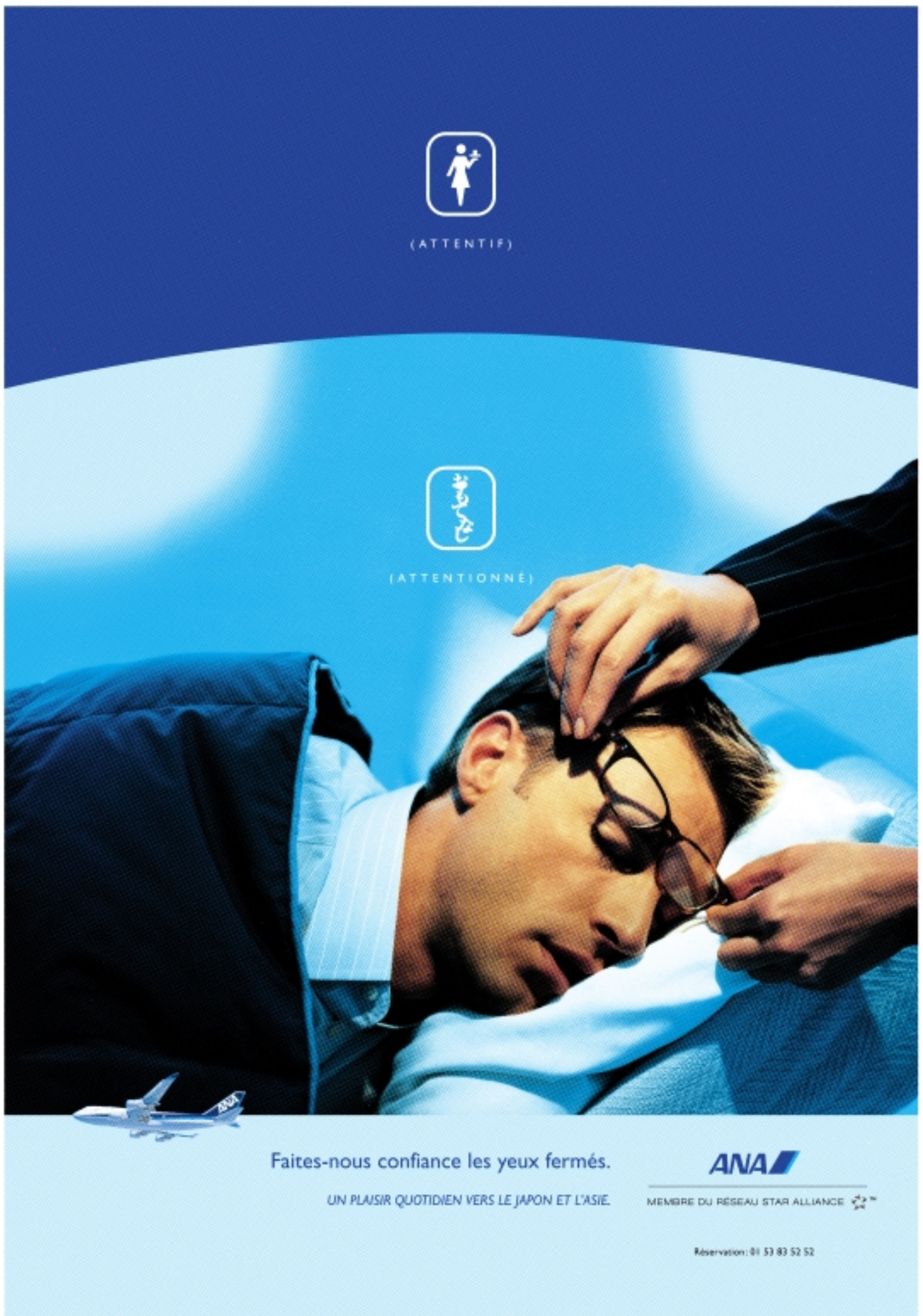

Mise en examen d'un lycéen soupçonné d'une agression à l'acide

LE PARQUET de Paris a ouvert, mercredi soir 16 octobre, une information judiciaire à la suite de l'agression à l'acide dont a été victime, le 8 octobre, une élève du lycée Henri-Bergson à Paris (19e), dans les toilettes de son établissement (*Le Monde* du 12 octobre). Un jeune homme de 18 ans et demi, élève dans la même classe que la victime, devait être présenté à un juge d'instruction, jeudi matin, qui devrait lui signifier sa mise en examen pour *« violences volontaires avec préméditation, entraînant une incapacité temporaire de travail (ITT) supérieure à huit jours »*. Le parquet devait requérir un placement en détention provisoire. Le lycéen, qui n'a pas d'antécédents policiers ou judiciaires, nie les faits qui lui sont reprochés.

En début de semaine dernière, Oulfa, 19 ans, en terminale économie et social, a été brûlée au troisième degré, notamment à l'épaule, par de l'acide lancé par-dessus la paroi des toilettes. Elle s'est vu délivrer une ITT de quinze jours. Le jour même, elle a porté plainte contre X..., tout en indiquant aux policiers le nom d'un garçon de sa classe avec lequel elle avait eu une altercation quelques jours auparavant à propos d'une calculette volée.

La police a préféré d'abord mener une série d'auditions d'élèves et de personnels de l'établissement, avant de se concentrer sur l'hypothèse avancée par la victime. Le garçon a finalement été placé en garde à vue lundi soir 14 octobre. Benjamin d'une famille de trois enfants, le jeune homme est inscrit au lycée Bergson depuis l'an dernier, après avoir, selon sa famille, fréquenté des établissements privés. Orphelin de père, il est issu d'un milieu aisé. *« Ce n'est pas une racaille »*, nous a déclaré son frère, pour qui ces accusations sont incompréhensibles.

De son côté, Oulfa, jeune fille *« discrète et sans histoires »*, selon sa famille, vit un véritable calvaire. *« Elle souffre, elle a beaucoup de mal à dormir et ne peut pas manger depuis neuf jours. Le peu de chose qu'elle avale, elle le vomit,* témoignait sa mère, mercredi soir. *Cet après-midi, les médecins de l'hôpital ont dit qu'elle avait sans doute avalé un peu d'acide. »* La maman envisage aussi d'amener sa fille, qui n'a reçu aucun soutien psychologique depuis son agression, chez un psychologue.

Marie-Laure Phélippeau

La justice d'Angers craint d'être débordée par l'enquête sur un gigantesque réseau pédophile

47 personnes ont été mises en examen pour avoir abusé d'une quarantaine de jeunes victimes. L'enquête s'intéresse désormais à un « deuxième cercle » et le procureur réclame plus de moyens

ANGERS (Maine-et-Loire)
de notre correspondant

C'est un dossier *« hors norme »*, a convenu le procureur de la République : 47 mises en examen, 43 incarcérations, 40 victimes, filles et garçons, âgées de 6 mois à 12 ans, près de 10 000 pages d'instruction. Sept mois après les premières arrestations, le dossier du réseau pédophile envahit le tribunal d'Angers et le procureur Marc Désert a réclamé, mercredi 16 octobre, plus de moyens pour mener l'affaire à bon terme.

D'autant qu'*« il ne s'agit là que du premier cercle »*, a indiqué le magistrat, autrement dit du maillage très diffus des *« parents, voire grands-parents, concubins, voisins, amis »* qui abusaient de leurs propres enfants ou de ceux de leurs relations. Ces enfants pouvaient être « prêtés » pour des sommes dérisoires, des colis alimentaires, des paquets de cigarettes. *« Dans ce milieu en situation précaire cela passait presque pour un service »*, tente d'expliquer un avocat. Pour le procureur, *« il y a eu des viols, mais surtout des attouchements, souvent en groupes, avec parfois des prises de vue avec des Polaroïds »*. Ce premier cercle est l'expression d'un milieu à la marge, composé de Rmistes, parfois de gens sous tutelle. Beaucoup ont reproduit ce qu'ils ont eux-mêmes subi. Ce qui peut expliquer que sur 47 mis en examen, 20 soient des femmes. La plupart le sont pour non-dénonciation, mais certaines aussi pour complicité de viols et mauvais traitements, voire proxénétisme. *« Il y a une défaillance d'un maillon qui, en général, est le dernier à céder »*, répète le procureur depuis le début de l'enquête.

« PEUR DE PARLER »

Si ce premier cercle semble désormais quasiment circonscrit, il en est un second qui, lui, sera autrement plus difficile à cerner. On parle là des *« consommateurs »* extérieurs, issus de milieux sociaux plus aisés. *« La perversion sexuelle transcende largement les clivages sociaux, professionnels et culturels »*, rappelle Marc Désert. L'évidence d'un tel commerce est apparue à l'observation de comptes en banque disproportionnés de familles de Rmistes. C'est ainsi qu'une mère de famille arrivait à gagner 2 000 francs par semaine. Ce deuxième cercle comprend-il quelques notables locaux comme on commence à le murmurer ? Pour l'heure, les mis en examen restent muets. *« Ils disent qu'ils ont peur de parler »*, rapporte le procureur.

Parmi les 47 mis en examen, se trouvent un journaliste, secrétaire de rédaction, qui a été écroué, et une assistante sociale proche d'un homme accusé de pédophilie, interpellée pour non-dénonciation et écrouée dans un premier temps, puis remise en liberté sous contrôle judiciaire, mais le parquet a fait appel de cette décision.

Les deux juges d'instruction chargées de l'affaire sont en train de dresser la liste des nouveaux moyens nécessaires à l'élargissement des investigations. La brigade des mineurs d'Angers a commencé à démêler l'écheveau en novembre 2000, à partir du témoignage d'une adolescente. Les faits remontent aux années 1991 à 1993 et concernent deux frères, dont l'un, très limité intellectuellement, avait été condammé à deux ans de prison ferme pour des actes pédophiles. Lors d'une enquête de routine, les policiers avaient découvert qu'il abusait des enfants de ses concubines successives depuis sa sortie de prison en 1999, et en surveillant ses relations, ils ont mis à jour d'autres faits similaires. La dimension tentaculaire de cette affaire provoque à Angers plusieurs débats, pas seulement sur le plan moral.

Cinq de ces pédophiles présumés, qui seraient des intermédiaires, faisaient l'objet d'un suivi socio-judiciaire pour le même type d'infractions. Pascal Rouiller, l'avocat de l'un des plus exposés, qui risque jusqu'à vingt ans de réclusion, a dénoncé *« la faillite du système »*, notamment de la loi du 17 juin 1998 qui prévoit le suivi des délinquants sexuels. Dans le Maine-et-Loire, aucun psychiatre n'a voulu se porter candidat pour le poste de médecin coordinateur chargé d'établir le lien entre la justice et le médecin traitant. Quant aux personnels chargés de l'application des peines, on les sait débordés. Le suivi éducatif des enfants victimes a été aussi montré du doigt, mais *« les travailleurs sociaux ne sont pas des policiers »*, objecte le procureur.

La multiplication des suspects et la complexité des relations qui les lient ont failli submerger les capacités des avocats angevins. Le principe de précaution veut qu'un cabinet ne puisse défendre qu'un seul présumé pédophile. Heureusement, *« la règle permet à un avocat d'avoir plusieurs clients s'il n'y a pas d'opposition d'intérêts entre eux »*, a justifié le bâtonnier angevin Dominique Boucheron. *« Angers n'est pas la capitale du sexe*, a relativisé le procureur angevin. *Il y a fort à parier que des affaires de ce type existent dans d'autres grandes villes de France. »*

Vincent Boucault

Patrick Henry refuse d'être extradé vers la France

PATRICK HENRY a officiellement refusé, mercredi 16 octobre, d'être extradé vers la France, retardant sans doute de plusieurs mois son retour dans les geôles françaises. Comme il y est autorisé, l'ancien détenu du centre pénitentiaire de Caen (Calvados), arrêté en Espagne le 5 octobre en possession de 10 kg de résine de cannabis (*Le Monde* du 10 octobre), a signifié à la justice espagnole son refus de se soumettre à une procédure d'extradition simplifiée. Il a fait part de sa décision lors d'une audition avec un juge espagnol du tribunal de Picassent, près de Valence, où il est détenu depuis son interpellation.

Patrick Henry se trouvait en Espagne en violation de l'interdiction de quitter le territoire français qui lui avait été imposée par le juge d'application des peines dans le cadre de sa liberté conditionnelle. Il fait désormais l'objet, en France, d'un mandat d'arrêt international et il encourt la révocation de la mesure de libération dont il avait bénéficié, le 26 avril 2001. Patrick Henry avait été condamné, en janvier 1977, à la réclusion criminelle à perpétuité en échappant de peu à la guillotine pour l'assassinat du petit Philippe Bertrand. Il était devenu le symbole de la lutte contre la peine de mort puis la figure exemplaire d'une réinsertion réussie dans la société. Son interpellation en Espagne pour une affaire de drogue a été considérée comme une trahison par une partie de ceux qui l'avaient soutenu et elle a ouvert un débat sur la liberté conditionnelle.

ANCIEN DÉTENU MODÈLE

Le ministre de la justice, Dominique Perben, a déploré, mercredi, le refus de Patrick Henry de se soumettre à une procédure d'extradition simplifiée, estimant qu'il avait *« manqué une occasion supplémentaire de donner une image plus positive de lui »*. La décision de l'ancien détenu modèle a pour effet de repousser son retour en France, désormais soumis à une autorisation de l'Audience nationale, principale juridiction pénale espagnole. Cette procédure, susceptible de recours, pourrait prendre plus d'un an. M. Perben a indiqué que la France allait, *« dès aujourd'hui »*, transmettre une demande d'extradition classique. Il s'est également interrogé sur le refus de Patrick Henry d'accepter de revenir en France. *« Je ne vois pas ce qu'il y gagne, il va rester un peu plus longtemps dans les prisons espagnoles »*, a souligné le garde des sceaux.

Me Thierry Lévy, l'avocat français de Patrick Henry, estime, au contraire, que *« dans l'état d'excitation où cette affaire a mis l'opinion, rentrer en France, c'est s'exposer à la décision la plus sévère. Il n'a rien à y gagner »*. De plus, selon lui, la demande d'extradition *« ne tient pas debout »*, les accords entre la France et l'Espagne ne prévoyant pas l'extradition pour les cas de liberté conditionnelle. D'après Me Nathalie Miravete, l'avocate de Patrick Henry en Espagne, ce dernier a indiqué qu'il *« n'avait pas envie de retourner en France pour l'instant »* mais *« qu'il n'a jamais voulu se sauver du territoire français et qu'il repartait en France lorsqu'il a été arrêté »*. En Espagne, Patrick Henry devra s'expliquer sur la drogue qu'il détenait et sur sa tentative de fuite lors de son interpellation. Il devrait être jugé pour *« atteinte à la santé publique »* et pour *« rébellion »*, délits passibles de six mois à trois ans de prison avec sursis.

Frédéric Chambon

Après le procès de l'hormone de croissance, l'Etat refuse de payer sa part

MONTPELLIER
de notre correspondant

L'Etat n'entend pas indemniser les parents d'une jeune femme morte de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, malgré une décision de justice reconnaissant la responsabilité, dans cette contamination par des hormones de croissance, de l'Institut Pasteur et de l'ancienne association France-Hypophyse, représentée lors de cette affaire par le ministère de la santé.

Ce procès avait eu lieu le 22 mai, devant le tribunal de grande instance de Montpellier (Hérault), à l'initiative de la famille de Pascale Fachin, décédée en juin 2001 après avoir suivi durant six ans un traitement contre le nanisme. C'était la première fois, dans le scandale révélé il y a maintenant dix ans des hormones de croissance humaines contaminées, que des parents de victimes choisissaient la voie du procès en responsabilité civile pour demander réparation. Jusque-là, les autres familles avaient accepté une indemnisation de l'Etat et engagé des poursuites au pénal. Le 9 juillet, le tribunal avait reconnu la responsabilité civile de l'Institut Pasteur et de France-Hypophyse, condamnés à verser solidairement aux parents de la jeune femme des indemnités pour un montant de 600 000 euros.

L'association France-Hypophyse, qui était chargée d'effectuer des prélèvements de glandes sur des cadavres, et l'Institut Pasteur, qui s'employait à extraire de ces glandes l'hormone de croissance, avaient une obligation de sécurité des produits. L'Institut Pasteur a fait appel et, conformément au jugement, qui prévoyait une exécution provisoire pour moitié, a signé un premier chèque d'un peu plus de 150 000 euros.

« ÉTOUFFER LE DOSSIER »

« Le problème, explique Me Nicolas Jonquet, défenseur de la famille Fachin, *est que l'avocat du ministère de la santé m'apprend aujourd'hui que le gouvernement, à la suite d'une décision de Matignon, refuse, pour des motifs qui visiblement ne lui ont pas été précisés, de verser sa quote-part. »* Une décision qu'il juge navrante : *« L'Etat a tout fait pour étouffer ce dossier. Il a indemnisé toutes les victimes puis les a orientées vers une procédure pénale qui va prendre trente ans. Stratégiquement, il aurait pu payer discrètement, ne serait-ce que pour éviter que l'on mette l'accent sur ses carences dans cette affaire. »*

Cependant, l'avocat montpelliérain estime que l'Etat n'est en rien obligé de se substituer à France-Hypophyse. *« Certes, le précédent gouvernement avait choisi de représenter au procès l'association, liquidée en 1997 à la suite d'un rapport de l'Inspection générale des affaires sanitaires* (Igas), *mais il aurait tout aussi bien pu ne pas le faire. Je n'ai en tout cas pas de titre exécutoire contre l'Etat. »*

France-Hypophyse étant aujourd'hui une coquille vide, Me Jonquet compte maintenant réclamer à l'Institut Pasteur le paiement de la totalité de la somme. Une idée qui n'est évidemment pas pour plaire à la fondation. *« Me Jonquet ferait mieux d'envoyer des huissiers au ministère de la santé plutôt qu'à Pasteur,* répond un responsable de l'Institut. *Car il est quand même assez curieux que l'Etat ne paie pas ce qu'il doit, que le ministère de la santé ne respecte pas une décision de justice et, par ricochet, ne respecte pas la famille Fachin. »*

Richard Benguigui

Vache folle : fin de l'abattage systématique des troupeaux

Le ministre de l'agriculture devrait signer « très rapidement » l'arrêté

HERVÉ GAYMARD, ministre de l'agriculture, a annoncé, mercredi 16 octobre, qu'il signerait sous peu l'arrêté permettant d'en finir avec l'abattage systématique des troupeaux au sein desquels un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) aura été diagnostiqué. *« Je signerai très rapidement l'arrêté qui permettra de passer à l'abattage de la cohorte »*, a déclaré M. Gaymard lors de la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement Raffarin fonde sa décision sur le dernier avis rendu par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), qui faisait savoir il y a quelques jours que, dorénavant, l'abattage partiel des troupeaux infectés ne ferait plus peser *« un risque accru pour le consommateur. »*

En pratique, la future politique d'abattage *« par cohorte »* consistera à n'euthanasier, dans un troupeau touché par l'ESB, que les bovins nés douze mois avant et douze mois après l'animal atteint, ainsi que la descendance de ce dernier. M. Gaymard a indiqué avoir consulté les associations de consommateurs et les professionnels du secteur avant de se faire une opinion sur ce point. Cette politique est aujourd'hui déjà mise en œuvre au Portugal, en Allemagne, en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas.

30 000 BOVINS ABATTUS

Mise en place dès 1991, année de l'émergence de l'ESB en France, la politique d'abattage systématique était d'emblée apparue aux yeux des responsables sanitaires et vétérinaires français comme une mesure essentielle de protection de la santé publique. En dix ans, près de 30 000 bovins ont ainsi été abattus et leurs carcasses détruites, les éleveurs étant systématiquement indemnisés. Pour autant, de nombreuses voix s'élevaient depuis plusieurs années pour dénoncer le principe et les conséquences de cette mesure sanitaire. L'abattage systématique apparaissait, aux yeux des opposants, d'autant plus obsolète que l'on n'a cessé, depuis 1996, d'augmenter, en France puis en Europe, la liste des précautions sanitaires en excluant de plus en plus de tissus bovins de la liste des produits autorisés à la consommation humaine.

Ces derniers temps, les critiques étaient devenues d'autant plus vives que la Commission européenne a imposé le dépistage systématique des bovins âgés de plus de 30 mois et que la France a choisi, toujours pour des raisons sanitaires, d'étendre cette règle au bovins âgés de plus de 24 mois.

En d'autres termes, tout était en place pour que le gouvernement puisse, sans prendre de risques, envisager d'assouplir une mesure souvent perçue comme difficilement tolérable par les éleveurs. Outre le traumatisme psychologique de la destruction des animaux et bien qu'indemnisés de manière très correcte par la collectivité, ces éleveurs devaient reconstituer leur troupeau. Une tâche délicate lorsque l'élevage résultait d'un long travail de sélection génétique.

Pour les experts de l'Afssa, au-delà de la question de l'abattage, les autorités sanitaires françaises devraient accorder la plus grande attention à la manière dont on procède, dans les abattoirs, au retrait des abats connus pour être à haut risque infectieux. Cette question demeure, selon eux, *« fondamentale pour la sécurisation de la filière »*.

Jean-Yves Nau

DECOUVREZ LE CONFORT SELON HAG

Un tout nouveau concept de siège de bureau norvégien qui vous procurera un confort incomparable pour une journée active. Les systèmes d'assise HAG allient ergonomie et design avant-gardiste. Capables d'absorber les moindres mouvements du corps, ils vous assurent une position équilibrée tout au long de la journée.

TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT
À PARIS DEPUIS 1936

63, rue de la Convention 75015 Paris Tél.: 01 45 77 80 40 M° Boucicaut - Parking gratuit
60, cours de Vincennes 75012 Paris Tél.: 01 43 41 80 93 M° Nation

Dans le contrat d'intégration, la maîtrise du français ouvrirait certains droits aux étrangers

« Fortement incitatif », ce système doit faciliter l'insertion des migrants légaux

LE CONTRAT d'intégration cher à Jacques Chirac est sur le point d'être finalisé. Présenté par le président de la République, à Troyes, le 14 octobre, comme un des deux piliers de la politique d'immigration de son quinquennat, il devra permettre d'*« accueillir dignement les étrangers et* [de] *les sensibiliser aux modes de vie et valeurs de la société française »*, selon le ministre des affaires sociales, François Fillon, qui devra le mettre en œuvre en janvier 2003. Et qui est en train de fignoler son projet.

En arrivant rue de Grenelle, M. Fillon avait demandé à ses services une mise à plat des dispositifs prévus pour l'intégration des immigrés. Constatant le manque de cohérence des mesures et des instances qui se sont succédé ces dernières années, il veut désormais construire une *« politique globale d'intégration et de promotion sociale »* des étrangers en France. Le ministre entend rompre avec la logique du gouvernement précédent, qui a privilégié l'accès aux droits dans sa lutte contre les discriminations. *« L'égalité des droits ne suffit pas. Il faut une adhésion partagée en même temps que les mesures d'accueil »*, selon les termes des proches du ministre.

L'urgence à réformer serait d'autant plus grande que les dispositifs existants datent d'une époque où la majorité des étrangers entrant sur le territoire venaient de pays proches (Espagne, Portugal) ou d'anciennes colonies. *« Un minimum culturel commun existait »*, souligne un conseiller de M. Fillon. Mais, depuis dix ans, les flux migratoires ont changé : les migrants arrivent des anciens pays du bloc soviétique, d'Afghanistan, de Turquie, d'Irak, de Chine ou de l'Afrique anglophone. Le constat est partagé à Matignon : *« Ces étrangers n'ont pas de lien culturel avec la France. Si on les laisse dans un quartier difficile, sans formation ni maîtrise de la langue, c'est le désespoir »*, estime-t-on au cabinet de Jean-Pierre Raffarin.

Rompant avec le mythe de l'immigration zéro, le gouvernement entend assumer une vraie politique d'accueil des migrants légaux, qui sont 100 000 à entrer chaque année en France par le biais du regroupement familial, des dispositions de la loi Chevènement ou en tant qu'étudiants. *« Ce n'est pas scandaleux de dire que la France a intérêt à ce que ces gens s'insèrent »*, remarque un conseiller du premier ministre. L'idée du contrat d'intégration est donc de répondre à leurs attentes supposées en mettant en place un système qui leur confère des droits et des devoirs.

INSTRUCTION CIVIQUE

Dès son entrée sur le territoire, l'étranger se verrait proposer la signature d'un document contractuel comportant deux volets. Il s'engagerait d'une part à suivre des cours de français (entre 200 et 600 heures selon les hypothèses budgétaires) et un apprentissage des droits et obligations civiques d'une trentaine d'heures. Il s'agit, explique le cabinet de M. Fillon, non seulement d'expliquer aux migrants le fonctionnement des administrations et services publics français (caisse d'allocations familiales, Sécurité sociale, mairie et préfecture...) mais aussi de leur rappeler le respect de l'ordre public, du code de la famille (interdiction de la polygamie ou des mariages forcés), la signification de la laïcité ou de la citoyenneté, le devoir de participer à la vie sociale et de ne pas s'enfermer dans le communautarisme... *« Cela nous paraît des évidences qu'il faut rappeler à certains étrangers »*, insiste le ministère des affaires sociales. Dans un second temps, un appui social et professionnel individualisé serait proposé afin de faciliter l'insertion économique des étrangers.

Ce contrat d'un an renouvelable deux fois ne serait pas obligatoire mais *« fortement incitatif »*. Pour ce faire, il serait finalisé par un certificat de maîtrise du français qui ouvrirait des droits ou faciliterait certaines démarches (naturalisation, obtention d'une carte de résident pour ceux qui sont entrés dans le cadre du regroupement familial) selon les projets du ministère des affaires sociales. Matignon parle plutôt d'une *« obligation d'assiduité ouvrant un droit de tirage en termes de droits et de prestations »*. Ce *« grand service public de l'accueil »* souhaité par M. Fillon serait piloté par l'Office des migrations internationales (OMI), déjà chargé de l'accueil et de l'examen médical des migrants légaux.

La communication du gouvernement sur le thème de l'intégration sera complétée par M. Raffarin lors de l'installation du nouveau Haut Conseil à l'intégration (HCI), le 24 octobre. Sa présidence pourrait revenir à la philosophe Blandine Kriegel, déjà chargée de mission à la présidence de la République.

Sylvia Zappi

Les CRS préfèrent dormir dans leurs cars que dans leurs dortoirs

UNE FORTE ODEUR d'urine dans la cuisine, un souvenir de carrelage dans les sanitaires et une peinture en lambeaux, là où il en reste... De mémoire de CRS, Patrick n'avait jamais mis les pieds dans des locaux aussi sales que ceux du cantonnement Debrousse, dans le 20e arrondissement de Paris, un ancien hôpital où les compagnies républicaines de sécurité sont hébergées le temps d'une mission dans la capitale. *« C'est lamentable*, soupire le policier. *Même les réfugiés de Sangatte et les sans-abri sont mieux logés ! »*

L'exaspération était à son comble, mardi 15 octobre, au matin, quand les 90 hommes de la CRS 44 de Joigny (Yonne) ont découvert l'état d'insalubrité de ce cantonnement « de passage ». Voilà plus d'un an que les gardiens affectés à la garde des bâtiments sensibles (certaines ambassades, résidences de ministres...) ou aux « missions de sécurisation » à Paris réclament la réfection de ce vaste centre, qui aurait dû fermer le 1er octobre pour travaux. Cette fois, c'en était trop. A peine avertis de l'état préoccupant du réseau électrique et d'une série d'odeurs suspectes, les fonctionnaires de la CRS 44, bientôt rejoints par leurs collègues de la CRS 12 tout juste arrivés de Lille (Nord), ont refusé de rentrer dans ces lieux, avant de réclamer leur relogement immédiat à l'hôtel.

ÉTAT DE DÉCOMPOSITION AVANCÉE

Sollicitée sur place, l'administration de tutelle a bien été forcée de constater la décomposition avancée de la cuisine. Les avis divergeaient, en revanche, sur l'état des sanitaires ou des dortoirs... La nuit commençait à tomber que les négociations avec le Syndicat national indépendant professionnel (SNIP-UNSA) n'avaient toujours pas abouti.

Mais il en faut plus pour empêcher un CRS de dormir. Devant l'intransigeance de leur direction parisienne, les 200 policiers de Joigny et de Lille ont campé dans leurs véhicules. *« Les relèves ont bien été assurées toutes les six heures, mais les gars qui rentraient sont venus se coucher dans les cars »*, rapportent Alain Albert et Marc Gautron, du SNIP, qui ont passé la nuit avec leurs collègues.

Les discussions semblaient toujours bloquées, mercredi 16 octobre, quand les syndicalistes de l'UNSA ont rappelé à la direction du service central des CRS que le cantonnement Debrousse se distinguait en outre *« par la présence d'amiante et de plomb »* dans les revêtements ainsi que l'atteste une note interne du ministère de l'intérieur datée de juin 2002. Cet argument a fini par convaincre l'administration, qui a ordonné la fermeture du site. Pour la première fois de leur carrière, les hommes de la CRS 44 ont passé la nuit au Novotel de la porte de Bagnolet, tandis que leurs collègues lillois étaient hébergés à une vingtaine de kilomètres, dans le Val-d'Oise.

Alexandre Garcia

Le redéploiement entre police et gendarmerie irrite les syndicats

M. Sarkozy a précisé son projet à l'Assemblée

LE MINISTRE de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a réaffirmé, mercredi 16 octobre à l'Assemblée nationale, son intention de s'atteler à un projet complexe, sur lequel ont buté ses prédécesseurs : le redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Le ministre de l'intérieur veut modifier la répartition actuelle, qui *« remonte à 1941 »* et qui ne tient pas compte du développement de la délinquance dans les zones urbaines. Il s'agirait de remplacer par endroits des policiers par des gendarmes, ou le contraire, mais également de fermer certains postes. *« Il faut faire la chasse aux incohérences et aux gaspillages »*, explique-t-on Place Beauvau.

Officiellement, aucun liste de fermetures n'a été établie au ministère de l'intérieur. Pour mener à bien ce projet, Nicolas Sarkozy a demandé aux préfets de lui remettre leurs propositions avant le 15 novembre. A compter de cette date, il souhaite rencontrer *« tous les élus locaux, après consultation dans chaque département »*.

Prévenant avec les élus, M. Sarkozy s'est en revanche montré très sec avec les syndicats. *« Désormais, il n'y a plus de cogestion au ministère de l'intérieur »*, a-t-il souligné à l'Assemblée, en précisant qu'il ne revenait *« pas à une organisation syndicale engagée dans la défense d'intérêts corporatistes »*, de décider des éventuelles fermetures. Organisation visée : le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT-UNSA, majoritaire chez les gardiens de la paix), auquel est reproché de s'opposer à tout redéploiement et de faire fi de l'unanimité politique sur cette question.

M. Sarkozy a expliqué aux députés qu'il bénéficiait d'une source d'inspiration : *« L'excellent projet de Lionel Jospin. »* Un plan annoncé au printemps 1998 prévoyait de redéployer en trois ans, sur l'ensemble du territoire, 3 000 policiers et 1 200 gendarmes au profit de vingt-six départements particulièrement touchés par l'insécurité. Ce plan avait été *« reporté »*, en raison de la colère des élus locaux et des syndicats de police.

« GROSSE MALADRESSE »

Ces derniers ont exprimé leur irritation à la suite des déclarations de M. Sarkozy à l'Assemblée. *« Le ministre a commis une grosse maladresse*, affirme Nicolas Couteau, porte-parole du Syndicat général de la police (SGP-FO). *Est-il en train de nous annoncer la fin du paritarisme et des organisations syndicales ? »* Le secrétaire général adjoint du Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire), Dominique Achispon, se déclare *« indigné par l'absence de consultation. Les préfets décident des fermetures avec les directeurs départementaux de la sécurité publique et les colonels de gendarmerie, puis convoquent les syndicats pour leur annoncer la nouvelle »*.

Bruno Beschizza, secrétaire général de Synergie-officiers, regrette que le débat prenne une tournure polémique, alors qu'*« il existe une différence fondamentale par rapport à 1998 : la jurisprudence des groupes d'intervention régionaux (GIR), au sein desquels policiers et gendarmes travaillent ensemble, et leur placement sous l'autorité d'un même ministre. Tout pourrait se faire cette fois en douceur »*.

Piotr Smolar

Médecins spécialistes : 60 % de grévistes mercredi

ENVIRON 60 % des spécialistes libéraux ont suspendu leurs activités, mercredi 16 octobre, pour protester contre la dégradation de leurs conditions d'exercice, selon le Syndicat des médecins libéraux (SML) et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), à l'origine du mouvement. Les spécialistes dénoncent notamment le blocage de leurs honoraires depuis sept ans, l'augmentation de leurs charges et la croissance de leurs primes d'assurance.

Les syndicats réclament l'accélération des négociations engagées mi-juillet avec la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) pour la signature de nouvelles conventions. *« Personne aujourd'hui n'a pris position concernant nos revendications tarifaires, ni la CNAM, ni le gouvernement »*, a regretté le président de la CSMF, Michel Chassang.

M. Roux-Alezais reconnu coupable de « prise illégale d'intérêts »

LA COUR D'APPEL d'Aix-en-Provence a jugé, mercredi 16 octobre, l'ancien président de la chambre de commerce et du Port autonome de Marseille (PAM), Henri Roux-Alezais, coupable de *« prise illégale d'intérêts »*, mais l'a toutefois dispensé de peine. En première instance, M. Roux-Alezais avait été relaxé. L'ancien président du PAM est au cœur de l'enquête pour *« trafic d'influence »* et *« corruption active et passive »* ouverte en mars par le parquet de Marseille. Comme l'a révélé *Le Monde* (nos éditions du 12 octobre), des conversations téléphoniques enregistrées fin 2001, notamment entre Edmond Goubert, patron d'une entreprise portuaire, et Claude Bertrand, directeur du cabinet du maire de Marseille, nourrissent les soupçons sur une intervention dont aurait bénéficié Henri Roux-Alezais.

DÉPÊCHES

■ **ÉGLISES: le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France a publié, mardi 15 octobre, une mise en garde contre une guerre avec l'Irak**, dénoncée comme une *« aventure sans retour »*. De son côté, la Fédération protestante de France *« s'oppose à toute guerre préventive contre l'Irak »* dans une déclaration rendue publique lundi 14 octobre.

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE : le préfet de police de Paris, Jean-Paul Proust, a annoncé, mercredi 16 octobre, la création d'une brigade de répression de la délinquance routière** dans la capitale. Caméras et radars devraient être généralisés sur la totalité du boulevard périphérique. D'ici la fin de l'année, un système de vidéosurveillance sera expérimenté sur les couloirs de bus.

■ **POLICE : le Syndicat général de la police (SGP-FO) a réclamé, mercredi 16 octobre, une augmentation des personnels et des moyens** matériels, après l'agression de sept policiers à Sarcelles (Val-d'Oise), dimanche 13 octobre, lors de deux interventions de routine.

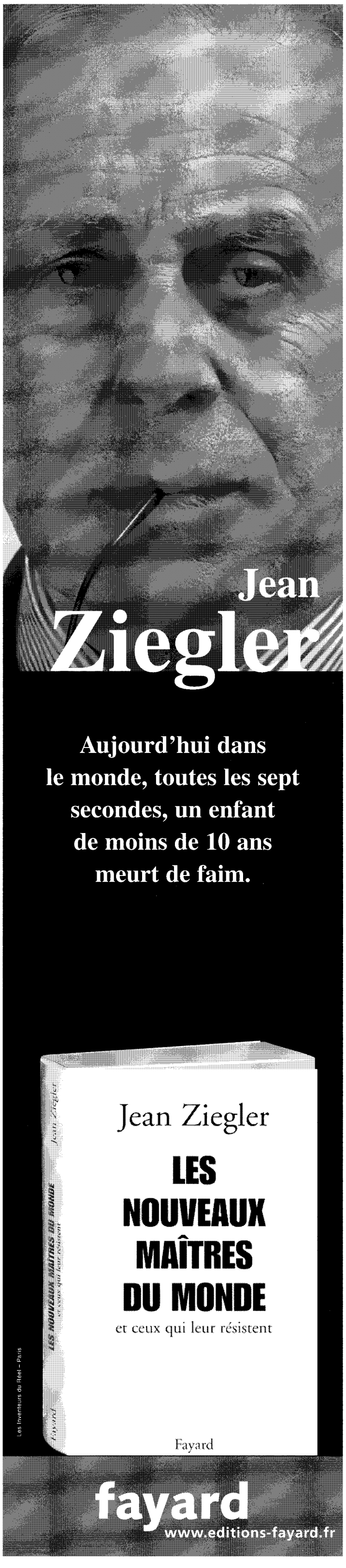

Le volet financier de la réforme de la décentralisation suscite des inquiétudes

En dépit des garanties apportées par Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin, de nombreux élus, de droite comme de gauche, redoutent qu'un financement insuffisant des nouveaux transferts de compétences entraîne une hausse des impôts locaux

A PEINE le projet de loi de révision constitutionnelle, qui introduit une République à l'*« organisation (...) décentralisée »* a-t-il été soumis au conseil des ministres, mercredi 16 octobre, que Nicolas Sarkozy a réuni, le même jour, au ministère de l'intérieur, un comité de pilotage consacré à la nouvelle étape de la décentralisation. Cette réunion, à laquelle participaient tous les ministres intéressés, hormis celui des finances, a notamment abordé la question qui fâche aujourd'hui les élus : celle du nerf de la guerre, autrement dit l'argent.

Régions, départements et communes, de droite comme de gauche, redoutent que de nouveaux transferts de compétences accompagnés d'un financement insuffisant aboutisse à une flambée de la fiscalité locale et à un accroissement des inégalités territoriales. Mercredi, devant ses ministres, Jacques Chirac a tenu à préciser : *« La solidarité des territoires continuera à s'exercer à travers la péréquation financière. L'Etat en sera le garant. »* A Troyes, lundi, il avait indiqué : *« Il va de soi que les transferts de compétences s'accompagneront des transferts de ressources correspondants. »*

Mais ce qui paraît une évidence pour le président de la République est loin d'être une certitude pour les élus. Mercredi, à l'Assemblée, les députés socialistes ont souligné leur crainte d'une explosion de la fiscalité et dénoncé la perspective d'une *« France à 26 vitesses »*. Mais les critiques n'ont pas épargné les rangs de la majorité : *« Si la réduction de l'impôt de l'Etat avait pour symétrie une augmentation des impôts des collectivités locales,* a averti Hervé Mariton, député [UMP] de la Drôme, *nous aurions échoué. »* Au début de l'été, le ministre délégué au budget, Alain Lambert, avait involontairement alimenté la suspicion des élus en se disant prêt à *« échanger de la liberté contre de l'argent »*. Cette déclaration a résonné comme un aveu à leurs oreilles : Bercy ne voit d'intérêt à la décentralisation que si elle permet à l'Etat de faire des économies...

Le gouvernement se dédouane de cette vision d'inspiration libérale de la décentralisation, en brandissant les garanties qui devraient être inscrites dans la Constitution : une fois la réforme menée à bien, les élus pourraient saisir le Conseil constitutionnel si l'Etat ne tenait pas ses engagements. Mais les collectivités restent méfiantes et, au-delà des principes énoncés, attendent des précisions qui, pour le moment, ne sont pas venues.

Les élus sont persuadés que les futurs transferts de compétences se traduiront nécessairement par une augmentation des dépenses de leurs collectivités, surtout quand ils seront assortis de transferts de personnels. D'où l'importance, cruciale à leurs yeux, du montant des compensations promises. C'est pourquoi, avant tout transfert, les régions de gauche réclament un *« audit indépendant »* pour dresser un état des lieux.

L'article 6 du projet de révision constitutionnelle prévoit que *« tout transfert de compétences entre l'Etat et les collectivités s'accompagne de l'attribution de ressources équivalentes à celles qui étaient consacrées à leur exercice »*. Mais cette assurance ne tranquillise pas les élus. Car la même règle a déjà servi de base au transfert de la construction des lycées et des collèges aux régions et aux départements en 1986. Elle a été appliquée cette année pour la régionalisation des transports ferroviaires.

Dans ces deux cas, les collectivités, soumises à la forte pression des usagers, ont fait plus et mieux que l'Etat. C'est pourquoi, même si le rapport qualité-prix, comme le souligne le premier ministre, est meilleur quand le commanditaire est proche du terrain, les régions ont augmenté considérablement leurs dépenses par rapport aux sommes transférées au départ. En réalité, de nombreux élus partagent l'avis d'un expert d'une association d'élus, qui juge que le gouvernement veut tout simplement faire endosser aux collectivités locales l'impopularité d'une hausse inéluctable des impôts. Le gouvernement semble d'ailleurs se préparer à une hausse de la fiscalité locale. Dans un entretien à plusieurs quotidiens régionaux, mercredi *(Le Monde* du 17 octobre), Jean-Pierre Raffarin a indiqué : *« Face aux risques de dérapages des collectivités, il peut exister des garanties, avec par exemple, des plafonds d'augmentation. »*

VERS UN PARTAGE DE LA TIPP

Au demeurant, certaines dispositions fiscales prévues par le gouvernement risquent de déboucher sur des hausses d'impôts locaux. Ainsi, la loi de finances 2003 devrait permettre aux élus – en autorisant la *« déliaison »* entre les taux des impôts locaux directs – d'augmenter plus facilement leur taxe professionnelle. Certains députés de la majorité ont prévu de déposer des amendements pour accroître encore la marge de manœuvre des élus. Ceux-ci seront également encouragés à procéder à des *« révisions d'assiettes et de taux »*, puisque ce droit figurera dans la Constitution. Le gouvernement a également prévu de garantir dans la Constitution que les ressources propres (recettes fiscales, revenu des domaines, dotations reçues des autres collectivités) des collectivités représentent une *« part déterminante »* de leur budget. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Depuis une dizaine d'années, les gouvernements ont, en effet, substitué à plusieurs impôts locaux des dotations pour alléger les prélèvements obligatoires : la vignette automobile, la part régionale de la taxe d'habitation et une partie de la taxe professionnelle ont été supprimées. Les ressources fiscales directes représentent à peine aujourd'hui 37 % des recettes de fonctionnement des régions. En outre, une bonne part de ce produit fiscal est composée de subventions de l'Etat qui compensent divers dégrèvements et exonérations d'impôts locaux.

Il paraît donc difficile d'asseoir le financement d'une nouvelle décentralisation sur les seuls impôts directs existants : le gouvernement étudie *« un partage »* de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) entre l'Etat et les régions, mais avec beaucoup de prudence.

Lors du comité de pilotage, mercredi, M. Sarkozy a évoqué des *« expérimentations financières »*. Seules les régions qui se verraient transférer des compétences à titre expérimental recevraient de nouvelles dotations, ou une part d'impôt national telle que la TIPP. Ces aides seraient proportionnelles à la richesse de chacune.

Béatrice Jérôme

STABILITÉ DE LA TAXE D'HABITATION DANS LES GRANDES VILLES

Evolution de la part de la ville et des EPCI et de la part du département, en pourcentage

	Villes + EPCI* Evol. 2002/2001	Département Evol. 2002/2001		Villes + EPCI Evol. 2002/2001	Département Evol. 2002/2001
Aix-en-Provence	0,0	+7,71	Mulhouse	0,0	+5,45
Amiens	0,0	+9,51	Nancy	0,0	+6,82
Angers	0,0	+6,08	Nantes	0,0	+6,17
Argenteuil	0,0	+5,88	Nice	0,0	+6,30
Avignon	– 3,0	+6,08	Nîmes	0,0	+8,89
Bayonne	0,0	+6,41	Orléans	ns	+5,01
Besançon	+1,5	+6,54	Paris	0,0	ns
Bordeaux	0,0	+6,22	Pau	+1,9	+6,41
Boulogne-Bill.	0,0	+5,68	Perpignan	0,0	+7,00
Brest	– 3,0	+6,81	Poitiers	+2,8	+5,46
Caen	ns	+5,24	Reims	+1,0	+5,65
Clermont-Ferr.	+4,0	+7,06	Rennes	0,0	+6,38
Dijon	+0,4	+6,31	Roubaix	ns	+7,28
Dunkerque	0,0	+7,14	Rouen	0,0	+6,53
Grenoble	0,0	+5,96	Saint-Etienne	+1,0	+6,64
Le Havre	0,0	+6,53	St-Denis (974)	0,0	+4,16
Le Mans	+2,5	+7,35	St-Denis (93)	0,0	+5,86
Lille	ns	+7,28	Strasbourg	ns	+6,33
Limoges	0,0	+5,89	Toulon	0,0	+5,05
Lyon	+5,0	+5,28	Toulouse	+1,0	+7,40
Marseille	0,0	+7,71	Tourcoing	ns	+7,28
Metz	ns	+5,54	Tours	0,0	+6,32
Montpellier	ns	+8,08	Versailles	+9,9	+4,75
Montreuil	0,0	+5,86	Villeurbanne	+4,9	+5,28

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

Source : AMGVF : Association des maires des grandes vlles de France / Stat. et Finances locales (Groupe FCL) / ADF: Association des départements de France

De la fonction publique d'Etat à la « territoriale »

Jean-Paul Delevoye, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, réunira dans les prochains jours un groupe de travail avec les ministères concernés par le transfert d'agents de l'Etat vers la fonction publique territoriale, dans le cadre de la réforme de la décentralisation. Les syndicats et les personnels, qui veulent des garanties sur leur statut, leurs salaires et les retraites, manifestent un *« attentisme inquiet »* sur le sujet, juge-t-on au cabinet de M. Delevoye. Par ailleurs, devant le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, M. Delevoye a annoncé, mercredi 16 octobre, plusieurs mesures pour favoriser les avancements de carrière et les changements de filières dans la *« territoriale »*.

De son côté, Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales, affirme, dans l'hebdomadaire *La Gazette des communes* du 14 octobre, que la décentralisation suppose une plus grande *« fluidité entre la fonction publique d'Etat, qui compte trop d'agents, et la fonction publique territoriale, qui n'en compte pas assez »*.

TROIS QUESTIONS À... DANIEL TARDY

1 Vous êtes président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) au sein du Medef. Selon les chiffres que vient de publier l'Insee (*Le Monde* du 17 octobre), les communes et les groupements intercommunaux assurent aujourd'hui la moitié des investissements publics. Ces chiffres vous étonnent-ils ?

Non. Ils viennent confirmer la tendance observée par les travaux publics. Une part importante des travaux routiers, mais aussi la quasi-totalité des travaux sur les réseaux d'eau relèvent de la compétence des communes et de leurs groupements, sans oublier les transports en commun. Je constate plus particulièrement une montée en puissance des groupements de communes, qui représentent le tiers de l'investissement global communal.

2 La nouvelle vague annoncée de décentralisation va-t-elle accentuer ce recul de l'Etat ?

Cette vague s'accompagnera sûrement de nouveaux transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités locales. Ils devront être associés à un transfert de moyens financiers, sinon la part des dépenses de fonctionnement progressera au détriment de celles d'investissement. La création de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées est une charge pour les départements qui progresse beaucoup plus vite que leurs ressources. Il serait dangereux que cette progression se poursuive au détriment de l'investissement. A la différence de l'Etat, les collectivités locales dégagent une capacité de financement qui les conduit, de plus en plus, à s'impliquer dans des projets de portée nationale, comme les lignes de TGV. Un tel engagement est de nature à faciliter la réalisation de ces investissements indispensables.

3 Ce recul de la part de l'Etat dans les investissements publics est-il un phénomène positif ou négatif ?

La désaffection de l'Etat pour les investissements est préoccupante pour l'avenir. Mais, pour la gestion locale, ce recul de l'Etat est une bonne chose, car il donne plus de poids à la démocratie locale. L'Etat devra concentrer ses moyens sur l'équilibre de l'aménagement du territoire ou le tracé des grands axes européens. La prochaine loi d'orientation sur les infrastructures de transport pourrait préciser ce rôle de l'Etat. Il faut concevoir la répartition des tâches et des moyens au sein de trois couples : Europe-Etat ; région-département ; agglomération-commune.

Propos recueillis par J.-L. A.

Les départements, principaux responsables de la hausse de la fiscalité locale

LES IMPÔTS locaux vont-ils repartir à la hausse avant même les nouveaux transferts de compétences et de charges qu'entraînera la réforme de la décentralisation ? Les chiffres de 2002 indiquent une nette augmentation des taux de la fiscalité directe locale (+ 2,1% en moyenne pour l'ensemble des quatre impôts, taxes sur le foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation, taxe professionnelle). Depuis 1999, ces taux étaient globalement stables, voire en baisse. Toutefois, l'augmentation moyenne cache de fortes disparités entre collectivités.

La reprise de la hausse est à mettre, pour l'essentiel, au compte de la fiscalité départementale, dont les taux augmentent de 3,4 %. La direction des collectivités locales du ministère de l'intérieur (DGCL), qui communique les chiffres officiels *(Le Monde* du 12 octobre), observe une quasi-stabilité de la fiscalité régionale. Les villes, elles, recommencent à augmenter légèrement (+ 1,7%). Ce mouvement correspond à un cycle bien connu des spécialistes : il s'agit du budget de la deuxième année des municipalités élues en 2001, qui commencent à mettre en œuvre leurs projets sans s'inquiéter encore, à un peu moins de cinq ans des nouvelles élections, d'une grogne de leurs administrés. Le tableau que nous publions montre d'ailleurs que les taux des villes de plus de 100 000 habitants restent globalement stables.

L'essentiel de l'augmentation vient donc bien des départements, qui mettent en avant le poids, supérieur aux prévisions, de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) créée par le gouvernement de Lionel Jospin. S'y ajoute la suppression de la vignette automobile, qui revenait aux départements. Néanmoins, la fiscalité départementale ne représente en 2002 que 28,3 % de l'impôt local collecté par les collectivités territoriales, loin devant celui des régions (6 %), mais aussi très loin derrière les prélèvements fiscaux des communes et les groupements de coopération intercommunale (65,6 % du total).

« EFFET DE CISEAU »

Par ailleurs, 2002 marque un basculement symbolique : la DGCL note que, pour la première fois, les groupements de coopération intercommunale prélèvent plus de taxe professionnelle que les communes. Cette évolution est liée directement au succès de la loi Chevènement de 1999 : encouragements financiers à l'appui, cette loi a créé les communautés d'agglomération pour les agglomérations moyennes et incité, d'une façon générale, les communes à se grouper dans des structures intercommunales qui prélèvent elles-mêmes la taxe professionnelle, le plus souvent sous la forme d'une taxe professionnelle unique (TPU) d'agglomération.

Enfin, les collectivités continuent de bénéficier de l'activité économique soutenue de ces dernières années : le mode de calcul utilisé fait que ce sont les bases de 2000 qui sont utilisées pour établir les impôts de 2002. Le ralentissement de la croissance observé en 2002 et prévu en 2003 devrait donc peser sur leurs ressources fiscales de 2004 et 2005 ; au moment précis où leurs dépenses pourraient commencer à être alourdies par les nouvelles charges liées à la réforme de la décentralisation – et dont ils redoutent qu'elle ne soient que partiellement compensées par l'Etat. C'est ce qu'on appelle un « effet de ciseau », phénomène redouté par tous les élus locaux, en tout cas quand il se produit dans ce sens.

Jean-Louis Andreani

En Haute-Savoie, une augmentation des taux sans précédent

L'allocation pour les personnes âgées, les services d'incendie et les 35 heures sont montrés du doigt

ANNECY (Haute-Savoie)
de notre correspondant

30,8 % de hausse moyenne des taux de la fiscalité départementale pour 2002 : la Haute-Savoie détient un record peu envié. *« Le choix était simple : soit nous augmentions la pression fiscale pour équilibrer le budget, soit nous faisions des économies, notamment dans nos investissements routiers. Or la Haute-Savoie a besoin d'infrastructures modernes »*, affirme le président du conseil général Ernest Nycollin (UDF).

Ici comme ailleurs, la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées, la départementalisation des services d'incendie et de secours et l'instauration des 35 heures sont mises en avant *(Le Monde* du 5 juillet). Au surplus, selon un audit réalisé par le conseil général, mais aussi selon la chambre régionale des comptes, la Haute-Savoie a atteint son taux d'endettement maximum. *« Le recours à l'emprunt n'était donc pas envisageable si nous voulions conserver des finances saines »*, indique M. Nycollin.

Frédéric Zory, conseiller général PS, conteste le choix effectué : *« Si l'on calcule le coût effectif de l'APA, de la départementalisation des secours et de la RTT, on arrive à 20 millions d'euros. Or la hausse de la fiscalité amènera dans les caisses du département 48 millions d'euros. Soit une augmentation d'environ 75 euros sur la feuille d'impôts d'un cadre moyen, ou de 1 500 euros pour une PME d'une quinzaine de salariés. Nous estimons qu'une hausse de 10 % à 15 % aurait suffi, conjuguée à une recherche d'économies, un recentrage sur nos compétences et un appel systématique à nos partenaires naturels que sont la région, l'Etat et l'Europe. »* M. Zory, qui juge que *« les jusqu'au-boutistes ont imposé leur vision »*, ajoute : *« Ce budget est aussi la concrétisation d'un opportunisme politique : on a voulu peser sur le gouvernement précédent. »*

« La Haute-Savoie est un département riche », souligne pour sa part Jean-Christophe Bernaz, le président de l'association Contribuables savoyards, émanation du réseau national Contribuables associés. *« On a dépensé sans compter : dans les stations de ski ou le rachat de propriétés – toujours inutilisées – au bord du lac Léman, pour ne citer que les exemples les plus criants. Aujourd'hui, il faut passer à la caisse. La hausse des impôts n'est pas un problème en soi... Mais on veut savoir où va l'argent. »* M. Bernaz met aussi en cause les bases de calcul des impôts directs, *« qui datent d'un autre âge et ne reflètent plus la réalité économique et sociale des contribuables »*.

M. Nycollin partage cette critique. Il souhaite que, dans son projet de décentralisation, le gouvernement prenne en compte *« la nécessité d'un nouvel impôt moderne qui réponde aux besoins des collectivités locales »*.

Cyril Bellivier

MOMO, MARA, GÉRALD...

PASCAL LAFAY/EDITING

PROSTITUÉS

Il y a des femmes et des hommes, une fille née garçon, une jeune moldave et un play-boy. Parcours croisés de silhouettes du trottoir

MONIQUE, dite « Momo », se prostitue depuis trente-trois ans. A 50 ans, elle arpente tous les après-midi le trottoir d'une petite rue du centre de Paris. Les yeux bruns surlignés de noir, un décolleté encadré de frous-frous, du vernis de couleur différente sur chaque ongle, Monique est gouailleuse et autoritaire. Pas le genre à s'en laisser compter.

« Quand on me demande ce que je fais, je rigole. Je dis que j'ai un diplôme en bitologie, et que j'exerce. Mon métier, ça me dérange pas d'en parler. Mais mon enfance, si je vous raconte, vous allez verser dans le misérabilisme. Moi, je pense que dans la vie on a toujours le choix. Disons seulement qu'il y a eu un certain déséquilibre, et l'envie de ne pas ressembler aux gens qui m'ont élevée... Mes deux enfants, eux, je les ai éduqués dans le respect d'eux-mêmes. Ils ne feront jamais mon métier.

» J'ai commencé dans des bars à 17 ans. La plupart des gens ne le comprennent pas, mais la prostitution, c'est un métier comme un autre, même si c'est pas un métier qui peut plaire. En tous cas, je le fais bien. En professionnelle. J'ai des codes : je ne casse pas les prix, je ne monte pas sans préservatif. Pas de baiser sur la bouche, pas de sodomie. Toutes ces choses qui se passent aux portes de Paris. Là-bas, des pauvres filles de 16-17 ans doivent tout faire, et ne touchent même pas leur argent.

» Nous, les prostituées françaises traditionnelles, on est arrivées à l'indépendance. Ces filles venues de l'étranger, ça nous ramène à des temps anciens. Ça donne une mauvaise image de la prostitution. Il faut les renvoyer chez elles. On a perdu 70 % de notre chiffre d'affaires depuis deux ou trois ans... Rue Saint-Denis, il y a vingt ans, il y avait une ambiance ! Tous les mètres, des jolies filles de 20 ou 30 ans. Aujourd'hui, dans mon coin, on n'est plus que huit. La plus jeune a 44 ans, la plus âgée, 62 ans. On parle de nos petits-enfants. Je ne fais plus qu'une passe ou deux par jour. Ça nourrit pas, 100 euros par jour. On sait que si ça continue comme ça, des filles comme nous, y'en aura plus.

» Je travaille beaucoup avec des habitués, M. Tout-le-monde, de 18 à 87 ans. Il y a une belle hypocrisie, en France : les putes, personne n'en veut, mais tout le monde y va ! Pour certains, c'est un besoin. Ils ont des fantasmes. Ou ils sont seuls. Parfois, ce n'est pas que sexuel. Ils ont besoin de parler. On leur fait du bien.

» J'aime être dans la rue. Il n'y a personne qui me commande. Quand j'ai envie, je travaille. Quand j'ai pas envie, je bois mon petit café tranquille. Tout le monde me connaît. Quand je sens pas le client, je monte pas, pour éviter l'embrouille en chambre. Ce qui nous manque, c'est une reconnaissance, des droits au logement, à la Sécurité sociale, à la retraite. La plupart des filles se sont mises au RMI pour avoir une couverture sociale. A pardon ! excusez, j'ai un petit client, je file... »

LAURENT est pressé de se raconter : trop souvent, pense-t-il, on oublie qu'il existe, en France, une prostitution masculine destinée aux femmes. Prostitution qu'il a commencée à pratiquer à 17 ans. Il en a aujourd'hui 46. Avec son costume trois pièces bleu marine et ses épaisses rouflaquettes grisonnantes, il a un petit air désuet de chanteur d'opérette.

« Au départ, c'est une histoire de curiosité, de fantasme. J'étais attiré par Pigalle, le monde de la nuit. J'habitais une cité de la banlieue parisienne, et j'ai rencontré un gars au chômage qui faisait ça, et qui m'a emmené dans une brasserie. J'ai été pris dans le milieu. J'avais pas de vague à l'âme. Tout se passait bien, dans le milieu feutré des brasseries, des salons de thé parisiens. Boulevard des Capucines, Montparnasse, l'Ecole militaire, le 16e... Il suffit d'un sourire, et on se déplace à la table des dames. C'était amusant au début, pas humiliant, ni sordide. D'un coup, je me rendais compte que j'avais une valeur marchande. J'allais chez elles ou à l'hôtel, ou je louais un studio à la demi-journée.

» Pendant les vacances, soit on suit le mouvement et on va à Courchevel en hiver, à Nice en été, soit on "fait la marche" sur les Champs-Elysées : on aborde des femmes de 40-60 ans bien habillées. On dit "Bonjour, est-ce que ça vous dirait de passer un moment agréable ?", et on leur fait comprendre au bout de quarante secondes qu'on est des pros, et que ce sera 120 euros. On en accoste une quarantaine dans l'après-midi. Il y en a toujours deux ou trois qui sont d'accord. Ça marche surtout quand il fait beau, quand les femmes sont joyeuses.

» Mes clientes étaient des femmes aisées, souvent mariées, mais auxquelles les maris ne s'intéressaient plus. Elles voulaient du plaisir, sans s'engager dans de l'affectif. J'avais un carnet de quatre-vingt attitrées. C'est l'une d'elles, chef du personnel d'une société, qui m'a finalement trouvé du boulot il y a quelques années. Aujourd'hui, je suis agent de maîtrise dans une société industrielle. Je vis maritalement. J'ai un enfant de 9 ans. Personne ne sait rien, c'est mon jardin secret.

» Ça a été extrêmement difficile de décrocher. Je gagnais environ 4 500 euros par mois. Mais je commençais à en avoir marre. On ne fait pas ce métier jusqu'à 90 ans... même si certains, en vieillissant, continuent dans les thés dansants auprès de femmes de 55-65 ans. Faut être honnête, c'est pas un métier. Psychologiquement, c'est dur. On se rend compte qu'on est quand même une marchandise, toujours à disposition. Il y a des jours, on espère que ça ne marche pas. Surtout qu'une passe masculine, c'est un acte sexuel entier. Pas dix minutes derrière un arbre. Une femme, il lui faut de la qualité. Je prenais dans les 120 euros de l'heure, mais c'était une base. On regardait pas au quart d'heure près. On n'est pas des goujats ! »

GALINA, jeune femme moldave de 28 ans, est arrivée au début de l'année 2001 à Paris, où elle a été contrainte de se prostituer. Une fine croix dorée en pendentif, un visage sans trace de maquillage, elle a des airs de petite fille sage.

« Là-bas, en Moldavie, c'est la misère. J'ai deux enfants de huit et neuf ans. J'ai été mariée très jeune avec un homme qui ne s'occupait pas de nous, qui buvait. On a divorcé. J'ai un CAP de couturière, mais les usines fermaient les unes après les autres. J'ai travaillé dans les champs. Dans des usines d'alcool aussi, douze heures par jour... Mais il y avait trop de bouches à nourrir. En plus de mes enfants, il y avait ma mère et ma jeune sœur.

» J'ai confié les enfants à ma mère et je suis partie chercher du travail à Chisinau, la capitale. Je n'ai pas trouvé d'emploi mais une copine d'enfance, qui m'a assuré connaître des gens qui pouvaient me faire travailler comme couturière en France. Elle m'a même promis qu'elle m'accompagnerait. J'étais contente, j'ai fait confiance. On m'a fabriqué un faux passeport russe parce que ça devait être plus commode pour rentrer en France.

» J'ai voyagé pendant trois jours en bus, puis en train, et j'ai débarqué à Paris. Mon amie avait été "bloquée" à une frontière, et avait fait demi-tour en me confiant à un oncle. A Paris, je me suis retrouvée dans un appartement bourgeois, enfermée avec une dizaine de filles moldaves, russes, roumaines. Dès que je les ai vues, j'ai compris. On m'a confisqué mon passeport.

» J'étais paniquée. Je me sentais prise au piège. A qui m'adresser ? En quelle langue ? Dans mon pays, on ne va pas à la police. Elle est trop corrompue. Il vaut mieux se taire. On m'a placé porte de La Villette avec une autre fille. On était surveillées. On avait juste un petit bout de papier sur lequel était écrit : "Bonsoir. 50 euros. On y va ?"

» On restait de 21 heures à 4 heures du matin. A 4 heures, ils nous appelaient sur le portable. Si on n'avait pas fait 300 euros, il fallait rester jusqu'à 6 heures. Et si on n'y arrivait pas du tout, on nous hurlait dessus, on menaçait de nous revendre à des proxénètes albanais ou turcs. Ils prenaient tout l'argent. Je devais rembourser ma dette, le voyage, le passeport, la nourriture, les vêtements... Chaque semaine, la dette était plus importante. Je n'ai rien gardé, rien pu envoyer à mes enfants. Une fille qui avait caché de l'argent a été tellement battue qu'ils l'ont pratiquement tuée.

» J'ai dû me prostituer pendant un mois et demi. C'était inimaginable, atroce. Je me suis fait racketter, et même violer par un client, un couteau sous la gorge. Mais un soir, alors que j'étais venue en taxi, parce que la voiture du proxénète était en panne, un client a proposé de m'emmener en discothèque. Je l'ai suivi. En fait, il m'a caché dans une chambre d'hôtel, puis chez lui. Le proxénète m'a appelée, appelée sans cesse sur mon portable, mais j'ai dit : "Non, c'est fini !"

» Maintenant, je suis dans un lieu sécurisé en province que m'a trouvé l'association l'Amicale du Nid. J'ai dénoncé mes proxénètes à la police. Je veux travailler mais je n'ai pas de papiers. Mes enfants sont là-bas, ils n'ont rien à manger, rien à se mettre sur le dos. Je ne peux pas rentrer en Moldavie. Le réseau m'attend. »

MARA est une belle femme au teint doré qui est née garçon, au Brésil, il y a 31 ans. Lorsque, d'un geste distingué, elle replace les lunettes de soleil de marque qui retiennent ses longs cheveux bouclés, rien ne laisse deviner qu'elle est toujours physiologiquement un homme, qui se prostitue à Paris depuis quatre ans.

« Je viens d'un petit village près de Sao Paolo. Je suis née dans une famille bien, j'ai étudié jusqu'au niveau du bac. A 15 ans, j'ai commencé à prendre des hormones : quand on arrive à l'âge sexuel, on sait qui on est... Mais, au moment de chercher du travail, le décalage avec mes papiers d'identité m'a bloqué toutes les portes. Je me suis retrouvée à Sao Paolo, sans rien à manger. Une copine m'a montré le travail. Puis j'ai appris qu'en Europe on gagnait mieux. J'avais soif de connaître le monde, et, surtout, je ne voulais pas que ma famille souffre du regard porté sur les prostituées : tout le monde pensait que je gagnais ma vie en faisant des photos dans des magazines pour transsexuels.

» A partir de 1998, j'ai travaillé en appartement en Suisse et en Italie, en maison close en Espagne. Mais c'est en France que j'ai trouvé des conditions de travail confortables. Je cherche mes clients sur Internet, sur certains sites de rencontres. Je mets le mot "vénal" pour ne pas perdre de temps. Et je reçois dans mon appartement du 17e arrondissement de Paris.

» Je vois quatre ou cinq personnes et je gagne environ 700 euros par jour. Trente jours par mois. Il faut que je profite au maximum de ma jeunesse. Parfois, je m'offre une semaine à Nice ou Ibiza, mais il m'arrive d'en revenir avec 8 000 euros. C'est difficile de ne pas travailler quand on est son propre patron ! J'ai du temps pour moi. Je m'habille bien. Je n'ai pas à me lever du lit et à prendre le métro pour aller au boulot. Pour moi, la prostitution volontaire est un choix, une liberté individuelle. Ce n'est pas vendre son corps, c'est une prestation de service. Quand on est dans la prostitution, on comprend que ce ne sont pas les prostituées mais les clients qui ont des problèmes dans la tête.

» Mes clients, ce sont surtout des cadres, des chefs d'entreprise, des professions libérales. Des politiques, des gens des médias, du milieu sportif... La plupart sont mariés. Je leur offre une expérience homosexuelle discrète. Quand je les accompagne dans un hôtel 5 étoiles, ce n'est pas compromettant. C'est comme si j'étais leur secrétaire...

» Fin décembre, je me ferai opérer. Ça me coûtera 20 000 dollars. Ensuite, je prendrai ma retraite. Je rentre au Brésil. J'ai acheté un petit supermarché dans ma ville natale, et je militerai contre les violences faites aux femmes. Je ferai peut-être aussi un peu de repérage de jeunes joueurs de foot pour l'un de mes clients actuels. »

GÉRALD. Play-boy branché, décontracté, sûr de lui, il a 27 ans mais en paraît cinq de moins. « Ça aide », *dit-il en souriant.*

« J'ai été violé de 5 ans à 14 ans par un oncle, chez moi, dans mon village. Puis à 14 ans par un curé, lors d'une retraite d'avant communion. Quand je suis arrivé en lycée privé dans la grande ville du coin, J'étais un peu perturbé, pas très intéressé par les études. Dans les toilettes de la gare routière, un gros monsieur m'a proposé 76 euros pour le regarder se masturber. J'ai pris mon courage, j'ai fait ce qu'il y avait à faire. Ensuite, j'y suis revenu régulièrement pendant mes heures de perm. Je me souviendrai toujours des trois urinoirs, des deux miroirs, des portes des toilettes alignées. Sur l'une d'elles, j'avais écrit : "Jeune homme cherche homme généreux."

» Plus tard, je me suis prostitué dans le jardin public près de la gare, puis sur les trottoirs de la ville. A 17 ans, j'étais viré de chez moi par mon père policier. J'ai vécu quelques années entretenu par des hommes gentils, amoureux de moi, dont j'ai dépensé tout l'argent. Jusqu'à 20 000 euros par mois. J'ai aussi fait le mannequin, fréquenté la jet-set à Londres, Milan, Düsseldorf... Depuis 1998, je me prostitue régulièrement dans le bois de Boulogne. Je vais là-bas comme vous allez acheter votre baguette de pain.

» Il y a beaucoup de Beurs, de Noirs, de Roumains, pratiquement aucun Franco-Français. Je demande entre 100 et 150 euros alors que les Roumains, eux, prennent 30 euros. J'emmène les clients dans mon studio à Neuilly. C'est de l'argent facile que je claque dans des virées nocturnes. Peut-être une sorte de thérapie après ce que j'ai subi : je me venge en récupérant de l'argent. Je sais me jouer des gens. Je sais quel impact peut avoir mon physique sur eux, qui sont en général vieux et moches. Je renverse la situation de domination. La prostitution, ça vous détruit psychologiquement. Ça vous salit. Il y a des passes à vide, où on a envie de mourir. Mais moi, je le gère bien. Je suis blindé. »

Pascale Krémer

PS : pour relever les défis

DES socialistes, les Français attendent désormais à la fois de la détermination dans l'opposition au gouvernement Raffarin et de l'imagination pour dessiner les contours d'un projet de société qui leur redonne de l'espoir et suscite leur adhésion.

Mais ce double impératif ne nous exonère pas de l'analyse de notre défaite. Malgré un candidat respecté et un bilan plus qu'honorable, la gauche a subi l'un des plus sévères échecs de son histoire. Aux causes immédiates, désunion de la gauche plurielle, manque de dynamisme de la campagne, impasse politique sur le premier tour de l'élection présidentielle, se combinent des causes profondes : des silences révélateurs sur des questions de fond que se posent nos concitoyens, un projet qui parlait peu aux couches populaires – aux salariés singulièrement –, une incapacité à tracer les lignes de force d'un grand dessein pour notre pays. Si 1997 avait révélé une sorte d'osmose entre la gauche et la société française, 2002 apparaît, après coup, comme la sanction d'une rupture entamée sans doute quelques années auparavant.

Evitons d'abord l'erreur qui nous guette à chacun de nos échecs : nous jouer la grande scène du *« plus à gauche que moi, tu meurs »*, quitte à puiser dans une dialectique révolutionnaire plutôt navrante.

Depuis Jaurès, le Parti socialiste a toujours porté l'idéal d'une gauche réformiste. Cessons de croire que le pouvoir nous corrompt. En un siècle, nous avons donné à la République ses plus grandes réformes sociales : il est donc temps de sortir de ce *« complexe réformiste »* et de veiller à répondre aux questions que pose réellement la société d'aujourd'hui.

Sans doute faut-il partir de la globalisation libérale, qui transforme peu à peu en société de marché ce qui n'était auparavant qu'économie de marché. Un nouveau capitalisme s'affirme, mondialisé et dominé par la finance, dans lequel la rémunération de l'actionnaire l'emporte sur la production et l'emploi, contribuant aux dérèglements de la situation du monde.

Qui ne voit l'accentuation des inégalités, la récurrence des crises financières, le basculement de continents entiers dans la pauvreté et la dégradation de leurs conditions sanitaires, l'aggravation des risques écologiques pour la planète... ? Le tout s'inscrivant d'ailleurs dans une instabilité grandissante du monde et une très forte poussée de l'unilatéralisme américain, que le 11 septembre 2001 ne peut expliquer à lui seul. Une autre évolution du monde est possible. Mais elle suppose de profondes réformes.

Ne nous berçons pas d'illusions. Nous ne pourrons résister à cette mondialisation libérale, contrebalancer l'influence du géant américain, que si nous parvenons à construire une Europe forte, capable à la fois de préserver les principaux acquis de son modèle social et de peser sur la scène internationale, parlant d'une seule voix, en se dotant rapidement d'une politique extérieure et même d'une défense communes. Quitte à ce que ces nouvelles fonctions soient assurées dans un premier temps par un noyau restreint de pays.

Nous assistons aussi à la dislocation de la société industrielle et du pacte social des « trente glorieuses ».

Le salariat a profondément changé. Beaucoup plus atomisé que par le passé, ce qui contribue à sa perte d'identité et de force collectives, fragilisé par une instabilité professionnelle grandissante, il a besoin d'un nouveau statut garantissant une forme de sécurité professionnelle et de nouvelles chances en cas de perte d'emploi. Cela passe, entre autres, par une refonte de notre système de formation continue.

Aujourd'hui, pour la plupart des salariés qui gagnent entre 1 000 et 2 000 euros mensuels, la perspective de progression de rémunération au cours de la vie professionnelle est d'un tiers inférieure à ce qu'elle était il y a vingt ans. Pour les salariés les moins bien payés, la frontière entre le travail et l'assistanat s'estompe et nourrit au mieux une incompréhension, au pire un rejet de nos conceptions sociales.

Il faut donc s'atteler à la fondation d'une nouvelle société du travail, dépassant notre objectif d'une société de plein-emploi, qui reste par ailleurs pertinent, mais que le gouvernement Raffarin a d'ores et déjà abandonné. Le chemin à emprunter passe par une profonde rénovation de notre démocratie sociale, un compromis historique entre l'Etat et les forces sociales, qui va bien au-delà du nécessaire, mais traditionnel, dialogue social.

L'inégalité des chances est un mal profond qui désespère nos concitoyens, au premier rang desquels les femmes, principales victimes du chômage et de la stagnation professionnelle.

L'espoir a quitté certains territoires, soit urbains parce qu'ils sont durement frappés par une certaine forme de relégation de la société, soit ruraux parce qu'ils se vident de leurs populations. Nous devons renouveler notre approche de cette ségrégation territoriale en combinant politiques d'urbanisme, de sécurité, de logement, de transport et de présence des services publics. Ces derniers, garants de la cohésion sociale et de l'égalité des chances, doivent être au cœur de notre projet. A condition qu'on leur en donne les moyens et qu'on en définisse les missions mieux qu'on ne l'a fait par le passé.

D'autre part, nous ne ferons pas l'économie d'une réflexion en profondeur sur nos institutions. Nous avons l'impérieux devoir de redéfinir les pouvoirs dans notre République, d'y restaurer le principe de responsabilité et d'élargir la participation des citoyens aux décisions publiques.

La loi « Démocratie de proximité », élaborée par la gauche, offre des instruments utiles dans l'élaboration des décisions, garants d'une proximité accrue et d'une meilleure implication du monde associatif et citoyen dans la vie de la cité. Mais, au-delà, c'est toute notre vie publique qui doit être remodelée : non-cumul des mandats, parité, contrôle démocratique des élus, y compris au plus haut niveau de l'Etat, et, bien entendu, représentativité et rôle des assemblées.

> Evitons l'erreur qui nous guette à chacun de nos échecs : nous jouer la grande scène du « plus à gauche que moi, tu meurs »

C'est aussi dans une opposition déterminée et responsable que nous trouverons le chemin de l'avenir. En ce début d'automne, chacun peut mesurer les priorités du gouvernement Raffarin : priorité à la défense et aux prisons plutôt qu'à l'éducation, aux 39 heures plutôt qu'aux 35, aux plus fortunés plutôt qu'aux bas salaires. La liste est longue. Face à cette politique, notre ambition est de remettre la gauche debout autour d'un projet et d'une stratégie politiques.

Rien ne sera possible sans la construction de nouvelles relations avec le mouvement social, sans une gauche rassemblée, capable d'allier diversité, créativité et liberté, mais dans la cohérence et la confiance. Parce que nous en sommes la composante la plus importante, nous devons être le pivot de ce rassemblement, qui passera nécessairement par un accord politique, programmatique et électoral, condition d'une future coalition de gouvernement.

Le congrès des socialistes du printemps prochain devra être le congrès de la clarté. Nous devons passer d'une forme de conformisme à une phase féconde d'élaboration collective. Nous devons faire de vrais choix et tracer des orientations conformes à notre idéal d'un humanisme contemporain et populaire.

JEAN-MARC AYRAULT, maire de Nantes, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale ; **ÉRIC BESSON**, député de la Drôme ; **BERTRAND DELANOË**, maire de Paris ; **CLAUDE ESTIER**, président du groupe socialiste au Sénat ; **JEAN GLAVANY**, député des Hautes-Pyrénées ; **ÉLISABETH GUIGOU**, députée de la Seine-Saint-Denis ; **BRUNO LE ROUX**, député de la Seine-Saint-Denis ; **MARTINE LIGNIÈRES-CASSOU**, députée des Pyrénées-Atlantiques ; **FRANÇOIS REBSAMEN**, maire de Dijon ; **DANIEL VAILLANT**, député de Paris ; **MANUEL VALLS**, maire d'Evry, député de l'Essonne.

Réduire la question de notre identité à un duel entre *« social-libéralisme »* et *« social-gauchisme »* relève d'un manichéisme révolu et inopérant. L'exigence est de retrouver notre cohérence, sans préjugés ni tabous. Cela suppose de sortir des fausses synthèses, des rafistolages et des replâtrages de façade. Faisons vivre le débat, ne craignons pas la confrontation d'idées et sortons de la logique des courants d'hier qui ne correspondent plus aux questions d'aujourd'hui. Rénovons en profondeur le fonctionnement du PS à l'heure où les militants sont en attente d'une démocratie interne renouvelée et d'une organisation plus ouverte, redonnant à notre famille sa dimension populaire et progressiste.

Déjà, certains sont tentés de s'inscrire dans une pure logique de pouvoir en mettant en cause les personnes, avant que n'ait eu lieu un véritable débat avec tous les militants. Ce n'est pas notre conception de la démocratie, et ceux qui s'y emploient ne renforcent ni le PS ni la gauche. Il n'est pas bon de remettre en cause ce qui nous rassemble.

Pour relever les défis qui nous attendent, nous estimons nécessaire de répondre à l'appel de François Hollande, pour rassembler sur des orientations claires, ancrées à gauche, toutes celles et tous ceux qui entendent conjuguer au présent et au futur un socialisme ambitieux et créatif.

★ La rédaction de ce point de vue et ses signatures sont antérieures à l'agression dont Bertrand Delanoë a été victime.

Le pourquoi de Nouveau Monde

par Liêm Hoang-Ngoc

LE social-libéralisme n'est rien d'autre que la version de gauche de la pensée unique que nous étions quelques économistes à dénoncer au début de la précédente mandature présidentielle. Il considère le capitalisme néolibéral piloté par la finance comme l'horizon indépassable de l'action humaine et l'équilibre budgétaire, obtenu par la baisse des dépenses publiques et des impôts, comme l'alpha et l'oméga de la politique macroéconomique.

Le préfixe *« social »* signifie que le creusement inévitable des inégalités dont ce modèle est porteur pourrait être atténué par la *« discrimination positive »*, cet ensemble de mesures destiné à permettre aux pauvres de participer éventuellement à la compétition. Le manifeste Blair-Schröder ambitionnait de consacrer cette doctrine comme la charte des socialistes européens du XXIe siècle. Bien qu'ils s'en défendent, comme s'ils culpabilisaient d'avoir commis le péché originel, les propos économiques de certains socialistes français s'en approchent fondamentalement.

Certes, comme le concèdent désormais les proches de Laurent Fabius, la reprise de 1997-2001 a été soutenue par le relâchement parfaitement keynésien des trois rigueurs (monétaire, budgétaire, salariale) de la version française du social-libéralisme – la *« désinflation compétitive »*.

Certes, on a évité durant cette période de contraindre la consommation, véritable moteur de la reprise. Mais alors, pourquoi Lionel Jospin qui, en 1983, baptisa *« parenthèse »* la désinflation compétitive, n'en a-t-il pas proposé, durant la campagne électorale, la fermeture définitive ? Pourquoi ne s'est-il pas dressé, lors du sommet de Barcelone, contre les privatisations et contre ce dogme de l'équilibre budgétaire, alors même que s'annonçait déjà un krach d'une ampleur supérieure à celui de 1929 ? Pourquoi avoir commandé à Jean Pisani-Ferry, président du Conseil d'analyse économique, un rapport théorisant que la relance keynésienne viendrait buter sur le *« taux de chômage d'équilibre »* et qu'il convenait, dans ce cas, de renouer avec la rigueur budgétaire et la rigueur salariale ?

Pire, si le chômage venait à persister, ce serait parce que les chômeurs, tombés dans une *« trappe à inactivité »*, ne trouveraient aucun intérêt à travailler, le système d'indemnisation du chômage, déjà réformé par le PARE, étant encore trop généreux ? Mais, ô miracle de la *« discrimination positive »*, la prime pour l'emploi, cette version aménagée de *« l'impôt négatif »* libéral, défendue par Jean-Pierre Raffarin lui-même, permettrait désormais d'inciter les pauvres à en sortir !

Puis, comme pour précéder la venue annoncée du quinquennat jospinien, le rapport Charzat tentait de promouvoir une nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu, tandis que le rapport Balligand-Foucauld expliquait que l'on ne pouvait plus, pour préserver un partage salaire-profit redevenu *« optimal »*, redistribuer les gains de productivité par des augmentations de salaires, mais sous la forme d'une épargne salariale. Celle-ci posséderait de surcroît le mérite, disait-on dans les coulisses, de s'attaquer au problème des retraites par l'édification du deuxième étage de la capitalisation, à côté du système par répartition. Dans le même temps, le Conseil constitutionnel interdisait l'interdiction des licenciements boursiers et la progressivité de la CSG.

L'effondrement de la Bourse tempère à peine cette foi libérale, dont M. Raffarin pourrait bien finir par douter, selon laquelle l'abstinence des classes laborieuses et l'épargne de classes riches, dont on a baissé l'impôt, viendraient alimenter des marchés financiers sélectionnant harmonieusement les projets d'investissement les plus rentables... Au point que le *« socialisme de production »*, théorisé par Dominique Strauss-Kahn, pourrait enfin associer les syndicats au contrôle de la sphère de la production, dont Marx faisait le cœur de l'exploitation capitaliste.

Habile mystification intellectuelle ! Derrière le *« socialisme de production »*, il y a au moins la résurgence du capitalisme populaire, balayé dans les débats de la SFIO des années 1920 (quelle modernité !), tout au plus le retour à la république censitaire !

« Un euro, une voix » : voilà le mot d'ordre caché derrière le projet d'un actionnariat salarié cogéré par des syndicats à qui l'on demanderait de jouer au casino la plus-value extorquée par le capital au travail ! Tel serait l'aboutissement de la privatisation de ce qui reste des services publics, ceux-là mêmes qui, malgré des imperfections bien minimes (songeons aux faillites du rail britannique et de l'énergie américaine), restent en France contrôlés par le citoyen, via l'impôt et le bulletin de vote.

LIÊM HOANG-NGOC est maître de conférences en économie à l'université Paris-I, secrétaire général du club Nouveau Monde.

Est-ce cela qui gêne cette pensée unique de gauche et de droite ? Que ce peuple irrationnel, qui n'a pas compris la dévotion des rois à son égard, s'empare d'un débat que l'élite lui a confisqué ? Comment s'étonner alors du bon sens, partagé également par *« ceux d'en haut »*, selon lequel *« la droite et la gauche, c'est au fond la même chose »* et s'offusquer de l'abstinence démocratique du 21 avril ?

Que la gauche libérale clame et assume ses choix ! Le vote des militants dans les congrès, et des citoyens aux élections, n'en sera que plus clair.

> Que la gauche libérale clame et assume ses choix ! Le vote des militants n'en sera que plus clair

Les politiques libérales d'hier et d'aujourd'hui de retour à l'équilibre budgétaire sont incapables de réduire ces deux vices marquants (*dixit* Keynes) du monde économique libéral : le chômage et les inégalités.

Dans le nouveau monde à bâtir sur ce qui reste des fondations du projet keynésien, au demeurant peu socialiste, nous militons en faveur d'un socialisme permettant véritablement de contrôler la production et la répartition des richesses. L'erreur des marxistes, qu'exploitent à souhait les sociaux-libéraux, est d'avoir assimilé le socialisme au plan et le capitalisme au marché. Il faudrait alors, comme le dirait Hayek, choisir entre la liberté et la servitude. Nous refusons cette réduction. Les frontières du contrôle collectif de la production et de la redistribution dépassent l'horizon du capitalisme populo-censitaire. Dans cet autre monde possible, fait d'économie de marché planifiée, elles intégreraient toutes les formes d'organisations à vocation démocratique, de la cogestion à l'autogestion, d'un contrôle public et citoyen perfectionné à l'économie sociale et solidaire. Elles rejetteraient les formes de financement de l'économie qui retarderaient *« l'euthanasie du rentier »* pour redéfinir les contours d'un système bancaire public et semi-public cohérent qui recouvrerait le pouvoir de battre monnaie.

Le débat lancé par le courant Nouveau Monde au sein même du principal parti de la gauche résonne comme un écho aux multiples avertissements citoyens lancés à l'encontre d'une mondialisation financière que la gauche libérale voudrait simplement rendre plus « équitable ». La véhémence avec laquelle les hérauts de cette dernière veulent retarder, si ce n'est travestir, ce débat est à la mesure de la hantise qui les habite désormais, celle de perdre l'hégémonie politique et intellectuelle dans une gauche à la recherche d'un nouveau programme commun.

A l'aise dans nos baskets socialistes !

NOUS n'avons pas 30 ans. Le Lambert que nous connaissons le mieux, c'est le Gérard de la chanson de Renaud. Quant à Trotski, nous l'avons surtout fréquenté... dans nos manuels scolaires. Nous n'avons pas eu d'autre engagement que socialiste.

Présents à Argelès-sur-Mer, à la fin du mois de septembre, nous avons participé à l'aventure de la fondation de Nouveau Monde. Nous en sommes revenus rassérénés ; trois jours de débats intenses, plus de 1 000 militants présents, des propositions à la pelle et une ambition formidable : réconcilier le Parti socialiste avec le peuple, redonner à la gauche une capacité majoritaire sur des orientations claires.

Le Monde du 10 octobre s'est chargé de doucher notre enthousiasme. On y apprend que nous fûmes, sans le savoir, les victimes d'une terrible machination. Que ce nouveau rassemblement n'est qu'un bizarre conglomérat d'intérêts hétéroclites, discrètement dominé par divers courants trotskistes. Que les interventions à la tribune, écoutées par des oreilles averties, sonnaient en réalité le rappel des troupes de la IVe Internationale. Que des messages subtilement cryptés étaient envoyés à tous ceux qui, dans leur vie, approchèrent des révolutionnaires aussi obscurs qu'influents.

Nous avons l'habitude des étiquettes prétendument dépréciatives. Pour certains de nos camarades épris de *« modernité »*, nous sommes tombés dans la marmite de l'archaïsme à la sortie de l'enfance. On nous répète depuis des lustres que nous faisons du « mollétisme » sans le savoir. Aujourd'hui, nous changeons de dimension : c'est Lénine et Trotski qui nous inspirent ! Nous sommes les instruments inconscients d'un insidieux retour en grâce, celui du *« spectre qui hante l'Europe »*.

> Nous avons participé à l'aventure de la fondation de Nouveau Monde. Nous en sommes revenus rassérénés

Cela prêterait à rire si nous ne prenions pas le Nouveau Monde au sérieux. Or c'est le cas. Pour nous, l'appel d'Argelès répond à une nécessité impérieuse : reconstruire la gauche après la débâcle du printemps. A chacun ses héritages et ses références : nous ne faisons pas du passé de chacun table rase. Simplement, ce qui nous intéresse, c'est l'avenir. L'avenir du socialisme, celui de la social-démocratie européenne, celui aussi de cette organisation qui est la nôtre et que nous aimons malgré tout, le Parti socialiste.

Le PS va mal, qui le contestera ? Après une triple défaite, ce n'est pas seulement à une lecture critique du bilan de la gauche au pouvoir qu'il faut se consacrer. C'est de l'identité du PS, de son fonctionnement, de ses orientations, que nous devons collectivement débattre.

Chacun sait qu'il existe différents points de vue au sein de la maison rose. Que des analyses et des projets contradictoires y cohabitent. Nous voulons qu'ils s'expriment clairement à l'occasion du prochain congrès, à Dijon. Dans la sérénité et sans faux-semblants. Oui, il y a bien une ligne de fracture au sein de la social-démocratie contemporaine. Oui, le rapport à la mondialisation libérale conditionne tout le reste. Oui, il y a bien ceux (et ils en ont évidemment le droit) qui considèrent que le rôle des socialistes est d'accompagner ce mouvement, en limitant le plus possible la casse. Et d'autres, dont nous faisons partie, qui contestent la logique même du capitalisme financier transnational qui aboutit à la marchandisation des êtres et des besoins vitaux ; qui considèrent que l'énergie, les transports, la santé, les retraites, l'environnement, l'éducation ne sauraient se soumettre à la seule loi du profit. Cette opposition ne traverse pas le seul PS. Mais, comme nous avons la conviction que le PS a un rôle majeur à jouer dans la reconstruction de la gauche, nous menons la bataille en son sein. Sans nous interdire de construire d'utiles passerelles avec tous ceux qui, dans les mouvements, associations ou collectifs, partagent notre objectif.

JOHANNA BARASZ, NICOLAS BARDI, TIFEN DUCHARNE, MAGALI ESCOT, CHRISTOPHE LINXE, EMMANUEL MAUREL, LAURENT MIERMONT, PIERRE PONTET sont membres des instances nationales du PS et du MJS.

Telle est notre ambition. Rien de révolutionnaire dans tout cela. Rien non plus qui préfigure un improbable *« pôle de radicalité »*. Rien, enfin, qui révèle une *« matrice idéologique »* héritée des années 1920.

A l'aise dans nos baskets socialistes, nous n'avons pas vocation à incarner un *« courant de gauche »*, même puissant, dans un parti qui vire à droite. Notre ambition est connue, elle est immense et s'affiche au grand jour : nous voulons rassembler la gauche aujourd'hui pour gagner demain.

Vieilles séries télévisées, nostalgies pragoises

La rediffusion de feuilletons produits par le régime communiste tchèque ravive « la nostalgie d'un monde sûr et rassurant », mais rappelle également ses aspects pernicieux, écrit « Lidove Noviny »

LES TÉLÉVISIONS TCHÈQUES auront résisté treize ans à la tentation de rediffuser l'une des séries les plus controversées des années de la normalisation qui ont suivi l'écrasement du « printemps de Prague », en 1968. TV Prima, la seconde chaîne du pays selon l'Audimat, a programmé cet automne les 12 épisodes d'« Une femme derrière le comptoir », tournés en 1977 et dont le rôle principal est tenu par une égérie du régime communiste, Jirina Svorcova.

Chaque rediffusion de feuilletons datant de la période communiste à la télévision depuis la « révolution de velours » de 1989 provoque des polémiques en République tchèque. TV Prima a programmé la reprise de *« chefs-d'œuvre »* de cette période traumatisante de l'histoire récente tchèque. Ces rediffusions suscitent la désapprobation de nombreux intellectuels, inquiets de la banalisation des années 1970 et 1980. Le nombre croissant de personnes nostalgiques ou ne percevant plus le caractère pernicieux du communisme participe de cette inquiétude, renforcée par la poussée du vote communiste aux législatives de juin (18,5 % des voix, 10 élus de plus).

LIDOVÉ NOVINY
NEZÁVISLÝ DENÍK ZALOŽENÝ 1893

« NARCOTIQUE »

La polémique est d'autant plus vive autour de cette « Femme derrière le comptoir » que Jirina Svorcova – qui fut le fer de lance du soutien des artistes au régime contre la Charte 77 fondée par Vaclav Havel, le dissident devenu président – est toujours communiste. A 74 ans, elle ne manque aucun rassemblement du PC, en particulier le 1er mai, où elle occupe une place de choix sur la tribune pour réciter des poèmes ou chanter *L'Internationale*.

« "Une femme derrière le comptoir" n'était pas si inoffensif qu'il le semble à première vue, souligne *Lidove Noviny. Le feuilleton raconte essentiellement la vie privée d'Anna Holubova (alias Jirina Svorcova), le sort d'une femme tchèque qui se sacrifie pour le travail et la famille. Elle n'est même pas membre du parti, elle résout seulement les problèmes ordinaires de la vie, son mari la trompe... »*, raconte l'auteur de l'article, qui souligne que *« l'idéologie est en arrière-plan, elle agit sur l'inconscient. L'objectif était de montrer que la vie ordinaire pouvait être en réalité intéressante et riche. Beaucoup de téléspectateurs ont volontiers accepté cette illusion, surtout parce que l'alternative était uniquement la déprime »*, estime le quotidien pragois.

Ces séries – le régime les planifiait méthodiquement et en a produit plus d'une centaine – ont, dans les années 1970 et 1980 en particulier, servi de *« narcotique pour faire accepter la normalisation »*. D'aucunes, comme les « Trente affaires du major Zeman », étaient de véritables *« bulldozers idéologiques du régime »* chargés de justifier des crimes ou simplement des décisions contestés. Ainsi, dans le souci de *« décrire tous les champs de la vie de notre société socialiste »*, selon une critique de la presse de l'époque citée par *Lidove Noviny*, la série « Un homme à la mairie », de 1975, glorifiait un cacique du PC décidant de raser le centre historique d'une ville de province pour bâtir de hideux HLM *« modernes et avec tout le confort »*.

La série décrivant le monde hospitalier, « Un hôpital de banlieue », a eu tellement de succès – elle passe quasiment en boucle tous les matins depuis vingt ans – qu'une suite est en cours de tournage avec les mêmes acteurs pour raconter les transformations de l'après-communisme. Analysant cet engouement, *Lidove Noviny* ajoute : *« La popularité des séries de l'époque passée repose sur la nostalgie du monde d'hier, sûr et rassurant. La plupart d'entre nous voulons vivre dans un monde dont il comprend le fonctionnement. L'ancien régime, qu'on le veuille ou non, le proposait. Ce n'est pas seulement l'affaire des électeurs communistes, mais aussi de ceux qui veulent simplement se divertir. Eux aussi retrouvent un monde qu'ils comprenaient. Aujourd'hui, il est beaucoup plus difficile de s'orienter et de saisir le monde dans lequel nous vivons. »*

Véritable phénomène de société et de la télévision tchèque, qui fêtera en 2003 ses cinquante ans, un documentaire en 24 épisodes sur les séries télévisées comme instrument idéologique sera diffusé à partir de janvier sur la chaîne publique CT1.

Martin Plichta

★ www.lidovky.cz

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **L'EXPRESS**
Denis Jeambar
Il n'est, sans doute, pire ennemi de l'Etat que l'Etat lui-même. Ses serviteurs (fonctionnaires et gouvernants) devraient y prendre garde : ils encouragent les injustices cachées et des fractures encore souterraines qui attentent de plus en plus à la cohésion nationale. Avec une savante hypocrisie ou un aveuglement inconséquent, ils laissent couver un feu semblable à celui qui embrasa et détruisit la monarchie en 1789. La France de 2002 n'est plus faite, en effet, d'un seul peuple. Deux continents d'hommes et de femmes – le secteur public et le secteur privé – y dérivent et risquent de se fracasser l'un contre l'autre.

■ **LA CROIX**
Dominique Quinio
La lutte contre la pauvreté déborde le champ du politique. Elle requiert toutes les bonnes volontés, toutes les générosités – de temps et d'argent –, l'acceptation des choix qu'un gouvernement peut faire en redistribuant l'argent collecté par les impôts en faveur du bien commun plutôt que de certains intérêts particuliers. Mais cette lutte progresse aussi quand l'occasion est donnée aux plus pauvres de s'exprimer, de décider de leur vie et, à leur tour, d'aider les autres.

■ **LES ÉCHOS**
Favilla
Au début d'une décennie où l'on sait que le départ à la retraite des papy-boomers va provoquer l'irruption d'une masse de jeunes dans les entreprises, il est logique que celles-ci s'inquiètent de leur capacité à les intégrer. Mais elles ne feront qu'accroître la difficulté si elles succombent à la tentation trop fréquente de les « catégoriser », c'est-à-dire de les considérer comme une masse homogène présentant un profil différent de celui de leurs aînés *(...)*. On en vient ainsi à étiqueter « conflits intergénérationnels » des tensions qui n'ont que peu à voir avec l'âge des individus, mais reflètent des problèmes tenant au fonctionnement même de l'entreprise et dont elle répugne à prendre conscience. Les jeunes poseraient donc moins de problèmes spécifiques qu'ils ne seraient les « révélateurs » des difficultés des entreprises à s'adapter aux évolutions de la société.

■ **L'HUMANITÉ**
Patrick Apel-Muller
« Ouvrez une école et vous fermerez une prison », proclamait Victor Hugo. Le gouvernement a décidé d'ouvrir des prisons...*(...)* Tandis qu'on s'inquiète de la montée des violences et de l'absentéisme dans les établissements scolaires, le ministre [de l'éducation] a décrété la suppression de 5 600 emplois de surveillants et la disparition de 26 000 aides-éducateurs. La sécurité des écoles serait mieux assurée, selon Jean-Pierre Raffarin, à coups de condamnations d'enfants à la prison que d'efforts éducatifs. On parlait d'un « socialisme de caserne ». On pourra évoquer un « libéralisme de maison d'arrêt ».

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Francophonie

■ Beyrouth est l'hôte du Sommet de la francophonie. Le thème en est « le dialogue des culture ».
www.sommet2002.org/som3.html

■ L'Organisation internationale de la francophonie publie un dossier synthétique sur ce rassemblement.
www.francophonie.org/oif/dossier_presse_2002.pdf

■ Le ministère des affaires étrangères retrace l'histoire de ces manifestations depuis Versailles en 1986 et donne accès aux résolutions adoptées.
www.diplomatie.gouv.fr/francophonie/memoire/sommets.html

■ Le haut conseil de la francophonie propose un état de la francophonie dans le monde en 2000-2001.
http://hcf.francophonie.org/rapport/rapport.htm

■ Le Quai d'Orsay fait le point sur l'utilisation de la langue française et son statut par continent.
www.diplomatie.gouv.fr/francophonie/francais/carte.html

■ Matignon vient de publier, début octobre, une fiche d'information sur la francophonie.
www.premier-ministre.gouv.fr/ressources/fichiers/imf/francophonie.pdf

■ Le texte où le mot « francophonie » serait apparu pour la première fois, en 1880, est consultable en ligne.
http://languefrancaise.free.fr/promotion/francophonie_texte_reclus.htm

■ Le portail internet Libanvision assure un suivi des ressources et informations disponibles en ligne.
www.libanvision.com/sommet.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Le traité de Nice vu par la presse irlandaise

Les sondages donnent le « oui » en tête, mais le débat sur le référendum reste acharné

***« APRÈS** une bonne année de spéculations en tout genre, je suis fier d'annoncer le titre du nouveau roman de J. K. Rowling :* Harry Potter et le traité de Nice *(...). De fait,* estime l'**Irish Times**, *la romancière a été fort impressionnée par la nature labyrinthique de l'Union européenne. »* Un labyrinthe tel que les Irlandais sont tout à fait capables de s'y perdre et de dire à nouveau « non » au dernier traité de l'UE.

Samedi, trois millions d'électeurs sont rappelés à participer à un référendum sur sa ratification, après un premier refus en juin 2001. Cet accord prévoit de réformer l'UE et de l'élargir dès 2004 à huit pays de l'Est, à Malte et à Chypre. Pour l'**Irish Independent**, *« un "non" serait un cauchemar. L'Irlande a la chance de pouvoir modifier le cours de l'histoire européenne. Elle ne devrait pas se soustraire à ce choix fondamental ni trahir les peuples d'Europe de l'Est, qui regardent son succès au sein de l'UE comme un exemple à suivre »*. De fait, le quotidien encourage ses lecteurs à *« voter "oui" pour rester au cœur même de l'Europe. Nous ne pouvons risquer de retomber dans le provincialisme celte dont nous sommes sortis il y a un demi-siècle »*.

Pour ce faire, la presse – en majorité pro-« oui » – multiplie les articles sur les candidats. **The Irish Examiner**, de Cork, analyse les implications dramatiques d'un « non » irlandais : *« L'Union devrait alors mettre en œuvre de toute urgence un plan B repoussant l'élargissement à 2005 ou 2006 »*. La plate-forme du « oui », qui rassemble le Fianna Fail au pouvoir et l'opposition – Fine Gael et Labour (70 % de l'électorat) –, appréhende pourtant le vote. En effet, depuis sa réélection en mai, le premier ministre, Bertie Ahern, n'a fait que décevoir. Le « non » pourrait donc l'emporter pour de basses raisons de politique intérieure. Selon un sondage paru dans l'édition dominicale de l'**Independent**, *« 41 % des électeurs seraient prêts à accepter et 27 % à réitérer leur refus. Il révèle surtout qu'il reste 24 % d'indécis et 8 % de non-votants »*. Or, lors du référendum de 2001, la faible avance du « oui » avait fondu le jour du vote et le « non » l'avait emporté à 54 %.

CRISE OU RÉVOLUTION ?

Les « anti-Nice » sont revigorés par ces sondages. Réunis dans une coalition hétéroclite d'écologistes et de gauchistes du Sinn Fein, ils tirent à boulets rouges sur un traité *« non démocratique »*. chef du Sinn Fein, Gerry Adams signe un vibrant appel dans son journal, **An Phoblatch**. *« En votant* "non"*, l'Eire pourra enfin peser sur la future forme de l'UE. Mais, si Nice passe, les prétendues "coopérations renforcées" autoriseront huit membres ou davantage à avancer plus vite que les autres* (...). *Avec Nice, l'UE inégalitaire deviendra une réalité. »*

La neutralité irlandaise est aussi au centre des polémiques, malgré la reconnaissance par le Conseil européen de Séville de la *« neutralité »* de l'Eire. Toujours dans **An Phoblatch**, Gerry Adams dénonce *« un traité qui poursuit la militarisation de l'UE »*. Ce que dément l'**Irish Times** : *« Les traités européens, quels qu'ils soient, respectent la traditionnelle neutralité militaire irlandaise. Si l'Irlande était appelée à se joindre à une opération armée européenne, le peuple devrait se prononcer par référendum. »*

Pour le **Sunday Business Post**, l'Irlande devra dire ce qu'elle veut : *« Une Europe économique, comme celle que nous avons rejointe en 1973, ou politique ? »* Car, *« en bloquant ce traité, elle peut bloquer la construction d'une Europe fédérale. Les tenants de ce type d'Europe souhaiteraient user de Nice et de l'excuse de l'élargissement pour détruire les anciennes structures de souveraineté nationale ». « Refuser Nice pourrait être une manière non pas de refuser l'UE, mais de la sauver,* conclut Breda O'Brien dans l'**Irish Times**. *Il est préférable de provoquer une crise existentielle européenne aujourd'hui plutôt qu'une révolution plus tard. Il faut pouvoir combler le déficit démocratique de l'Union avant de ratifier de nouveaux traités. »*

« EL COMERCIO » (Equateur)

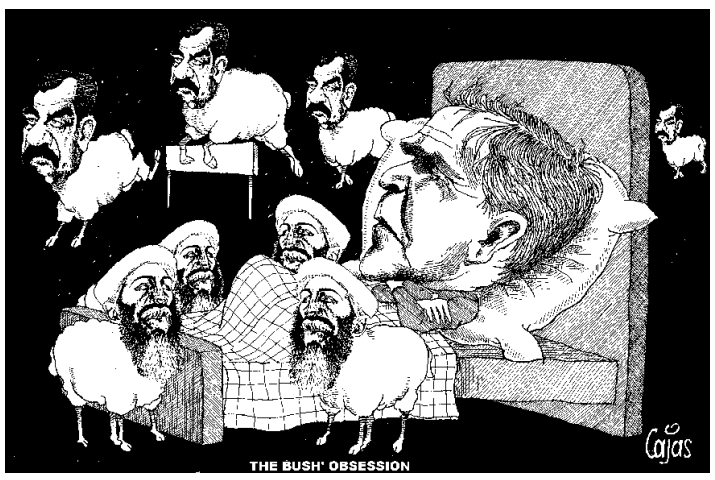

L'obsession de Bush. Du coup, il n'y a pas à se soucier de la situation économique des Etats-Unis. DESSIN DE CAJAS

AU COURRIER DES LECTEURS

Haïti, la francophone

Vous avez eu raison de rappeler tout ce qui lie la France à Haïti (*Le Monde* du 9 octobre), et la dette morale dont elle ne s'est jamais acquittée envers ce petit pays qui continue, lui, d'honorer notre langue, comme j'ai pu le constater en conversant avec des Haïtiens à New York – malgré une influence américaine croissante dont nous ne nous soucions guère.

Et merci d'attirer ainsi l'attention sur la misère oubliée autant qu'ignorée de Haïti. Il n'est pas indifférent de mentionner, en outre, que cette île peut s'enorgueillir d'une riche littérature, de langue créole ou française, qui a produit dans les domaines variés de la poésie, du théâtre ou du roman des œuvres de qualité à peu près complètement ignorées du public français, en dehors de quelques rares exceptions comme *Les Gouverneurs de la rosée,* de Jacques Roumains : ce remarquable roman n'eût pas été indigne de l'un des prix littéraires qui ont été accordés aux auteurs d'autres pays francophones. Mais là encore, Haïti fait figure de parent pauvre. L'opinion française continuera-t-elle de se désintéresser du sort de ce peuple qui, Pierre Thivolet le souligne très justement, *« crève la gueule ouverte et dans la plus grande indifférence »* ?

La France ne peut-elle – ne doit-elle pas – lui accorder enfin une aide matérielle et morale digne de ce nom ? Ce serait là une réparation tardive à laquelle Haïti a largement droit de notre part.

Emmanuel Karlin
Lyon

Censure ou protection

Sur l'impérieuse nécessité de limiter, voire de supprimer la pornographie et la violence gratuite à la télévision, Mme Ségolène Royal a raison. Il ne s'agit pas, comme elle l'a souligné, d'un retour à « l'ordre moral », mais de retrouver les valeurs morales. Il ne s'agit pas non plus de censure, mais de protection de l'enfance.

Toute censure est critiquable lorsqu'on veut l'appliquer à des opinions quelles qu'elles soient, politiques ou autres, mais lorsqu'il s'agit de défendre physiquement et moralement les plus faibles, l'interdiction n'est plus de la censure mais bien une protection légitime et justifiée. *(...)*

Jean Berry
Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine)

Mortelle liberté d'expression

A mon humble avis, votre éditorial ne va pas assez loin dans la défense des libertés publiques (*Le Monde* du 7 octobre).

Vous justifiez avec vigueur la parution d'un ouvrage pédérastique et sadique au nom de la liberté d'expression et de création de l'écrivain. Mais pourquoi privilégier ainsi l'écrit ? Ne faudrait-il pas aussi autoriser les œuvres du même ordre sur tous les médias ? Sur la Toile, on pourrait par exemple laisser toute liberté aux sites porno-pédérastico-sadiques... Et pourquoi interdire les sites terroristes ou nazis ?

Que diable ! La liberté d'expression doit être totale ! Instaurons au plus vite, dans notre beau pays, cet idéal vers lequel tous nous aspirons : le total désordre immoral.

Sentiments attristés.

Gérard Delannoy
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Bogota | Buenos Aires | Caracas | Costa Rica | La Havane | Mexico | Panama | Rio de Janeiro | Saint Domingue | Santiago du Chili

1927 2002 SOIXANTE QUINZE ANS À VOTRE SERVICE

Jusqu'au 12 Décembre,
offrez-vous l'Amérique Latine aux meilleurs prix.

Contactez votre agence de voyages ou Iberia au 0 820 075 075 (0,118€ /mn) ou www.iberia.fr

L'une des meilleures compagnies aériennes du monde IBERIA

Le Monde
ÉDITORIAL

La gauche vit encore

UNE PARTIE de l'électorat de la gauche était dans la rue, jeudi 17 octobre, pour protester contre les restrictions budgétaires imposées à l'éducation nationale par le gouvernement Raffarin. Manifestation rituelle, sans doute, mais qui allait au-delà du traditionnel corporatisme enseignant. Les personnels en grève n'entendaient pas seulement s'élever contre les suppressions d'emplois et les atteintes à la qualité du service public, nombre d'entre eux voulaient aussi condamner la politique répressive mise en place à l'égard des jeunes, au nom de la sécurité, depuis le retour de la droite au pouvoir.

Vaincu par les urnes, le « peuple de gauche » tente donc de se mobiliser dans l'action revendicative et d'entraîner à sa suite des partis que la défaite a assommés et rendus, pour quelques mois au moins, peu audibles. La question est de savoir si ces partis parviendront à retrouver l'élan et le pouvoir de proposition qui seuls leur permettront de refaire surface et d'ouvrir, à plus ou moins long terme, la possibilité d'une nouvelle alternance.

De ce point de vue, le sondage Sofres que publie *Le Monde* leur donne quelques raisons d'espérer. Une majorité des personnes interrogées souhaite en effet le retour de la gauche *« dans les prochaines années »*, et une forte proportion d'électeurs de gauche qui n'ont pas voté au premier tour pour Lionel Jospin regrettent aujourd'hui leur choix. Ceux qui pensent que les scrutins de 2002 ont renvoyé la gauche dans l'opposition pour une longue période ont peut-être sous-estimé le goût des Français pour l'alternance, même si celle-ci n'est pas pour demain.

Pour que cette perspective se rapproche, encore faut-il que la gauche soit capable de surmonter ses divisions, qui ont largement contribué à son échec, et qu'elle se dote d'un projet cohérent. La recomposition est en cours. Elle ne va pas sans difficultés. Sur plusieurs sujets – la sécurité, les 35 heures, l'intégration, la décentralisation, entre autres –, le Parti socialiste, en particulier, s'est montré impuissant à répondre d'une manière efficace aux projets du gouvernement, faute d'être en mesure de définir une position commune, assez claire pour emporter la conviction.

Les divers courants qui constituent le PS s'affrontent ouvertement sur la doctrine et sur la stratégie qu'il convient d'adopter. Il en ira ainsi jusqu'au prochain congrès du parti, qui choisira la nouvelle direction, et au-delà. Les batailles de personnes et les manœuvres d'appareil ne sont pas absentes de ces affrontements. Mais ceux-ci sont aussi de nature idéologique. On lira dans notre page Débats les prises de position des deux grandes tendances qui se battent aujourd'hui pour le contrôle du PS, celles de François Hollande, d'une part, d'Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon, de l'autre, deux tendances que François Mitterrand avait su rassembler.

Sur la mondialisation, l'économie de marché, la critique du capitalisme, tout les sépare. La question principale, capitale pour l'avenir de la gauche, est de savoir si elles peuvent encore vivre ensemble.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

PRISONS. Pierre Bédier, le secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice, s'est ému de lire dans *Le Monde* du 16 octobre, à propos de sa visite à Lyon, qu'il trouvait l'état des prisons *« convenable »*. En réalité, M. Bédier a déclaré que ces prisons, construites au XIXe siècle, n'étaient *« pas convenables »*.

GALILEO. Nous avons écrit dans un article consacré au projet de navigation par satellite Galileo (*Le Monde* du 4 octobre) que l'Agence spatiale européenne comptait 15 membres, soit les Etats membres de l'Union, moins la Grèce et le Luxembourg, mais auxquels s'ajoutent la Norvège et *« la Suède »*. Il s'agit, en réalité, de la Suisse. Le Canada est, de son côté, membre associé de l'ESA.

PRESSE FÉMININE. Une erreur malencontreuse a été commise dans l'article intitulé « Le format compact s'installe dans le paysage de la presse féminine » (*Le Monde* du 26 septembre). Le groupe Excelsior ne détient pas le magazine *Vogue Paris* ; ce titre appartient au groupe Condé Nast France, qui édite également *Vogue Hommes International* et *Architectural Digest*. Par ailleurs, *Vogue* n'a pas enregistré d'érosion de ses ventes en 2001. La diffusion payée France a augmenté de 6 % sur cette période.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Le Japon vise une « sortie de crise » par la science

ÉCLAIRCIE INATTENDUE dans un sombre Japon : le pays vient, coup sur coup, de se voir décerner deux prix Nobel, chimie et physique. En trois ans, le Japon aura eu quatre Nobel (un en physique et trois en chimie). Au-delà de la reconnaissance internationale, ces distinctions sont révélatrices d'une réussite qui passe inaperçue à cause des déboires financiers du pays : l'innovation technologique, qui fut la force motrice de l'expansion des années 1960-1980, reste le « joker » de l'archipel.

Depuis quelques années, le Japon s'est donné les moyens de compter dans la recherche fondamentale. La stratégie choisie est celle d'une sortie de crise « par le haut » : comme il ne peut lutter avec ses voisins en matière de coût, le Japon ne peut plus espérer l'emporter dans le domaine des industries manufacturières traditionnelles qu'en y incorporant une forte valeur ajoutée technologique. C'est le cas, par exemple, de l'automobile. Toyota a ouvert la voie avec les modèles hybrides (essence + électricité) et lancera cette année la première voiture à piles à combustible.

En 2001, sept entreprises japonaises, dont NEC et Canon, figuraient parmi les dix premières exportatrices de brevets du monde. La balance des brevets japonais est encore déficitaire à l'égard des Etats-Unis, mais le déséquilibre a été réduit des trois quarts en cinq ans, et elle est, en revanche, largement excédentaire par rapport aux concurrents asiatiques de l'archipel.

Le Japon est le pays qui dépense le plus en recherche après les Etats-Unis : 120 milliards d'euros, soit 3 % du PIB, 20 % sont par l'Etat et 80 % par les entreprises. Au cours de l'exercice fiscal 2002, et en dépit de la politique d'austérité, les dépenses de l'Etat en recherche ont augmenté de 2 %, après avoir crû de 5,4 % en 2001. Le retour sur investissement paraît encore faible : le nombre de publications par les Japonais dans les revues scientifiques demeure inférieur à celui des Européens. Le barrage de la langue n'est pas la seule explication. La recherche fondamentale a longtemps été entravée au Japon par des pesanteurs bureaucratiques et culturelles.

TALENT ET DISCRÉTION

Les nouveaux prix Nobel sont révélateurs des deux filières devenues d'excellence. Le prix de physique, attribué à Masatoshi Koshiba, consacre la voie traditionnelle : universitaire et « mandarinale ». Le second, attribué à Koichi Tanaka pour ses travaux en science des protéines, est symptomatique en revanche d'une nouvelle filière privée : jeune ingénieur (43 ans), M. Tanaka appartient à une entreprise plus que centenaire d'équipements chimiques de Kyoto (Shimadzu Corp.). Il existe certainement d'autres chercheurs aussi talentueux et discrets que lui au Japon. L'un des moteurs de l'expansion des années 1960-1980 a été l'armée de « petits » ingénieurs qui savaient adapter les innovations à l'industrie. Ils étaient formés dans le moule d'un système éducatif homogénéisant, axé sur une relative égalité des chances et produisant des fournées de diplômés de bonne qualification. Aujourd'hui, le Japon a davantage besoin de stimuler la créativité en encourageant les individualités. Il est faux de croire à un atavisme culturel d'homogénéité sociale au Japon : l'archipel a toujours compté de fortes personnalités. Mais il est vrai que le système éducatif, mis au service de Japan Inc., a transformé, dans un effort de mobilisation collective vers l'expansion, le respect traditionnel du savoir des anciens en recette de contrôle social. Il a découragé les plus jeunes de se démarquer des autres.

Les efforts portent aujourd'hui sur l'introduction d'un nouvel état d'esprit. Dans le monde académique d'abord, par une plus grande mobilité au sein des universités. Les « chaires à vie » y seront supprimées dans le cadre d'une autonomie qui leur sera accordée à partir de 2004. Nommés pour une durée déterminée, les professeurs auront besoin d'afficher des résultats pour obtenir le renouvellement du financement de leurs travaux. Seconde orientation : l'ouverture des laboratoires aux chercheurs étrangers. Chaque année, le Japon en invite dix mille (auxquels s'ajoutent ceux venus dans le cadre de la coopération du secteur privé et ceux envoyés par leur pays ; la France se plaçant en ce domaine juste après les Etats-Unis). Ils introduisent un courant d'air frais dans la torpeur mandarinale des laboratoires et modifient, par leur approche plus théorisante, celle, plus expérimentale, des Japonais.

Les mutations du monde académique se doublent d'un renforcement des liens jusqu'à présent ténus entre la recherche universitaire et celle du secteur privé par la mise en place d'« incubateurs » (structures de valorisation du travail de la recherche). Les entreprises, revenues des errements de la diversification à outrance de la période de la « bulle spéculative » et concentrées à nouveau sur leur métier d'origine, regardent aussi davantage vers l'étranger, où elles continuent à commanditer des recherches, mais aussi vers les universités, avec lesquelles elles mettent en place des partenariats.

La recherche au Japon a des points faibles (l'aéronautique, bloquée par le mentor américain, et l'espace). Mais elle a aussi des « niches » d'excellence. C'est le cas des robots, des processeurs graphiques, de l'électronique portable (la pile à combustible pour téléphone mobile et ordinateur sortira en 2003), des écrans plats et bientôt pliants... C'est le cas aussi de la nanotechnologie, où le Japon est parmi les meilleurs. En sciences de la vie, il investit massivement.

Les bouleversements entameront-ils la tendance à l'exil de chercheurs japonais frustrés par les rigidités encore présentes ou « spoliés » des bénéfices de leurs découvertes ? Bien que le plaignant ait été débouté, le procès intenté par un chercheur, aujourd'hui professeur à l'université de Santa Barbara (Californie), à son ancien employeur, Nichia Corp., auquel il réclamait la propriété des droits d'une découverte qui a rapporté à celui-ci des profits considérables mais ne lui avait valu qu'un bonus de 20 000 yens (200 euros), a incité les entreprises à revoir le traitement de leurs inventeurs.

Le Japon atteindra-t-il son ambition d'obtenir trente prix Nobel au cours des cinquante prochaines années ? *« S'il ouvre la porte à plus de créativité, il peut aller très vite, et d'ici dix ans les résultats se feront sentir »*, estime un observateur occidental. Les deux Nobel que l'archipel vient d'obtenir ne peuvent que stimuler son effort.

Philippe Pons

Les saynètes PAR GLEN BAXTER

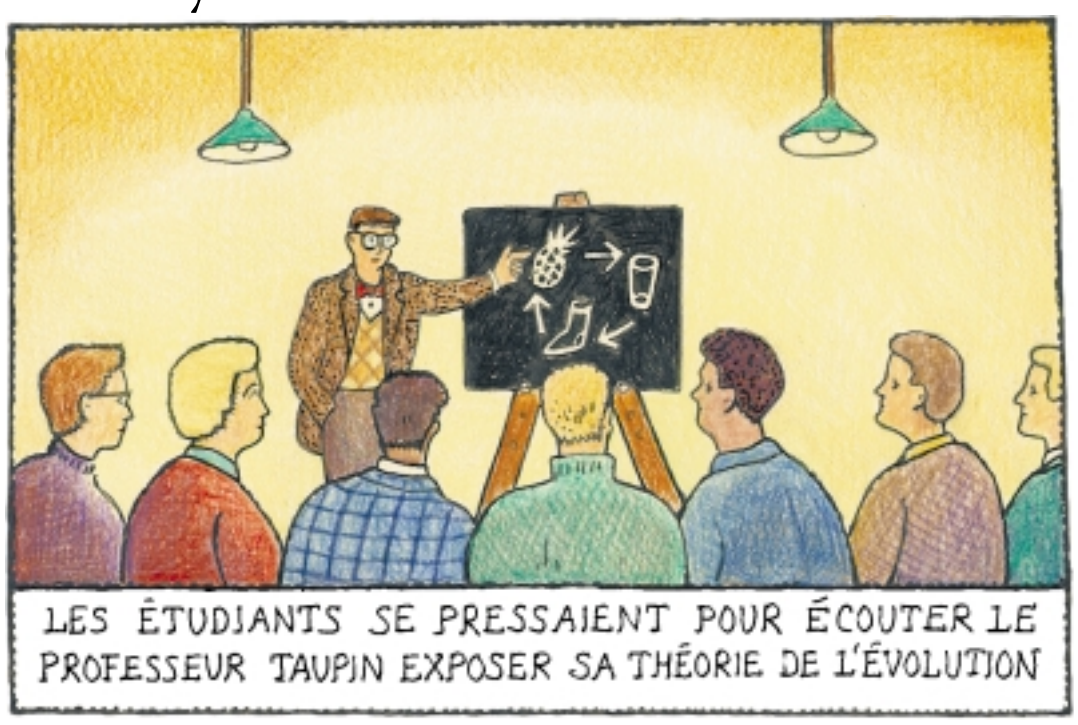

Le « non » irlandais, la chance de l'Europe ?

Suite de la première page

Au pis, l'élargissement sera retardé.

Il n'empêche : l'état de préparation pour une Europe à vingt-cinq est calamiteux. *« Ce ne sera pas la fin du monde, juste le début du chaos »*, a déclaré à *Libération* le professeur belge de droit européen Franklin Dehousse : les pays candidats ne sont pas prêts à appliquer les règles de l'Union, comme en témoigne une lecture attentive des rapports de la Commission ; les Européens ne savent pas dans quelles conditions les politiques communes (agriculture, aides régionales) seront poursuivies après 2006 et vont s'entredéchirer sur les questions budgétaires ; surtout, les institutions sont incapables de fonctionner à vingt-cinq et l'Europe court à la paralysie.

Nice en est grand responsable, qui n'a pas permis de rendre l'Europe plus efficace et plus démocratique. Valéry Giscard d'Estaing, qui préside la Convention sur l'Europe, n'a jamais caché le mal qu'il pensait de ce traité : *« Si le peuple français était interrogé, il y a fort à parier qu'il vous répondrait par une ballade irlandaise.* (...) » Le traité de Nice connaîtra un destin pathétique. « (...) *Nous ne* [le] *voterons pas, car c'est un mauvais compromis, où nous ne retrouvons ni notre projet ni notre rêve »*, avait-il déclaré en juin 2001 lors de la ratification de Nice à l'Assemblée nationale.

Aujourd'hui, la Convention doit résoudre les problèmes institutionnels hérités de l'échec de Nice. Un « oui » irlandais pourrait s'avérer dangereux pour la future Constitution de l'Europe, tandis qu'un « non » pourrait limiter les dégâts. C'est en tout cas l'analyse faite par l'eurodéputé français Jean-Louis Bourlanges (UDF), grand pourfendeur de Nice. *« Le "oui", c'est catastrophique »*, estime M. Bourlanges. *« S'il l'emporte, toutes les mesures de Nice vont être canonisées »*, explique-t-il en rappelant les (dés)équilibres qui ont été introduits à Nice : avec 5 % du PIB de l'Union, 17 % de sa population, les dix pays candidats nommeront 40 % des commissaires et 40 % des juges de Luxembourg, prévoit le traité.

A Nice, les grands pays (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, Espagne) ont renoncé à avoir deux commissaires : chacun n'en aura plus qu'un. Résultat : les sept pays les moins peuplés de l'Union (2,4 % de la population) seront plus représentés à la Commission que les six plus grands (75 % de la population de l'Union à vingt-cinq). *« Comment voulez-vous bâtir une légitimité sur de tels déséquilibres ? Il faut faire table rase de tout cela »*, affirme M. Bourlanges, estimant qu'un *« "non" irlandais libérerait complètement la Convention de toutes les suggestions posées par Nice »*.

Deuxième source d'inquiétude de M. Bourlanges, en cas de « oui » irlandais : après le sommet de Copenhague – qui doit décider à la mi-décembre de l'entrée des dix impétrants dans l'Union européenne –, la priorité absolue sera de réussir les référendums d'élargissement, annoncés dans tous les pays candidats. La Convention serait alors, selon lui, discrètement appelée à ralentir son travail, tandis que la conférence intergouvernementale, qui doit entériner ses travaux, prendrait son temps. Et *« in fine le projet constitutionnel ne sera jamais ratifié »*, affirme M. Bourlanges... *« Les pressions souverainistes, qui sont actuellement contenues dans les pays candidats, vont exploser une fois l'adhésion faite »*, prédit-il. *« Nous allons vers l'élargissement et le naufrage du traité institutionnel, à cause de la disjonction des calendriers »* : celui de l'élargissement (adhésion prévue pour le 1er janvier 2004) et celui de la réforme des institutions (vers la fin 2003).

LOGIQUE FOLLE

La solution idéale, prônée par les Européens les plus intégrationnistes à Bruxelles, serait, en cas de victoire du « non » irlandais, de mener de front Convention (donc réforme des institutions) et achèvement des négociations d'élargissement et de ratifier les deux en une seule fois. L'élargissement irait ainsi de pair avec l'approfondissement de l'Union, que les Quinze ont été incapables de mener depuis l'échec d'Amsterdam en 1997.

La réaction des chefs d'Etat et de gouvernement, soucieux d'éviter une crise avec les pays candidats, ne sera peut-être pas aussi ambitieuse. *« Le raisonnement de Bourlanges pourrait fonctionner si les gouvernements disaient enfin : "Soyons sérieux." Mais ils continueront dans leur logique folle qui est de trouver des solutions complètement bancales »*, estime l'eurodéputé Vert Daniel Cohn-Bendit, qui, bien qu'insatisfait de Nice, souhaite que les Irlandais le ratifient pour ne pas créer une crise avec les candidats.

L'affaire irlandaise pose le problème du manque de légitimité démocratique de l'Union. En cas de « oui », les gouvernements risquent de continuer leur petit train-train, comme si l'Europe faisait partie du domaine réservé de la politique étrangère, alors qu'il concerne la vie quotidienne des citoyens. Après Maastricht, les gouvernements avaient promis qu'ils expliqueraient mieux l'Europe. En réalité, en France notamment, ils ont décidé de ne plus en parler. *« L'idée de changer complètement la nature de l'Europe sans consulter personne est absurde. Il fallait à un moment faire un processus global, lier réformes institutionnelles et élargissement, et dire : "En voulez-vous ?" »*, estime M. Bourlanges, qui ne pense pas que Jacques Chirac fera un référendum, car il serait *« nécessairement perdu »*.

Un « non » irlandais forcerait à se poser crûment les bonnes questions. Il n'est pas acceptable de continuer à faire voter les peuples européens jusqu'à ce qu'ils disent « oui », sans même amender le texte qui leur a été proposé, prétextant qu'ils ont mal compris la question. *« Je suis franchement dégoûté que Bertie Ahern* (le premier ministre irlandais) *pense qu'il peut aller à Bruxelles et s'excuser pour mon vote »*, déclare au *Financial Times* le député socialiste irlandais Joe Higgins. *« Quand Jospin est battu par Le Pen au premier tour de la présidentielle, on ne fait pas revoter les Français, en prétendant qu'ils se sont trompés. Pourquoi le fait-on toujours en Europe ? »*, s'interroge un fonctionnaire de la Commission.

L'Europe n'a rien à gagner à poursuivre une fuite en avant qui masque les problèmes trouvés sur le chemin de l'élargissement. Le divorce entre l'opinion et les projets qu'on lui impose risque de faire le jeu des démagogues.

Arnaud Leparmentier

ENTREPRISES

FINANCE

Après plusieurs années d'euphorie, liées notamment à la bulle Internet, les banques allemandes affichent désormais des **RÉSULTATS EN BAISSE**, les plus mauvais d'Europe. Leurs cours, en Bourse, s'en ressentent. Pour réduire leurs dépenses, elles multiplient les **LICENCIEMENTS**. Près de 14 500 salariés, sur un effectif de 98 000 personnes en 2000, auront par exemple quitté la Deutsche Bank d'ici à 2003. Les autorités politiques et monétaires allemandes tentent de **DÉDRAMATISER** l'ampleur de la crise. Edgar Meister, membre du comité exécutif de la Bundesbank, affirme au « Monde » que le système bancaire allemand, *« en tant que tel, est sain »*. Pour lui, les problèmes actuels sont liés à la **CONJONCTURE DÉGRADÉE**, et les établissements sont dans une phase de *« consolidation »*.

Les banques allemandes font face à une crise sans précédent

Les établissements de crédit, fortement engagés dans le financement de l'économie, pâtissent du ralentissement de la conjoncture. Malgré des plans de restructuration massifs, certains évoquent le spectre d'un scénario de crise à la japonaise. Cette hypothèse est récusée par les autorités monétaires

FRANCFORT
de notre correspondant

Les temps changent. Les banques allemandes, qui ont longtemps joué un rôle-clé dans les performances de l'économie outre-Rhin, sont aujourd'hui en crise.

Les établissements de crédit ont engagé d'importants programmes de restructuration, incluant des licenciements massifs et des cessions d'activités jugées non stratégiques. Ainsi la Deutsche Bank, la première banque privée allemande, a annoncé qu'elle allait supprimer avant 2003 près de 14 500 salariés, sur un effectif qui s'élevait encore à près de 100 000 personnes en 2000. Depuis le début de l'année, l'action de la Deutsche Bank est en chute de 45 %, celle de la HypoVereinsbank, née de la fusion de deux banques bavaroises, de 46 %, et celle de la Commerzbank de 57 %.

Tandis que le chancelier Gerhard Schröder et ses alliés écologistes, réélus de justesse le 22 septembre 2002, se demandent encore comment relancer la machine, la première puissance économique de la zone euro tremble désormais pour la vitalité de son système bancaire.

Aux lendemains de la deuxième guerre mondiale et pendant plusieurs décennies, le miracle économique avait été pourtant largement soutenu par les instituts de crédit. L'Allemagne avait poussé jusqu'à l'extrême la logique de la « Hausbank », la banque maison, étroitement associée au sort de sa clientèle. Le rôle de ces banques universelles, capables de financer les besoins des patrons comme ceux des salariés, fut d'autant plus important que les marchés boursiers sont restés longtemps sous-développés.

Prêts bon marché, prises de participations, les banquiers ont su s'associer aux entrepreneurs pour étoffer le tissu industriel. Banques publiques et coopératives offraient des services partout dans le pays, sans rechigner, pour les premières, à soutenir la politique économique des collectivités locales. Malgré l'essor récent et fragile de la Bourse et le nouvel engouement des Allemands pour les placements en actions, les liens tissés entre la banque et l'industrie demeurent.

Avec une conjoncture en berne, et un chômage de masse, l'activité économique est soumise à une très forte pression. Depuis l'unification, la première puissance économique de la zone euro a du mal à dépasser les 1,5 % de croissance annuelle, à l'exception de l'année 2000 (+ 3 %), dopée par l'illusion de la nouvelle économie. Les résultats devraient être catastrophiques en 2002 : les plus pessimistes annoncent même une mini récession pour le dernier trimestre. Plus de 40 000 dépôts de bilan sont attendus, à la suite du naufrage de groupes aussi emblématiques que Kirch (médias) et Holzmann (BTP).

Un indice est révélateur de l'inquiétude suscitée par le secteur bancaire germanique : la Bundesbank, la banque centrale allemande, et le ministère des finances montent au créneau pour tenter de rassurer les marchés quant à sa santé.

> L'Allemagne a développé la logique de la « Hausbank », la banque maison, étroitement associée au sort de sa clientèle

Depuis Francfort, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a lui-même souligné la *« robustesse »* des banques européennes, espérant calmer la tempête boursière qui s'est abattue en premier lieu sur les grandes enseignes d'outre-Rhin.

Dans ce contexte d'incertitudes, les scénarios les plus sombres ont en effet un impact immédiat sur le cours de Bourse des banques privées. Fin septembre, la banque américaine Merrill Lynch publiait ainsi une étude fort remarquée où elle mettait en avant d'*« inquiétants parallèles »* avec les banques japonaises. Comme au Japon, soulignait l'analyse, les banques souffrent de l'éclatement plus ou moins récent des bulles boursière et immobilière. Comme au Japon encore, elles jouent un rôle crucial dans le financement des entreprises, et seraient d'autant plus exposées aux aléas de la conjoncture. Comme au Japon enfin, elles disposent d'importantes participations dans des entreprises de toute taille. Et la déconfiture des marchés boursiers, alimentée par les médiocres performances des sociétés concernées, dévalorise ces portefeuilles.

Le parallèle avec la situation japonaise est troublant, même s'il n'est pas toujours pertinent. Ainsi, la bulle immobilière allemande, gonflée par le soutien massif apporté par les pouvoirs publics aux nouveaux Länder, a éclaté depuis plusieurs années, touchant surtout l'est du pays, un territoire qui n'est pas déterminant pour les milieux financiers.

Malgré tout, le spectre du Japon est de plus en plus évoqué, non seulement pour les banques, mais aussi pour l'ensemble de l'économie, car l'Allemagne semble proche de la déflation, et lente à réagir. Une menace assez réelle pour inciter les autorités à tout faire pour tenter de calmer les esprits, au moment où les banques multiplient, elles, les mesures et les plans d'urgence pour essayer de surmonter la crise.

Ph. Ri.

Ailleurs en Europe, les systèmes bancaires semblent plus solides

SI LE SECTEUR bancaire européen pâtit de la dégradation de la conjoncture, la situation des banques allemandes reste toutefois isolée. Aux dires des spécialistes, les banques françaises, italiennes, espagnoles ou britanniques restent relativement solides face au retournement de la conjoncture.

Les banques françaises ont un temps donné l'exemple, avant que leur mauvaise tenue en Bourse ne les fragilise. Confrontées à une baisse de leurs revenus, elles restent toutefois peu exposées sur les dossiers et les secteurs à risques, comme les PME. Cependant, plusieurs maisons d'analystes ont abaissé récemment leurs recommandations sur les banques françaises, craignant d'assister à une montée des provisions pour créances douteuses lors des prochains trimestres. Reste que les établissements français peuvent compter sur leur activité de banque de détail, véritable usine à cash. Ils ont en effet travaillé depuis plusieurs années à réduire les coûts dans leurs réseaux, qui forment un matelas de protection. Rien de tel n'existe en Allemagne. *« Il y a cinq ans, les banques allemandes et françaises étaient dans une situation analogue en terme de rentabilité,* explique Eric Vanpoucke, analyste chez Gobal Equities. *Les opérations de concentration en France ont écarté les canards boiteux et les banques ont dû nettoyer leurs bilans, ce que n'ont pas fait les allemandes. »*

L'ITALIE SOUS SURVEILLANCE

Outre-Manche, les banques britanniques, dont la santé est davantage corrélée à la conjoncture américaine qu'européenne, restent toutefois les plus rentables d'Europe et demeurent les plus grosses capitalisations boursières du continent. Peu développées dans la banque d'affaires, elles ont relativement bien résisté au retournement de la conjoncture. Ayant fait le choix de la banque de détail avec des produits à forte marge comme le crédit à la consommation, très sélectives dans le crédit aux entreprises, elles sont encore peu exposées au risque de crédit. Mais les analystes s'interrogent sur leurs leviers futurs de rentabilité, les marges miraculeuses ayant été acquises à coups de licenciements et de fermetures d'agences.

De leur côté, les banques espagnoles, aussi très rentables, paient actuellement le prix de leurs développements en Amérique latine. Elles ont ainsi dû provisionner lourdement du fait de la crise argentine et risquent de devoir le re avec celle du Brésil. Elles se repentent également de leur politique d'investissement dans l'industrie. Elles taillent désormais dans leurs portefeuilles de participations industrielles et mènent de vastes plans de licenciements.

Les banques italiennes sont, elles, sous surveillance : une note de JP Morgan, qui vient d'abaisser ses recommandations sur le secteur, indique que l'activité bancaire se contracte plus fortement en Italie qu'ailleurs en Europe, aussi bien sur le crédit que sur la banque de détail.

Elsa Conesa

Des mesures énergiques pour sortir du marasme

FRANCFORT
de notre correspondant

Les banques privées allemandes ont multiplié les suppressions d'emplois ces derniers mois. La baisse des coûts de fonctionnement est prioritaire, après une décennie de vaches grasses dans la foulée de l'unification, du boom immobilier qui a suivi, et de la bulle technologique. Les réseaux de détail sont les premiers touchés, mais, désormais, les restructurations touchent aussi les activités d'investissement.

▶ **Deutsche Bank :** en tout, près de 14 500 salariés, sur un effectif de 98 000 personnes en 2000, auront quitté le premier établissement privé allemand d'ici à 2003. A ces mesures d'économie s'ajoute la cession d'activités non stratégiques, soit près de 8 000 emplois : les activités informatiques européennes doivent être externalisées (et reprises par IBM), la filiale américaine de leasing va être vendue, ainsi que les activités mondiales de gestion des titres.

▶ **HypoVereinsbank :** né en 1998 de la fusion de deux banques bavaroises, l'établissement a annoncé la suppression de 9 100 emplois d'ici à 2003 (sur un total de 72 900 fin 2000) : 4 000 emplois en Pologne, 1 600 en Autriche, et 3 500 en Allemagne. *« D'autres postes peuvent être concernés »*, a indiqué Albrecht Schmidt, le président du directoire de l'HypoVereinsbank, dans un entretien au quotidien *Handelsblatt*, lundi 14 octobre. Tandis qu'un éventuel mariage est évoqué entre son institut et la Commerzbank, M. Schmidt estime que le projet *« n'est pas à l'ordre du jour »*.

▶ **Commerzbank :** d'ici à 2003, la quatrième banque allemande prévoit de supprimer 4 300 emplois, soit plus de 10 % des effectifs. Ce plan pourrait être alourdi. La banque de détail est pour l'instant la première concernée par ces efforts d'économie : 2 200 postes y seront supprimés avec la fermeture d'une agence sur cinq.

▶ **Dresdner Bank :** la filiale de l'assureur Allianz envisage de se séparer de 11 000 salariés, soit près d'un cinquième de ses effectifs en 2000. Depuis mai 2000, la banque en est à sa troisième vague de départs. Agences fermées, siège allégé depuis la fusion avec sa maison mère, ce sont aussi les activités d'investissement qui sont concernées. Plus de 1 000 postes (soit un tiers du personnel) sont supprimés au sein de Dresdner Kleinwort Benson, la banque d'investissement.La Dresdner Bank a réalisé une perte nette supérieure à 1 milliard d'euros au second semestre.

Ph. Ri.

Edgar Meister, membre du comité exécutif de la Bundesbank

« Il n'y a ni problème de liquidité ni pénurie de capital »

FRANCFORT
de notre correspondant

Membre du comité exécutif de la Bundesbank, la banque centrale allemande, Edgar Meister est aussi président du Comité de la surveillance bancaire au sein de l'Eurosystème (une commission adossée à la Banque centrale européenne, où sont représentées les différentes autorités de supervision du secteur bancaire dans l'Union).

Plans sociaux en série, cours de Bourse malmenés, résultats en chute, que se passe-t-il dans les banques allemandes ?

Malgré toutes les affirmations contraires, il n'y a pas de crise dans le secteur bancaire allemand. L'ensemble de la profession est confronté à une problématique identifiée : des coûts trop élevés, pour des revenus trop faibles. Nous nous trouvons dans un processus de consolidation de longue durée destiné à améliorer la situation. Mais le système en tant que tel est sain.

L'atmosphère est pourtant particulièrement mauvaise pour des enseignes comme la Commerzbank ?

L'affaiblissement de la conjoncture, qui s'accompagne d'une dégradation de la qualité des crédits, joue un grand rôle. Néanmoins, je ne suis absolument pas pessimiste. Il n'y a ni problème de liquidité, ni pénurie de capital. Cela vaut pour les plus grandes banques, comme pour les autres. Nous avons un système bancaire stable qui peut supporter une faiblesse conjoncturelle de longue durée.

Pourquoi les enseignes allemandes semblent-elles plus durement touchées par les difficultés actuelles ?

L'industrie bancaire allemande, prise dans son ensemble, est moins concernée par la chute des activités d'investissement que certains grands établissements internationaux. Cela est lié au fait que les activités classiques de crédit ont toujours eu une importance plus grande ici. Mais il est vrai que ce rappel ne vaut pas pour les grandes banques, qui sont en général plus fortement présentes dans des activités d'investissement.

Quels sont les principaux handicaps des banques allemandes ?

La rentabilité des activités de crédit est très faible chez nous, du fait des structures du système bancaire. Nous disposons de trois piliers : les instituts publics (Caisse d'épargne,

BLOOMBERG

Landesbanken), les banques coopératives et les privées. Les quatre banques privées (Deutsche Bank, HypoVereinsbank, Dresdner Bank et Commerzbank) ne représentent qu'environ 20 % du marché. Les caisses d'épargne, le groupe le plus fort, atteint au contraire 40 % de parts de marché. En tout, nous comptons quelque 2 700 établissements. En comparaison avec d'autres pays européens, la concurrence est donc très vive. D'où l'impossibilité de négocier des taux d'intérêt élevés, ce qui a longtemps profité à la clientèle, en particulier aux entreprises. Mais pour améliorer leur situation, les banques ont décidé d'adapter leur système d'appréciation des risques, et d'élever le coût du crédit.

Les faillites en série auxquelles on assiste cette année sont-elles une conséquence de cette nouvelle rigueur ?

Les problèmes des entreprises, comme les faillites, sont avant tout liés à la faiblesse de la conjoncture. Conjoncture mondiale fragile, fin des excès boursiers, l'on assiste à un mouvement d'assainissement.

Même si les banques deviennent plus prudentes dans la distribution des crédits, l'on ne peut pas parler de pénurie. Nous constatons toujours une croissance, même si elle est plus modérée, des prêts au secteur privé.

Combien de temps peut durer la période de restructuration actuelle ?

Le processus est plus ou moins avancé. Il n'est pas possible de définir un délai. Cela dépendra de l'évolution de l'environnement économique. De manière générale, les banques sont sur la bonne voie.

Attendez-vous une phase de concentration, après la création de l'HypoVereinsbank, à la fin des années 1990, et l'absorption de Dresdner par l'assureur Allianz, en 2001 ?

Le processus de concentration observé ces dernières années est pour l'essentiel terminé. Actuellement, on étudie de manière beaucoup plus attentive les avantages des fusions, du moins dans le secteur privé. La situation est sans doute différente parmi les caisses d'épargne et les banques coopératives : dans ces secteurs, il y aura de nouveaux rapprochements, pour parvenir à une taille critique.

Pour expliquer les turbulences actuelles, Klaus-Peter Müller, le numéro un de la Commerzbank, a évoqué l'hypothèse d'un complot en provenance de Londres qui viserait à déstabiliser son établissement. Que pensez-vous de ce genre de réactions ?

Je ne souhaite pas commenter. Mais il est surprenant de voir comment les marchés ont été influencés ces derniers temps par de multiples rumeurs. Les opérateurs sont tellement déstabilisés qu'ils ne sont plus capables de percevoir les nouvelles positives.

Propos recueillis par Philippe Ricard

SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils
CLUB

*1500 € la paire
meubles Decor Actuel
80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69
* Cuir vachette, fleur corrigée, structure bois massif et particules ; suspensions sangles élastiques, mousse polyurethane haute résilience.

FESTIVAL AMERICA
LITTÉRATURES D'AMÉRIQUE DU NORD
Télérama Culture

Les littératures d'Amérique du Nord vous donnent rendez-vous à Vincennes

Deux jours de rencontres : Café littéraire, Salon du livre, Grands Débats, Lectures en version originale, Concerts, Expos photos, Films, Documentaires, Une heure avec...

En présence de cinquante écrivains d'Amérique du Nord :
Margaret Atwood, Russell Banks, David Bergen, Carmen Boullosa, Roland Brival, Joel Cano, Louis Caron, Dan Chaon, Jerome Charyn, Michael Collins, Douglas Coupland, Gwen Edelman, Nathan Englander, Trevor Ferguson, Richard Ford, Pedro Juan Gutierrez, Eddy L. Harris, Nancy Huston, Laura Kasischke, Douglas Kennedy, Barbara Kingsolver, Dany Laferrière, Chang-rae Lee, Stephen McCauley, Terry McMillan, Carlos Montemayor, Chris Offutt, Stewart O'Nan, Ignacio Padilla, Gisèle Pineau, Monique Proulx, Elwood Reid, Leon Rooke, Daniel Sada, Antonio Sarabia, Karla Suarez, Paco Ignacio Taibo II, Michel Tremblay, David Treuer, Lyonel Trouillot, Sylvain Trudel, Brady Udall, Zoé Valdés, Gary Victor, Carlos Victoria et Jorge Volpi.

19-20 octobre 2002 de 10h à 19h
Informations : 01 43 98 67 74 / www.festival-america.com

Nouvelles règles du jeu pour la grande distribution et les industriels

Le gouvernement va amender la loi Galland

LA GRANDE distribution et les industriels vont-ils enfin enterrer la hache de guerre ? Les pouvoirs publics tentent, en tout cas, de calmer le jeu. Une circulaire du secrétariat d'Etat au commerce, révélée jeudi 17 octobre par l'hebdomadaire spécialisé *LSA,* risque de bouleverser les négociations commerciales parfois houleuses entre les hypermarchés et leurs fournisseurs : les industriels auront désormais plus de souplesse pour fixer leurs tarifs face à la grande distribution. Le secrétariat d'Etat, qui présente officiellement son projet de circulaire lundi, a aussitôt indiqué que le texte dont *LSA* avait eu connaissance n'était pas finalisé.

Le but est pourtant bien d'amender la loi Galland de 1996, enrichie en 2001 par la loi sur les nouvelles régulations économiques. Afin de protéger les industriels, en particulier les plus petits d'entre eux, la loi Galland fixait un seuil de revente à perte et interdisait à la grande distribution de faire pression sur ses conditions d'achat. Il en a résulté une uniformisation des prix dans les grandes surfaces. Mais la pression ne s'est pas relâchée pour autant. Petit à petit, les marges de négociations se sont déplacées vers les prestations de « coopération commerciale » : les distributeurs ont facturé aux industriels la mise en valeur d'un produit dans un rayon, sa présence dans un catalogue... sous la forme d'un pourcentage prélevé sur le chiffre d'affaires et appelé « marge arrière ».

Ce système, censé protéger les PME agroalimentaires, s'est perverti au fil du temps : les marges arrières ont fini par atteindre jusqu'à 40 % à 50 % du prix des produits. Pour compenser, les industriels ont dû augmenter leurs tarifs, provoquant des effets inflationnistes sur certains rayons, au grand dam des consommateurs.

C'est ce cercle vicieux que le gouvernement tente de briser. Un fournisseur aura désormais l'autorisation de baisser son tarif à partir du moment où il aura réussi à obtenir une diminution de la marge arrière de la part du distributeur. Un transfert qui doit en théorie aboutir à une baisse du prix public.

BON VOULOIR

Interrogé par *Le Monde,* Michel-Edouard Leclerc, le patron des centres Leclerc, s'est montré septique sur l'efficacité de la circulaire : *« Ce texte permet de donner un peu d'air à la négociation sur les prix, mais c'est malgré tout une ineptie juridique : comment peut-on faire dépendre le niveau des conditions générales de vente à celui des coopérations commerciales, alors que le but même de la loi Galland était de les cloisonner ? »* Ce dirigeant réclame le rétablissement pour les distributeurs de la liberté de fixer les prix et donc de réinjecter les marges arrières dans ces prix.

Toute la difficulté de ce texte est de savoir si les deux parties vont jouer le jeu : les grands industriels sont-ils prêts à sacrifier une partie de leur chiffre d'affaires, en baissant leurs tarifs, sous prétexte qu'il paieront moins de marges arrières ? Les grands distributeurs sont-ils prêts à renoncer à cette manne des marges arrières qui leur a permis d'augmenter fortement leur rentabilité ces dernières années ? Les négociations commerciales pour préparer l'année 2003, qui sont en cours entre la grande distribution et ses fournisseurs, donneront un aperçu du bon vouloir de chacun.

Stéphane Lauer

Jean-François Lepetit, nouveau président de la COB, s'inquiète de la volatilité des marchés financiers

Dans un entretien au « Monde », l'ancien banquier dresse le bilan de son action à la tête du Conseil des marchés financiers. Il souhaite que les fonds spéculatifs soient mieux encadrés

JEUDI 17 octobre, Jean-François Lepetit a pris ses nouvelles fonctions de président de la Commission des opérations de Bourse (COB). Il succède à Michel Prada, dont le mandat arrivait à échéance le 16 octobre. M. Lepetit restera membre du Conseil des marchés financiers (CMF), qu'il présidait depuis 1998, cédant la présidence à Monique Bourven.

Tirant le bilan de son action à la tête du CMF pour *Le Monde*, M. Lepetit souligne l'importance d'une de ses dernières initiatives. En juillet, il a organisé la mise sur pied d'un groupe de travail collectif des quatre régulateurs – COB, CMF, Commission de contrôle des assurances et Commission bancaire – sur la volatilité des marchés. *« Il n'y a pas de sujet plus important aujourd'hui. Cette volatilité est colossale. Le mouvement très rapide des cours de Bourse nuit à la confiance du marché »*, explique M. Lepetit, qui en fera une de ses préoccupations majeures à la COB.

La même réflexion est en cours dans les autres pays européens. *« Si le niveau des marchés n'est pas du ressort de l'autorité boursière, celui de la volatilité l'est. Parfois d'ailleurs les deux sujets se rejoignent »*, explique-t-il. Mais le régulateur ne veut pas agir dans la précipitation. *« Il faut reconnaître qu'on ne sait pas toujours apprécier l'incidence des innovations financières sur les marchés. Il apparaît que toute une série de techniques, de méthodes de gestion et d'arbitrages, qui sont certainement très utiles à ceux qui y ont recours, ont pourtant des conséquences dangereuses en termes de volatilité. Peut-être faudra-t-il réglementer mais certainement pas n'importe comment, car cela aussi pourrait avoir des conséquences néfastes sur le marché. »*

M. Lepetit s'interroge sur la nécessité d'encadrer les *hedge funds* (fonds spéculatifs) qui usent de ces techniques. *« Le problème des* hedge funds *n'est pas tant lié à la nature de leur activité qu'au fait que cette dernière s'exerce hors de tout cadre réglementaire. Lorsqu'ils sont situés dans des paradis fiscaux, ils ne sont pas contrôlés, ils n'ont pas de comptes certifiés, les informations données par les sociétés* [de gestion de hedge fund] *– notamment sur leurs performances – ne sont soumises à aucun contrôle. Les sociétés n'ayant pas à être agréées, aucune vérification n'est faite quant à la compétence des dirigeants... On ne sait pas forcément ce qui se passe, ce qui est vrai ou non et je suis gêné quand on me dit que le simple fait d'être contrôlé par un régulateur est une contrainte insupportable pour ce type d'activité. »*

AFP

« On ne sait pas toujours apprécier l'incidence des innovations financières sur les marchés »
JEAN-FRANÇOIS LEPETIT

M. Lepetit devrait donc favoriser la conclusion des discussions en cours entre la COB et l'industrie de la gestion pour que l'activité de gérant alternatif (l'autre nom des *hedge funds*) soit soumise en France à des normes vérifiées par la COB.

DOUBLE TRANCHANT

La volatilité a d'autres causes, aussi nombreuses que complexes. *« On est en permanence confronté à des instruments financiers ou d'arbitrage de type "Janus" car il y a toujours un bon côté et un mauvais. Par exemple, le marché des dérivés de crédit* [qui permettent notamment de se protéger contre le risque de défaut d'un emprunteur] *est important pour le prêteur dans la gestion de ses crédits mais l'utilisation à grande échelle de ce produit assez récent induit des risques en termes de volatilité ; de même, les obligations convertibles sont un instrument très utile mais on se rend compte qu'elles peuvent avoir pour effet d'accentuer le mouvement des cours, à la hausse comme à la baisse. Les opérations de rachat d'actions par les sociétés sont excellentes à bien des titres mais a-t-on bien vu qu'elles augmentent le risque des actions ? »*

Pas question pour autant, comme certains le suggèrent, d'empêcher les opérations de vente à découvert, qui permettent de spéculer à la baisse. *« C'est une technique plus ancienne, qui apporte de la souplesse au marché. On rendrait peut-être à ce dernier un plus mauvais service en cherchant à trop la réglementer. En revanche, nous mettons en place une obligation de déclaration au CMF des prêts-emprunts de titres »*, nécessaires pour la vente à découvert.

M. Lepetit veut aussi veiller à ce que la réglementation – notamment comptable – ne soit pas un facteur aggravant de volatilité : *« la "fair value" est, à coup sûr, une des grandes causes de la volatilité, puisque ce principe comptable impose d'actualiser à chaque instant, au prix du marché, ses actifs comme s'ils étaient de l'argent comptant. L'ironie de l'histoire est que ce principe est en passe de s'appliquer aux sociétés européennes. »*

M. Lepetit préparera la naissance de la future Autorité des marchés financiers (AMF) *« par la création de groupes de travail et par différentes initiatives ». « C'est dommage que l'AMF n'ait pas été faite avant, c'est une bonne idée lancée par Laurent Fabius en juillet 2000. En même temps, grâce aux discussions qui ont eu lieu depuis, l'AMF part sur des bases qui correspondent pour une large part à ce que le CMF pouvait souhaiter. Il reste des questions en suspens. Il est important, par exemple, d'attribuer à l'AMF la personnalité morale. »*

Sophie Fay
et Adrien de Tricornot

Principales mesures prises depuis quatre ans

- **Règles.** Sous la présidence de Jean-François Lepetit, le Conseil des marchés financiers (CMF) a précisé les conditions des offres publiques d'achat (OPA) et défini les règles d'allocation des titres aux souscripteurs des introductions en Bourse.
- **Métiers financiers.** Une carte professionnelle des analystes financiers a été créée et des recommandations de transparence émises. Les activités des teneurs de comptes-conservateurs de titres ont été encadrées.
- **Contrôle.** Le système informatique Scan, chargé de détecter les opérations délictueuses, a été mis en place et des règles de conduite édictées pour les courtiers en ligne.
- **Europe.** Le CMF a participé aux discussions au sujet des directives sur les OPA et sur le marché unifié.
- **Rapports.** Pour la Commission des opérations de Bourse, M. Lepetit a étudié les alertes sur résultats et les augmentations de capital fractionnées.

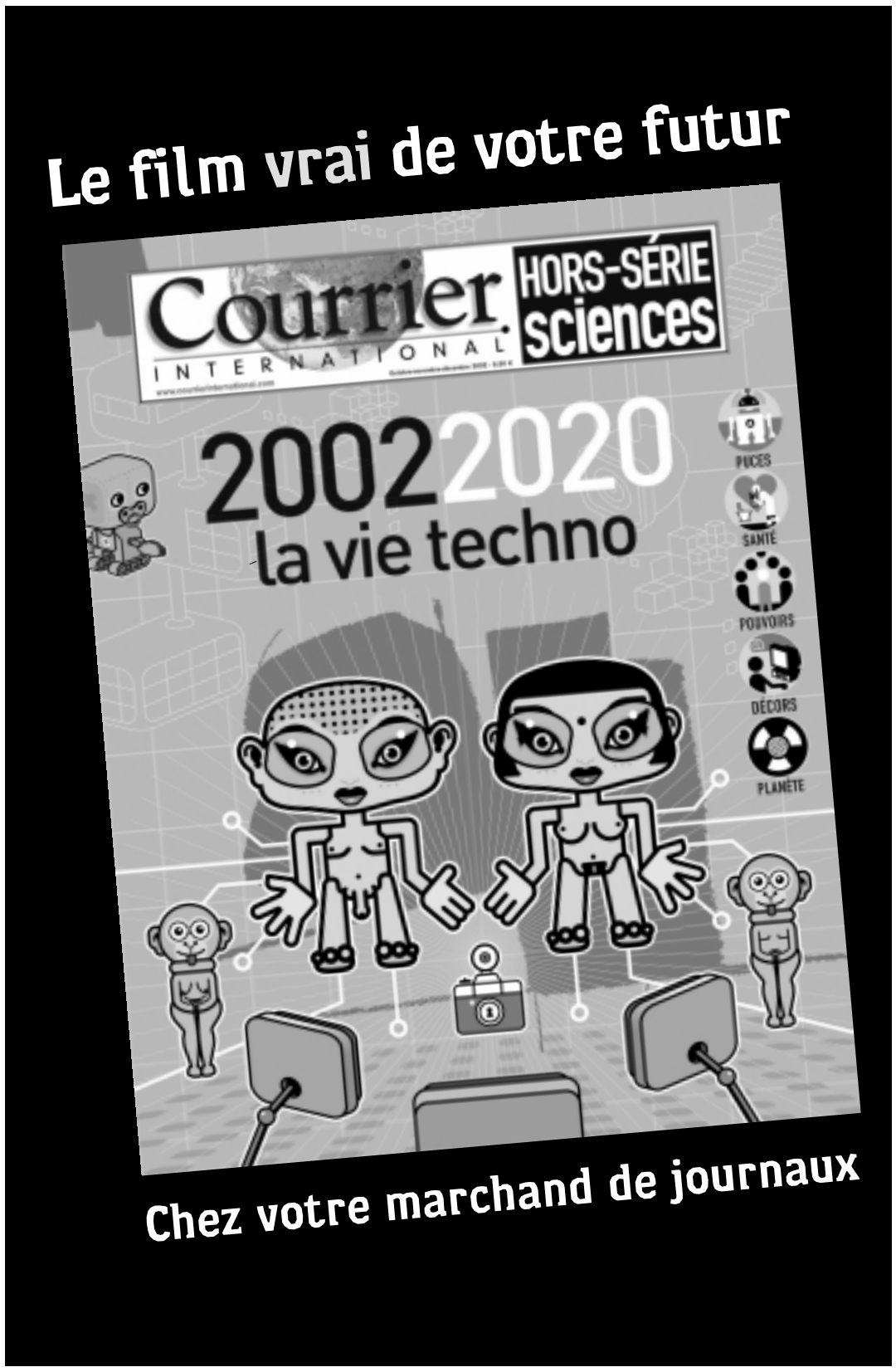

Le Crédit agricole et Allianz face à face dans le Lyonnais

JUSQU'AU mercredi 16 octobre, le Crédit agricole avait une petite longueur d'avance sur tous les autres actionnaires du Crédit lyonnais. Il était le seul à posséder plus de 10 % du capital – 10,5 % exactement – de cette banque et pouvait donc augmenter sa participation sans demander au préalable au Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'investissement (CECEI), autorité de tutelle bancaire, l'autorisation de franchir en hausse le seuil réglementaire de 10 %.

Le deuxième actionnaire privé du Crédit lyonnais, l'assureur allemand Allianz, via sa filiale française, AGF, n'avait pas cette possibilité. Il avait été autorisé le 13 juin à regrouper la participation des AGF et celle d'une autre de ses filiales, la Dresdner Bank, soit au total 9,7 % du capital de la banque française. Le CECEI n'avait toutefois pas jugé nécessaire d'autoriser les AGF à franchir le seuil de 10 %, la question ne se posant pas à ses yeux. Les AGF sont donc revenues à la charge, redemandant cette autorisation, indispensable pour leur donner une marge de manœuvre face au Crédit agricole. L'assureur a obtenu mercredi le feu vert du CECEI. Celui-ci pouvait difficilement invoquer la prudence pour refuser cette autorisation à Allianz ; l'assureur allemand, même en difficulté, restant un des plus solides au monde.

Le ministère de l'économie et des finances, largement représenté au CECEI, n'avait plus aucun intérêt à chercher à gagner du temps pour laisser de l'avance au Crédit agricole dans ses projets vis-à-vis du Lyonnais.

MISE AUX ENCHÈRE OU ADJUDICATION

Face à l'incapacité des deux groupes à faire avancer leurs discussions sur un éventuel projet commun, l'Etat perd patience. Il semble multiplier les signaux en direction de la banque verte, lui indiquant que le temps ne joue pas forcément en sa faveur. Parallèlement, Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais, plaide pour que l'Etat cède en Bourse la participation de 9,4 % qu'il détient encore dans le capital de la banque. D'autres évoquent une mise aux enchères ou une adjudication. Le Crédit agricole, comme les AGF, se prépare à toute éventualité. Mardi 15 octobre, un conseil d'administration de Crédit agricole SA a autorisé la banque à porter sa participation dans le Lyonnais de 10,5 % à 32,9 %, juste en dessous du seuil au-delà duquel une offre publique d'achat doit être lancée.

S. F.

Paris conteste les accusations de Bruxelles contre EDF

LA DÉCISION de la Commission européenne de lancer une enquête approfondie contre EDF et de demander au gouvernement français de mettre fin à la garantie accordée par l'Etat aux emprunts du groupe électrique du fait de son statut d'entreprise publique (*Le Monde* du 17 octobre) a fait l'effet d'une douche froide à Paris. Même si, à Bercy, on était sans illusions sur la détermination de Mario Monti, le commissaire chargé de la concurrence, à aller au bout de sa démarche. La procédure engagée aurait été prise après des plaintes de concurrents d'EDF.

« EDF n'a plus eu de garantie formelle de l'Etat pour ses emprunts obligataires depuis le début des années 1990, donc bien avant que le marché ne soit ouvert à la concurrence », fait-on observer à Paris. Le redressement fiscal en quelque sorte exigé par Bruxelles ne porterait, en tout état de cause, que sur les échéances des emprunts antérieurs, qui ont été payés depuis la première directive d'ouverture du marché, adoptée en 1996 et transposée en France en février 2000, et sous réserve qu'il soit démontré qu'ils faussent les conditions de la concurrence. *« Les éléments examinés par la Commission ne constituent pas des aides d'Etat »*, ont affirmé dans un communiqué mercredi Francis Mer, le ministre de l'économie, et Nicole Fontaine, la ministre déléguée à l'industrie, tout en s'engageant à *« apporter les clarifications nécessaires pour le démontrer »*.

Le commissaire à la concurrence se défend d'attaquer le statut public d'EDF

Le différend porte aussi sur le réseau électrique d'alimentation générale en France. Jusqu'en 1997, EDF était considéré comme concessionnaire de l'Etat et devait donc constituer des provisions pour la maintenance et le renouvellement du réseau. En 1997, EDF en est devenu propriétaire ; l'entreprise publique n'a plus, du coup, à constituer de provisions. Mais M. Monti estime que les provisions antérieures ont été indûment constituées et que le redressement fiscal atteint 900 millions d'euros.

EDF fait valoir que le réseau concerné n'est plus dans le champ de la concurrence puisqu'il a été transféré au réseau de transport de l'électricité (RTE), entité autonome au sein d'EDF.

Reste l'aspect politique de l'action déclenchée par M. Monti. Celui-ci se défend d'attaquer le statut public d'EDF, arguant que sa décision repose sur de pures considérations de concurrence. *« La Commission ne remet pas en cause le statut d'établissement public industriel et commercial »* du groupe, confirment les deux ministres français, soucieux de ne pas jeter d'huile sur le feu. Il n'empêche que ce coup de boutoir tombe mal, alors que *« le gouvernement a annoncé son intention de transformer la forme juridique d'EDF et d'ouvrir minoritairement son capital* (...) *dans le cadre d'une large concertation avec les agents de l'entreprise »*.

Pascal Galinier

Les banques refuseraient l'entrée de l'Etat dans Fiat

LES QUATRE principales banques créancières du groupe Fiat, Banca Intesa, Sanpaolo IMI, Capitalia et Unicredito, ont exposé leurs positions sur la crise du groupe industriel au ministre italien de l'économie mercredi 16 octobre. Elles ont annoncé avoir *« évalué positivement le plan* [présenté par Fiat et prévoyant plus de 8 000 suppressions d'emploi] *dans une optique de relance et l'ont reconnu cohérent avec l'accord cadre souscrit en son temps avec l'entreprise »*.
Cet accord prévoit un financement de 3 milliards d'euros de la part des banques. Mais selon la presse italienne de jeudi, les banques se seraient opposées à l'entrée de l'Etat dans Fiat Auto. Cette hypothèse, devenue toujours plus crédible ces derniers jours, avait paru obtenir un feu vert de principe aussi bien du gouverneur de la banque d'Italie Antonio Fazio que du commissaire à la concurrence européen Mario Monti. Une réunion entre le gouvernement, la direction de Fiat et les syndicats était prévue jeudi après-midi.

Des mesures pour renforcer l'industrie française du logiciel

UN RAPPORT du Commissariat général du plan sur l'économie du logiciel paru jeudi 17 octobre fait le constat du retard français dans ce domaine. Le secteur, qui employait en France 270 000 personnes et réalisait 31,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1999, connaît un retard notamment par rapport aux Etats-Unis, alors qu'il n'y a aucun éditeur tricolore dans le Top 20 des éditeurs mondiaux.
Pour favoriser le dynamisme du secteur du logiciel français, l'étude préconise aux pouvoirs publics deux types de mesures. D'une part, il s'agit de développer les incitations financières, que ce soit les subventions (seulement 80 millions d'euros en 2000), les déductions fiscales dites de « crédit impôt-recherche » pour les entreprises innovantes, voire les investissements directs de l'Etat et des collectivités locales en achats informatiques (9 milliards d'euros en 2000) pour moderniser le service public. D'autre part, il faut développer un environnement réglementaire favorable. Cela veut dire favoriser l'émergence de standards ouverts, limiter la brevetabilité des logiciels qui aboutit à figer la position dominante de certaines sociétés (notamment Microsoft) et privilégier l'usage de logiciels libres (tels Linux).

HAUSSE CONSTANTE

Investissement dans l'informatique/PIB en France en %

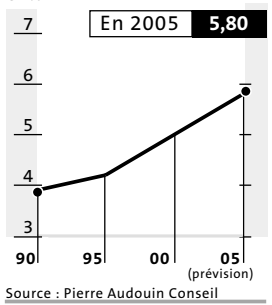

Source : Pierre Audouin Conseil

Réouverture des ports de la Côte ouest américaine

UN JUGE fédéral de San Francisco a confirmé mercredi la réouverture pour 80 jours des ports de la Côte ouest, décidée provisoirement le 8 octobre après dix jours de paralysie due à un conflit entre les dockers et les compagnies maritimes. Cette injonction définitive met fin à au lock-out (fermeture) imposé le 29 septembre par les compagnies maritimes dans les 29 ports de la Côte ouest.
Cette décision intervient alors que la situation est toujours tendue dans les ports, où des tonnes de marchandises se sont accumulées pendant la fermeture. Les compagnies maritimes reprochent aux dockers d'avoir une productivité inférieure à la normale, une accusation fermement rejetée par le syndicat des dockers. Selon les experts, il faudra de six à neuf semaines pour rattraper le retard accumulé et la fermeture des ports aurait coûté à l'économie américaine près de 20 milliards de dollars (l'équivalent en euros).

INDUSTRIE

■ **CIDER SANTÉ : la société de services pour l'industrie pharmaceutique** a cédé les Laboratoires Fornet, spécialisés dans les génériques, pour 14,7 millions d'euros au groupe pharmaceutique japonais Sankyo, a-t-elle indiqué mercredi 16 octobre.
■ **NESTLÉ : la direction de Nestlé Waters,** la division eaux du groupe suisse, a affirmé mercredi qu'elle ne procéderait à aucun licenciement sur les sites vosgiens de Vittel et Contrexeville, mais aurait recours à 101 suppressions d'emplois dans le cadre d'un projet de réorganisation logistique. La CGT de Nestlé Waters France avait indiqué, la veille, craindre *« que ces deux usines cessent leurs activités »*.
■ **MICHELIN : dix-huit salariés, militants CGT, ont décidé de poursuivre vingt-huit dirigeants** du fabricant de pneumatiques pour *« discrimination syndicale »*. Déjà condamné devant les prud'hommes, Michelin est, cette fois, assigné devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand. La première audience est fixée le 27 novembre.
■ **PEUGEOT : le constructeur automobile a annoncé, mercredi, la suppression de trois journées de travail,** les 30 et 31 octobre et le 20 décembre, pour les équipes de fabrication des 406 et 607 à l'usine de Sochaux (Doubs) en raison de *« la baisse des marchés »*. 2 218 salariés seront concernés par cette baisse des cadences de 676 à 570 véhicules-jour.

SERVICES

■ **AIR FRANCE : les syndicats de la compagnie nationale ont décidé de reporter** la journée d'action contre le projet de privatisation, initialement prévue le jeudi 24 octobre, au mardi 5 novembre. Cette décision a été prise *« pour ne pas nuire aux départs en vacances »* par les sept syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, Sud, SNMSAC et Alter) lors d'une réunion intersyndicale qui s'est tenue mercredi après-midi.

FINANCE

■ **CRÉDIT MUTUEL : l'assemblée générale** de la Confédération nationale du Crédit mutuel a reconduit mercredi pour un quatrième mandat de cinq ans Etienne Pflimlin et Georges Coudray respectivement à la présidence et à la vice-présidence déléguée de la banque mutualiste, annonce celle-ci. M. Pflimlin, 61 ans, préside par ailleurs la Fédération du Crédit mutuel Centre Est Europe, la plus importante du groupe, alors que M. Coudray, 59 ans, préside celle du Crédit mutuel de Bretagne.

RÉSULTATS

■ **AMERICAN AIRLINES : la première compagnie aérienne américaine,** a annoncé mercredi une perte de 924 millions de dollars au troisième trimestre. Sur les neuf premiers mois de l'année, American Airlines a enregistré une perte nette totale de 2,982 milliards de dollars, plus de trois fois supérieure à la perte de 964 millions de dollars essuyée au terme des neuf premiers mois de l'année 2001.
■ **APPLE : le fabricant américain d'ordinateurs** a annoncé mercredi une perte nette de 45 millions de dollars pour le dernier trimestre de son exercice fiscal 2002. Pour l'ensemble de l'exercice, Apple a réalisé un bénéfice net de 65 millions de dollars contre une perte nette de 25 millions de dollars en 2001.

Entre la contre-attaque et la négociation, Vivendi suggère d'étudier toutes les hypothèses pour Cegetel

Depuis le raid de Vodafone sur l'opérateur de téléphonie, Jean-René Fourtou entretient le mystère sur sa stratégie. Il laisse seulement entendre que toutes les options sont ouvertes

LA BATAILLE a commencé. Après cinq ans de convoitise, Vodafone, détenteur de 15 % de Cegetel, a lancé mercredi 16 octobre un assaut pour arracher le contrôle du deuxième opérateur de téléphonie français à Vivendi, qui en possède 44 % (*Le Monde* du 17 octobre). Le groupe britannique a annoncé un accord de rachat des parts de BT (26 %) et de SBC (15 %), les deux autres actionnaires de Cegetel, pour des montants respectifs de 4 milliards et de 2,3 milliards d'euros. Et Vodafone offre à Vivendi Universal la possibilité, ouverte jusqu'au 30 octobre, de racheter sa part pour 6,77 milliards d'euros. Une opération qui devra être examinée par les autorités de la concurrence française et européenne et par l'Autorité de régulation des télécommunications pour s'assurer que toutes les obligations inscrites dans les licences (fixe, GSM et UMTS) sont bien reprises. Surtout, selon les accords entre les quatre actionnaires, Vivendi Universal garde un droit de préemption sur les parts de BT et SBC et peut donc, jusqu'au 10 novembre, surenchérir sur l'offre de Vodafone.
Après avoir indiqué lors de sa conférence de presse de rentrée le 25 septembre n'avoir pas de stratégie arrêtée concernant Cegetel, que va donc faire Jean-René Fourtou : vendre ou se renforcer ? Pour l'instant, il se tait et on laisse entendre, chez Vivendi Universal, qu'il *« n'entend pas abattre ses cartes dans la hâte »*. Pourtant, M. Fourtou est au pied du mur. Il lui est délicat de contre-attaquer alors que la dette du groupe, à 17,3 milliards d'euros, est colossale et que la vente de la filiale d'édition Vivendi Universal Publishing (VUP), dont il compte tirer de 2,7 à 3,1 milliards d'euros, n'est pas encore bouclée – même si officiellement, on assure que la vente interviendra comme prévu vers le 22 ou le 23 octobre.

ENTHOUSIASME RETOMBÉ

Action Vivendi Universal, à Paris, en euros

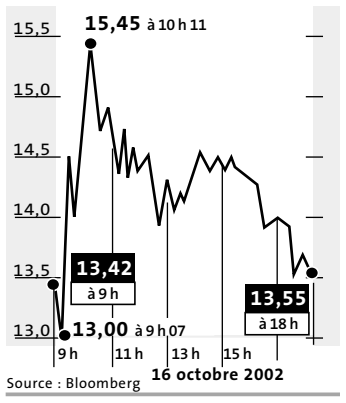

Source : Bloomberg

Pour devenir majoritaire, Vivendi (avec ses 44 %) aurait besoin de racheter au moins les 15 % de SBC, donc de débourser 2,6 milliards d'euros (soit une prime de 13 % par rapport à l'offre de Vodafone, comme convenu dans les accords entre les quatre actionnaires). Mais laisser échapper Cegetel est également problématique, alors que cette filiale a réalisé la moitié de l'excédent brut d'exploitation de Vivendi Universal en 2001. En outre, la vente de Cegetel, ajoutée à celle de VUP, diminuerait largement la part de la France dans l'activité du groupe, modifiant l'équilibre des forces chez Vivendi Universal en faveur des actionnaires américains. Enfin le prix, même s'il peut paraître raisonnable dans cette conjoncture de crise dans les télécommunications, est considéré trop peu généreux par le groupe de médias, au regard des 2 milliards d'euros d'autofinancement *(cash-flow)* annuels que Cegetel devrait dégager à partir de 2003.
Le comité financier de Vivendi Universal, réuni mercredi, a abouti aux mêmes calculs que ceux évoqués par Chris Gent, le patron de Vodafone pour le séduire : la différence entre vendre ou monter dans le capital de Cegetel représente une somme de l'ordre de 10 milliards d'euros dans les finances du groupe. Un montant qui fait réfléchir alors que Vivendi reste dans une situation financière tendue. En clair, le groupe suggère qu'il étudie les deux pistes : accepter l'offre de Vodafone, à la condition qu'elle soit réévaluée, ou contre-attaquer.
En attendant, les silences de M. Fourtou ne font pas qu'attiser l'impatience du PDG de Vodafone, Chris Gent. Ils inquiètent aussi les salariés de Cegetel. La CFDT (majoritaire) et la CGT évoquent la mauvaise réputation des groupes anglais en matière sociale et craignent un démantèlement de leur groupe alors que Vodafone, numéro un mondial de la téléphonie mobile, n'a jamais fait mystère que son intérêt portait avant tout sur la filiale SFR (dont il détient 20 % en direct).
Dans un entretien aux *Echos*, M. Gent se veut rassurant : *« Notre projet industriel est de développer l'ensemble de Cegetel y compris la téléphonie fixe. »* Mais c'est bien sur le deuxième opérateur français de téléphonie mobile que se portent ses attentions. Il prévoit déjà de dégager 100 millions d'euros d'économies grâce aux synergies et de remplacer la marque SFR par Vodafone d'ici un an.
De fait, SFR, avec ses 13 millions d'abonnés, est la pièce manquante pour Vodafone sur le marché européen. En outre, SFR dégage une confortable marge d'exploitation de 27 % et le marché français a encore une marge de progression avec un taux de pénétration, de 63 % en juin, inférieur à celui de l'Allemagne (65 %), du Royaume-Uni (78 %) ou de l'Italie (87 %). En revanche, dans la téléphonie fixe, Cegetel a longtemps peiné face à l'ancien monopole France Télécom même s'il devrait parvenir à l'équilibre d'exploitation cette année.
En Bourse, l'opération de Vodafone n'a valu à Vivendi qu'un retour en grâce éphémère. L'action a bondi de 15 % juste après l'annonce avant de retomber pour finir la séance du mercredi à + 0,97 %. Dans des notes publiées mercredi, les analystes de la Deutsche Bank, Morgan Stanley, Dresdner Kleinwort Wasserstein et CDC Ixis, encouragent Vivendi Universal à vendre, une option *« qui comporte le moins de risque pour l'actionnaire »* et *« permet de résoudre vite et bien le problème de l'endettement »*. Mais après ? Certains pensent que la vente de Cegetel sonnerait le début d'un démontage du groupe, dont la cohérence serait désormais en question.

> « Notre projet industriel est de développer l'ensemble de Cegetel, y compris la téléphonie fixe »
>
> **CHRIS GENT**

Gaëlle Macke

TROIS QUESTIONS À...

JACQUES CRUVELIER

1 En tant que délégué central CFDT de Cegetel, l'organisation syndicale majoritaire, comment réagissez-vous à l'offensive de Vodafone sur Cegetel ?

Elle ne me surprend pas. Mais au-delà d'un éventuel changement de propriétaire, notre inquiétude porte sur le maintien en l'état de l'entreprise. Les salariés ne comprendraient pas une logique de démantèlement et encore moins de restructuration au bénéfice d'une profitabilité discutable. Nous avons vu ce qui est arrivé aux secteurs de la presse et de l'édition de Vivendi Universal. Nous ne souhaiterions pas qu'il en soit de même pour Cegetel, qui fonctionne sans pertes et qui n'est pas sous le coup d'une restructuration.

2 Vos craintes portent-elles sur la gestion et les méthodes employées par Vodafone ?

Si on regarde la stratégie européenne de Vodafone, on ne peut qu'être inquiet sur le maintien de notre activité de téléphone fixe dont le retour à l'équilibre est prévu au premier semestre 2003. Pour les centres d'appels, Vodafone se fonde sur la sous-traitance et l'externalisation. Il y a des raisons de craindre une mainmise sans analyse de la réalité de notre société qui pourrait s'accompagner d'un bradage de ses activités.

3 Quelles sont vos possibilités d'action ?

Nous avons adressé un ultimatum jusqu'à vendredi à la direction de Cegetel exigeant que le principal actionnaire ou le repreneur s'engage à respecter une clause de stabilité sociale. Nous demandons la préservation des emplois. Nous souhaitons que le comité central d'entreprise et les comités d'établissements soient consultés avant tout changement du capital. Nous serons attentifs au respect des accords sur la réduction du temps de travail, sur le dialogue social, comme au maintien du français comme langue de travail. En cas de refus, il faudra, avec les autres syndicats, mobiliser l'ensemble des salariés.

Propos recueillis par Michel Delberghe

COMMUNICATION

Le CSA souhaite organiser autrement la présidentielle

EN REMETTANT son rapport sur le déroulement de l'élection présidentielle à la télévision et à la radio, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a suggéré, mercredi 16 octobre, une réforme de l'organisation de ce scrutin. Afin d'éviter que les résultats ne soient connus avant la fin du scrutin, le CSA propose au gouvernement procéder à la fermeture de tous les bureaux de vote à la même heure en métropole et de faire voter les départements et territoires d'outre-mer le samedi.

Le CSA qui note que radios et télévisions *« rencontrent de grandes difficultés à déterminer à quels candidats potentiels elles doivent ouvrir leur antenne »* estime qu'il faudrait *« conforter la présomption de candidature »*, en s'assurant que les candidats ont bien entamé la collecte de promesses de parrainage. Il souhaite que la liste de ceux-ci soit publiée six à huit semaines avant le premier tour et non seize jours avant comme le prévoit la loi.

Premières pertes de Reuters depuis 1984

L'AGENCE DE PRESSE et de services financiers britannique Reuters a annoncé, mercredi 16 octobre, une baisse de 7 % de son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre 2002, à 1,36 milliard d'euros. C'est la première fois, depuis son introduction en bourse en 1984, que Reuters boit la tasse. Il est notamment confronté à la chute des marchés financiers – dont il tire 90 % de ses revenus –, qui a conduit les banques à réduire leurs effectifs et donc le nombre des écrans Reuters dans leurs salles de marché.

Le groupe qui a supprimé 2 300 emplois depuis dix-huit mois, ramenant ses effectifs à 18 000 personnes, va devoir réduire encore ses coûts, et s'il le faut en coupant à nouveau dans les effectifs, a indiqué son directeur financier David Grigson. L'action a chuté de 23 % à 160,75 pence en fin de journée, à la Bourse de Londres. – (*AFP.*)

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : les salariés de *France Soir*** ont distribué, mercredi, devant l'Assemblée nationale une édition spéciale de leur journal, à de nombreux députés et à deux ministres notamment. Dans quatre pages tirées à 54 000 exemplaires, ils affirment que *« le titre a encore un avenir »*. L'actionnaire majoritaire Poligrafici Editoriale doit décider mardi 23 octobre si *France Soir* dépose ou non son bilan.

■ **TÉLÉVISION : Michèle Cotta**, ex-directrice générale de France 2 et présidente du conseil de surveillance d'ABsat, filiale de AB Groupe, qui édite notamment la chaîne pornographique XXL, a annoncé mercredi sur RMC Info qu'elle était *« contre la censure »* mais pour *« un verrouillage très strict »*. Répondant au président du Conseil supérieur de l'audivosuel (CSA), Dominique Baudis, qui ne souhaite pas renouveler les autorisations dont bénéficient une dizaine de chaînes pour diffuser des films pornographiques, Mme Cotta a affirmé : *« Ce n'est pas seulement la mort de XXL, c'est la mort de beaucoup d'autres chaînes, c'est un gros souci pour Canal + »* . – (*AFP.*)

Remous autour de la désignation du président de la Chaîne parlementaire-Assemblée nationale

Les députés veulent adopter la procédure utilisée par le CSA pour nommer les présidents de chaînes de télévision et de radios publiques. Ivan Levaï, actuel président, serait menacé

LA CHAÎNE parlementaire-Assemblée nationale (LCP-AN) rentre dans le rang. Mercredi 16 octobre, le bureau de l'Assemblée nationale a annoncé, qu'à l'occasion du renouvellement *« entre février et mars 2003 »* du PDG de LCP-AN, la chaîne, diffusée en clair uniquement sur le câble et le satellite, adoptera la même procédure que celle prévue par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour la désignation des présidents des radios et des télévisions publiques.

En clair, l'an prochain, les députés lanceront un appel à candidatures avant de désigner le nouveau président de LCP-AN parmi les candidats qui auront été retenus et auditionnés. La délégation de la communication du bureau de l'Assemblée nationale présidée par François Baroin, député UMP de l'Aube et vice-président de l'Assemblée, élargie avec la présence d'un représentant de chaque groupe politique lancera un appel à candidatures. Les auditions des candidats au poste de président de la chaîne seront retransmises en direct sur LCP-AN au printemps 2003. Le candidat sera choisi par Jean-louis Debré, président de l'Assemblée. Celui-ci a d'ores et déjà annoncé qu'il alignerait sa décision sur celle de la délégation.

D'apparence mineure, l'adoption de cette procédure a déjà soulevé une polémique sur l'avenir de M. Levaï, l'actuel président de LCP-AN.

Selon certains, l'adoption d'une procédure similaire à celle suivie par le CSA calque la limite d'âge du président sur celle des PDG des radios et des télévisions publiques. En fait, il n'en serait rien. Aux termes de la loi du

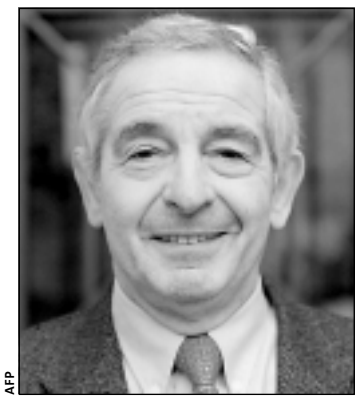

AFP

31 décembre 1999, LCP-AN est une chaîne de droit privé. *« Il n'y a pas de critère d'âge*, précise François Baroin, *M. Levaï peut se représenter s'il le souhaite et s'il a un projet »*. Ivan Levaï n'a pas pu être joint pour faire connaître sa position, mercredi matin.

Les parlementaires se défendent d'avoir voulu empêcher M. Levaï de solliciter le renouvellement de son mandat. *« Ce qui a été acté par le bureau, c'est le principe de la transparence, souhaité par le Président de l'Assemblée nationale Jean-Louis Debré et qui a été soutenu à l'unanimité pour désigner le futur président-directeur-général »*, a précisé, mercredi, M. Baroin. Selon lui : *« ce qui est attendu à travers cette procédure, c'est la transparence, et des projets qui répondent aux besoins de cette chaîne »*.

Cette modification du statut de LCP-AN semble l'aboutissement des nombreuses critiques formulées, notamment par les députés de droite, depuis la création par l'Assemblée nationale de la chaîne qui leur appartient depuis 1999 (*Le Monde* du 19 novembre 2001). En même temps que Public-Sénat, la télévision du Sénat présidée par Jean-Pierre Elkabbach.

Fin 2001, en effet, Michel Bouvard, député RPR de Savoie, soutenu par une centaine de parlementaires de l'opposition, avait déposé un amendement, finalement rejeté, ne demandant rien moins que la suppression de LCP-AN. A l'époque, M. Bouvard avait mis en cause l'utilisation du budget de la chaîne, les émoluments de ses dirigeants et notamment le salaire de M. Levaï mais aussi la ligne éditoriale de LCP-AN. Le député de Savoie avait lancé sa croisade à cause, selon lui, du *« coût prohibitif pour une audience marginale »* de la chaîne. En 2001, LCP-AN avait disposé d'un budget de 6,1 millions d'euros porté à 6,86 millions d'euros cette année.

Patrick Ollier, alors député RPR, s'inquiétait de l'absence de projet de M. Levaï et *« des tensions au sein de la rédaction »*. La chaîne emploie 25 salariés dont 10 journalistes. Sollicité par *Le Monde*, M. Levaï avait à l'époque indiqué que *« son salaire* [9 260,87 euros] *était le plus élevé de la chaîne »* et que la grille des programmes

Les parlementaires se défendent d'avoir voulu empêcher M. Levaï de solliciter le renouvellement de son mandat

répondait à sa mission de diffusion de programmes *« civiques et pédagogiques »*. La chaîne, qui sera reprise sur les nouveaux canaux de la télévision numérique terrestre, a une audience très marginale.

Pour réaliser des économies, certains députés, principalement de droite, souhaiteraient que la chaîne ne soit qu'un canal de diffusion des débats de l'Assemblée.

Guy Dutheil et Bénédicte Mathieu

Yasmina, « Elle » militant des femmes maghrébines

UN ZESTE de mode, un jeune et beau visage de chanteuse en couverture, le musicien Khaled en invité, critiques de disques ou de livres pour la jeunesse : *Yasmina* emprunte quelques-unes des recettes de la presse féminine, mais ce tout nouveau mensuel, en kiosque en France depuis le 1er octobre, adopte un ton nettement plus engagé : il se veut *« le magazine de la femme du Maghreb et du monde arabe »*, *« celle qui vit là-bas comme celle qui est venue s'installer ici »*.

« Nous savons aujourd'hui que nous pouvons appartenir, socialement et affectivement, à la fois à deux univers qui ne sont opposés que pour ceux qui connaissent mal l'un des deux », écrit la rédactrice en chef Nadia Khouri-Dagher dans son premier éditorial. Longtemps chercheuse en sciences sociales, la journaliste espère bien que ce nouveau magazine contribuera à gommer les soi-disant différences artificiellement entretenues, selon elle, par les médias occidentaux.

Pour Mme Khouri-Dagher, les nombreux témoignages et portraits de femmes qui se succèdent dans *Yasmina* résonnent comme un *« cri d'amour malheureux des franco-maghrébines envers la France »*. Ce pays représente encore à leurs yeux, explique-t-elle, *« la porte de la liberté »*, l'accès possible à un métier, à une rémunération. Elle espère aussi voir le nouveau mensuel contribuer à l'évolution du statut de la femme dans les pays du Sud. Car c'est là un gage de *« libertés politiques pour l'individu »*, dit-elle.

Le calvaire des petites bonnes exploitées au Maroc, les enfants malades qui ne peuvent être soignés en Algérie : le magazine aborde des problèmes de société qui peuvent sembler spécifiques aux régions du sud. Mais lorsqu'il évoque la violence conjugale ou la difficulté de concilier vie professionnelle et familiale, il n'apparaîtra guère dépaysant de ce côté-ci de la Méditerranée. Alors que le magazine *Amina* destiné aux femmes africaines (lancé pour il y a 30 ans par le même éditeur), est très axé sur le monde de la mode et des cosmétiques — ce qui se mesure aussi aux nombreuses pages de publicité – , *Yasmina* est résolument militant et sérieux.

MILITANTISME SOLIDAIRE

Au fil des pages, on croise la directrice d'un collectif d'associations de Nanterre, des sociologues, des chanteuses, des mannequins, des architectes, une formatrice en alphabétisation. Raja Amari, réalisatrice tunisienne, parle de son premier long-métrage, *Satin rouge*. Le magazine s'intéresse et donne la parole à des personnalités de tous âges. Point commun : elles sont toutes volontaires, actives, engagées et solidaires.

Chacune n'hésite pas à donner un numéro de téléphone ou une adresse où il est possible de la contacter. Le militantisme solidaire transpire est revendiqué. *« Nous souhaitons que* Yasmina *devienne le centre d'un immense réseau solidaire »*, confirme Mme Khouri-Dagher. Les premiers abonnements commencent à arriver. *« Il y a des périodes où il est nécessaire de se montrer militante comme ont pu le faire* Elle *ou* Marie-Claire *à leurs débuts »*, conclut la rédactrice en chef.

Yasmina l'austère est la petite sœur de *Amina* la ludique. Selon l'éditeur Michel de Breteuil (MIM), *Amina* compte un million de lectrices dans le monde. Le premier numéro de *Yasmina*, lui, est tiré à 30 000 exemplaires. Il est distribué en Europe francophone, au Québec ainsi qu'au Maroc, en Algérie, en Tunisie.

Martine Valo

Le Syndicat du livre demande une réunion d'urgence sur la distribution de la presse

A L'ISSUE d'une réunion qui a eu lieu mercredi matin 16 octobre avec la direction des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), le Syndicat du livre a demandé qu'*« une réunion d'urgence soit convoquée au Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP)* – que préside Yves de Chaisemartin, également patron de la Socpresse (société éditrice du Figaro) –, *en présence de tous les protagonistes concernés par l'évolution de la distribution de la presse »*.

« La réunion était un peu tendue », soulignait mercredi Pascal Le Boulch, secrétaire CGT du comité d'entreprise de PDP. *« On a l'impression que les NMPP ne veulent pas faire le plan de modernisation »*, poursuit M. Le Boulch. Marc Noguez, secrétaire général du Comité inter du Syndicat du livre CGT, estime que *« d'autres actions ne sont pas à exclure. Même s'il existe des divisions internes, nous serons solidaires pour soutenir le maintien du statut de PDP »*. Le Comité intersyndical du Livre parisien (CILP, branche du Livre qui regroupe les rotativistes, les correcteurs et les ouvriers de PDP) a critiqué le fait que la direction des NMPP n'ait rien dit, mercredi, sur ses intentions à propos du plan industriel 2002-2003 de PDP. Les NMPP n'ont pas fait de commentaire.

Au cœur du sujet, la réforme de Paris Diffusion Presse (PDP), le département parisien des NMPP, qui diffuse quotidiens et magazines dans les 1 745 points de vente de Paris et de la proche couronne (environ 30 communes). PDP diffuse 10 % des journaux au plan national, dont 20 % à 30 % des quotidiens. Dans un communiqué, lundi, les NMPP avaient indiqué que les signatures de l'accord de février 2001 étaient *« vidées de toute réalité »*. Les NMPP veulent notamment réduire le déficit de PDP (38 millions d'euros en 2001).

Les NMPP veulent notamment réduire le déficit de Paris Diffusion Presse

Les quotidiens sont de nouveau dans les kiosques depuis mercredi, après la grève de mardi. Le Syndicat du livre parisien avait appelé lundi à une grève de 24 heures, empêchant la sortie des quotidiens nationaux du matin à Paris et en région parisienne et parfois en province. Le travail a repris mercredi en milieu de journée. Le centre de distribution des magazines à Lognes (Seine-et-Marne) a notamment redémarré son activité. Environ 500 titres étaient en attente. La direction des NMPP a mis en place un *« plan de secours »* afin de distribuer les magazines. Ce plan avait démarré jeudi 10 octobre lorsque le Syndicat du livre a bloqué la distribution de *Paris Match* et des titres du groupe Hachette (groupe Lagardère, opérateur et actionnaire à hauteur de 49 % des NMPP). Les NMPP, qui ont fait constater cette situation par huissier, se sont donc passées des ouvriers de PDP, provoquant le mouvement social.

Pascale Santi

IRAK Les pays arabes face à la guerre

SPÉCIAL L'actu du monde entier en cartoons

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les résultats trimestriels dictent la tendance à court terme

AU LENDEMAIN d'un violent rebond, les places financières ont succombé aux prises de bénéfices, mercredi 16 octobre. Les résultats trimestriels meilleurs que prévu publiés par certaines sociétés américaines avaient nourri la hausse de mardi. Mercredi, c'est l'inverse qui s'est produit, avec les déceptions annoncées par Intel, Motorola et Coca-Cola. A Wall Street, l'indice Dow Jones a perdu 2,66 %, mercredi, à 8 036,03 points. Le titre Coca-Cola a dégringolé de 10,06 %, à 47,20 dollars. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a chuté de 3,90 %, à 1 232,42 points. L'action Intel a dégringolé de 18,04 %, à 13,54 dollars et l'action Motorola a plongé de 22,28 %, à 7,85 dollars. Dans leur sillage, la plupart des valeurs technologiques ont souffert, le titre Cisco Systems perdant notamment 10,74 %, à 9,81 euros. Cependant, IBM et Advanced Micro Devices ont annoncé, mercredi, après la clôture, des résultats trimestriels supérieurs aux attentes, laissant présager un rebond jeudi.

En Europe, où la tendance était hésitante, mercredi matin, les opérateurs se sont alignés sur la Bourse new-yorkaise après son ouverture. L'indice Euro Stoxx des cinquante premières valeurs de la zone euro a perdu 1,62 %, à 2 444,85 points. A Paris, l'indice CAC 40 a cédé 0,59 %, à 3 067,70 points. Le titre ST Microelectronics (– 6,06 %, à 15,66 euros) a souffert des annonces négatives des valeurs de semi-conducteurs américaines. L'action Vivendi Universal a fini en hausse de 0,97 %, à 13,55 euros, après avoir gagné jusqu'à 15 % en séance à la suite de l'offre de rachat de sa filiale Cegetel lancée par le groupe britannique Vodafone. Le titre EADS a grimpé de 8,26 %, à 11,66 euros. Le constructeur d'Airbus a bénéficié d'une révision en baisse des prévisions de livraison d'avions de son concurrent Boeing en 2003.

Les marchés européens ont commencé la journée de jeudi en hausse, le CAC 40 gagnant 2,42 % peu après l'ouverture, à 3 141,99 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a fini en hausse de 0,84 %, jeudi, à 8 959,88 points.

Adrien de Tricornot

INDICE NASDAQ

En points, à New York

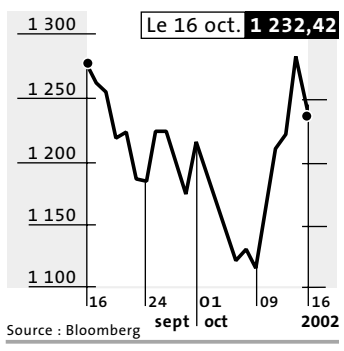

Source : Bloomberg

Les SSII redoutent une très mauvaise année 2002

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LES COURS des sociétés de service informatiques (SSII) cotées à Paris ont presque tous connu de fortes chutes à la fin du premier trimestre 2002 (de l'ordre de 30 %, pour les moins touchées, à plus de 80 % pour la majorité). L'envolée boursière, mardi 15 octobre, et la publication simultanée de résultats semestriels moins mauvais que prévu (Alten et Unilog) ont redonné un coup de fouet à l'ensemble des valeurs. Néanmoins, la crise que traversent aujourd'hui les SSII françaises est la plus grave de leur histoire.

CERTAINES VALEURS REBONDISSENT

L'euphorie qui s'est emparée de la place parisienne le 15 octobre (le CAC 40 a clôturé à + 6,96 %, la troisième plus forte hausse depuis sa création en 1987), a largement profité aux SSII, en particulier GFI Informatique (+ 15,38 %), Unilog (+ 16 %) ou Cap Gemini (+ 16,6 %).

C'est Alten, spécialiste dans le conseil en hautes technologies (257 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2001) qui a connu le plus fort rebond. Le cours de la société, qui publiait les résultats de son premier semestre 2002 ce jour-là, a bondi de presque 33 %. Alten a continué à progresser (+ 5,6%) mercredi, perdant cependant toujours 53 % depuis le début de l'année. Ces performances semblent avoir contribué à la bonne forme de la valeur d'un concurrent direct, Altran, première hausse (27,6 %) au système à règlement différé (SRD) mercredi (Altran a perdu 92,26 % depuis le premier janvier). La société avait pourtant perdu 45 % de sa valeur en Bourse dans l'après-midi du 10 octobre 2002, suite aux révélations d'un article du *Monde* (du 11 octobre) pointant un possible décalage entre ses taux d'activité réels et ceux communiqués aux analystes.

ACTION CAP GEMINI

En euros, à Paris

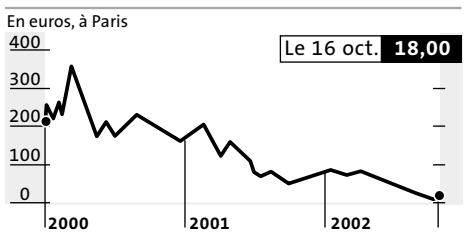

Source : Bloomberg

ALTEN ET UNILOG SE MAINTIENNENT

Le marché salue moins les signes d'une reprise que la capacité de quelques SSII à limiter les dégâts dans un environnement détestable. C'est le cas d'Alten, qui a annoncé une marge opérationnelle pour le premier semestre 2002 en repli (11,8 %, contre 13,4 % en 2001), mais en ligne avec les attentes des analystes. La société a également confirmé la bonne résistance de ses marges opérationnelles pour le second semestre 2002.

Plus généraliste, Unilog (600 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2001) a été également saluée en début de semaine comme l'une des sociétés les plus *« saines »* du secteur. Malgré les difficultés de ses filiales britannique et allemande, Unilog, l'une des dix premières SSII françaises, enregistre encore dans l'hexagone (79 % de son activité) une croissance organique de son chiffre d'affaires soutenue (8,3 %). Bien que le bénéfice net part du groupe soit en recul de 16 % par rapport à 2001, à 13,8 millions d'euros, les analystes continuent de trouver ses performances honorables.

CAP GEMINI PESSIMISTE

Ces quelques résistances masquent une situation globale bien plus dégradée. Pour preuve, les résultats semestriels publiés le 17 octobre au matin par Cap Gemini Ernst & Young. Le leader européen du secteur a revu à la baisse ses prévisions de chiffre d'affaires pour le second semestre 2002. Ce dernier devrait être inférieur de 7 % (à taux de change et périmètre constants) à celui du premier semestre, déjà decevant. Néanmoins, jeudi, dans les premiers échange, le cours de la société progressait de près de 5 %, ces mauvais résultats étant attendus.

« Dans les grands groupes, tous les projets informatiques sont gelés », déplore Jean-François Perret, directeur général du cabinet Pierre Audouin Conseil. Selon lui, le secteur des *« projets »* proprement dit (conseil et ingénierie, 70 % du chiffre d'affaires du secteur) pourrait ne croître que de 0 % à 2 % cette année. De plus, la forte pression sur les prix des prestations entame les marges. *« Les directions des achats s'invitent aujourd'hui dans les négociations pour revoir les contrats à la baisse »*, explique Pierre Dellis, délégué général du Syntec-Informatique, chambre syndicale des SSII et des éditeurs de logiciels.

Seule l'infogérance (externalisation de maintenance informatique) tirerait son épingle du jeu, avec une probable croissance à 12 % ou 13 % en 2002, selon le Syntec-Informatique. La crise est telle que les professionnels n'écartent plus l'hypothèse d'une croissance *« positive, mais très proche de zéro, cette année »*, à des années lumières des taux à deux chiffres de la fin des années 1990.

Cécile Ducourtieux (Le Monde Interactif)

LES BOURSES DANS LE MONDE 17/10, 10h30

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**3121,26** *17/10*	3,73	**5467,31** *19/3*	**2519,30** *9/10*	**17,30**
	Euro Neu Markt Price IX	**450,38** *17/10*	4,76	**1212,43** *4/1*	**349,01** *8/10*	
AUTRICHE	Austria traded	**1038,57** *17/10*	0,77	**1368,18** *2/5*	**991,22** *10/10*	**12,40**
BELGIQUE	Bel 20	**2050,58** *17/10*	1,73	**2906,75** *24/4*	**1752,31** *9/10*	**11,50**
DANEMARK	Horsens Bnex	**203,55** *17/10*	0,36	**280,92** *26/3*	**180,39** *11/10*	**12,70**
ESPAGNE	Ibex 35	**5988,60** *17/10*	2,10	**8608,50** *4/1*	**5266,89** *10/10*	**16,10**
FINLANDE	Hex General	**5735,24** *17/10*	2,66	**9224,38** *4/1*	**4711,08** *24/7*	**15,50**
FRANCE	CAC 40	**3167,18** *17/10*	3,24	**4720,04** *4/1*	**2612,03** *10/10*	**17,30**
	Mid CAC	**1313,68** *16/10*	0,90	**2176,89** *2/4*	**1233,19** *10/10*	**16,00**
	SBF 120	**2209,99** *17/10*	3,04	**3263,90** *28/3*	**1847,00** *10/10*	**6,30**
	SBF 250	**2040,63** *16/10*	-0,42	**3081,89** *28/3*	**1767,51** *10/10*	**16,00**
	Indice second marché	**1731,72** *16/10*	0,58	**2567,01** *15/5*	**1646,41** *10/10*	**14,20**
	Indice nouveau marché	**488,20** *17/10*	2,51	**1175,41** *7/1*	**433,89** *10/10*	
GRÈCE	ASE General	**1809,42** *17/10*	0,45	**2655,07** *3/1*	**1704,70** *9/10*	**13,50**
IRLANDE	Irish Overall	**3916,01** *17/10*	0,32	**6085,02** *18/1*	**3616,98** *10/10*	**9,70**
ITALIE	Milan Mib 30	**23509,00** *17/10*	2,13	**33548,00** *17/4*	**20542,00** *10/10*	**18,10**
LUXEMBOURG	Lux Index	**687,23** *16/10*	1,70	**1169,47** *14/1*	**642,21** *11/10*	**11,60**
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**340,90** *17/10*	2,70	**531,45** *18/4*	**282,79** *24/9*	**12,20**
PORTUGAL	PSI 20	**5353,18** *17/10*	0,91	**7998,50** *4/1*	**4937,16** *30/9*	**13,10**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**4122,80** *17/10*	1,60	**5362,29** *4/1*	**3609,89** *24/9*	**14,80**
	FTSE techMark 100 index	**639,13** *17/10*	1,29	**1569,61** *4/1*	**590,02** *10/10*	
SUÈDE	OMX	**489,86** *17/10*	1,67	**878,88** *4/1*	**413,98** *10/10*	**20,80**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**6940,32** *16/10*	-1,32	**9019,42** *7/5*	**6546,35** *26/7*	**9,40**
ISLANDE	ICEX 15	**1319,40** *16/10*	0,75	**1413,85** *21/3*	**1141,82** *28/12*	
POLOGNE	WSE Wig 20	**1115,15** *17/10*	0,40	**1486,22** *28/1*	**1026,65** *26/7*	
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**428,00** *17/10*	1,49	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**352,56** *16/10*	0,65	**425,42** *20/5*	**256,75** *28/12*	
SUISSE	Swiss market	**4982,00** *17/10*	1,16	**6740,60** *17/5*	**4333,10** *10/10*	**287,60**
TURQUIE	National 100	**9513,20** *17/10*	3,52	**15071,83** *8/1*	**8514,03** *3/7*	**15,80**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**438,02** *17/10*	1,52	**471,33** *6/2*	**267,73** *14/6*	**22,50**
BRÉSIL	Bovespa	**8370,88** *16/10*	-1,60	**14495,28** *18/3*	**8224,61** *16/10*	**7,40**
CANADA	TSE 300	**6157,06** *16/10*	-1,00	**7992,70** *7/3*	**5678,27** *10/10*	**125,40**
CHILI	Ipsa	**74,86** *16/10*	-1,55	**109,73** *28/12*	**74,86** *16/10*	**13,70**
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**8036,03** *16/10*	-2,66	**10673,09** *19/3*	**7197,49** *10/10*	**18,10**
	Nasdaq composite	**1232,42** *16/10*	-3,90	**2098,87** *9/1*	**1108,48** *10/10*	**37,20**
	Nasdaq 100	**910,13** *16/10*	-4,24	**1710,22** *9/1*	**795,25** *8/10*	**36,50**
	Wilshire 5000	**8091,03** *16/10*	-2,41	**10983,40** *19/3*	**7273,39** *10/10*	
	Standards & Poors 500	**860,02** *16/10*	-2,41	**1176,96** *7/1*	**768,63** *10/10*	**22,90**
MEXIQUE	IPC	**5924,94** *16/10*	-1,91	**7611,12** *11/4*	**5500,75** *5/8*	**11,00**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**2946,60** *17/10*	-0,07	**3443,89** *14/2*	**2842,60** *10/10*	**15,50**
CHINE	Shangaï B	**139,81** *16/10*	0,73	**172,33** *31/12*	**121,08** *23/1*	**68,90**
	Shenzen B	**220,10** *16/10*	1,11	**267,75** *31/12*	**182,42** *23/1*	**34,10**
CORÉE DU SUD	Composite	**636,25** *16/10*	1,06	**943,53** *22/4*	**576,48** *11/10*	
HONG KONG	Hang Seng	**9576,15** *17/10*	1,24	**12020,45** *17/5*	**8779,33** *10/10*	**13,80**
	All ordinaries	**4171,23** *17/10*	1,28	**5277,35** *17/5*	**3857,01** *10/10*	
INDE	Bombay SE 30	**360,26** *16/10*	-0,51	**415,77** *5/4*	**333,54** *31/12*	
ISRAËL	Tel Aviv 100	**325,27** *16/10*	-1,31	**468,92** *7/1*	**325,26** *16/10*	
JAPON	Nikkei 225	**8959,88** *17/10*	0,84	**12081,42** *27/5*	**8197,21** *10/10*	**22,70**
	Topix index	**884,46** *17/10*	0,34	**1144,02** *27/5*	**814,70** *10/10*	**3,50**
MALAISIE	KL composite	**636,20** *17/10*	0,27	**816,94** *23/4*	**621,09** *15/10*	**13,80**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**725,53** *17/10*	-0,26			
SINGAPOUR	Straits Time	**1459,56** *17/10*	1,43	**1848,98** *5/3*	**1326,35** *25/9*	
TAÏWAN	Weighted	**4280,81** *17/10*	1,36	**6484,93** *22/4*	**3845,76** *11/10*	**133,60**
THAILANDE	Thaï SE	**331,70** *17/10*	-0,33	**430,67** *14/6*	**301,17** *28/12*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**9602,28** *17/10*	0,37	**9991,25** *11/9*	**9082,12** *10/10*	**9,50**
COTE D'IVOIRE	BRVM	**67,07** *16/10*	0,00	**77,45** *31/12*	**66,51** *16/9*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Jeudi 17 octobre 10h30

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**2525,77**	3,31
AUTOMOBILE	**175,51**	4,59
BANQUES	**196,47**	3,18
PRODUIT DE BASE	**148,34**	1,64
CHIMIE	**269,88**	1,73
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**296,45**	2,27
CONSTRUCTION	**174,48**	2,02
CONSOMMATION CYCLIQUE	**80,62**	3,36
PHARMACIE	**366,36**	2,23
ÉNERGIE	**285,05**	2,51
SERVICES FINANCIERS	**165,26**	2,23
ALIMENTATION ET BOISSON	**214,01**	1,60
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**234,77**	2,11
ASSURANCES	**174,98**	3,15
MÉDIAS	**155,45**	2,96
BIENS DE CONSOMMATION	**285,36**	1,12
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**225,85**	2,54
HAUTE TECHNOLOGIE	**243,44**	5,59
SERVICES COLLECTIFS	**214,43**	1,92

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**14,73**	5,21
AEGON NV	NL	**13,12**	3,55
AIR LIQUIDE	FR	**141,60**	2,39
ALCATEL A	FR	**3,58**	4,07
ALLIANZ N	AL	**106,60**	4,10
AVENTIS	FR	**62,70**	2,45
AXA	FR	**14,31**	3,25
BASF AG	AL	**38,25**	1,08
BAYER	AL	**21,25**	3,11
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**17,16**	4,32
BBVA	ES	**9,15**	3,51
BNP PARIBAS	FR	**40,35**	4,26
BSCH	ES	**5,92**	4,04
CARREFOUR	FR	**45,30**	3,40
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**37,33**	6,38
DANONE	FR	**126,50**	1,77
DEUTSCHE BANK AG	AL	**45,70**	3,16
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**10,63**	3,61
E.ON	AL	**45,01**	0,92
ENDESA	ES	**10,62**	2,61
ENEL	IT	**5,15**	1,78
ENI SPA	IT	**15,20**	1,95
FORTIS	BE	**17,91**	2,93
FRANCE TELECOM	FR	**10,40**	1,96
GENERALI ASS.	IT	**17,40**	2,77
ING GROEP CVA	NL	**17,87**	3,96
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**14,24**	1,71
L'OREAL	FR	**78,65**	1,61
LVMH	FR	**43,40**	5,88
MUENCHENER RUECKV	AL	**141,29**	2,39
NOKIA OYJ	FI	**15,68**	4,46
PINAULT PRINTEMPS	FR	**63,90**	2,08
REPSOL YPF	ES	**11,65**	1,92
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**16,38**	5,68
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**45,50**	2,96
RWE	AL	**30,72**	2,88
SAINT GOBAIN	FR	**26,80**	5,93
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**64,25**	2,39
SANPAOLO IMI	IT	**6,45**	3,04
SIEMENS	AL	**41,28**	4,56
SOCIETE GENERALE A	FR	**53,60**	5,82
SUEZ	FR	**19,06**	5,36
TELECOM ITALIA	IT	**7,80**	1,69
TELEFONICA	ES	**8,99**	2,86
TIM	IT	**4,68**	1,96
TOTAL FINA ELF	FR	**143,30**	2,36
UNICREDITO ITALIAN	IT	**3,81**	2,42
UNILEVER CVA	NL	**64,25**	2,31
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**14,85**	9,59
VOLKSWAGEN	AL	**40,40**	2,98

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

16/10 : 182 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BIODATA INF TECH	0,05	66,67
TEAMWORK INF MNGMT	0,25	66,67
HELKON MEDIA	0,08	60,00
AMATECH	0,11	57,14
BROKAT TECHNOLOGIE	0,03	50,00
DAS WERK	0,41	41,38
CYBERNET INTERNET	0,08	33,33
Plus mauvaises performances		
CARRIER ONE	0,02	-66,67
ARTSTOR	0,01	-50,00
LETSBUYIT.COM	0,01	-50,00
CCR LOGISTICS	0,80	-42,45
DATASAVE	0,25	-24,24
MOBILCOM AG	3,00	-24,05
TRADING HOUSE.NET	6,10	-23,75

LONDRES

16/10 : 2820 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
MARCONI	0,02	11,11
INTL POWER	1,07	10,65
BOOKHAM TECHNOLOGY	0,57	8,65
THUS	0,11	8,00
HMV GROUP	1,27	7,63
EASYJET	2,90	7,41
AVIS EUROPE	1,05	6,87
Plus mauvaises performances		
REUTERS GROUP	1,61	-22,72
BRITISH BIOTECH	0,02	-15,38
COLT TELECOM GROUP	0,28	-9,60
EIDOS PLC	1,12	-8,96
EMI GROUP	1,77	-8,05
AVIVA	4,53	-7,17
VODAFONE GROUP	0,95	-6,19

TOKYO

17/10 : 845 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
SHOWA RUBBER	36,00	50,00
TOWA REAL ESTATE	39,00	21,88
INOUE KOGYO	49,00	19,51
SEIREI IND CO LTD	125,00	19,05
TOKYO ROPE MFG	55,00	17,02
KAWATETSU SYSTEMS	149,00	15,50
NIHON SEIKO	543,00	15,29
Plus mauvaises performances		
JAPAN MDM	1474,00	-12,83
NISSEKI HOUSE INDU	7,00	-12,50
HANEX	72,00	-12,20
MELX	23,00	-11,54
ASAHI TEC CORP	100,00	-10,71
KAWAGUCHI CHEMICAL	91,00	-9,00
IKUYO	201,00	-8,64

PARIS

16/10 : 240 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ALTRAN TECHNOLOGIE	3,93	27,60
DOW JONES STOXX 50	31,30	10,67
UBI SOFT ENTERTAIN	9,95	9,82
EADS	11,66	8,26
PENAUILLE POLYSERV	3,76	8,05
IMERYS	123,50	7,86
SOPRA GROUP	13,25	7,72
Plus mauvaises performances		
VALTECH	0,40	-11,11
CLARINS	30,05	-10,30
ERICSSON B	0,47	-9,62
ROY.PHILIPS ELECTR	15,51	-8,44
BUSINESS OBJECTS	14,01	-7,52
AVENIR TELECOM	0,39	-7,14
STMICROELECTRONICS	15,66	-6,06

NEW YORK

Séance du 16/10

NYSE

1540 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	123,31	-1,55
AM INTL GRP	62,40	-2,50
ALCOA	21,17	-2,22
AOL TIME WARNER	12,20	0,58
AMERICAN EXPRESS	32,20	-4,51
AT & T	12,25	-2,78
BANK OF AMERICA	66,85	1,67
BOEING CO	30,50	-5,13
BRISTOL MYERS SQUI	22,78	-0,31
CATERPILLAR	38,76	2,05
CITIGROUP	33,85	-0,88
COCA-COLA	47,20	-10,06
COLGATE PALMOLIVE	54,80	-2,30
DOW CHEMICAL	27,20	-1,81
DUPONT DE NEMOURS	40,62	-2,05
EASTMAN KODAK	30,35	0,00
EXXON MOBIL	35,53	-2,12
FORD MOTOR	8,26	-6,88
GENERAL ELECTRIC	25,60	-2,29
GENERAL MOTORS	34,14	-6,98
GILLETTE CO	30,61	0,36
HEWLETT PACKARD	12,94	-4,15
HOME DEPOT INC	28,45	-3,23
HONEYWELL INTL	21,33	-4,52
IBM	64,90	-5,23
INTL PAPER	36,91	-0,51
JOHNSON & JOHNSON	58,85	-1,19
J.P.MORGAN CHASE	18,29	-1,93
LUCENT TECHNOLOGIE	0,78	4,00
MC DONALD'S CORP	17,50	-3,10
MERCK AND CO	49,90	-1,93
MOTOROLA	7,85	-22,28
NORTEL NETWORKS	0,85	-9,57
PEPSICO	43,55	0,53
PFIZER INC	31,91	0,38
PHILIP MORRIS COS	38,60	-3,55
PROCTER AND GAMBLE	90,50	0,09
SBC COMMUNICATIONS	23,25	-2,15
TEXAS INSTRUMENTS	16,16	-8,34
UNITED TECHNOLOGIE	54,63	-1,09
VERIZON COMM	34,75	-1,00
WAL-MART STORES	56,76	0,83
WALT DISNEY COMPAN	16,40	-2,09

NASDAQ

1587 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	9,54	-8,96
AMAZON.COM	19,49	2,90
AMGEN INC	50,38	-0,20
APPLIED MATERIALS	11,98	-8,20
BED BATH & BEYOND	33,76	-1,20
CISCO SYSTEMS	9,81	-10,74
COMCAST A SPECIAL	20,42	-4,49
CONCORD EFS	15,45	-3,98
DELL COMPUTER	27,02	-1,89
EBAY	57,98	-0,05
FLEXTRONICS INTL	7,13	-10,20
GEMSTAR TV GUIDE	3,45	0,29
GENZYME	26,27	6,10
INTEL CORP	13,54	-18,04
INTUIT	49,86	0,67
JDS UNIPHASE	1,91	-6,32
LINEAR TECHNOLOGY	24,45	0,29
MAXIM INTEGR PROD	26,68	-3,82
MICROSOFT	50,41	-3,60
ORACLE CORP	9,32	-3,82
PAYCHEX	27,03	-3,12
PEOPLESOFT INC	14,85	-4,69
QUALCOMM INC	34,16	-3,34
SIEBEL SYSTEMS	6,75	-4,26
STARBUCKS CORP	23,41	-0,55
SUN MICROSYSTEMS	2,80	-9,39
VERITAS SOFTWARE	14,54	-7,51
WORLDCOM	0,12	17,00
XILINX INC	16,11	-7,25
YAHOO INC	14,68	1,80

MARCHÉ DES CHANGES 17/10, 10h30

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,80470	**0,97665**	1,55160	0,66587
TOKYO (¥)	124,27000		**121,38500**	192,83000	82,75063
PARIS (€)	1,02380	0,82390		1,58860	0,68170
LONDRES (£)	0,64450	0,51859	**0,62955**		0,42910
ZURICH (FR. S.)	1,50180	1,20845	**1,46675**	2,33045	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4286	7,4291
COURONNE NORVÉG.	7,3933	7,3953
COURONNE SUÉDOISE	9,0733	9,0763
COURONNE TCHÉQUE	30,6914	31,1956
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7774	1,7796
DOLLAR CANADIEN	1,5446	1,5456
DOLLAR HONGKONG	7,6170	7,6206
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0314	2,0346
FORINT HONGROIS	245,1015	245,9598
LEU ROUMAIN	32580,0000	32646,0000
ROUBLE	30,9610	30,9810

EURO à 6 mois

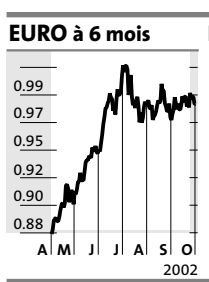

EURO à 5 jours

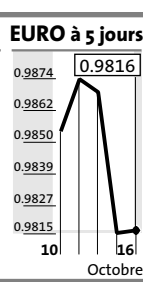

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 17/10

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,30	4,73	5,10
ROYAUME-UNI	4,78	3,98	4,90	4,70
ITALIE	3,29	3,30	4,84	5,25
ALLEMAGNE	3,29	3,30	4,57	5,08
JAPON	0,05	0,07	1,06	1,78
ÉTATS-UNIS	1,82	1,82	4,14	5,25
SUISSE	0,75	0,81	2,90	3,55

MARCHÉS A TERME LE 17/10, 10h30

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	10/2	3099,00	3168,50	612009
EURO NOTIO.	12/2		91,11	0
EURO ST. 50	9/2		2458,00	2081
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	110,02	109,78	751205
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	969,00	96,84	571462
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	8160,00	8045,00	31567
S. & POORS	12/2	871,00	863,00	558710

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

JEUDI 17 OCTOBRE 10h30

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10220,00**	-0,58
OR FIN LINGOT	**10320,00**	-1,15
ONCE D'OR EN DOLLAR	**314,05**	-0,68
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**59,90**	0,84
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**59,40**	0,00
PIÈCE UNION LAT. 20	**59,50**	0,00
PIÈCE 10 US$	**210,00**	9,95
PIÈCE 20 US$	**404,00**	-0,74
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**382,50**	-0,39

DENRÉES

JEUDI 17 OCTOBRE 10h30

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**409,00**	4,01
CACAO ($ NEW YORK)	**2185,00**	-4,92
CAFE (£ LONDRES)	**699,00**	0,58
COLZA (€ PARIS)	**265,50**	0,86
MAÏS ($ CHICAGO)	**252,75**	-0,49
ORGE (£ LONDRES)	**60,00**	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,95**	1,93
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**197,20**	0,00
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**170,00**	-1,05

MÉTAUX

JEUDI 17 OCTOBRE 10h30

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1311,50**	-0,42
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)		0,00
CUIVRE COMPTANT ($)	**1458,00**	-0,44
CUIVRE À 3 MOIS ($)		0,00
ETAIN COMPTANT ($)	**4300,00**	-0,46
ETAIN À 3 MOIS ($)		0,00
NICKEL COMPTANT ($)	**6730,00**	2,12
NICKEL À 3 MOIS ($)		0,00
PLOMB COMPTANT ($)	**420,00**	0,36
PLOMB À 3 MOIS ($)		0,00
ZINC COMPTANT ($)	**743,00**	0,27
ZINC À 3 MOIS ($)		0,00
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**4,37**	0,97
PLATINE À TERME ($)	**588,00**	1,14

PÉTROLE

JEUDI 17 OCTOBRE 10h30

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**28,48**	0,64
WTI (NEW YORK)	**29,45**	-0,67
LIGHT SWEET CRUDE	**29,45**	-1,04

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mercredi 16 octobre 19h45

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	31,34	30,86	1,56	-23,24	49,00	26,75	1,05	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,05	30,34	1,40	3610
AGF ◗	29,86	30,10	-0,80	-44,60	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	9,05	8,70	4,02	-44,95	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE ◗	138,30	137,80	0,36	-1,15	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A ◗	3,44	3,49	-1,43	-82,08	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O	2,16	2,12	1,89	-72,02	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM ◗	4,35	4,19	3,82	-62,75	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	3,93	3,08	27,60	-92,25	66,40	2,53	0,20	3463
ARBEL#	2,00	1,95	2,56	-35,48	7,50	1,62	0,53	3588
AREVA CIP	140,00	138,50	1,08	-12,22	201,00	116,00	6,20	4524
ASF ◗	23,62	23,51	0,47	n/d	28,20	22,51	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	26,22	26,88	-2,46	-64,35	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS ◗	61,20	61,35	-0,24	-23,26	85,95	47,60	0,58	13046
AXA ◗	13,86	13,63	1,69	-40,94	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	78,00	78,00	n/d	-11,36	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	126,00	126,80	-0,63	4,04	147,00	121,00	7,58	12018
BEGHIN SAY ◗	36,90	36,90	n/d	-9,55	45,90	36,00	1,70	4455
BIC ◗	34,00	34,40	-1,16	-11,36	44,66	31,00	0,36	12096
BNP PARIBAS ◗	38,70	38,18	1,36	-22,98	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE ◗	244,00	244,00	n/d	1,58	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.	40,00	39,81	0,48	-22,10	55,00	35,23	0,25	3929
BONGRAIN	37,00	37,49	-1,31	-17,77	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES ◗	26,69	26,70	-0,04	-27,47	38,95	20,40	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	60,08	60,08	n/d	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	0,42	0,44	-4,55	-65,85	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY)	59,30	57,40	3,31	19,48	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	14,01	15,15	-7,52	-62,68	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL + ◗	4,20	4,27	-1,64	17,31	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI ◗	18,00	18,60	-3,23	-77,80	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	24,00	23,96	0,17	-20,00	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR ◗	43,81	44,20	-0,88	-24,98	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	47,20	48,26	-2,20	-24,48	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD ◗	66,30	67,20	-1,34	-23,48	89,90	58,55	1,54	12558
CASTO. DUBOIS OPA	66,95	66,80	0,22	n/d	67,00	62,70	n/d	18559
CEGID (LY)	37,60	37,00	1,62	-52,01	90,50	34,01	2,30	12470
CEREOL ◗	n/d	32,30	n/d	13,53	36,40	28,00	0,65	4456
CFF.RECYCLING	39,48	38,50	2,55	-1,30	49,88	35,00	2,08	3905
CHARGEURS	22,00	22,20	-0,90	-11,96	30,66	21,50	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	31,99	31,80	0,60	-7,19	47,63	24,21	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	120,70	119,70	0,84	0,16	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	47,00	46,80	0,43	-2,08	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS ◗	30,05	33,50	-10,30	-52,60	72,50	26,11	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	20,00	19,18	4,28	-51,21	56,40	17,32	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	35,60	35,20	1,14	-0,28	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA ◗	42,50	43,50	-2,30	-10,33	64,00	42,00	1,47	12099
COFLEXIP	86,50	86,50	n/d	-45,59	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	67,90	67,80	0,15	7,18	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	33,90	34,00	-0,29	-24,16	46,90	31,00	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	17,75	17,73	0,11	-0,22	24,70	13,46	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,39	16,20	1,17	12,72	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	34,44	33,30	3,42	-8,16	48,80	27,65	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	6,10	6,01	1,50	-26,50	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE ◗	124,30	123,70	0,49	-9,27	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	309,90	304,90	1,64	-2,23	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	20,90	21,55	-3,02	-61,29	59,40	15,19	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,35	14,20	1,06	-0,34	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	57,00	58,00	-1,72	-29,19	78,00	54,85	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	84,75	n/d	38,93	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	4,32	4,34	-0,46	-42,32	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACTION	19,00	18,99	0,05	-29,36	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE ◗	72,60	73,25	-0,89	6,14	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	19,87	19,94	-0,35	-11,68	24,95	17,51	1,50	3571
ELIOR SVN SCA ◗	3,25	3,25	n/d	-59,67	9,88	3,13	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	28,95	28,20	2,66	14,20	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	14,99	17,16	-12,65	-56,67	39,80	14,00	0,60	13175
ESSILOR INTL ◗	39,15	40,56	-3,48	15,31	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	86,00	86,00	n/d	7,23	96,80	78,00	3,25	12066
EULER ET HERMES ◗	19,00	18,01	5,50	-54,06	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO ◗	42,00	41,80	0,48	-31,03	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA ◗	0,46	0,45	2,22	-47,72	1,21	0,40	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	0,73	0,74	-1,35	-35,39	1,18	0,67	n/d	12537
FAURECIA ◗	39,90	38,40	3,91	-32,37	61,40	33,00	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	96,30	95,80	0,52	-0,77	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC ◗	24,83	25,20	-1,47	-38,38	50,50	23,66	1,40	3794
FINAXA	48,55	50,10	-3,09	-38,66	107,50	33,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	25,65	25,60	0,20	-3,93	32,60	25,00	1,00	3340
FRANCE TELECOM ◗	10,20	10,05	1,49	-77,28	48,16	6,75	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	110,10	115,00	-4,26	10,15	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	110,50	115,00	-3,91	-27,73	168,90	96,00	0,90	12124
GAUMONT #	41,96	41,00	2,34	1,84	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	88,15	87,30	0,97	-3,66	104,00	85,60	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	10,20	10,00	2,00	-28,96	17,85	8,50	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	18,50	17,50	5,71	-47,51	50,05	13,35	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	2,88	3,00	-4,00	-76,09	13,34	2,14	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	17,65	17,19	2,68	15,73	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	70,00	70,00	n/d	-5,66	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	60,00	59,00	1,69	-19,19	84,20	57,35	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE ◗	77,00	77,50	-0,65	-9,41	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS ◗	3,81	4,01	-4,99	-53,13	11,00	2,80	0,17	12188
IMERYS ◗	123,50	114,50	7,86	14,56	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	20,98	n/d	-4,63	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	127,00	127,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER. ◗	2,13	2,19	-2,74	-83,55	15,98	1,06	n/d	5257
INGENICO ◗	6,60	6,80	-2,94	-67,86	25,90	5,13	0,15	12534
JC DECAUX ◗	11,80	11,98	-1,50	-5,97	15,40	9,06	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	17,25	16,99	1,53	4,54	23,63	15,27	0,92	12105
KLEPIERRE ◗	112,00	112,80	-0,71	4,38	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE ◗	79,15	78,70	0,57	-24,54	111,20	67,00	2,30	12053
LAGARDERE ◗	39,00	39,28	-0,71	-17,02	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	54,40	52,00	4,62	8,36	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	130,00	132,00	-1,52	-9,72	180,00	118,00	0,93	12061
LEGRAND ADP	105,60	105,60	n/d	-14,83	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST. ◗	19,75	19,05	3,67	-10,22	25,39	18,01	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,20	2,22	-0,90	-22,80	3,80	2,17	n/d	7508
LOCINDUS	28,45	27,69	2,74	-9,68	35,97	25,81	8,76	12135
L'OREAL ◗	77,40	78,60	-1,53	-4,32	88,30	60,55	0,54	12032
LOUVRE #	53,40	53,65	-0,47	-14,96	83,40	50,00	1,30	3311
LUCIA	n/d	10,40	n/d	-20,00	14,13	9,10	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	40,99	41,27	-0,68	-10,30	61,60	31,61	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM ◗	36,00	36,10	-0,28	-33,82	57,60	34,01	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	5,40	5,45	-0,92	-39,25	9,85	4,77	0,22	6057
MAUREL ET PROM	20,70	20,00	3,50	33,54	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	1,78	1,74	2,30	-42,20	4,90	1,59	0,61	12038
MICHELIN ◗	29,71	28,84	3,02	-19,81	45,05	24,50	0,85	12126
MONTUPET SA	12,01	12,37	-2,91	15,14	16,40	9,12	0,17	3704
NATEXIS BQ POP. ◗	74,50	75,20	-0,93	-23,11	97,50	70,00	2,50	12068
NEOPOST ◗	36,10	35,97	0,36	10,33	44,50	31,40	n/d	12056
NEXANS ◗	9,99	9,75	2,46	-38,37	24,90	9,15	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	21,21	20,67	2,61	-5,10	29,69	16,80	0,60	5287
NORD-EST	16,90	15,58	8,47	-37,61	27,90	15,11	0,40	12055
NRJ GROUP ◗	14,20	14,25	-0,35	-32,18	26,00	12,60	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	1,34	1,32	1,52	-85,02	9,40	1,19	n/d	12413
ORANGE ◗	5,60	5,75	-2,61	-44,99	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	70,50	69,00	2,17	-0,42	85,20	66,50	15,50	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	29,12	30,00	-2,93	-49,70	63,80	24,50	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	29,00	30,50	-4,92	-46,69	59,60	26,40	1,79	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	3,76	3,48	8,05	-90,48	45,59	3,23	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	101,00	104,00	-2,88	16,09	106,50	81,30	1,00	12069
PEUGEOT ◗	40,00	40,05	-0,12	-16,23	60,80	32,20	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	62,60	64,30	-2,64	-56,70	154,69	53,90	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	64,75	62,00	4,44	9,74	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI ◗	14,49	14,40	0,63	-32,03	24,70	14,10	0,20	4458
PSB INDUSTRIES LY	72,00	70,80	1,69	-19,55	92,70	70,80	3,80	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	21,20	21,79	-2,71	-28,73	39,90	16,70	0,22	13057
REMY COINTREAU ◗	29,23	28,60	2,20	17,53	35,00	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	42,00	42,61	-1,43	6,03	57,45	34,60	0,92	13190
REXEL ◗	31,30	28,50	9,82	-52,53	75,40	25,50	2,22	12595
RHODIA ◗	6,76	6,35	6,46	-24,72	12,40	5,75	0,12	12013
ROUGIER #	51,20	51,15	0,10	-10,25	66,50	48,60	3,00	3764
ROYAL CANIN	n/d	n/d	n/d	-100,00	145,90	130,50	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	127,00	127,00	n/d	-18,06	182,00	117,20	21,19	12400
SADE (NY)	48,15	48,00	0,31	4,67	57,50	45,20	2,80	12431
SAGEM S.A. ◗	69,00	68,55	0,66	0,36	75,50	50,30	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	25,30	25,69	-1,52	-40,28	49,05	21,00	4,50	12500
SALVEPAR (NY)	41,83	42,01	-0,43	-16,75	58,10	41,00	1,50	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	62,75	63,40	-1,03	-25,11	84,30	49,78	0,66	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	44,60	43,61	2,27	-17,40	59,85	37,16	1,60	12197
SCOR SVN ◗	8,79	8,47	3,78	-75,17	46,80	6,50	0,30	13030
S.E.B. ◗	89,00	89,00	n/d	42,05	96,05	61,00	2,00	12170
SEITA	57,85	58,45	-1,03	20,02	64,80	45,10	1,84	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	16,40	16,42	-0,12	3,01	18,50	15,33	1,48	12599
SIDEL	33,50	33,90	-1,18	-33,00	53,00	27,01	n/d	13060
SILIC	152,60	152,70	-0,07	-2,67	189,00	148,00	7,10	5091
SIMCO ◗	83,15	82,15	1,22	7,29	90,00	76,10	2,80	12180
SKIS ROSSIGNOL	8,90	8,79	1,25	-38,53	15,90	8,40	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	50,65	50,80	-0,30	-19,41	81,40	36,71	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	21,42	21,00	2,00	-55,38	49,70	18,11	0,56	12122
SOMFY (EX DAMART)	108,00	104,90	2,96	61,29	108,00	66,04	3,80	12049
SOPHIA ◗	29,00	28,90	0,35	-3,90	32,98	27,66	1,52	12077
SOPRA GROUP CA# ◗	13,25	12,30	7,72	-65,81	59,20	10,01	0,80	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	81,00	81,00	n/d	3,84	91,00	66,80	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	15,76	16,25	-3,02	-32,93	29,68	12,96	0,18	5180
STERIA GROUPE #	9,10	8,01	13,61	-69,46	38,80	4,80	0,18	7291
SUCR.PITHIVIERS	368,00	365,00	0,82	-4,46	445,00	360,00	13,00	3331
SUEZ ◗	18,09	17,94	0,84	-46,79	34,90	13,18	0,71	12052
TAITTINGER	116,50	118,00	-1,27	-10,31	159,50	106,60	2,45	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	59,00	57,30	2,97	-60,66	162,90	49,00	3,30	13170
TF1 ◗	25,01	26,05	-3,99	-11,90	36,88	19,57	0,65	5490
THALES ◗	27,71	27,69	0,07	-28,49	46,20	24,50	0,70	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	15,31	15,20	0,72	-55,62	37,15	12,05	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	140,00	144,80	-3,31	-12,71	179,40	121,20	3,80	12027
TRANSICIEL # ◗	3,78	3,59	5,29	-89,10	40,56	2,80	0,55	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	9,95	9,06	9,82	-73,46	39,97	7,12	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	59,05	58,20	1,46	3,50	70,90	54,00	1,70	12471
UNILOG ◗	27,25	26,80	1,68	-60,13	90,00	14,08	0,45	3466
VALEO ◗	29,20	27,10	7,75	-34,82	53,00	23,00	0,70	13033
VALLOUREC ◗	50,30	51,90	-3,08	-5,53	71,40	43,80	2,10	12035
VINCI ◗	59,45	60,60	-1,90	-9,70	74,90	55,35	1,70	12548
VIVARTE	31,20	31,50	-0,95	-2,86	36,00	29,30	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	23,35	22,97	1,65	-36,96	38,76	17,18	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	13,55	13,42	0,97	-77,96	64,40	8,62	1,00	12777
WANADOO ◗	3,60	3,77	-4,51	-36,05	6,70	2,94	n/d	12415
WENDEL INVEST. ◗	18,75	18,80	-0,27	n/d	36,40	16,57	2,20	12120
WORMS & CIE NOM	15,00	14,95	0,33	-23,07	21,02	14,50	0,56	6336
ZODIAC ◗	17,39	18,10	-3,92	-14,71	28,85	16,82	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	21,98	22,29	-1,39	15,19	24,63	17,55	0,28	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	3,74	3,85	-2,86	-43,07	8,44	3,26	0,05	12823
ARCELOR ◗	11,00	10,30	6,80	n/d	16,69	8,40	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	37,90	36,79	3,02	-10,38	49,90	30,12	1,03	12807
BAYER # ◗	20,65	19,94	3,56	-41,18	40,52	17,05	0,71	12806
DEUTSCHE BANK # ◗	44,60	44,78	-0,40	-43,79	82,60	35,67	1,03	12804
DEXIA ◗	10,95	10,90	0,46	-32,40	18,95	8,22	0,36	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	11,66	10,77	8,26	-14,51	18,45	8,67	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	3,18	3,25	-2,15	-76,37	14,95	2,26	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	19,55	19,26	1,51	-8,00	25,00	17,78	0,26	5777
GEMPLUS INTL ◗	0,64	0,60	6,67	-77,46	3,08	0,37	n/d	5768
NOKIA A ◗	15,03	15,43	-2,59	-47,63	30,32	10,55	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ◗	43,85	43,50	0,80	-22,59	63,15	39,38	0,54	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	15,51	16,94	-8,44	-53,11	36,07	12,51	0,27	13955
SIEMENS # ◗	39,79	40,50	-1,75	-46,30	79,75	30,50	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	15,66	16,67	-6,06	-56,56	39,70	11,10	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	8,70	8,57	1,52	-40,32	15,32	7,31	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	63,20	63,45	-0,39	-4,09	72,40	48,85	0,80	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	0,47	0,52	-9,62	-89,17	4,79	0,36	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	25,81	26,34	-2,01	-44,06	47,80	21,53	0,16	12943
HSBC HOLDINGS ◗	11,05	11,30	-2,21	-17,04	14,10	10,10	0,21	12976
I.B.M # ◗	66,40	68,55	-3,14	-52,50	141,90	54,65	0,13	12964
KINGFISHER SICO ◗	3,58	3,49	2,58	-26,18	5,27	2,51	0,05	22046
MERCK AND CO # ◗	50,60	51,70	-2,13	-25,36	73,20	38,00	0,31	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	218,80	221,00	-1,00	-8,45	272,90	186,50	2,84	13911
PHILIP MORRIS # ◗	39,28	41,00	-4,20	-25,18	62,25	36,00	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ◗	39,45	38,85	1,54	-38,26	70,95	33,87	0,19	12936
SONY CORP. # ◗	43,50	43,01	1,14	-15,69	65,45	40,11	0,09	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

16/10 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BUSINESS ET DECIS.	0,64	36,17
CONSODATA	1,21	34,44
SQLI	0,39	18,18
CAST #	1,00	17,65
BRIME TECHN.BON 02	0,41	17,14
SODITECH ING.	0,52	15,56
COIL #	5,00	12,61
CALL CENTER ALL.	1,20	11,11
STACI #	1,17	10,38
ALGORIEL #	0,81	9,46
HI MEDIA	0,35	9,38
UMANIS #	0,84	9,09
KEYRUS	0,49	8,89
ORCHESTRA KAZIBAO	0,75	8,70
Plus mauvaises performances		
ACCESS COMMERCE #	1,10	-16,67
MEDCOST #	0,60	-14,29
COHERIS	2,16	-13,60
VALTECH	0,40	-11,11
SOI TEC BS 00	0,63	-10,00
DALET #	0,82	-9,89
IDP #	0,41	-8,89
FIMATEX #	2,43	-8,65
EGIDE #	13,84	-8,47
BARBARA BUI #	9,99	-8,35
ALTAMIR & CIE #	45,00	-8,16
SAV.DE FRA.BAC 02	1,20	-7,69
AVENIR TELECOM #	0,39	-7,14
DMS #	9,20	-7,07
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,39	-7,14
BELVEDERE	29,05	0,00
BRIME TECHNO. #	8,40	1,57
CEREP #	8,20	-3,30
DEVOTEAM #	3,03	5,57
EGIDE #	13,84	-8,47
FIMATEX #	2,43	-8,65
GENESYS #	2,06	0,49
GL TRADE #	35,60	1,42
HIGHWAVE OPTICAL	0,55	-3,51
ILOG #	3,15	-1,56
IPSOS #	55,00	5,36
MEDIDEP #	14,10	8,46
NETGEM	0,93	-3,13
NICOX #	13,65	2,25
PROSODIE #	11,09	0,82
SAVEURS DE FRANCE#	25,90	4,06
SOI TEC SILICON #	4,24	-2,53
VALTECH	0,40	-11,11
WAVECOM #	37,75	-1,18

N° 12 MENSUEL - 3,8 €

Le Monde initiatives

Le constat est économique, la réalité est sociale.

LE DOSSIER DU MOIS

DEPUIS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nouvelle stratégie pour le Medef

SECOND MARCHÉ

16/10 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CGBI ACT.DIV.	0,80	45,45
COM 1(B)#	3,30	30,95
ARES GRPE (SVN) #	3,59	17,32
GECI INTL	1,40	16,67
ARCHOS	4,86	16,27
TEAM PARTNERS GRP#	1,30	16,07
FININFO	15,50	14,81
SICAL	23,00	11,27
CIBOX INTER. NOM.	0,10	11,11
ACCES INDUSTRIE	0,40	11,11
INS.PART.BOIS MEUB	9,40	9,94
CITEL	3,23	9,86
S.T. DUPONT #	5,38	9,80
SAIRP COMPOSITES #	11,90	9,68
Plus mauvaises performances		
SOFCO (LY)	0,70	-40,68
EURODIRECT MARKET.	10,01	-18,29
UNION TECH.INFOR.	0,40	-16,67
AURES TECHNOLOGIES	3,42	-10,00
LVL MEDICAL GPE	4,15	-9,98
ALES GPE EX.PHYTO#	22,10	-9,76
SOLVING #	4,31	-9,26
VIDELEC	6,75	-8,78
NISSAN FRANCE SA	161,00	-8,00
MECELEC (LY)	6,90	-8,00
CYBERNETIX #	12,60	-6,67
GEODIS	29,00	-6,45
SODIFRANCE	6,75	-6,25
CLAYEUX (LY)	7,50	-6,25
Plus forts volumes d'échange		
AES LABO. GROUPE #	116,30	-1,86
ALTEN (SVN) #	7,15	5,61
BENETEAU #	41,20	-3,29
BOIRON (LY)#	75,50	-0,92
BONDUELLE	70,00	3,70
CORA INDUSTRIES #	31,70	0,00
HERMES INTL	144,00	-0,07
IOLTECH	47,90	-2,20
LECTRA (B) #	3,40	1,49
M6-METR.TV ACT.DIV	22,15	1,61
MR BRICOLAGE	19,80	-1,00
ORPEA	12,50	8,23
RALLYE	34,00	-3,95
ROBERTET #	72,50	-0,68
RODRIGUEZ GROUP #	46,90	3,30
SECHE ENVIRONNEM.#	32,80	5,81
SOLVING #	4,31	-9,26
STALLERGENES	24,00	4,35
TRIGANO	23,80	-0,42
VIRBAC	27,40	-2,07

(Publicité)

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 17/10 à 10h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI — www.agipi.com — 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	18,85	16/10	-29,40
AGIPI AMBITION	20,68	16/10	-18,64
BNP PARIBAS — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min) — www.bnpparibas-am.fr			
BNP ASSOC.PREMIERE	10021,97	16/10	2,43
BNP EURIBOR ASSOC.	53311,44	16/10	2,62
BNP MONE C.TERME	2568,92	15/10	2,43
BNP MONE EURIBOR	19040,21	16/10	2,58
BNP MONE PLACEM.C	2811,49	15/10	-79,54
BNP MONE TRESORE.	11483,36	15/10	-85,35
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1878,15	16/10	2,24
Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
FRUCTI CAPI	116,77	16/10	4,00
FRUCTI EURO PEA	151,39	15/10	-38,11
FRUCTI FCE ACTS.C	100,11	16/10	-33,10
FRUCTIDOR	38,31	16/10	0,31
FRUCTIFRANCE C	53,11	16/10	-35,41
PLANINTER	296,13	16/10	-30,48
Fonds communs de placements			
FRUCTI EURO 50	57,83	15/10	-41,24
FRUCTI PROFIL 3	177,40	15/10	-4,81
FRUCTI PROFIL 6	178,51	15/10	-13,50
FRUCTI PROFIL 9	164,92	15/10	-23,78
FRUCTI VAL. EURO.	70,99	16/10	-27,55
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
ECU.EXPANSIONPLUSC	43,27	13/10	2,07
ECUR.1,2,3..FUTURD	32,91	15/10	-35,07
ECUR.ACT.EUROP.C	12,39	15/10	-29,20
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	39,90	15/10	-37,32
ECUR.CAPITAL.C	46,44	15/10	4,97
ECUR.DYNAMIQUE + D	28,62	15/10	-32,83
ECUR.ENERGIE D	31,77	15/10	-27,21
ECUR.EXPANSION C	15221,82	15/10	2,63
ECUR.INVEST.D/PEA	34,55	15/10	-33,90
ECUR.MONETAIRE C	228,93	15/10	1,93
ECUR.MONETAIRE D	187,74	15/10	0,35
ECUR.OBLIG.INTER.C	178,24	15/10	0,99
ECUR.TECHNOLOGIESC	21,41	15/10	-45,15
ECUR.TECHONOLGIESD	21,34	15/10	-46,07
ECUR.TRIMESTR.D	276,93	15/10	1,27
EPARCOURT-SICAV D	28,37	15/10	-0,45
GEOPTIM C	2465,21	15/10	5,32
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	34,53	15/10	-8,18
ECUR.VITALITE C	31,61	15/10	-22,27
ECUREUIL PRUDENCEC	35,03	15/10	1,21
ECUREUIL PRUDENCED	34,18	15/10	0,97
NECTRA 2 C	963,98	15/10	-5,29
NECTRA 2 D	963,98	15/10	-5,29
NECTRA 5 C	854,40	15/10	-16,05
NECTRA 5 D	854,40	15/10	-16,05
NECTRA 8 C	738,07	15/10	-27,15
NECTRA 8 D	738,07	15/10	-27,15
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	119,73	15/10	-33,95
NORD SUD DEVELOP.C	531,66	15/10	2,61
NORD SUD DEVELOP.D	391,24	15/10	-2,15
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE	263,82	16/10	-22,89
ATOUT EUROPE	368,37	16/10	-28,47
ATOUT FCE ASIE	54,35	16/10	-29,63
ATOUT FRANCE C	130,87	16/10	-33,54
ATOUT FRANCE D	116,38	16/10	-33,54
ATOUT FRANCE EUR.	116,21	16/10	-34,70
ATOUT FRANCE MONDE	30,85	16/10	-31,36
ATOUT MONDE	36,16	16/10	-31,85
ATOUT SELECTION	69,05	16/10	-34,13
CA AM ACT. FRA. C	223,62	16/10	-33,62
CA AM ACT. FRA. D	181,20	16/10	-34,56
CA AM ACTIONS ASIE	14,08	16/10	-20,49
CA AM ACTIONS USA	29,26	16/10	-29,23
CA AM CONVERT.EURO	388,33	16/10	-11,99
CA AM INDICIA EURO	66,74	15/10	-40,96
CA AM INDICIA FRA.	230,35	15/10	-38,33
CA AM OBLIG.INTER.	204,32	16/10	8,87
CAPITOP EUROBLIG C	106,31	16/10	4,82
CAPITOP EUROBLIG D	84,35	16/10	0,80
CAPITOP MONDOBLIG	49,16	16/10	8,95
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	51,88	15/10	-33,64
CA AM ACT. RESTR.	178,88	15/10	-32,88
CA AM ACT.FONC.EUR	86,92	16/10	-6,67
CA AM MASTER ACT.	26,11	14/10	-36,61
CA AM MASTER DUO	11,32	14/10	-20,22
CA AM MASTER OBL.	30,46	14/10	-1,26
CA AM MASTER PEA	7,90	14/10	-36,44
CAPITOP MONETAIREC	196,42	18/10	1,88
CAPITOP MONETAIRED	186,21	18/10	1,88
CAPITOP REVENUS	171,65	16/10	0,00
OPTALIS DYNAMIQUEC	13,70	15/10	-26,38
OPTALIS DYNAMIQUED	12,67	15/10	-27,39
OPTALIS EQUILIBREC	15,90	15/10	-15,47
OPTALIS EQUILIBRED	14,27	15/10	-16,64
OPTALIS EXPANSIONC	9,85	15/10	-33,75
OPTALIS EXPANSIOND	9,45	15/10	-34,87
OPTALIS SERENITE C	17,31	15/10	-3,56
OPTALIS SERENITE D	15,06	15/10	-4,50
PACTE SOLIDAR.LOG.	79,81	15/10	3,68
PACTE VERT TIERS-M	85,01	15/10	3,69
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITE	232,63	16/10	3,20
MONELION JOUR C	502,51	16/10	2,03
MONELION JOUR D	423,20	16/10	2,03
SICAV 5000	107,23	16/10	-33,30
SLIVAFRANCE	149,92	10/10	-45,61
SLIVARENTE	38,51	16/10	-2,50
SLIVINTER	107,27	16/10	-31,10
TRILION	723,50	16/10	-3,24
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	127,85	15/10	-29,68
ACTILION DYNAMI.D	117,79	15/10	-31,22
ACTILION EQUIL.C	147,50	16/10	-15,31
ACTILION EQUIL.D	134,90	16/10	-17,16
ACTILION PEA DYNAM	43,57	11/10	-34,36
ACTILION PEA EQUI.	129,49	15/10	-21,96
ACTILION PRUDENCEC	170,79	16/10	-1,47
ACTILION PRUDENCED	156,86	16/10	-2,89
INTERLION	247,86	16/10	5,40
LION ACTION EURO	61,74	16/10	-31,71
LION PEA EURO	55,25	10/10	-39,61
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CONVERTIBLES	4,74	15/10	-13,50
CIC COURT TERME C	34,90	16/10	1,68
CIC COURT TERME D	26,78	16/10	-1,32
CIC ELITE EUROPE	85,20	15/10	-35,44
CIC EPARG.DYNAM.C	2105,37	16/10	1,41
CIC EPARG.DYNAM.D	1573,46	16/10	-3,90
CIC EUROLEADERS	249,40	16/10	-36,65
CIC FINUNION	183,46	16/10	3,38
CIC FRANCE C	22,40	15/10	-37,02
CIC FRANCE D	22,18	15/10	-37,64
CIC MONDE PEA	16,15	15/10	-42,36
CIC OBLI C T.D	140,96	16/10	-90,14
CIC OBLI LONG T.C	16,10	16/10	4,07
CIC OBLI LONG T.D	15,09	16/10	-1,24
CIC OBLI M T.C	37,01	16/10	3,09
CIC OBLI M T.D	26,58	16/10	-0,26
CIC OBLI MONDE	133,83	16/10	-1,97
CIC ORIENT	121,66	15/10	-23,10
Fonds communs de placements			
CIC AMERIQUELATINE	92,95	15/10	0,00
CIC DOLLAR CASH	1439,87	16/10	0,00
CIC ECOCIC	333,50	16/10	0,00
CIC EURO OPPORT.	15,60	16/10	-49,46
CIC FRANCEVALOR C	23,14	15/10	-38,30
CIC FRANCEVALOR D	23,14	15/10	-38,30
CIC GLOBAL C	197,67	16/10	-19,59
CIC GLOBAL D	197,67	16/10	-19,59
CIC HIGH YIELD	363,35	11/10	-10,40
CIC JAPON	6,02	16/10	-23,11
CIC MARCHES EMERG.	75,57	11/10	-30,72
CIC NOUVEAU MARCHE	2,53	16/10	-54,00
CIC OR ET MAT	119,08	16/10	0,00
CIC PEA SERENITE	172,04	16/10	1,20
CIC PIERRE	32,46	16/10	0,00
CIC PROF.DYNAMIQUE	17,14	15/10	-27,00
CIC PROF.EQUILIB.D	14,52	15/10	-22,31
CIC PROF.TEMPERE C	134,37	15/10	-1,05
CIC TAUX VARIABLE	203,33	11/10	2,92
CIC TECHNO.COM	30,15	15/10	-62,66
CIC USA	12,21	15/10	-34,63
CIC VAL.NOUVELLES	179,76	16/10	-36,75
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EUR.TECHNOLOG.	1,93	16/10	-56,53
CM EURO PEA C	14,50	16/10	-33,72
CM FRANCE ACTIONSC	22,62	16/10	-34,90
CM MID-ACT.FRA	22,48	16/10	-26,29
CM MONDE ACTIONS C	219,29	16/10	-31,20
CM OBLIG.CT C	170,76	16/10	3,20
CM OBLIG.LONG T.	110,03	16/10	5,81
CM OBLIG.MOYEN T.C	358,41	16/10	4,93
CM OBLIG.QUATRE	167,42	16/10	2,04
CM OPTION DYNAM.C	22,87	16/10	-26,39
CM OPTION EQUIL.C	48,30	16/10	-10,27
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,24	16/10	-0,77
Legal & General — www.lgfrance.com			
STRATEG.IND.EUROPE	134,73	15/10	-34,12
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	3962,66	15/10	-33,48
STRATEGIE IND.USA	6537,68	15/10	-30,93
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)			
ADDILYS C	109,94	15/10	2,26
ADDILYS D	106,68	15/10	0,01
AMPLITUDE AMERIQ.C	17,88	15/10	-31,52
AMPLITUDE AMERIQ.D	17,08	15/10	-32,46
AMPLITUDE EUROPE C	22,13	16/10	-31,57
AMPLITUDE EUROPE D	20,80	16/10	-32,85
AMPLITUDE FRANCE C	56,73	16/10	-31,37
AMPLITUDE FRANCE D	55,82	16/10	-32,47
AMPLITUDE MONDE C	156,97	15/10	-30,74
AMPLITUDE MONDE D	139,37	15/10	-31,44
AMPLITUDE PACIFI.C	12,22	15/10	-19,17
AMPLITUDE PACIFI.D	11,52	15/10	-20,27
ELANCIEL EUROD PEA	61,60	15/10	-37,56
ELANCIEL FR.D PEA	25,44	15/10	-36,70
EM.EUROPOSTE D PEA	19,72	16/10	-35,34
ETHICIEL C	76,65	15/10	-25,69
GEOBILYS C	128,92	15/10	5,75
GEOBILYS D	116,35	15/10	4,68
INTENSYS C	21,21	15/10	2,16
INTENSYS D	17,50	15/10	-0,84
KALEIS DYNAM.FCE C	60,11	15/10	-24,72
KALEIS DYNAM.FCE D	59,46	15/10	-24,71
KALEIS DYNAMISME C	173,33	15/10	-21,28
KALEIS DYNAMISME D	167,48	15/10	-21,28
KALEIS EQUILIBRE C	182,87	15/10	-10,11
KALEIS EQUILIBRE D	175,96	15/10	-10,11
KALEIS SERENITE C	184,61	15/10	-4,03
KALEIS SERENITE D	177,27	15/10	-4,03
KALEIS TONUS C	47,81	16/10	-31,51
KALEIS TONUS D	47,23	16/10	-31,51
LIBERT.ET SOLIDAR.	97,00	15/10	-4,46
OBLITYS C	118,58	15/10	3,95
OBLITYS D	114,92	15/10	2,35
PLENITUDE D	31,61	15/10	-25,44
POSTE GESTION C	2692,62	16/10	2,43
POSTE GESTION D	2288,51	16/10	-1,78
POSTE PREM. C	7310,33	16/10	2,38
POSTE PREM.1AN C	43735,76	15/10	2,52
POSTE PREM.2-3ANSC	9633,85	15/10	4,33
PRIMIEL EURO C	42,07	15/10	-22,39
PRIMIEL EURO D	41,35	15/10	-22,40
REVENUS TRIMESTR.D	790,40	15/10	0,13
SOLSTICE D	363,51	15/10	0,24
THESORA C	196,35	15/10	3,45
THESORA D	161,79	15/10	2,12
TRESORYS C	48935,58	15/10	2,63
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	55,70	15/10	-32,12
DEDIALYS MULTI SEC	45,29	15/10	-28,41
DEDIALYS SANTE	75,85	15/10	-17,46
DEDIALYS TECHNO.	15,87	15/10	-55,00
DEDIALYS TELECOM	26,49	15/10	-44,03
OBLITYS INSTIT.C	103,32	15/10	4,34
POSTE EURO CREDIT	103,72	15/10	0,00
POSTE EUROPE C	98,07	15/10	5,54
POSTE EUROPE D	92,84	15/10	4,76
POSTE PREM.8ANS C	212,36	15/10	6,57
POSTE PREM.8ANS D	191,45	15/10	6,57
REMUNYS PLUS	105,41	15/10	1,91
SG Société Générale Asset Management — www.sgam.fr			
CADENCE 1 D	155,72	16/10	-0,60
CADENCE 2 D	155,25	16/10	0,46
CADENCE 3 D	153,47	16/10	0,40
CONVERTIS C	193,95	16/10	-15,06
INTEROBLIG C	60,95	15/10	2,69
INTERSELECTION F.D	53,25	16/10	-28,86
SELECT.DEFENSIF C	184,58	16/10	-4,19
SELECT.DYNAMIQUE C	181,53	16/10	-23,94
SELECT.EQUILIBRE 2	143,65	16/10	-14,55
SELECT.PEA 1	148,85	16/10	-27,37
SELECT.PEA DYNAM.	94,65	16/10	-33,25
SG FRANCE OPPORT.C	283,39	16/10	-33,06
SG FRANCE OPPORT.D	265,35	16/10	-33,06
SOGEFAVOR	57,84	16/10	-42,18
SOGENFRANCE C	285,87	16/10	-38,61
SOGENFRANCE D	256,39	16/10	-38,90
SOGEOBLIG C	118,97	16/10	4,89
SOGEPARGNE D	43,89	16/10	-1,14
SOGEPEA EUROPE	145,56	16/10	-34,74
SOGINTER C	32,74	16/10	-38,10
Fonds communs de placements			
SOGESTION C	37,51	15/10	-21,74
SOGINDEX FRANCE	336,85	15/10	-35,42
F&C			
Fonds communs de placements			
F&C EURO HI.YLD.BD	11,22	16/10	0,00
F&C EUROPEAN EQTY	10,54	15/10	0,00
F&C GLOBAL EQTY	10,80	16/10	0,00
F&C STERLING DISTN	5,96	16/10	0,00
F&C US SMALL CAP	40,38	16/10	0,00

CARNET

DISPARITION

Paul Paillole

Chef du contre-espionnage durant la seconde guerre mondiale

LE COLONEL PAUL PAILLOLE, officier de renseignement et ancien chef du contre-espionnage militaire français pendant la seconde guerre mondiale, est mort mardi 15 octobre, à Paris, à l'âge de 97 ans.

Né le 18 novembre 1905 à Rennes et ancien élève de Saint-Cyr, Paul Paillole entre, comme capitaine, au service du contre-espionnage en 1935. A ce poste, il observe l'ascension du nazisme en Allemagne avec, en particulier, la réoccupation militaire de la Rhénanie par Hitler. Il dispose, à l'époque, de moyens dérisoires et dira plus tard qu'il a dû faire de *« l'espionnage sans espion »*. Ses informations sur la montée en puissance de la Wehrmacht intéressent peu – à tort – les autorités ou, tout au moins, la hiérarchie militaire, qui se méfie des responsables civils et qui en est restée à la conception d'un appareil défensif.

La guerre est perdue en 1940. Paul Paillole est administrativement placé en congé d'armistice en juillet, il le sera définitivement en décembre 1942. Il réfléchit alors à une organisation clandestine du contre-espionnage avec la mise en place, à l'été 1940, de ce qui allait devenir une « couverture » pour ses activités secrètes et celles de ses collaborateurs sous la forme du réseau dit « TR » (pour « travaux ruraux »).

Ce réseau TR est le seul service à disposer d'archives concernant la sécurité nationale, l'organisation et les objectifs de l'Abwehr, les services allemands d'espionnage. Au début, Paul Paillole affronte des difficultés dans le recrutement de ses informateurs, qui ne sont pas tous des professionnels du contre-espionnage, et dans les relations avec l'Intelligence Service (IS) britannique. Sous leur camouflage, les TR s'installent fin 1941 à Marseille, où le capitaine Paillole a des attaches, et ils auront des liaisons plus faciles avec la Résistance, même si celle-ci l'a parfois ignoré, et avec l'Afrique du Nord avant le débarquement des troupes alliées en novembre 1942 et l'invasion par la Wehrmacht de la zone dite *« non occupée »* dans le sud de la France.

DISSOCIATION DES SERVICES

Paul Paillole est recherché par les services allemands. Via l'Espagne et Gibraltar, il gagne Londres, puis Alger, en janvier 1943, où ses services sont entraînés dans des intrigues entre collaborateurs de Vichy, gaullistes, partisans du général Giraud et « apolitiques », avivées par l'assassinat de l'amiral François Darlan, successeur désigné du maréchal Pétain. A Alger, le commandant Paillole crée et anime une organisation nouvelle, la Sécurité militaire, qui, malgré la pagaille qui règne en Afrique du Nord et certaines frictions avec les services de la France libre, va participer efficacement au rétablissement de la souveraineté française vis-à-vis des armées alliées qui sont engagées en opérations.

En août 1944, Paul Paillole rejoint la France. De son propre aveu, il *« fait ombrage »* à certains. Ceux-ci, notamment au sein du nouveau ministère de la guerre et du ministère de l'intérieur, réclament la dissociation des services – réseaux TR, Sécurité militaire et sécurité aux armées – qu'il a dirigés. Aussi, le 20 novembre 1944, donne-t-il sa démission. Il est mis en non-activité en 1945. Le 30 septembre 1955, il sera, sur sa demande, rayé des cadres de l'armée active et promu colonel. Il entre dans une filiale du groupe Hispano-Suiza, pour s'occuper de sécurité, et il sera, plus tard, élu maire de La Queue-lez-Yvelines. Il fonde en 1953 l'Amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale (ASSDN), dont il assurera la présidence jusqu'en 2001.

Paul Paillole est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Services spéciaux* (1975), *Notre espion chez Hitler* (1985) et *L'Homme des services secrets* (1995). Il était officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philippe et **Florence LE NAIL-CARON**
ont la joie d'annoncer avec
Marguerite, Perrine et **Clémence**
la naissance de

Jean,

le 14 octobre 2002.

147, rue Gallieni,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Bienvenue au *Monde*,

Petite **Lisa,**

tu es née le 9 octobre 2002.

Merci à
Gabriel (Boubou)

pour ces deux premières années de bonheur et merci à vous,

Sophie et **Thomas,**
leurs parents.

Papou et Mamou.

Adoptions

Tetaua Mikaere,

né sur l'île Christmas le 18 février 1992, a rejoint son second foyer le 31 juillet 2002.

Vincenzo Guglielmelli,
11, place du Général-de-Gaulle,
13001 Marseille,
enzino@tiscali.fr
Viriam *ma* Taaketi,
Christmas I. (Kiribati).

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Nora.

Pour tes vingt ans, je t'offre ce monde-ci, sachant que tu sauras tenir ton gouvernail avec fermeté, discernement, amour et solidarité.

Je t'aime.

Papa.

Décès

– Les associés et les collaborateurs d'Ernst & Young,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Denis BERMAN,

survenu le 14 octobre 2002.

L'inhumation aura lieu le vendredi 18 octobre 2002, à 16 h 15, au cimetière des Batignolles, Paris-17e.

– Mme Henri Bibault,
son épouse,
Pierre et Jean-Emmanuel,
ses fils,
M. (†) et Mme Norbert Bibault,
ses parents,
Docteur François Bibault
et ses enfants,
son frère,
Mme et M. Alain Hapiot
et leurs enfants,
sa sœur et son beau-frère,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri BIBAULT,
médecin,

survenu en son domicile, à Chartres, le 10 octobre 2002, dans sa cinquante-quatrième année.

La célébration a eu lieu dans l'intimité familiale en Notre-Dame de Chartres, le mercredi 16 octobre.

26, rue Gabriel-Péri,
28000 Chartres.
17, rue Vasco-de-Gama,
75015 Paris.

– M. Alexis Binenbaum,
Et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Oreste BINENBAUM,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu en son domicile, le 12 octobre 2002, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontainebleau, a été célébrée dans l'intimité familiale, le mercredi 16 octobre 2002.

14, rue des Pleus,
77300 Fontainebleau.

Daniel CABIEU,
militant pour une société plus juste,

est décédé à Caen, le 14 octobre 2002, à l'âge de quarante-neuf ans.

P. F. Mairie de Lisieux,
3, rue au Char,
14100 Lisieux.
Tél. : 02-31-48-40-45

– Les magistrats et fonctionnaires de la Cour de cassation
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Joële FOSSEREAU,
doyen de la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 12 octobre 2002, à l'âge de soixante-sept ans.

Grande figure de la magistrature, Mme Fossereau, unanimement appréciée pour ses grandes qualités humaines et ses hautes compétences professionnelles, a profondément marqué de son empreinte la Cour de cassation.

– Danièle Hirsinger,
Françoise Jacquemin,
Claire et Arnaud le Levreur,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille et tous ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme André JACQUEMIN,
née **Anne-Marie ADNET,**

survenu le 14 octobre 2002.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le jeudi 17 octobre.

– Le docteur Nicolas Novikoff,
son mari,
Pierre et Aude Novikoff,
Ivan et Isabelle Novikoff,
ses enfants,
Anne-Charlotte, Quentin (†), Clémence, Tiphaine, Clotilde, Paul-Alexis,
ses petits-enfants,

Ses frères et sœurs,
Françoise Eck,
sa tante,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu de

Marie-Claude NOVIKOFF,
née **ECK,**

survenu le 14 octobre 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 octobre, à 14 heures, en la cathédrale Sainte-Geneviève de Nanterre, suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Nadine Paillole,
son épouse,
Catherine et Anne-Marie,
ses filles,
Le docteur Michel Dahan,
Monique et Henri Vuathier
et leurs enfants,
Marie Frédérique Bré
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul PAILLOLE,

survenu le 15 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 octobre, à 10 heures, en la chapelle Notre-Dame du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, Paris-5e (ancien 277 *bis*, rue Saint-Jacques).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, ancien cimetière Terre-Cabade de Toulouse (Haute-Garonne), le samedi 19 octobre, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le Moulin »,
115, rue Nationale,
78940 La Queue-lez-Yvelines.

– Le président national,
Et les membres de l'Amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale (ASSDN),
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président national fondateur, le

colonel Paul PAILLOLE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille des Evadés,
officier de la Legion of Merit,
chevalier du British Empire,

survenu le 15 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 octobre, à 10 heures, en la chapelle Notre-Dame du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, Paris-5e (ancien 277 *bis*, rue Saint-Jacques).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, ancien cimetière Terre-Cabade de Toulouse (Haute-Garonne), le samedi 19 octobre, à 13 h 30.

ASSDN,
Pavillon de la Mémoire-Combattante,
16-18, place Dupleix
75015 Paris.
(Lire ci-contre.)

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Saint-Contest. Paris. Caen.

Mme Martine Varin,
née Capelle,
son épouse,
Anne, Cécile, Xavier,
ses enfants,
Mme Gérard Varin,
sa mère,
Toute la famille et les amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Guy-Jean VARIN,
avocat,

survenu le 14 octobre 2002, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse est célébrée ce jeudi 17 octobre 2002, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne de Caen (abbaye aux Hommes).

Que des dons pour le Centre anti-cancéreux François-Baclesse de Caen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme le bâtonnier du barreau de Caen,
Les membres du conseil de l'Ordre,
Et ses confrères,
ont la tristesse de faire part du décès de

Guy-Jean VARIN,
avocat,
membre du conseil de l'Ordre,

La cérémonie religieuse a lieu ce jeudi 17 octobre 2002, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne de Caen (abbaye aux Hommes).

Anniversaires de décès

– Le 18 octobre 1992,
notre père,

Denis BABLET,

nous quittait.

Merci à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

– Paris-12e. Plancher-les-Mines (Haute-Saône).

Il y a neuf ans, le 18 octobre 1993,

Denis GUIGO

disparaissait accidentellement, à l'âge de trente-neuf ans.

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir pour lui une pensée affectueuse, dans la prière ou dans le souvenir.

– Le 18 octobre 1992, disparaissait

Michel LÉCUILLER,

nous ne l'avons pas oublié.

Christiane, Romain, Anne-Sophie et les autres.

– Il y a un an, disparaissait

Charles NATHAN.

Nous pensons à lui.

Sa famille et ses amis.

Rencontres

L'intime et le social,
Une rencontre proposée par la BPI du Centre Pompidou,
avec Jean-Claude Kaufmann
et François de Singly, sociologues,
débat animé par
Catherine Pont-Humbert.
Le vendredi 18 octobre, à 19 heures,
petite salle, niveau - 1, entrée libre.
Informations : 01-44-78-44-49.

Cours

COURS D'ARABE
tous niveaux, jour, soir, samedi.
Inscr. AFAC : 01-42-72-20-88.

Colloques

Université Paris-I - Panthéon-Sorbonne
Ecole doctorale de philosophie
Centre de recherche sur la philosophie des activités artistiques contemporaines.
La littérature, entre philosophie et sciences sociales.
Colloque organisé par **Eveline Pinto,** les **24, 25 et 26 octobre 2002,** salle **Louis-Liard, Sorbonne.**

Jeudi 24 octobre :
« Du romancier comme quasi-sociologue ».

Christophe Charle,
« Le romancier social comme quasi-sociologue entre enquête et littérature. Le cas de Zola et de *L'Argent* »,
10 h 15.
Jean-Pierre Salgas,
« Witold Gombrowicz, théoricien du champ littéraire ? », 11 heures.

L'écrivain face à l'histoire.

Joseph Jurt,
« Flaubert et le savoir historique »,
15 heures.
Anne Simonin,
« Le suicide de Drieu la Rochelle : stratégie littéraire, stratégie judiciaire ? »,
15 h 45.
Susan Rubin Suleiman, « Trauma historique et témoignage : entre l'oubli et l'écriture », 17 heures.

Vendredi 25 octobre :
« Création littéraire et connaissance ».

Jean-Marie Klinkenberg, « Poésie et science, un seul savoir ?», 10 heures.
Eveline Pinto, « Philosophie de Virgina Woolf ? Le roman comme lieu géométrique des perspectives et le "point de vue de l'auteur" », 11 heures.

Yves Michaud, « Les ressources conceptuelles de la littérature : quelques hypothèses (à propos d'Aldous Huxley) », 15 heures.
Pascale Casanova, « Littérature et philosophie : malentendu structural et double instrumentalisation. Le cas de Beckett », 15 h 45.
Anna Boschetti, « Olivier Cadiot et le formalisme réaliste dans l'écriture expérimentale aujourd'hui », 17 heures.

Samedi 26 octobre :
Jeffrey Mehlman, « Paul Valéry, entre craniométrie et critique »,
10 heures.
Jean-Pierre Cometti, « Le roman et l'homme intérieur », 10 heures.

La question éthique et la fonction sociale de l'écrivain.

Kevin Mulligan, « Du *Geist*, de l'éthique et de la moralité : Musil et Scheler », 14 h 30.
Jacques Bouveresse, « Robert Musil : la tâche de la littérature et la fonction sociale de l'écrivain », 15 h 15.
Gisèle Sapiro, « Le principe de sincérité et l'éthique de la responsabilité de l'artiste », 16 heures.

Conférences-Débats

De l'exploitation à l'exclusion, un progrès ?
Une conférence-débat de l'association Emmaüs
avec **Jean Maisondieu**,
psychiatre des hôpitaux,
auteur de « La Fabrique des exclus ».

Lundi 21 octobre 2002, à 14 h 30,
Hôpital La Pitié-Salpêtrière,
amphithéâtre stomatologie, rue Bruant,
Paris-13e, métro Chevaleret,
Contact : 01-44-82-77-20.

Conférences

Conférences de l'Etoile :
« La vie, le destin... et l'amour ? »
Sept mercredis de suite à 20 h 30 :
A l'église protestante de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Libre participation aux frais.
Peut-on se changer ?
6 novembre : Père Guy Gilbert,
M. Cazenave, M. Lacroix.
A-t-on encore besoin d'une religion ?
13 novembre : A. Comte-Sponville,
Père B. Feillet, A. Rémond.
Comment accepter de vieillir ?
20 novembre : P.L. Assoun, Jean-Denis Bredin, Marie de Hennezel.
Peut-on se remettre d'un malheur ?
27 novembre : Lytta Basset, J.P. Denis, Geneviève Jurgensen.
Ce qui m'arrive, est-ce de ma faute ?
4 décembre : Michel Tournier,
D. Sibony, P. Valadier.
Peut-on faire le bonheur de ses enfants ? 11 décembre : le rabbin Pauline Bèbe, C. Eliacheff, P. Lassus.
Pourquoi tant d'échecs en amour ?
18 décembre : Pascal Bruckner,
Paule Salomon, Pasteur Schlumberger.

Vendredi 18 octobre, de 20 h 15 à 21 h 30.
« Qu'est-ce que l'âme ?, A quelles lois obéit sa destinée ? »
Loge unie des théosophes,
11 *bis*, rue Kepler, Paris-16e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Communications diverses

La Maison Itshak Rabin
organise un café shalom
débat : **« Neuf ans après Oslo, quel avenir pour Israël »,**
avec **Frédéric Encel** et **Ofer Bronstein.**
Mardi 22 octobre 2002, à 19 h 30,
réservation obligatoire, PAF
66, rue Pelleport, Paris-20e.
Tél. / Fax : 01-40-31-94-78
E-mail : maison-irabin@voila.fr

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Mercredi 23 octobre 2002, 20 heures.
Cycle « Des éditeurs ».
Les Editions Arfuyen.
Autour de **Gérard Pfister,** rencontre avec **Silvia Baron Supervielle, François Cheng, Alain Suied.**

Entrée : 3 euros (gratuit pour les adhérents, étudiants, chômeurs).
Renseignements au 01-49-54-68-87.

A l'invitation
du B'nai B'rith Ben Gourion,
M. Georges Bensoussan
historien
présentera son nouveau livre :
Pour une histoire intellectuelle du Sionisme
Le mardi 22 octobre 2002, à 20 h 30,
dans les salons de la mairie du XVIe
71, avenue Henri-Martin, Paris-16e.
Métro Pompe. Entrée libre.

Soutenances de thèse

– **Romain Verger** soutiendra sa thèse intitulée **« Henri Michaux et le rêve ; du récit de rêve à l'onirisme »**, sous la direction de M. Michel Collot, le 25 octobre 2002, à 14 h 30, à l'université de Paris-III, salle Las Vergnas.

TARIF CARNET 2001-2002

***Tarif à la ligne :* 22 € - 144,31 F TTC**
***Tarif abonnés :* 18,50 € - 121,35 F TTC**

Tél. 01-42-17-39-80 — Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AUJOURD'HUI

SCIENCES

La 10e rencontre annuelle de la Société européenne des spécialistes de la thérapie génique s'est tenue à Antibes quelques jours après l'annonce d'une **COMPLICATION GRAVE** chez un enfant français soigné par cette technique. Les spécialistes se prononcent néanmoins contre une décision de **SUSPENSION DES ESSAIS CLINIQUES** prise par de nombreux pays. Ces derniers seraient au nombre de 3 500 dans le monde. Les recherches concernent les tumeurs malignes, les maladies héréditaires, les pathologies infectieuses ou cardio-vasculaires, certaines formes de cancer de la peau, du poumon, de l'ovaire... David Klatsmann, président du 10e congrès, s'il juge qu'il faut tout faire pour comprendre la complication, estime qu'un moratoire est infondé et provoquerait une **RÉGRESSION DE LA RECHERCHE** médicale.

Les spécialistes de thérapie génique s'opposent à un moratoire

Les chercheurs ne veulent pas freiner le développement des essais cliniques chez l'homme après la complication observée chez un « bébé bulle » français. Environ 3 500 malades ont déjà été traités dans le monde. L'Italie et l'Allemagne ont suspendu toute activité dans ce domaine

ANTIBES (Alpes-Maritimes)
de notre envoyé spécial

L'annonce faite, il y a quelques jours à Paris, de la survenue d'une grave complication chez l'un des enfants souffrant d'un déficit immunitaire majeur et soignés par thérapie génique (*Le Monde* du 5 octobre) a précédé de quelques jours la 10e Rencontre annuelle de la société européenne des spécialistes de cette discipline émergente.

La complication inattendue survenue chez l'un des enfants traités par l'équipe des professeurs Marina Cavazzana-Calvo et Alain Fischer (Inserm U 429, hôpital Necker-Enfants-Malades, Paris) a été longuement analysée et commentée par les 700 participants à cette rencontre organisé du 13 au 16 octobre à Antibes. Au terme de leur réunion présidée par le professeur David Klatzmann (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris), la Société européenne de thérapie génique a décidé de prendre publiquement position contre la décision, prise par plusieurs pays après la révélation de cette complication, de suspendre les essais cliniques de thérapie génique. Pour leur part, les Etats-Unis viennent de revenir sur une telle décision.

Mise en œuvre à titre expérimental, aux Etats-Unis puis en Europe, depuis une dizaine d'années, la thérapie génique est définie comme *« l'introduction délibérée de matériel génétique dans les cellules somatiques humaines dans le but de corriger un défaut génétique ou de pallier le manque d'une protéine en apportant le gène responsable de sa synthèse »*. Un rapport, rédigé en 2001 sous l'égide des Académies nationales de médecine et de pharmacie, observait que les Etats-Unis, avec près de 500 essais cliniques autorisés soit 80 % de l'ensemble mondial, occupaient dans ce domaine une position largement dominante loin devant le Royaume-Uni (8 %), la France, le Canada et l'Allemagne (environ 2 % pour chacun de ces pays). Selon l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, une quarantaine d'essais cliniques ont déjà été autorisés en France.

« Il est difficile d'établir un recensement exhaustif et actualisé de l'ensemble de l'activité existante dans ce domaine, souligne pour sa part le professeur Marc Pechanski (unité 421 de l'Inserm, hôpital Henri-Mondor de Créteil). *La plupart des essais sont menés aux Etats-Unis et, lorsqu'ils sont le fait de sociétés privées de biotechnologie, ces dernières ne donnent guère d'informations lorsque leur expérimentation est terminée. On peut toutefois situer à environ 3 500 le nombre des malades chez lesquels des essais cliniques de thérapie génique ont été menés. »* Dans l'ensemble des pays concernés par cette nouvelle thérapeutique, la majorité des essais concernent des tumeurs malignes, loin devant des maladies d'origine héréditaire et les pathologies infectieuses ou cardio-vasculaires.

Des expériences sont en cours visant à traiter certaines formes de cancers de la peau, du poumon, de l'ovaire, de la thyroïde, du foie ainsi que de la tête et du cou. En dépit des très nombreuses méthodologies mise en œuvre et de la variété des vecteurs viraux utilisés pour introduire les gènes devant lutter contre les proliférations cellulaires malignes, aucune guérison, avec un recul significatif, n'a été obtenue. Pour autant, compte tenu des applications cliniques potentielles, la thérapie génique anticancéreuse demeure le secteur le mieux subventionné et qui, de ce fait, compte le plus grand nombre d'équipes. En France comme dans d'autres pays industrialisés, les chercheurs engagés dans ce domaine de recherche souffrent de la pénurie des structures de production de lots de vecteurs destinés à véhiculer le gène thérapeutique. La création de telles structures nécessite des investissements substantiels que le secteur public n'assume pas et face auxquels les firmes pharmaceutiques demeurent hésitantes.

« UNE ÉTUDE IMPORTANTE »

Au chapitre des affections cardio-vasculaires, les travaux en cours visent notamment à favoriser la revascularisation dans les maladies ischémiques comme l'artérite des membres inférieurs ou l'infarctus du myocarde, grâce à l'utilisation de gènes de facteurs de croissance. *« La revascularisation du muscle cardiaque ou des membres inférieurs fait l'objet aux Etats-Unis d'une étude importante, dite de phase III, qui ne pose pas de problèmes de sécurité et laisse espérer des résultats positifs,* précise le professeur Pechanski. *Des essais débutants concernent, d'autre part, des malades souffrant de certaines maladies hématologiques héréditaires comme l'hémophilie ou la thalassémie. »* La réunion d'Antibes a, par ailleurs, montré le très large éventail des potentialités de la thérapie génique en amont des essais sur l'homme, ainsi que le foisonnement international des recherches sur les vecteurs viraux et de nouvelles cibles thérapeutiques. Des travaux sont ainsi en cours concernant des affections des systèmes digestif, hépatique ou endocrinien.

Il reste à savoir, dans un tel contexte, quel pourra être l'impact sur la thérapie génique de la récente émergence des nouvelles perspectives de la thérapie cellulaire ou régénératrice *via* l'usage des cellules souches. Pour l'heure ces deux voies de recherche concernent les mêmes équipes situées à la charnière de la biologie moléculaire et de la médecine. On pourrait toutefois rapidement assister à des spécialisations dans l'un et l'autre domaine. En toute hypothèse, comme l'a expliqué à Antibes le professeur Didier Houssin, président de l'Etablissement français des greffes, la question centrale sera celle des modalités du passage de la recherche fondamentale à la recherche clinique, c'est-à-dire de la science du vivant à la pratique médicale.

Jean-Yves Nau

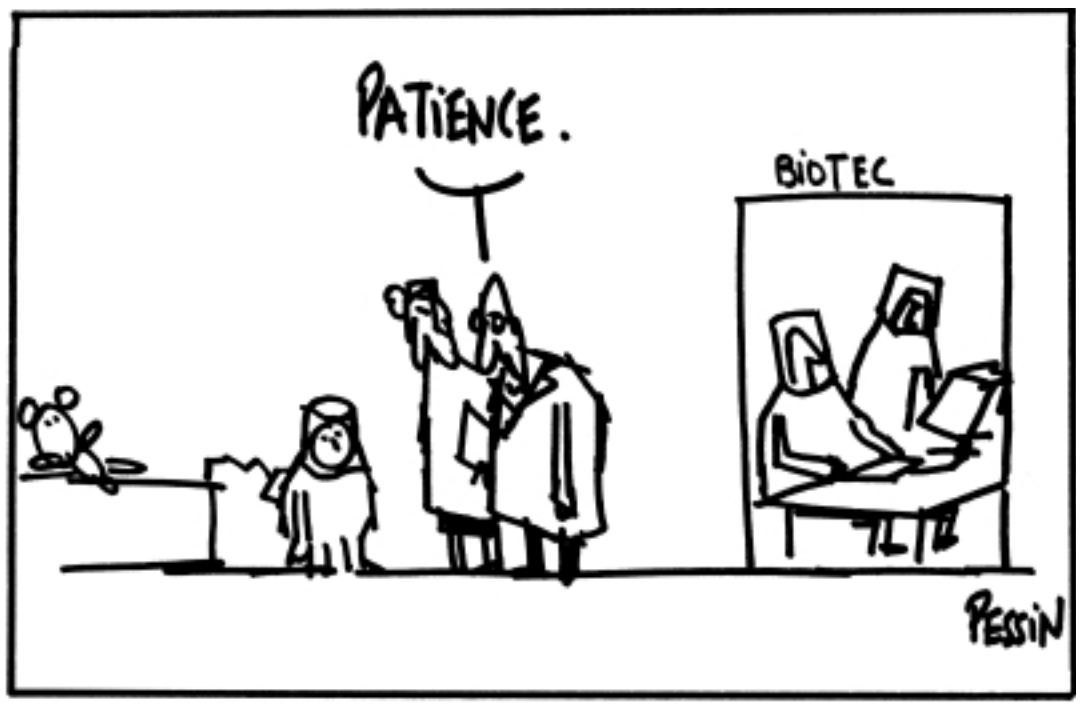

Challenges

IMMOBILIER
La vérité sur les prix
• Comment négocier son crédit
• Ce qu'il faut vérifier avant d'acheter
• Les prévisions de l'évolution du marché

Enquête
La vie de Messier sans Vivendi

Coulisses
Comment vit-on chez ces messieurs de Lazard?
Conso
Les petites autos à moins de 10 000 euros
L'événement
Peut-on sauver la croissance?

Le news de l'économie

David Klatzmann, président du 10e congrès de la Société européenne de thérapie génique

« Il n'y a pas d'alternative à la poursuite des travaux »

Quelle est votre analyse de la première complication observée chez l'un des neuf enfants souffrant d'un déficit immunitaire et traités par l'équipe du professeur Alain Fisher (CHU Necker-Enfants-Malades, Paris) ?

A ce jour, rien ne permet encore d'expliquer l'origine de cette complication, une hyperprolifération d'un clone d'une catégorie de lymphocytes. Il faut aussi ajouter que le jeune patient est vivant et qu'il est traité pour cette complication. Nous devons, en outre, analyser la situation présente au regard des risques inhérents à la pathologie initiale dont souffrait cet enfant et pour laquelle aucune proposition thérapeutique ne pouvait être faite, ce qui le condamnait à très court terme. Nous sommes ici dans le champ de la thérapie génique, et cette complication est, potentiellement, liée au vecteur viral utilisé dans ce traitement afin de faire pénétrer le gène dans les cellules des jeunes malades. C'est pourquoi notre commmunauté fait tout pour comprendre. Si la complication est due au vecteur viral, des solutions techniques pourront être étudiées et expérimentées pour pallier ce risque.

Les autorités sanitaires de plusieurs pays ont décidé de suspendre les autorisations indispensables à la poursuite des travaux de thérapie génique. Comment jugez-vous de telles initiatives ?

La manière dont cet événement a été scruté à l'échelon international est à la hauteur de l'ampleur des premiers succès obtenus par l'équipe du professeur Alain Fischer, dont la qualité et l'exemplarité des travaux sont unanimement reconnues. Il est vrai que dans certains pays, l'Allemagne et l'Italie notamment, pour des raisons plus politiques que scientifiques, l'arrêt de tous les essais cliniques a été décrété ou est en passe de l'être. Ce sont, à nos yeux, des initiatives totalement contreproductives. Il y a beaucoup à dire sur la manière dont certaines autorités gouvernementales gèrent les questions liées à la science et à la santé publique.

Si la raison commande de suspendre cet essai clinique et de tout faire pour comprendre ce qui s'est passé, établir un moratoire généralisé sur les activités de thérapie génique est totalement infondé. La non-reprise des travaux de l'équipe du professeur Fischer et des essais cliniques similaires constituerait une forme de régression.

Que voulez-vous dire ?

Cette complication peut être un cas isolé sans rapport avec le traitement, ou au contraire un réel effet de celui-ci. Ne pas poursuivre une démarche qui a permis d'obtenir de premiers succès thérapeutiques nous interdirait, notamment, de répondre et d'apprécier correctement le rapport risque-bénéfice. Ce paradoxe médical et scientifique est inhérent à toute la méthodologie des essais cliniques et des expérimentations médicamenteuses. Nous mesurons bien les difficultés de la pédagogie dans ce domaine, mais la raison impose de dire et de redire que nous devons poursuivre nos travaux, car il n'y a pas d'alternative.

Propos recueillis par J.-Y. N

L'Europe des biotechnologies s'interroge sur ses carences

LILLE
de notre envoyé spécial

Les biotechnologies ? Pour près de la moitié des Français (44 %), elles consistent à créer des médicaments à base de plantes. Cette confusion avec la phytothérapie, mise en lumière par un récent sondage commandité par les laboratoires Amgen (réalisé par téléphone fin septembre auprès de 1 021 personnes de plus de 15 ans) montre à l'envi que ce secteur-clé reste méconnu du grand public. Même si une proportion identique de sondés sait que les premiers traitements issus des biotechnologies sont disponibles depuis plus de vingt ans.

Le premier Carrefour européen des biotechnologies, qui s'est tenu à Lille les 15 et 16 octobre, où étaient représentés laboratoires de recherche, industriels, start-up et spin-off (entreprise dérivée crées pour l'exploitation d'une technologie nouvelle), illustre toute la diversité et la vigueur d'un secteur qui recouvre aussi bien la recherche sur les OGM, la mise au point de techniques de dépistage, les décryptages du génome et du protéome, la bioinformatique et de nouvelles approches thérapeutiques. Médecine, agroalimentaire, surveillance de l'environnement sont aux avant-postes de la grande affaire du moment, la postgénomique. C'est-à-dire l'exploitation des données issues du décryptage des génomes.

Mais, pour l'Europe, la course mondiale engagée dans ce secteur est loin d'être gagnée. Philippe Busquin, commissaire européen à la recherche, n'ignore pas les *« fragilités »* du Vieux Continent. *« En 2001, l'industrie américaine des biotechnologies était deux fois plus développée que celle d'Europe, tant en chiffre d'affaires qu'en nombre de salariés »*, rappelle-t-il. La part américaine des demandes de brevets auprès de l'office européen des brevets croît plus vite que les demandes européennes. Plus globalement, la part du produit intérieur brut (PIB) consacré à la recherche est de 1,9 % en Europe, contre 2,7 % aux États-Unis.

HARMONISER LA RÉGLEMENTATION

Le 6e programme cadre pour la recherche et le développement (PCRD) consacrera 2,25 milliards d'euros à la génomique et à la biotechnologie liée à la santé, secteurs absents du précédent PCRD. Mais Philippe Busquin admet que ces financements européens ne seront pas suffisants. Il faut à son sens relancer l'investissement, en dépit du ralentissement économique, à l'image du Japon, *« qui investit massivement alors qu'il est en récession »*. Il faut aussi harmoniser la réglementation tant sur les brevets que les incitations fiscales. L'association France Biotech, regroupant de nombreuses entreprises françaises de biotechnologie, partage la même analyse sur le retard européen et français. Une récente étude réalisée pour son compte par Deloitte & Touche a montré qu'avec 259 entreprises de biotechnologies, la France se trouve au troisième rang européen, derrière l'Allemagne (540) et le Royaume-Uni (430). *« La France peut rattraper son retard à condition de suivre un plan d'action très volontariste »*, assure Philippe Pouletty, président de France Biotech : revoir le statut des jeunes entreprises, des fondations, renforcer les fonds d'amorçage, amener la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) à investir dans la recherche et le développement et faire appel aux marchés financiers, sont quelques-unes des pistes proposées.

Les chercheurs, de leur côté, sont parfois déstabilisés par la révolution en cours. *« Nous sommes passés de l'étude d'un seul gène à la fois à celle de plusieurs centaines simultanément, le coût de la recherche s'est considérablement accru et elle réclame des capacités techniques de plus en plus pointues »*, rappelle Philippe Amouyel, de l'Institut Pasteur de Lille. Son collègue berlinois, Detlev Ganten (Centre de médecine moléculaire Max-Delbrück), loue le *« pragmatisme »* des chercheurs américains qui souffrent moins de l'empilement des structures administratives, notamment de financement, qui caractérise le tissu de la recherche européenne.

« Les scientifiques perdent trop de temps à chercher de l'argent », confirme Michael Morgan, directeur du Genome Campus de la fondation privée Wellcome Trust, à Londres. Pour autant, les chercheurs européens ne doivent pas avoir de complexes, indique-t-il, dans la mesure où les National Institutes of Health (NIH) américains n'hésitent pas à financer certains d'entre eux.

Hervé Morin

Météo France se prépare au changement de climat

Pour mieux prévoir les phénomènes atmosphériques extrêmes, l'organisme basé à Toulouse se dote de moyens plus puissants, notamment en matière de super calculateurs

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

« *Nous avons une certitude : le climat va changer, ce qui conduira à des modifications météorologiques extrêmes. Or la société est plus vulnérable et plus complexe qu'auparavant. Personne aujourd'hui n'accepte le fatalisme* », constate Jean-Pierre Beysson, président-directeur de Météo France. « *Il faut donc,* a ajouté Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'installation de Météo France à Toulouse, *mobiliser les chercheurs à ce sujet pour éclairer les responsables politiques, et aussi continuer de faire progresser de manière régulière l'échéance utile des prévisions météorologiques.* »

Pour faire face à ce double défi, la Météopole toulousaine accueillera d'ici 2004 une partie de la direction des systèmes d'observation de Météo France, installée actuellement à Trappes (Yvelines), qui exploite notamment Aramis, le réseau de radars destiné à surveiller les précipitations sur le territoire métropolitain et outre-mer. En 2006, l'organisme public disposera d'un ensemble de 23 radars contre 16 aujourd'hui.

A cette date encore, deux organismes extérieurs viendront s'installer sur le site de la Météopole : un Centre technique national d'appui au service de prévision des crues et un Centre d'océanographie opérationnelle. Ces services et organismes s'ajouteront à ceux déjà implantés dans la banlieue toulousaine : l'Ecole nationale de la météorologie, le Centre national de recherche météorologique, trois directions de Météo France, ainsi que le Centre européen de recherches et de formation avancée en calcul scientifique (Cerfacs) et la cellule environnement de la Marine nationale. Ce qui représente déjà un total d'environ mille spécialistes.

> « Je pense que nous avons encore des efforts à faire pour décliner une alerte rouge »

Lors du colloque consacré à ces vingt ans de météorologie à Toulouse, Gilles de Robien a tenu à saluer « *les performances de Météo France en matière de prévision météorologique* ». Et plus particulièrement celles fournies depuis juillet 2002 par la nouvelle cellule de crise du Centre national de prévision. Selon le ministre, les pluies diluviennes qui ont frappé le Gard entre le 8 et le 10 septembre, et qui ont provoqué des inondations catastrophiques, « *ont bien été annoncées à temps par ce nouveau service* ».

Malheureusement, le relais avec le service de prévision des crues et avec les élus a manqué d'efficacité. « *Je pense que nous avons encore des efforts à faire pour décliner une alerte rouge, et il nous reste à la traduire en plan d'action au plus profond du pays.* » Le Centre technique national d'appui au Service de prévision des crues, proposé par Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie et du développement durable, devrait y contribuer. Il offrira une synergie nationale entre hydrologues et météorologistes et établira une carte quotidienne indiquant les risques d'inondations sur le territoire. Il assistera notamment les services d'annonces des crues du sud-est de la France, confrontés à des crues éclairs.

Le Centre d'océanographie opérationnelle, quant à lui, devrait assurer la mise en œuvre de Mercator, un projet destiné à modéliser l'ensemble des océans de la planète lancé par plusieurs organismes de recherche français : le CNES, le CNRS, l'Ifremer, l'IRD, Météo France et le SHOM (Service hydrographique et océanographique de la marine). Mercator s'insère dans le programme international Godae (Gobal Ocean Data Assimilation Experiment), qui doit se dérouler entre 2003 et 2005.

A terme, l'objectif des scientifiques français est de coupler Mercator et les modèles climatiques dont ils disposent pour améliorer la prévision saisonnière et aussi pour mieux tenir compte des effets interactions océan-atmosphère sur l'évolution du climat. « *Nous souhaitons étendre ce projet à l'Europe pour réaliser un pôle d'excellence en océanographie, équivalent du Centre européen pour la recherche à moyen terme de Reading, en Grande-Bretagne, l'un des plus fiables du monde car il obtient les meilleurs scores de manière constante* », a précisé le président de Météo France.

Reading réalise des prévisions à trois et sept jours, et les fournit à Météo-France, qui effectue les siennes jusqu'à trois jours. Pour améliorer ses scores, l'organisme public a décidé de se doter de nouveaux moyens de calcul qui compléteront les capacités du supercalculateur Fujitsu (300 millions d'opérations par seconde) qu'il exploite déjà. A cela, devrait s'ajouter en 2003 un deuxième supercalculateur Fujitsu, appartenant actuellement au centre de Reading et qui sera loué. Ce qui portera alors la capacité de calcul de Météo France à 1 200 millions d'opérations par seconde.

Un équipement dont Météo France ne peut se passer car son modèle de climat, Arpège, devra traiter 1,5 million d'observations par jour et donner son verdict en quelques dizaines de minutes. Cet ordinateur sera loué, car jusqu'à présent, la puissance de ces énormes machines augmente d'un facteur dix pour chaque génération à prix coûtant. Aussi, explique Jean-Pierre Beysson, « *a-t-il été décidé d'attendre avant d'acheter, tout en bénéficiant de l'augmentation de la puissance. L'appel d'offres sera lancé d'ici deux ou trois ans* ». En matière de prévision météorologique, « *il y a encore beaucoup de progrès à accomplir, car la marge d'amélioration est encore grande* », confirme Dominique Marbouty, directeur du centre européen de Reading.

Pourtant, cette progression sera inéluctablement limitée par le caractère chaotique de l'atmosphère. « *En vingt ans, nous avons,* dit-il, *gagné environ 2,5 heures par an. A ce rythme, en 2100 nos successeurs devraient pouvoir prévoir le temps à dix-sept jours. En réalité, nous ne dépasserons sans doute pas douze à quinze jours en mode déterministe.* »

Christiane Galus

MOUCHEL/OUEST FRANCE/MAXPPP

La France a connu de dramatiques inondations pendant l'hiver et le printemps 2001, dans le Nord comme en Bretagne, à Quimperlé. La première cause de ces crues tient bien sûr aux précipitations dont Météo France veut améliorer les prévisions. Mais elles sont aussi amplifiées par d'autres phénomènes : erreurs d'aménagement du territoire ; nature géologique et état des terrains traversés ; enfin et surtout, comme l'ont montré les crues de la Somme, rôle des nappes d'eaux souterraines. Un point sur lequel le Bureau de recherches géologiques et minières fait actuellement porter ses efforts.

De l'eau pour simuler les turbulences de l'air

La mécanique des fluides a ceci de particulier qu'elle permet de reproduire les principales caractéristiques des turbulences atmosphériques grâce à un écoulement d'eau. C'est ce processus qui est mis en œuvre dans la « veine hydraulique » – un bassin longitudinal rempli d'eau – que possède le Centre national de recherches météorologiques de Toulouse. Equipée de multiples capteurs, cette installation simule les écoulements atmosphériques tels qu'ils se manifestent sur des sites. Cette veine permet aussi d'étudier la dynamique des fluides de l'atmosphère et des océans. Ont été récemment étudiés grâce à cet outil : l'impact de la diffusion accidentelle de polluants sur la ville de Toulouse ; l'effet sur un vignoble du refroidissement provoqué par un aménagement routier et la dynamique des vents autour des viaducs, actuellement en construction, de Millau et de Verrières.

Explosion d'une fusée Soyouz : un mort, vingt blessés

UNE FUSÉE RUSSE de type Soyouz, tirée depuis le cosmodrome de Plessetsk, a explosé seize secondes environ après son décollage, alors qu'elle était à une altitude comprise entre 300 et 500 mètres. L'accident, qui a eu lieu dans la nuit du 15 au 16 octobre, a tué un militaire et blessé une vingtaine d'autres. On ne déplore aucune victime parmi les Européens qui assistaient au lancement de cette fusée porteuse d'une quarantaine d'expériences scientifiques de l'Agence spatiale européenne (ESA). A en croire les rares informations dont on dispose, le drame aurait été provoqué par la défaillance des moteurs du premier étage suite au détachement accidentel d'un des réservoirs de combustible qui les alimente. Un dysfonctionnement surprenant sur ce lanceur considéré comme l'un des plus sûrs du monde et dont une version est consacrée aux vols habités. A ce jour, cet engin – qui, tous modèles confondus, a été lancé plus de 1 700 fois depuis l'envoi en orbite, en 1957, du premier Spoutnik et, en 1961, de Youri Gagarine – n'a connu que vingt-huit échecs. Une enquête est en cours.

Un oignon qui ne fait pas pleurer

UN OIGNON OGM pourrait être commercialisé demain pour ses propriétés évitant les crises de larmes qui accompagnent sa préparation en cuisine. Des scientifiques japonais semblent avoir découvert les secrets des molécules qui s'attaquent aux glandes lacrymales, ouvrant peut-être la voie à de futurs oignons « garantis sans larmes ». Dans une brève communication publiée le 17 octobre dans la revue *Nature*, une équipe japonaise de House Foods Corp, à Chiba, déclarent avoir découvert le rôle d'une enzyme qu'ils ont baptisée « facteur lacrymal » et qui n'influence pas la saveur de l'oignon, cette dernière provenant d'une autre molécule. Les scientifiques japonais avancent avec prudence la possibilité de mettre au point un jour, par génie génétique, un « super-oignon » qui garderait toute sa saveur et ses vertus nutritives sans pour autant provoquer de réactions lacrymales. – *AFP.*

DÉPÊCHE

■ **Biologie** : **le cerveau pourrait déterminer le sexe d'une personne**, et non les organes génitaux comme on pourrait le croire. Selon une étude réalisée par des chercheurs américains et publiée dans *New Scientist* du 16 octobre, le cerveau des souris, mâles et femelles, semble déjà avoir établi le sexe de l'animal en devenir, avant qu'il ne développe ses organes génitaux dans l'utérus de sa mère.

Les microquasars, témoins de la physique des extrêmes

Grâce à eux, les astronomes révèlent de manière indirecte la présence de trous noirs invisibles au sein des galaxies

L'UNIVERS est le siège de phénomènes physiques très violents situés aux frontières ultimes de la physique connue. Certains d'entre eux, prévus par la théorie, sont des objets d'exception qui échappent au regard des télescopes et dont on ne peut soupçonner la présence que de manière indirecte. Les trous noirs, résultat de l'effondrement gravitationnel d'étoiles supermassives qui les transforme en de terrifiants aspirateurs de matière, sont de ceux-là. Pour « voir » ces invisibles, les astronomes se livrent à l'observation d'autres entités exotiques : les microquasars.

Ces objets sont les petits frères des quasars (quasi-stellar radio-sources). Ce sont de jeunes amas d'étoiles, des galaxies, au centre desquelles se trouvent de gigantesques trous noirs qui engloutissent toute la matière qui les entoure. Leur masse peut atteindre des millions, voire des milliards de fois celle du Soleil. Les processus dont ils sont le siège se déroulent sur des millions d'années, une échelle de temps peu pratique pour les astronomes. En revanche, les microquasars évoluent à l'échelle d'une vie humaine, ce qui les rend plus accessibles à l'étude.

Une équipe internationale menée par Stéphane Corbel, maître de conférence à l'université Paris-VII et chercheur au service d'astrophysique du CEA à Saclay (Essonne), s'est ainsi attachée pendant deux ans à observer les rayons X émis par les immenses jets de matière provenant du microquasar XTE J1550-564 situé dans notre galaxie.

Ce travail, publié dans la revue *Science* du 4 octobre, leur a permis de retracer pour la première fois l'historique de ces jets qui atteignent des vitesses proches de celle de la lumière (92 %). Mais il a aussi permis de confirmer le mécanisme de leur émission et, partant, d'éclairer les processus physiques et gravitationnels mis en œuvre à proximité d'un trou noir.

« BOULIMIQUE COSMIQUE »

Ce microquasar, découvert en septembre 1998 par le satellite RXTE de la NASA, est en effet composé d'un trou noir d'une masse équivalant à dix fois celle du Soleil, et d'une étoile compagnon de faible masse. Le trou noir, véritable « boulimique cosmique », attire la matière de cette étoile qui forme autour de lui un disque d'accrétion. Les particules de gaz tombent alors en spirale vers cet « ogre » en rotation. Elles entrent en collision et s'échauffent jusqu'à des températures de plusieurs millions de degrés qui favorisent l'émission de rayons X et trahissent la présence du trou noir.

Au-delà d'une certaine limite, la matière est irrémédiablement absorbée par cet astre. Mais parfois, sous l'action de certains phénomènes magnétiques, la matière qui allait être irrémédiablement avalée peut échapper à son sort et être violemment éjectée dans des directions perpendiculaires au disque d'accrétion.

La trajectoire de ces jets qui peuvent voyager très longtemps a été observée par une série de plusieurs instruments : le radio-interféromètre ATCA (Australia Telescope Compac Array), le satellite de rayons X Chandra de la NASA, et l'un des télescopes géants VLT de l'Observatoire européen austral (ESO), au Chili.

Ces microquasars sont devenus des sujets d'étude pleins de promesses. Le premier d'entre eux a été détecté en 1992 par Félix Mirabel (Service d'astrophysique du CEA) et son équipe grâce à la caméra Sigma dont a été équipé le satellite franco-russe Granat. Quatre autres, découverts depuis, font l'objet de recherches d'autant plus nombreuses que les énormes bouffées de particules très énergétiques qu'ils émettent pourraient contribuer à la production des neutrinos, particules récemment couronnées par le Nobel de physique, et celle du rayonnement cosmique, ce flux de particules qui baigne la galaxie, et dont l'origine est encore mal connue.

« *Ce sont des laboratoires extraordinaires pour comprendre la physique des hautes énergies et tester la relativité générale,* explique Félix Mirabel. *Les processus physiques qui y règnent sont en effet à la limite des champs gravitationnels les plus extrêmes.* » Aussi les astronomes attendent-ils beaucoup du satellite européen Integral qui doit être lancé le 17 octobre et qui doit observer dans le domaine des rayons gamma les événements et les objets les plus violents de notre univers. Sera-t-il à même de révéler ainsi les trous noirs nichés au cœur de nombreuses galaxies et de nous éclairer sur celui qui est centre de la Voie lactée ? C'est ce que les astronomes espèrent.

C.Ga.

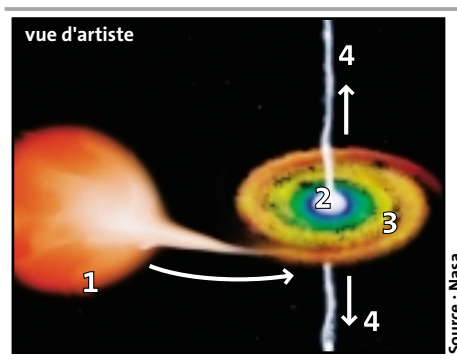

Source : Nasa

1-Etoile compagnon; **2**-Trou noir en rotation; **3**-Disque d'accrétion; **4**-Jets de matière

• Le trou noir(2) attire la matière de l'étoile voisine(1) -ce qui se traduit par la mise en place d'un disque d' accrétion(3)- puis l'absorbe.

Néanmoins, une partie de la matière échappe à l'absorption et est violemment éjectée de part et d'autre du disque sous forme d'énormes jets de gaz.

A la rencontre des caribous de la Porcupine River

La grande migration d'automne de cette harde de 130 000 bêtes était attendue par les Indiens Gwich'ins vivant au nord du cercle polaire, mais aussi par quelques visiteurs en canoë

JEAN-MARC PÉRIGAUD choisissait comme sujet de mémoire pour le brevet d'Etat d'alpiniste accompagnateur, une fonction qu'il exerce habituellement dans les Pyrénées, le « haut Arctique ». Depuis 1995, ce Bordelais d'adoption de 32 ans n'a, en effet, jamais laissé passer une année sans rallier le Grand Nord pour accompagner des groupes en kayak de mer dans la baie de Disko (Groenland), en canoë sur le Yukon, la Bonnet Plume, l'Eagle et la Porcupine ou pour ses propres expéditions à ski, comme les traversées de l'île d'Ellesmere en solitaire (1999), de l'Islande (2000) et jusqu'au pôle Nord magnétique (2001).

Avant de tenter d'atteindre, en mars-avril 2003, le pôle Nord géographique depuis l'île de Ward Hunt (Nunavut) avec la Finlandaise Dominick Arduin, qui l'a déjà accompagné au pôle magnétique, Jean-Marc Périgaud a décidé de retourner cet été avec trois amis dans les territoires du Nord-Ouest et au Yukon pour une nouvelle expédition en canoë : *« Grâce à ce moyen de transport traditionnel des Indiens, j'espérais refaire, de Fort McPherson à Old Crow, un parcours chargé d'histoire, emprunté à partir du XVIIIe siècle pour le commerce des fourrures avec la Compagnie de la baie d'Hudson, puis en 1897 pour la ruée vers l'or du Klondike. »* En partant le 11 août, les aventuriers voulaient admirer le flamboiement de la taïga canadienne en fin d'été et croiser la migration vers le sud de la harde des caribous de la Porcupine River. Situé

D.R.

sur la Dempster Highway, la route en terre qui permet d'atteindre la mer de Beaufort, Fort McPherson et ses 300 habitants marque l'entrée du territoire des indiens Gwich'ins, le « peuple du caribou », dont les 7 000 survivants habitent une quinzaine de villages au nord du cercle polaire. Selon leurs légendes, les Gwich'ins et la harde des caribous de la Porcupine, forte de 130 000 têtes, cohabitent en harmonie sur ce territoire depuis *« mille générations »* : *« Chaque caribou a un peu de cœur humain en lui et chaque humain a un peu de cœur de caribou. »*

DES CENTAINES D'AVENTURIERS

Old Crow, autre village gwich'in de 300 personnes situé dans le bassin de la Porcupine, à 600 km à l'ouest de Fort McPherson, n'est accessible que par les rivières ou par avion. Afin d'y parvenir, les quatre aventuriers devaient descendre une partie du delta du Mackenzie, remonter la Rat River sur 200 km, atteindre le lac Summit et le col Mac Dougall (320 m). Ce lieu de passage était autrefois privilégié pour le commerce des fourrures entre la Compagnie de la baie d'Hudson et les Indiens vivant à l'ouest des monts Mackenzie et des Rocheuses.

L'hiver polaire avait, en 1897, immobilisé des centaines d'aventuriers attirés par l'or du Klondike et de ses affluents, les obligeant pour survivre à construire une ville éphémère, Destruction City, sur les rives de la Rat. Cet été, des pluies diluviennes ont ralenti la progression des quatre Français. La crue avait submergé les rives et engendré un fort courant, ne permettant plus de remonter certains secteurs en pagayant ni même de tirer depuis les berges les deux canoës chargés de 100 kg de nourriture et d'équipements. A plusieurs reprises, les quatre hommes ont dû tailler un chemin en pleine forêt pour porter leurs embarcations. Parfois, la progression était inférieure à 2 km par jour.

C'est avec soulagement que les Français ont atteint le col Mac Dougall, ligne de partage des eaux entre le bassin du Mackenzie et celui du Yukon. Il ne leur restait plus qu'à dévaler la Little Bell, puis la Bell, affluents de la Porcupine, pour parcourir les 400 km qui les séparaient d'Old Crow. Faute d'avoir rencontré des humains, le beau temps enfin revenu leur a permis de profiter des paysages et, surtout, d'observer l'extraordinaire richesse de la faune : rats musqués, castors, loups, écureuils, porcs-épics, hermines, mais aussi aigles, faucons, lagopèdes, canards, oies, cygnes, bécasseaux, etc. Mais ils attendaient avec impatience de croiser la grande migration des caribous.

« TERRE SACRÉE »

Chaque printemps, la harde des caribous de la Porcupine se rassemble et parcourt plus de 600 km en direction du nord-ouest pour rejoindre les zones de pâturage de l'Arctic National Wildlife Refuge, dans les plaines côtières de l'Alaska. C'est là que les femelles mettent bas vers la fin du mois de mai. Ce lieu, où les caribous ne sont harcelés que par les nuages de moustiques, est considéré comme *« la terre sacrée où commence la vie »* par les Gwich'ins qui, même en période de famine, ont toujours refusé d'y chasser. Fin août, avec la baisse des températures, l'avant-garde du troupeau entreprend la migration séculaire de la toundra vers la taïga.

C'est durant ce voyage qu'ont lieu les accouplements, parfois après de rudes combats entre mâles, qui perdent leurs bois fin septembre. Ce déplacement est aussi celui de tous les dangers. Les caribous, qui suivent les mêmes sentiers et cheminent parfois les uns derrière les autres sur plusieurs dizaines de kilomètres, sont alors exposés aux attaques de leurs prédateurs naturels, les grizzlis et les meutes de loups, mais aussi des chasseurs qui les attendent pour la traversée de la Porcupine.

Depuis la nuit des temps, les Gwich'ins n'auraient pu survivre dans le Grand Nord sans les caribous, qui leur fournissaient nourriture, vêtements et abris. Les peaux étaient utilisées pour la confection des tentes et des vêtements, la graisse pour le chauffage et l'éclairage, les tendons pour des ouvrages tressés, les bois pour des outils, les os pour des aiguilles et divers ustensiles. Aujourd'hui, les Gwich'ins sont ravitaillés par avion, mais continuent à se servir des peaux et se nourrissent encore du produit de leur pêche et de viande de caribou.

Le fusil et le développement de la chasse ont rompu l'équilibre naturel. De 1920 à 1950, 100 000 à 200 000 caribous étaient tués chaque année. Au Canada, leur population avait chuté de 3 000 000 de têtes à l'origine à 350 000 vers 1955. Des programmes de surveillance de la chasse ont été mis en place pour inverser la tendance.

NOUVELLES RÈGLES EN VIGUEUR

Conscients de la menace, les Gwich'ins ont fixé de nouvelles règles en 1983 : la viande ne peut être commercialisée ; les chasseurs nonrésidents peuvent tuer deux caribous et doivent être accompagnés par un guide local ; les autochtones ont droit à cinq caribous. Le 17 juillet 1987 à Ottawa, les gouvernements canadien et américain ont signé un accord sur « la préservation de la harde des caribous de la Porcupine ».

A trois jours de pagaie d'Old Crow, le 6 septembre, les quatre aventuriers ont rencontré les premiers Indiens qui attendaient l'avant-garde des caribous.

Mais ces derniers n'étaient pas au rendez-vous. Ce n'est qu'une vingtaine de jours plus tard que les cervidés traverseront la Porcupine. *« Le réchauffement de la planète explique ce départ plus tardif vers les zones de pâturage »*, affirment les Gwich'ins. *« Les crues inhabituelles ont peut-être retardé la migration. Les caribous sont de bons nageurs, mais le courant risquait de les emporter »*, précise Jean-Marc Périgaud, qui, entre-temps, avait dû rentrer en France.

Gérard Albouy

600 KILOMÈTRES EN CANOË DANS LE TERRITOIRE DES INDIENS GWICH'INS

Expédition en canoë — Migration d'automne des caribous — Mai-Août Présence des caribous

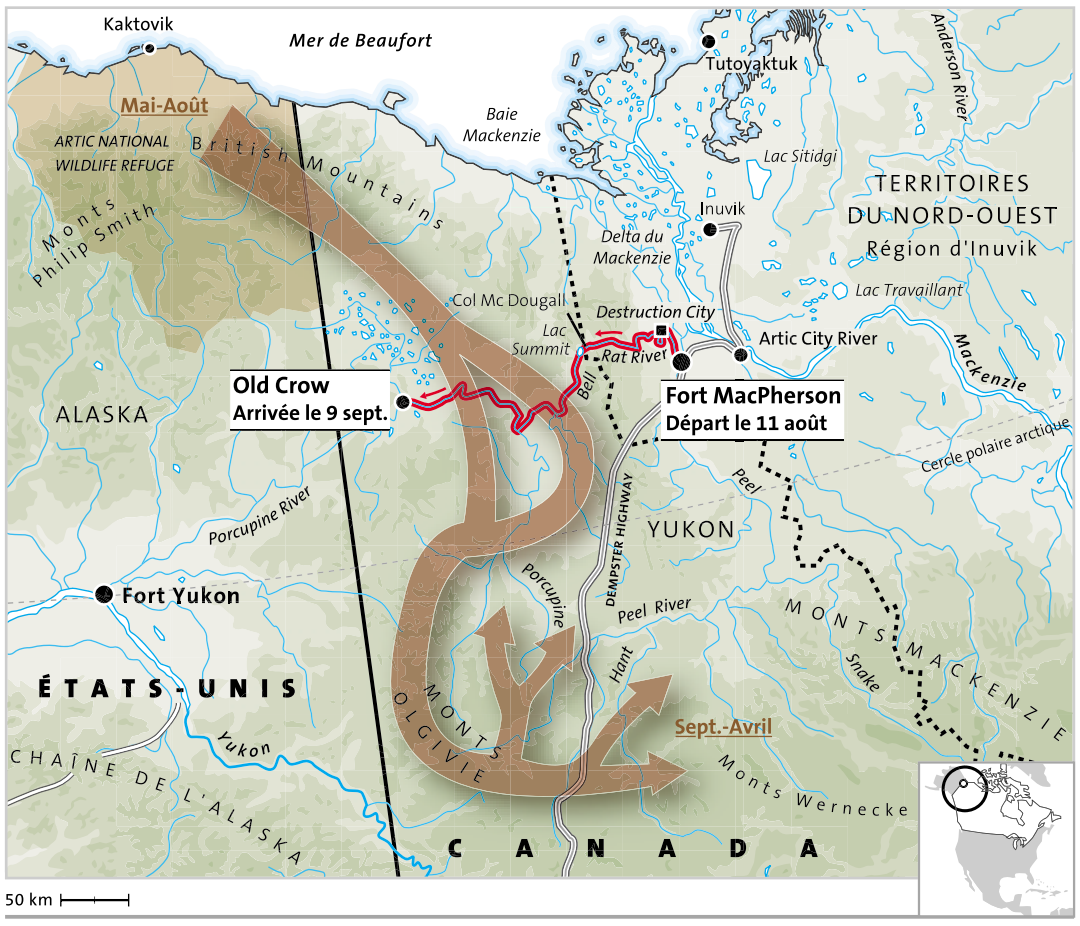

MICHIO HOSHINO/MINDEN PICTURES

Au printemps, la harde des caribous parcourt plus de 600 km, traversant des rivières, pour rejoindre les pâturages.

La menace du gaz et du pétrole

L'Arctic National Wildlife Refuge, le lieu de naissance et de pâturage estival des caribous de la Porcupine, est une réserve naturelle dont la création avait été décidée en 1950 par le président Eisenhower. Des recherches, menées jusqu'en 1998, ont montré que le sous-sol renfermait des réserves de gaz et de pétrole équivalentes à six mois de la consommation américaine. Soucieux de réduire la dépendance des Etats-Unis pour les importations, George Bush avait, dès son élection, souhaité cette exploitation. Le Sénat avait rejeté la demande en avril 2002.

Contrairement aux habitants de Kaktovik, le village inuit le plus proche, qui espèrent des retombées de la manne pétrolière, les Gwich'ins, soutenus par les associations écologistes, sont farouchement opposés à cette exploitation qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour la harde de la Porcupine. Le projet, limité à une zone de 8 000 km² – la « zone 1002 » –, devait revenir devant le Sénat le 1er octobre. Le vote a été ajourné à cause du débat sur les moyens réclamés par le président Bush pour contraindre l'Irak à se défaire de ses armes de destruction massive.

En mai 2003, le « grand saut » de Michel Fournier

En attendant de franchir le mur du son, le parachutiste est en quête de commanditaires

MICHEL FOURNIER devra attendre mai 2003 pour tenter de devenir le premier homme à franchir le mur du son en chute libre (*Le Monde* daté 8-9 septembre). Durant son séjour d'un mois à Saskatoon, le site de l'agence spatiale canadienne, il n'a pu bénéficier des conditions météorologiques requises pour le lancement du ballon qui devait l'amener à l'altitude de 40 000 mètres. *« Ma déception est à la mesure des années passées à préparer ce saut,* avoue le parachutiste, *mais les autorités canadiennes et mes partenaires m'ont renouvelé leur soutien pour l'an prochain. Nous ne pouvions prendre aucun risque. »*

Pour atteindre la stratosphère après plus de deux heures et demie d'ascension sans que le ballon soit endommagé ou trop déporté, il est impératif de choisir les périodes où les jet-streams, ces courants d'altitude qui peuvent souffler à plus de 600 km/h entre 7 000 et 12 000 mètres, sont le plus faibles. Leur puissance est liée aux différences de température entre les fronts froids et les fronts chauds. Dans l'hémisphère nord, cette amplitude est moindre en mai et en septembre. Un courant trop fort pourrait, de plus, déstabiliser le parachutiste dans sa chute et le faire partir en vrille, comme l'Américain Joseph Kittinger qui avait perdu connaissance lors d'un saut à plus de 23 000 mètres.

PLUS QUE LA TOUR EIFFEL

Au sol, le vent ne doit pas dépasser 2 mètres/seconde pour ne pas coucher le ballon lors de la phase de gonflage. Le sommet du ballon culmine en effet à 350 mètres (20 mètres de plus que la tour Eiffel !). L'enveloppe en polyéthylène de 16 microns d'épaisseur est suffisamment extensible pour que le volume du ballon puisse passer de 4 000 m³ au sol à 510 000 m³ à 40 000 mètres d'altitude, du seul fait de la chute de la pression atmosphérique. Mais ce prototype, d'un coût de 230 000 €, ne peut être gonflé qu'une fois.

« La pluie ou le vent nous ont laissé une seule opportunité, le dimanche 15 septembre, raconte Michel Fournier. *J'étais équipé et j'avais entamé la phase de dénitrogénation* (inhalation d'oxygène pur afin d'éliminer 91 % de l'azote dissous dans le sang et les tissus) *lorsque le manchon de gonflage du ballon s'est déchiré à 50 minutes du décollage. Après la réparation, qui a pris trois heures, il était trop tard. »*

Les Britanniques Andy Elson et Colin Prescot, qui voulaient battre cet été le record d'altitude en ballon (34 122 mètres par les militaires américains Malcom Ross et Vic Prather, le 4 mai 1961) n'ont pas été plus chanceux avec les conditions météorologiques au-dessus des Cornouailles. Ils ont également dû renoncer à leur tentative avec un ballon de 381 mètres, dont le volume devait atteindre 1,2 million de m³ à l'altitude de 40 000 mètres.

Le report du « grand saut » a surtout des conséquences financières pour Michel Fournier. Afin de reprendre à son compte cet ancien projet militaire, le parachutiste s'est lourdement endetté pour racheter la nacelle et des équipements. Les frais d'avion et de séjour à Sasketoon pour toute l'équipe de lancement ont grevé un peu plus le budget. Avec le soutien de l'astronaute Jean-François Clervoy, parrain du « grand saut », il espère obtenir l'accès à des installations du CNES ou du centre d'essais en vol de Brétigny pour poursuivre son entraînement spécifique. *« Aujourd'hui, il me faudrait trouver environ 150 000* € », avoue-t-il. S'il dispose d'une trentaine de partenaires techniques, Michel Fournier est toujours à la recherche d'un commanditaire principal.

G. A.

A Malte, sur un terrain bosselé, les Bleus ont bien « fait le métier »

Football • En match de qualification à l'Euro 2004, l'équipe de France s'est appliquée pour battre la modeste formation maltaise (4-0). Jacques Santini, le sélectionneur, a loué le professionnalisme de ses troupes

LA VALETTE (Malte)
de notre envoyé spécial

Pour avoir fait consciencieusement son travail, l'équipe de France de football se retrouve dans une position idéale dans la course à l'Euro 2004. Un mois après une pénible victoire à Chypre (1-2), quatre jours après un net succès face à la Slovénie au Stade de France (5-0), les Bleus ont facilement battu Malte (4-0), mercredi 16 octobre à La Valette. Si le score ne reflète qu'imparfaitement la réalité de la rencontre – les Français se sont créé une bonne dizaine d'occasions nettes qui n'ont pas été concrétisées –, la satisfaction d'avoir évité un « piège » dominait à la fin de la rencontre.

« On apprécie ce genre de victoire quand on voit les autres résultats de la soirée », s'est félicité le capitaine Marcel Desailly. En effet, l'Italie a été battue au pays de Galles (1-2), l'Angleterre a concédé le nul face à la Macédoine (2-2) et l'Allemagne est péniblement venue à bout des îles Féroé (2-1). Dans ce contexte, s'imposer sur le petit terrain bosselé de la 120e nation de football au monde (selon le classement FIFA) est une bonne chose de faite.

Disputer un match à Malte quand on s'appelle Zinedine Zidane ou Thierry Henry peut paraître d'une incongruité folle au regard de ce qu'est le football professionnel. Il y a encore dix ans, les Coupes d'Europe offraient l'occasion aux petites nations d'accueillir les grands clubs occidentaux et leur pléthore de stars. La Ligue des champions ne permet plus cela aujourd'hui. Seules les éliminatoires pour les grandes compétitions internationales – Coupe du monde et Euro – ont préservé ce vieux principe du sport qui donne le droit au supposé plus faible d'affronter le supposé plus fort.

Cela ne durera peut-être pas éternellement. Mais c'est ainsi pour l'instant : l'Albanie, Andorre, Saint-Marin et l'Azerbaïdjan ont encore le droit de rêver à l'exploit. Malte y a cru pendant un peu moins d'une demi-heure.

Un bon vieux parfum d'exotisme footballistique flottait alors dans ce stade égaré au milieu des vignes et des oliviers. Une pelouse à l'allure de pâturage, des footballeurs maltais rentrant sur le terrain avec leurs enfants dans les bras, des torrents d'une musique techno datant furieusement, un speaker intarissable, des policiers d'opérette... Et un football maison n'ayant rien à voir avec celui que l'on pratique dans le cadre aseptisé de la Ligue des champions : des ballons aériens à gogo, des coups de savate en veux-tu-en-voilà et de la naïveté à la pelle.

Comment, les Bleus allaient-ils se débrouiller dans ces conditions qui, de toute évidence, ne sont pas celles qui font leur quotidien ? Bien. *« Les joueurs ont eu un comportement exemplaire. Ils ont été très professionnels dans l'animation du jeu et ils ont respecté l'adversaire »*, commentera Jacques Santini.

TENTATIONS ÉVITÉES

Si les champions d'Europe en titre ont mis du temps – vingt-cinq minutes – pour marquer leur premier but, par Thierry Henry, jamais ils n'ont cédé aux tentations qu'engendre ce type de match : se précipiter, s'énerver, essayer de faire la différence de manière individuelle plutôt que collective, répondre aux provocations de l'adversaire, etc.

« On a su rester calmes. On a fait tourner le ballon en attendant que vienne un but. C'est ce qu'il fallait faire », a indiqué l'attaquant Steve Marlet. Les Bleus ont aggravé le score presque mécaniquement. Thierry Henry, bien servi par Mikaël Silvestre, a doublé la mise (36e), de la tête – ce qui ne lui arrive pas souvent. Sylvain Wiltord a marqué le troisième but français en début de seconde mi-temps (59e), avant qu'Eric Carrière ne parachève la soirée (84e) au milieu d'une défense maltaise dépassée par les événements.

GALLAS CRÈVE L'ÉCRAN

De cette rencontre officielle aux faux airs de match d'entraînement, Jacques Santini aura retenu au moins deux choses. D'une part, les Bleus ne semblent plus avoir la moindre séquelle psychologique du fiasco de la Coupe du monde dont ils avaient été éliminés à l'issue du premier tour ; d'autre part, la dimension internationale de William Gallas ne fait plus aucun doute. Tout en explosivité, le défenseur de Chelsea a crevé l'écran, mercredi soir. Ce qui a permis à son coéquipier de club, le capitaine des Bleus Marcel Desailly, de passer une soirée plutôt tranquille.

Vingt minutes après le coup de sifflet final, la sortie des vestiaires de l'équipe de France donnait lieu à une scène comme, là encore, la Ligue des champions ne permet pas d'en voir. Escortés par des policiers zélés qui les ceinturaient par la taille, certains Bleus se frayaient un chemin au milieu de la foule pour s'engouffrer dans des véhicules aux vitres teintées. Direction l'aéroport de Malte où les attendait une escadre de jets privés appartenant à leurs employeurs respectifs : Arsenal, Real Madrid, Juventus Turin, Olympique lyonnais...

Les grands clubs européens préfèrent désormais récupérer eux-mêmes leurs joueurs juste après les matches internationaux plutôt que d'aller les chercher le lendemain à Paris. *« L'avion affrété par la Fédération française est rempli de VIP, il ne décollera pas avant 2 heures du matin*, confiait, mercredi soir, le représentant d'un de ces clubs. *A cette heure-là, nos joueurs seront presque déjà au lit. Ils ont besoin de récupérer. Il y a une journée de championnat samedi. »* A l'exception de Malte peut-être, le football d'aujourd'hui est devenu une course contre le temps.

Frédéric Potet

PATRICK HERTZOG/AFP

Zinedine Zidane (au centre) est unanimement considéré comme un des meilleurs footballeurs du monde. Les défenseurs maltais, qui jouent dans un championnat de niveau très modeste, ont pu constater, mercredi 16 octobre la difficulté de contrer le « patron » de l'équipe de France.

Neuf points en trois rencontres

● **Classement du groupe 1 :**
1. France, 9 points ; 2. Israël, 3 ; 3. Slovénie, 3 ; 4. Chypre, 0 ; 5. Malte, 0.

● **Déjà joués :**
7 septembre : Chypre-France 1-2 ; Slovénie-Malte 3-0.
12 octobre : France-Slovénie 5-0 ; Malte-Israël 0-2.
16 octobre : Malte-France 0-4.

● **Restent à jouer :**
20 novembre : Chypre-Malte
29 mars 2003 : France-Malte ; Chypre-Israël.
2 avril : Israël-France ; Slovénie-Chypre.
30 avril : Malte-Slovénie ; Israël-Chypre.
7 juin : Israël-Slovénie ; Malte-Chypre.
6 septembre : France-Chypre ; Slovénie-Israël.
10 septembre : Slovénie-France ; Israël-Malte.
11 octobre : France-Israël ; Chypre-Slovénie.

MALTE-FRANCE 0-4

Euro 2004 - Eliminatoires
(3e journée, groupe 1)

Stade de La Valette, à Malte ; terrain en mauvais état ; temps doux ; 10 000 spectateurs ; arbitre : M. Tudor (Rou)

BUTS

FRANCE : Henry (25e,36e), **Wiltord** (59e), **Carrière** (84e).

AVERTISSEMENTS

MALTE : Giglio (34e, jeu irrégulier), **Brincat** (51e, simulation).

LES ÉQUIPES

MALTE (sélectionneur : Held) : Muscat • Saïd, Carabott (cap.), Debono (Mig. Mifsud, 88e), Chetcuti • Dimech, Giglio, Brincat (Mallia, 70e), Agius • Mic. Mifsud, Nwoko (Bogdanovic, 46e).

FRANCE (sélectionneur : Santini) : Barthez • Thuram (Mexès, 85e), Desailly (cap.), Gallas, Silvestre • Vieira (Dacourt, 70e), Makelele, Wiltord, Zidane • Marlet, Henry (Carrière, 78e).

L'Italie dominée, l'Angleterre malmenée

LA TROISIÈME journée des éliminatoires de l'Euro 2004, mercredi 16 octobre, a été essentiellement marquée par la défaite de l'Italie battue au pays de Galles (1-2). Les Italiens semblent encore sous le choc de leur élimination en huitièmes de finale de la Coupe du monde par la Corée du Sud. La formation dirigée par Giovanni Trapattoni n'avait déjà pu réaliser qu'un match nul chez elle à Naples, samedi 12 octobre, contre la Yougoslavie (1-1), après avoir débuté ces éliminatoires par une laborieuse victoire (2-0) sur l'Azerbaïdjan. En outre, elle avait été battue en match amical au mois d'août par la Slovénie (0-1). Cette victoire ouvre des perspectives alléchantes au pays de Galles, qui n'a plus gagné son billet pour un tournoi majeur depuis la Coupe du monde de 1958.

L'Angleterre n'a pas brillé non plus, mercredi soir, en concédant à domicile, à Southampton, un match nul à la Macédoine (2-2) malgré de multiples occasions de but. L'Allemagne a, pour sa part, péniblement dominé à Hanovre la modeste sélection des îles Féroé (2-1), échappant de justesse au nul après un tir sur le poteau en fin de partie.

TURQUIE ET SUISSE EN VERVE

A noter dans le groupe 7, où évolue l'Angleterre, la performance de la sélection de Turquie qui s'est placée en tête après trois victoires en trois rencontres. Après avoir dominé la Slovaquie (3-0), puis la Macédoine (1-2), elle a battu le Liechtenstein (5-0). Comme la France et la Bulgarie, la Turquie – qui s'était classée troisième du dernier Mondial – a disputé trois rencontres et les a toutes gagnées.

Dans le groupe 10, la Suisse a également réalisé une excellente opération en gagnant à Dublin contre l'Eire (2-1), qui s'était déjà inclinée face à la Russie à Moscou (4-2) le 7 septembre. Les qualifications pour l'Euro 2004 se termineront le 11 octobre 2003. La phase finale aura lieu au Portugal.

(Avec AFP.)

L'ancien sélectionneur national de la RDA s'apprête à prendre en main l'équipe d'Irak

Le cas de Bernd Stange suscite une polémique en Allemagne

BERLIN
correspondance

Tondre sa pelouse et tailler ses rosiers ne peut constituer qu'une activité annexe pour un entraîneur de football. Une échappatoire au stress inhérent au métier. Depuis plus d'un an, pourtant, Bernd Stange, sélectionneur de l'équipe de RDA de 1983 à 1988, y consacrait l'essentiel de son temps. Alors, quand la Fédération irakienne de football lui a offert, voici trois mois, de prendre les rênes de l'équipe nationale, il n'a pas caché son intérêt. Les propositions des équipes ukrainienne et chinoise, de la Fédération kazakhe et celle de son ancien club de Carl-Zeiss Iéna, perdu en division 4 allemande, n'ont pas pesé lourd face à celle, *« plus lucrative et intéressante sportivement »*, de Bagdad.

A 54 ans, cet ancien apparatchik du sport est-allemand, accusé de collaboration avec la police secrète (la Stasi) du régime communiste, s'apprête ainsi à retrouver d'autres pelouses improbables. Symbole du discrédit ayant frappé de nombreux dirigeants sportifs de la RDA, il avait déjà été contraint de trouver fortune bien loin du pays réunifié, à Dniepropetrovsk (Ukraine), à Perth (Australie) ou à Oman, dont il fut le furtif sélectionneur national en 2001.

Cela avait suffi aux dirigeants irakiens pour le repérer : inférieurs techniquement, les joueurs du sultanat avaient mis au tapis ceux du régime de Bagdad. Un exploit historique, estampillé Bernd Stange. C'est donc à ce dernier que les dirigeants irakiens ont confié la délicate mission de qualifier l'équipe pour le Mondial 2006... en Allemagne. Soit vingt ans après la dernière apparition irakienne en Coupe du monde : au Mexique, en 1986, *« ce pays fou de foot »*, dixit Stange, avait essuyé trois défaites en autant de matches.

Le contrat de quatre ans n'est pas encore signé, même si l'entraîneur assure qu'il ne s'agit plus que d'une formalité. Il affirme notamment avoir négocié deux clauses à son engagement : l'annulation du contrat en cas de guerre et le fait de ne pas avoir à s'exprimer sur des questions politiques. La première clause semble plutôt sage. La seconde paraît relever d'une certaine naïveté. La Fédération irakienne est en effet présidée par le fils de Saddam Hussein, Udai, et, même s'il s'en défend, Bernd Stange aura bien des difficultés à échapper à l'instrumentalisation de son équipe.

« Je ne suis pas ici comme politicien, mais comme entraîneur de football. Ceux-ci sont toujours mal inspirés de se mêler de politique », martèle-t-il, rappelant sa *« mauvaise expérience en la matière »* du temps de la RDA. Pour tenter de dissiper tout malaise, il se plaît aussi à souligner qu'il n'a jamais rencontré Udai Hussein ni négocié avec celui-ci, et se présente comme un *« ambassadeur de la paix »*. Il s'est d'ailleurs dit *« fier »* de la décision du gouvernement allemand de refuser toute participation à une action militaire contre l'Irak, y compris sous mandat de l'ONU. La perspective de son engagement a cependant provoqué la polémique en Allemagne.

Si le ministère des affaires étrangères n'a officiellement pas commenté une *« décision privée »*, le milieu du football a adopté des positions plus tranchées. *« Il n'est jamais très heureux d'aller gagner son salaire dans un pays dirigé par un dictateur »*, a persiflé le patron de la Ligue allemande de football, Werner Hackmann, alors que l'entraîneur de Bochum, Peter Neururer, a affirmé *« au nom de la solidarité avec l'allié américain »* qu'il n'entraînerait pas l'Irak *« pour tout l'or du monde »*.

D'autres, comme le manager du Bayern Munich Uli Hoeness, ont salué la démarche de Bernd Stange. Celui-ci affirme se moquer des critiques *« de tous ceux qui ne* [lui] *ont jamais proposé de travail »*. Et se prend à rêver d'un match Allemagne-Irak ou d'un Irak - Etats-Unis lors du Mondial 2006.

Louis Rigal

La fédération irakienne est présidée par Udaï, le fils de Saddam Hussein

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a vaincu le Cibona Zagreb (77-74),** mercredi 16 octobre, lors de la 2e journée de l'Euroligue messieurs (groupe A). Les Croates avaient emporté onze des douze précédentes confrontations entre les deux clubs.

■ **CYCLISME : l'Italien Michele Bartoli (Fassa Bortolo) a gagné, mercredi, Milan-Turin**, la plus ancienne course cycliste transalpine. Il s'est imposé au sprint à l'issue des 199 km de l'épreuve.

■ **FOOTBALL : le Brésilien Ronaldo et le Français Zinedine Zidane (Real Madrid) vont apparaître dans un spot publicitaire** en faveur de la campagne « Unis contre la pauvreté » du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La publicité, diffusée à partir de jeudi dans les médias français, sera reprise dans le monde entier.

■ **TENNIS : le Français Fabrice Santoro s'est qualifié pour le 3e tour du tournoi de Madrid** après que l'Allemand Tommy Haas, tête de série n° 1, a abandonné. L'Espagnol Albert Costa, autre favori du tournoi et dernier vainqueur de Roland-Garros, a dû déclarer forfait au profit de l'Equatorien Nicolas Lapentti. Le Britannique Tim Henman (n°4) s'est quant à lui incliné face au Thaïlandais Paradorn Srichapan (6-3, 3-6, 3-6). Au tournoi féminin de Zurich, l'Américaine Jennifer Capriati, tête de série n°1, pénalisée par une blessure à la cheville gauche, s'est inclinée face à l'Espagnole Conchita Martinez (0-6, 3-6).

■ **LOTO : résultats des tirages** n° 83 effectués le 16 octobre 2002. **Premier tirage :** 4, 9, 21, 31, 39, 43 ; complémentaire : 49. Pas de gagnant à 6 numéros ; 5 numéros et complémentaire : 78 979,10 € ; 5 numéros : 1 274,70 € ; 4 numéros et complémentaire : 52,60 € ; 4 numéros : 26,30 € ; 3 numéros et complémentaire : 5 ; 3 numéros : 2,50 €. **Second tirage :** 14, 31, 33, 36, 39, 44 ; complémentaire : 15. Rapports pour 6 numéros : 1 981 602 € ; 5 numéros et complémentaire : 12 040,90 € ; 5 numéros : 799,50 €; 4 numéros et complémentaire : 44 €; 4 numéros : 22 € ; 3 numéros et complémentaire : 5,40 € ; 3 numéros : 2,70 €.

AUJOURD'HUI

Temps assez agité et plus frais

VENDREDI 18 OCTOBRE

Lever du soleil à Paris : 8 h 17

Coucher du soleil à Paris : 18 h 54

Après le passage d'une perturbation qui se décalera vers l'Europe centrale, le temps restera agité et frais. La baisse des températures sera sensible.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps sera bien agité avec des averses, voire des orages, surtout en mer. Le vent d'ouest sera modéré. Les températures seront comprises entre 13 et 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages seront nombreux et donneront des averses parfois orageuses. Les précipitations cesseront sur le Nord-Pas-de Calais en fin de journée. Il fera frais, entre 9 et 13 degrés au lever du jour.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel sera incertain, avec des averses parfois orageuses. La limite pluie-neige sera de 1 300 mètres sur le Jura. Les températures de l'après-midi seront fraîches, entre 7 et 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le temps sera agité, avec des averses parfois orageuses. Dans l'après-midi, les averses se feront plus rares et disparaîtront peut-être au pied des Pyrénées. Les températures seront de l'ordre de 16 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps sera agité, avec des averses parfois orageuses et de la neige au-dessus de 1 300 mètres sur les Alpes et de 1 500 mètres sur le massif Central. Les températures seront de l'ordre de 9 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil va briller largement dans un ciel tout bleu. Le thermomètre indiquera 16 à 21 degrés dans l'après-midi .

18 OCT. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	11/19 S
Biarritz	8/18 S
Bordeaux	10/16 N
Bourges	4/12 P
Brest	9/13 P
Caen	9/11 P
Cherbourg	6/12 P
Clermont-F.	6/13 P
Dijon	6/10 P
Grenoble	8/13 P
Lille	5/10 P
Limoges	5/11 P
Lyon	5/13 P
Marseille	10/17 S
Nancy	7/10 P
Nantes	7/15 P
Nice	10/21 S
Paris	6/13 P
Pau	4/16 N
Perpignan	9/18 S
Rennes	7/14 P
St-Etienne	6/11 P
Strasbourg	8/10 P
Toulouse	8/17 N
Tours	5/14 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	22/30 P
Fort-de-Fr.	24/31 P
Nouméa	21/27 S
Papeete	24/29 C
Pointe-à-P.	25/30 P
St Denis Réu.	20/26 P
EUROPE	
Amsterdam	7/10 P
Athènes	17/25 S
Barcelone	11/19 S
Belfast	4/9 N
Belgrade	9/19 P
Berlin	7/10 N
Berne	6/10 P
Bruxelles	7/10 P
Bucarest	5/18 S
Budapest	6/18 P
Copenhague	2/4 P
Dublin	4/9 N
Francfort	8/11 P
Genève	7/10 P
Helsinki	-6/0 N
Istanbul	14/22 S
Kiev	13/18 S
Lisbonne	11/19 S
Liverpool	3/10 S
Londres	5/11 P
Luxembourg	6/8 P
Madrid	4/16 N
Milan	9/19 S
Moscou	9/12 P
Munich	6/8 P
Naples	14/20 N
Oslo	-3/-1 N
Palma de M.	11/21 S
Prague	6/10 P
Rome	15/21 S
Séville	11/22 S
Sofia	8/20 S
St-Pétersb.	-1/2 *
Stockholm	-3/2 N
Ténérife	21/27 S
Varsovie	8/12 P
Venise	11/18 S
Vienne	5/11 P
AMÉRIQUES	
Brasilia	18/34 S
Buenos Aires	15/24 S
Caracas	27/33 S
Chicago	4/16 C
Lima	17/22 S
Los Angeles	13/14 S
Mexico	12/21 S
Montréal	3/7 S
New York	9/12 S
San Francisco	12/16 C
Santiago Ch.	9/19 C
Toronto	3/11 S
Washingt. DC	6/14 S
AFRIQUE	
Alger	13/25 N
Dakar	27/29 S
Kinshasa	22/32 P
Le Caire	20/29 S
Nairobi	16/27 S
Pretoria	21/34 S
Rabat	15/22 S
Tunis	18/25 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	27/31 P
Beyrouth	21/27 S
Bombay	27/33 P
Djakarta	25/33 P
Dubaï	26/35 S
Hanoï	27/30 P
Hongkong	25/28 S
Jérusalem	14/24 S
New Delhi	20/32 S
Pékin	6/12 P
Séoul	12/24 C
Singapour	26/32 P
Sydney	13/23 S
Tokyo	18/24 S

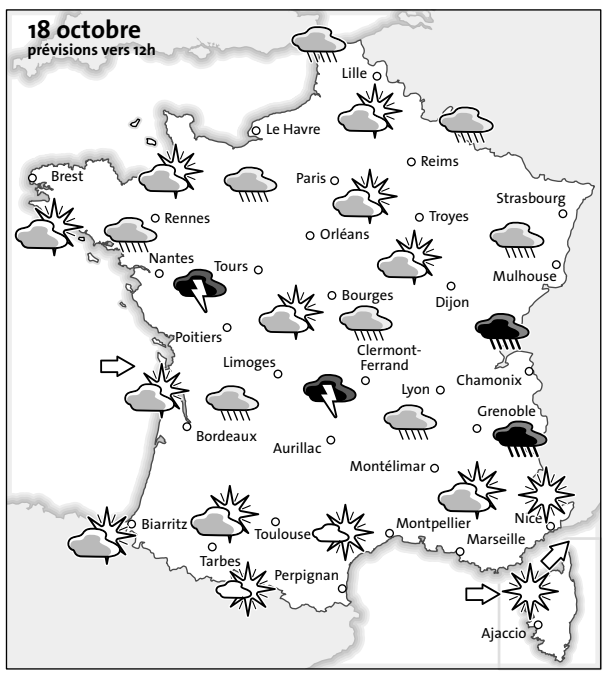

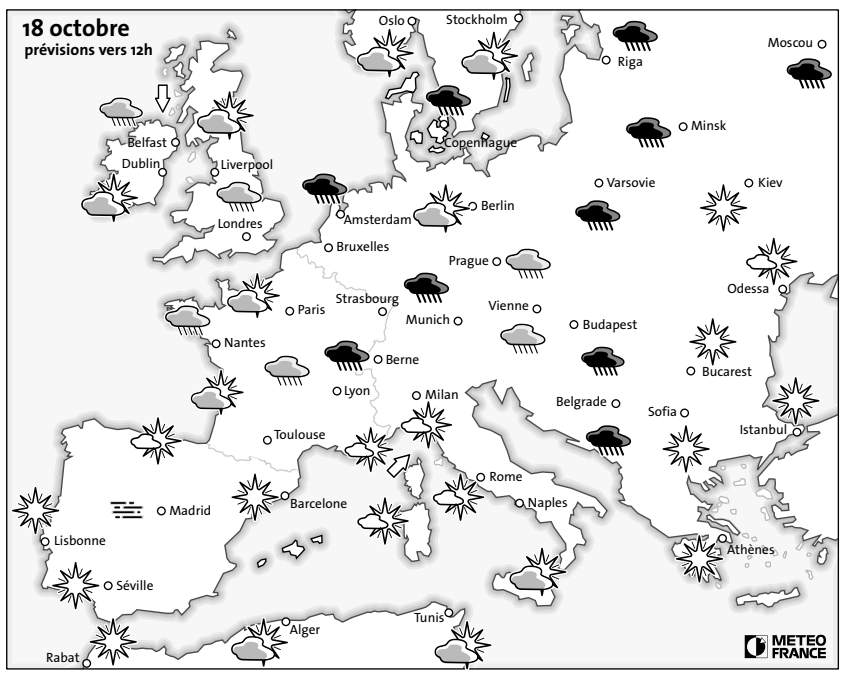

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

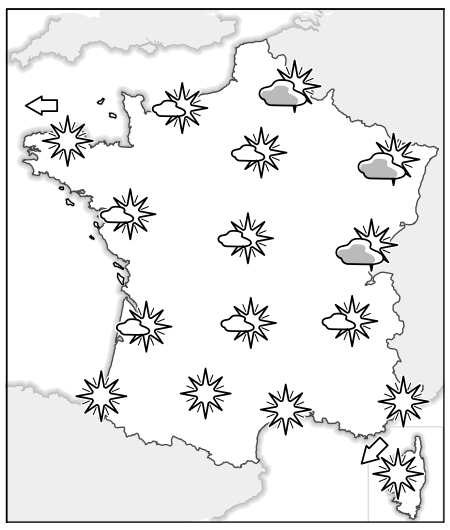

PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE

1 vol quotidien
vers la République Dominicaine.
Paris/Punta Cana : 3 fois par semaine.
Paris/St-Domingue : 4 fois par semaine.
AIR FRANCE

Samedi 19 octobre : Les nuages sont encore nombreux le matin sur la moitié nord avec quelques pluies sur le relief, des Vosges aux Alpes. L'amélioration va être franche au fil des heures et le soleil s'imposera sur toutes les régions.

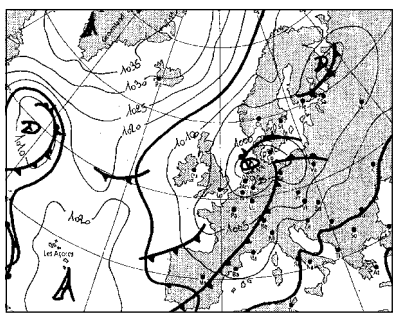

SITUATION LE 3 OCTOBRE À 0 HEURE TU

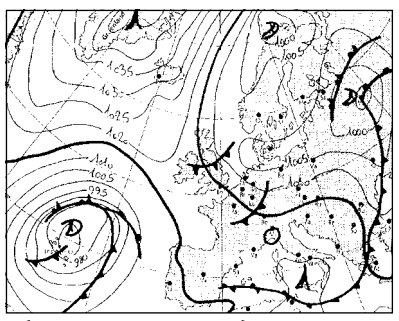

PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE À 0 HEURE TU

Un ensemble de l'ébéniste Eugène Printz dispersé à l'hôtel d'Evreux

VENTES

Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

LE CABINET d'expertise Camard, spécialiste des arts du XXe siècle, a été l'un des rares à profiter de la nouvelle législation pour se transformer en société de ventes aux enchères. Officiellement agréée en juin, cette maison, dont les vacations ont lieu à l'hôtel d'Evreux, place Vendôme, y présente, mardi 22 octobre, un ensemble de meubles de l'ébéniste Eugène Printz, un des grands créateurs de l'art déco.

Fils et neveu d'ébéniste formé au faubourg Saint-Antoine, Eugène Printz (1889-1948) consacre le début de sa carrière à la reproduction fidèle des modèles XVIIIe. Il se convertit au modernisme après que l'architecte Pierre Chareau lui a demandé d'exécuter ses créations, et se voue dès lors à une fabrication plus ou moins sobre, mais toujours luxueuse.

Son bois d'élection est le palmier, qu'il pose en placage, jouant sur les fines zébrures fauves et blondes spécifiques à cette essence. Un de ses meubles très abouti est une table-bibliothèque en placage de palmier à six éléments articulés en forme de losange, qui se plie, se déplie et s'emboîte, permettant de transformer la table-guéridon en longue bibliothèque (de 100 000 € à 120 000 €).

Dans la même essence, un élégant bureau d'esprit fonctionnaliste illustre cette recherche d'un dépouillement extrême où l'harmonie se loge dans des lignes audacieuses, la qualité dans des finitions très soignées : le plateau, posé sur un caisson à section carrée d'un côté, est ovalisé de l'autre, cette partie soutenue par un pied colonne se terminant sur un décroché à gradins, chaussé d'un sabot arrondi en bronze doré à patine oxydée (de 230 000 € à 275 000 €).

Sa connaissance du mobilier du XVIIIe siècle a rendu Eugène Printz sensible aux mécanismes qui étendent les fonctions du meuble. Dans cette veine, une table de salle à manger en noyer à plateau rectangulaire est dotée d'un piétement comprenant deux panneaux mobiles qui pivotent, pour soutenir une suite de cinq rallonges (de 30 000 € à 32 000 €).

L'influence du XVIIIe se fait aussi sentir dans une autre facette de son travail, d'aspect moins minimaliste. De formes simples, ces meubles offrent de grands raffinements décoratifs : rehauts de bronzes dorés aux circonvolutions multiples, incrustations d'émaux, de plaques d'argent ou de cuivre travaillés, ou de panneaux de laque. Cet aspect de son œuvre est illustré ici par une salle à manger en chêne cérusé ; la table est constituée d'un plateau de verre coulé, soutenu par une ceinture à découpes lancéolées où chaque creux est agrémenté d'une sphère en laiton, motif qui se retrouve sur les pieds antérieurs des six sièges et sur la base du buffet enfilade, dont les portes sont ornées de maroquin à motif géométrique frappé au fer à dorer (de 35 500 € à 47 500 €).

Dans la même vente, comptant des meubles et objets de 1900 aux années 1960, les collectionneurs pourront acquérir une pièce prototype de Charlotte Perriand, dont les créations commencent à être aussi recherchées que celles des ténors de l'art déco. Il s'agit d'un paravent articulé en briques de bois clair, réalisé en 1969 pour la résidence de l'ambassadeur du Japon à Paris (50 000 €).

Catherine Bedel

★ Mardi 22 octobre, à 20 h 30, à l'hôtel d'Evreux (19, place Vendôme, 75001 Paris). Exposition sur place samedi 19 (de 14 à 19 heures), dimanche 20 (de 11 à 18 heures), lundi 21 et mardi 22 (de 11 à 17 heures). Maison de vente Camard ; tél. : 01-42-46-35-74.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Chartres (Eure-et-Loir),** du vendredi 18 au lundi 21 octobre ; tél. : 02-37-30-20-21.

● **Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire),** du vendredi 18 au lundi 21 octobre ; tél. : 03-85-46-65-89.

● **Onet-le-Château (Aveyron),** du samedi 19 au lundi 21 octobre ; tél. : 05-65-67-15-00.

● **Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or),** samedi 19 et dimanche 20 octobre ; tél. : 03-80-36-70-04.

● **Aucamville (Haute-Garonne),** samedi 19 et dimanche 20 octobre ; tél. : 05-61-52-74-21.

● **Lamorlaye (Oise),** samedi 19 et dimanche 20 octobre ; tél. : 01-34-69-28-09.

● **Douvaine (Haute-Savoie),** samedi 19 et dimanche 20 octobre ; tél. : 04-74-69-79-04.

● **Paris, Parc des Princes,** samedi 19 et dimanche 20 octobre ; tél. : 01-40-39-90-75.

COLLECTIONS

● **Pessac (Gironde),** bouquins, samedi 19 et dimanche 20 octobre ; tél. : 05-57-02-21-05.

● **Le Bosc (Hérault),** livres d'art, samedi 19 et dimanche 20 octobre ; tél. : 04-67-44-33-09.

● **Le Mans (Sarthe),** textiles anciens, samedi 19 et dimanche 20 octobre ; tél. : 02-43-79-69-88.

● **Paris, place de la Bourse,** numismatique, samedi 19 octobre ; tél. : 03-23-59-73-29.

● **Cognac (Charente),** Salon du polar, du vendredi 18 au dimanche 20 octobre ; tél. : 05-45-82-54-80.

● **Chatou (Yvelines),** art contemporain, du jeudi 17 au dimanche 20 octobre ; tél. : 01-56-53-93-93.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 248

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

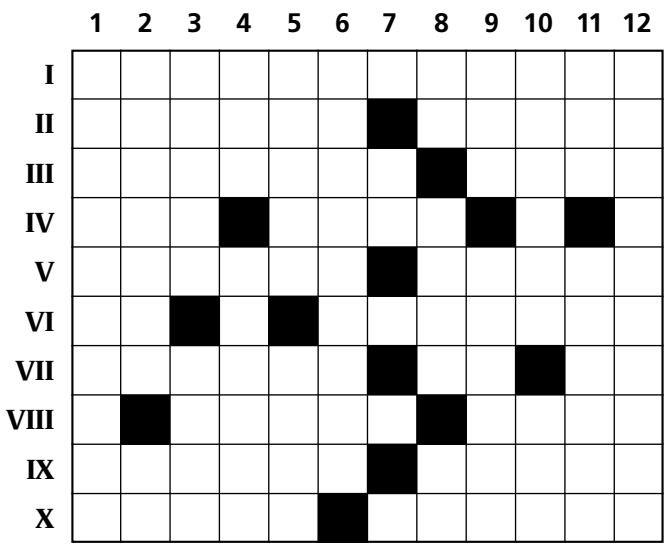

HORIZONTALEMENT

I. Pour avoir bonne mine. - II. Plutôt difficile. Renvoie sur la bande. - III. Fait passer un mauvais quart d'heure. Sale coup quand le moustique erre. - IV. Ouverture vers les pouvoirs. Prit ses premiers repas. - V. S'installer dans un coin. Chanté à l'office. - VI. Personnel. Comme une rente pour la vie. - VII. Bien plein. Affirmation. Cité antique. - VIII. Choisies. Absence totale. - IX. Prises à pleines mains. Joignit les deux bouts. - X. Sorti de son milieu. Dans son milieu.

VERTICALEMENT

1. Jamais en pole position sur la ligne de départ. - 2. Même appauvri il fait peur. Où tout le monde est convié. - 3. Quel empoisonneur, même s'il se fait rouler. Une grecque que l'on retrouve en rayons. - 4. Mouvement dans les affaires. Préparer pour le bain. - 5. Le haut du tronc. Eau en suspension. - 6. Prudentes dans leurs propos. - 7. Assure la liaison. - 8. Manifestation d'un caprice. Accumulation. En rouge sur les cartes. - 9. Sera bientôt construite. Renforcent les voûtes. - 10. Préparé pour le tournage. Coule en Asie. - 11. Coule en Afrique. Son savoir est grand. - 12. Roucoule, qu'il porte des plumes ou non.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 247

Horizontalement

I. Argumentaire. - II. Vertige. Clou. - III. Ame. Rogne. Ut. - IV. Nova. Ure. Bah. - V. Crainte. Saga. - VI. Editât. Doyen. - VII. MST. Potelé. - VIII. Epissures. - IX. Napper. It. Ci. - X. Taries. Revue.

Verticalement

1. Avancement. - 2. Remords. Aa. - 3. Grevait. PR. - 4. Ut. Ait. Epi. - 5. Mir. Nappée. - 6. Egouttoirs. - 7. Nègre. Ts. - 8. Ne. Désir. - 9. Ace. Soluté. - 10. Il. Bayer. - 11. Rouage. Ecu. - 12. Euthanasie.

L'ART EN QUESTION

N° 296

EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

De l'art et de la rapine...

EN 1863, Edouard Manet présente au Salon des refusés, outre sa toile devenue illustre *Le Déjeuner sur l'herbe,* deux tableaux d'inspiration espagnole : *Mlle Victorine en costume d'espada* et *Jeune homme en costume de majo.* Deux ans plus tard, le peintre effectue un court séjour à Madrid, et il en revient convaincu que *« Vélasquez est le plus grand peintre qu'il y ait jamais eu ».* Il est alors en effet nécessaire de se rendre en Espagne pour avoir accès aux chefs-d'œuvre de Vélasquez, exposés depuis 1819 au Musée royal de Madrid, futur Musée du Prado. A Paris, les amateurs ont eu par deux fois l'occasion de voir au Louvre des tableaux dus à des maîtres espagnols. Les toiles saisies lors des guerres napoléoniennes – notamment des œuvres de Murillo, Ribera et Zurbaran – ont été visibles quelques mois avant d'être restituées à l'Espagne en septembre 1815.

Quelque vingt ans plus tard a été installée, toujours au Louvre, la « galerie espagnole de Louis-Philippe », où le public a pu se familiariser durant une dizaine d'années, entre 1838 et 1848, avec les quatre cents tableaux qui constituaient la collection personnelle du souverain. En 1848, ces toiles ont été restituées au monarque déchu, avant d'être dispersées lors d'une vente à Londres en 1853. Parmi les chefs-d'œuvre rassemblés par Louis-Philippe figurait le *Saint François en méditation* de Zurbaran, dont Manet s'est inspiré pour son *Moine priant.*

En mai 1852 est mise en vente une autre collection de tableaux espagnols, dont la *Conception de la Vierge* de Murillo, qui entre au Musée du Louvre.

Cette collection avait été rassemblée par un militaire qui se l'était personnellement appropriée ; il s'agit :

● du général Junot ?

● du maréchal Murat (futur roi de Naples) ?

● du maréchal Soult ?

Réponse dans *Le Monde* du vendredi 25 octobre.

MUSEUM OF FINE ARTS, BOSTON

Edouard Manet (1832-1883), « Moine priant », 1865. Huile sur toile, 146,4 × 115 cm. Boston, Museum of Fine Arts (Anna Mitchell Richards Fund). A Paris, au Musée d'Orsay, jusqu'au 5 janvier 2003, pour l'exposition « Manet/Vélasquez. La manière espagnole au XIXe siècle ».

Réponse du jeu n° 295 paru dans *Le Monde* du 11 octobre.

Le kriss est associé au serpent sacré naja. Sa lame peut être droite, comme le serpent au repos, ou ondulée, comme lorsque le serpent est en mouvement.

Le calendrier s'accélère pour la vente de Vivendi Universal Publishing. La candidature du groupe Lagardère suscite l'opposition des éditeurs et des libraires, inquiets du poids que représenterait l'ensemble Hachette-VUP dans plusieurs secteurs, notamment la distribution et le livre de poche

Pourquoi Hachette fait peur à l'édition

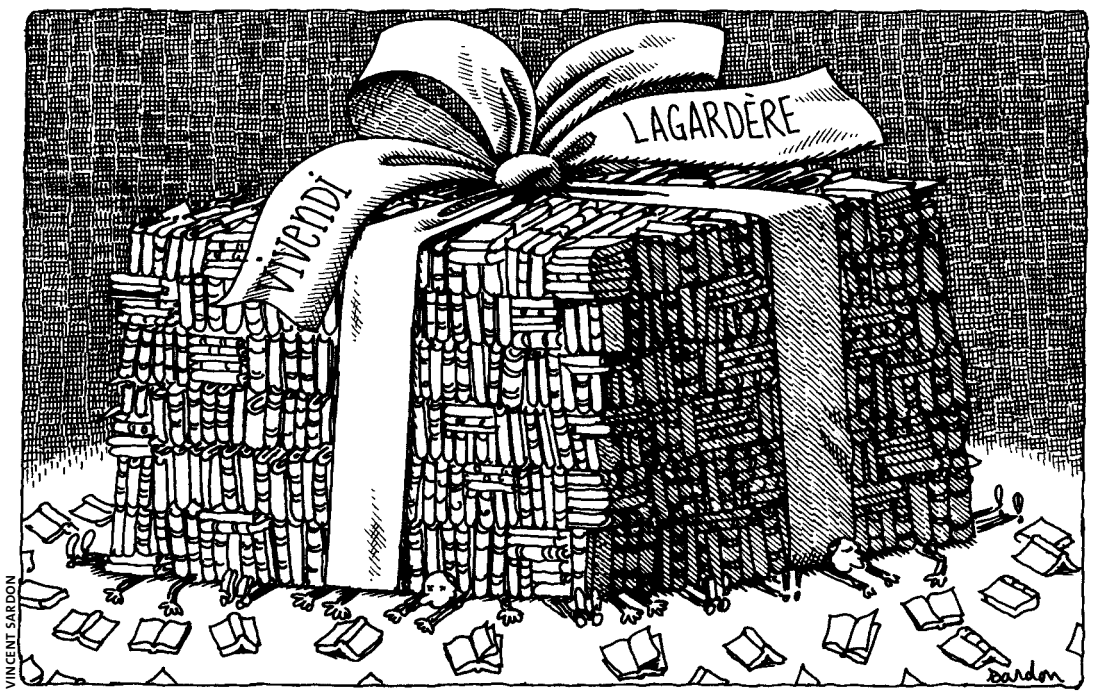

VINCENT SARDON

LE CALENDRIER s'accélère pour la vente de Vivendi Universal Publishing. La stratégie de Jean-René Fourtou est bousculée par le raid de Vodafone sur Cegetel et la décision est une question de jours. La rumeur donne aujourd'hui Hachette gagnant. Rien ne semble décidé. Jean-René Fourtou choisira la solution qui lui rapporte le plus, sans s'émouvoir outre mesure des conséquences qu'aura une telle vente. Le réveil est brutal pour les éditeurs indépendants et les libraires qui affichent leurs inquiétudes.

Les éditeurs qui se sont associés au consortium conduit par Paribas Affaires Industrielles – encore loin d'être battu –, Hervé de la Martinière, Le Seuil, Média Participation et Francis Lefèbvre, prennent contact avec des avocats pour étudier les recours qu'ils peuvent déposer à Bruxelles. Antoine Gallimard a affiché ses craintes devant le poids que représenterait un tel groupe, dans *Le Monde* du 17 octobre. Dans un premier temps, la candidature d'Hachette a été sous-estimée par les équipes de Vivendi, comme par beaucoup d'acteurs du livre. Jean-Luc Lagardère pouvait difficilement laisser passer un dossier qui lui permettait de redevenir numéro un de l'édition en France. D'autant qu'il bénéficiait du soutien de l'Elysée et du gouvernement. Il a élargi son offre aux filiales européennes et latino-américaines, tandis que le fonds Ripplewood reprendrait Houghton Mifflin.

La publication de plusieurs tribunes de cadres d'Hachette Livre a commencé à susciter une inquiétude qui est aiguë aujourd'hui. Le vigoureux plaidoyer de Claude Durand pour son propriétaire, dans *Le Monde* du 4 octobre, a entraîné de nombreuses réactions, en raison des attaques personnelles qu'il comportait, et lancé une guerre des chiffres dans l'édition qui n'a pas cessé depuis. L'édition est un secteur qui cultive une telle méfiance à l'égard des chiffres qu'il est difficile de dire de façon précise la part de marché des deux groupes en France. Selon nos estimations, les deux groupes sur le seul marché français représenteraient entre 1 et 1,2 milliard d'euros, soit de 42 % à 50 % du chiffre d'affaires de l'édition française (2,3 milliards d'euros). Jean-Louis Lisimachio, PDG d'Hachette Livre, indique que le chiffre d'affaires édition d'Hachette en France est de 400 millions d'euros – sur un chiffre d'affaires total de 846 millions –, soit une part de marché de 17 %.

LE REGARD DE BRUXELLES

Les opposants à la candidature d'Hachette mettent en avant les positions dominantes qu'aurait le groupe, en fonction des secteurs – l'éducation, le livre de poche et surtout la distribution. Jean-Luc Lagardère a annoncé qu'il céderait des maisons où il serait en position dominante. Bayard Presse ou le groupe néerlandais Wolters Kluwer ont fait savoir qu'ils étaient intéressés par l'éducation. Dans le secteur des dictionnaires, Hachette aurait une position dominante, mais principalement parce qu'il rachèterait celle que VUP a déjà actuellement (85 %).

C'est sur le terrain de la distribution que se joue la bataille des éditeurs et des libraires, sous le regard de Bruxelles. Réunis, les deux groupes distribueraient les deux tiers des livres en France. Les libraires sont montés au front sur ce terrain. Le Syndicat de la librairie française estime que, *« parmi toutes les solutions envisagées pour le rachat de VUP, l'option Hachette n'est pas la bonne »*. Selon lui, la part de VUP et d'Hachette, pour une importante librairie généraliste dans une grande ville, est de 35 % du chiffre d'affaires. Ce seuil passe à près de 50 % pour une plus petite librairie dans une plus petite ville. Les libraires pointent enfin, comme le fait Antoine Gallimard, la concurrence d'Hachette libraire, à travers Virgin, Le Furet du nord et Relay. De nombreux éditeurs se plaignent de la difficulté qu'ils ont à faire entrer leurs livres dans les Relay, gérés par une autre filiale de Lagardère, Hachette Distribution services.

Du côté d'Hachette, outre les tribunes de soutien, plusieurs cadres d'Hatier ont souligné que leur groupe avait conservé son autonomie, éditoriale et commerciale, après le rachat par Hachette. Les querelles entre les maisons de littérature générale témoignent que la politique d'Hachette a été de conserver leur autonomie aux différentes marques. Au sein même du groupe, certains sont galvanisés par la perspective d'une victoire. D'autres s'inquiètent des conséquences de restructurations, dans les maisons d'édition comme dans la distribution. Jean-Louis Lisimachio a assuré que, *« dans la solution Hachette, aucune restructuration ni aucun plan social ne sont à prévoir »*. Des représentants CFDT d'Hatier ont rappelé que *« la restructuration par Hachette du site de distribution Hatier s'est soldée par 55 licenciements sur les 118 salariés concernés »*.

A la Foire du livre de Francfort, plusieurs éditeurs étrangers commentaient la vente de VUP. *« Pour Pearson, la situation actuelle représente une opportunité,* observe Hélène Demmery, qui dirige Pearson Education France. *Nous sommes très intéressés par le rachat de Bordas et de Nathan, mais aussi par d'autres parties de VUP. Dans la situation ancienne de duopole, il était impossible pour nous d'entrer sur ce marché. Cela devient plus accessible, mais la solution Hachette n'est pas une bonne idée. S'il doit y avoir dislocation, la meilleure solution aurait consisté à démembrer VUP pour le reclasser d'une façon plus neutre que si c'est fait par Hachette. Hachette aurait racheté ce qu'il aurait voulu, mais aussi Bertelsmann, Pearson, Rizzoli, Gallimard... »*

L'Argentin Hugo Brik, de Editorial Medica Panamerica, constate : *« Lorsqu'on a vu Masson, une maison de 200 ans, vendue à un fonds d'investissement, on a trouvé ça triste. Aujourd'hui, des fonds qui rachèteraient VUP tout entier, ça fait frémir. Mais, on ne sait pas si Hachette c'est vraiment mieux... »* Pour Dieter Schormann, président du syndicat des éditeurs allemands, *« une plus grande diversité est préférable, c'est notre credo. En Allemagne, Bertelsmann et Holtzbrinck n'ont pas plus de 12 % du marché chacun »*. Un éditeur italien renchérit : *« L'Italie sait bien combien pèse un groupe écrasant comme Mondadori. »*

Après la crainte des fonds d'investissements américains, le débat s'est concentré sur la peur d'Hachette. En fonction du vainqueur – PAI, Eurazeo ou Lagardère –, la polémique resurgira. Quelle que soit la solution choisie, elle aura des conséquences durables et sans doute douloureuses sur le secteur.

Florence Noiville et Alain Salles

Octopus heureux de son rachat récent

Sans le vouloir, Derek Freeman est au cœur du débat sur la vente de Vivendi Universal Publishing. Le PDG de l'éditeur anglais de livres illustrés Octopus a été racheté par Hachette, il y a un an. Et il est très content. Il a été sous la coupe de fonds d'investissement pendant trois ans, et il en a profité pour redéployer son entreprise. Derek Freeman a souffert lorsque Octopus a été intégré au groupe Reed. Plusieurs marques ont été rassemblées, des équipes commerciales fusionnées. Quand Reed a abandonné l'édition grand public, Derek Freeman a racheté l'entreprise avec l'appui de partenaires financiers. Il a commencé par séparer les marques et les équipes pour dynamiser ses éditeurs. Les pressions financières ? *« Elles sont importantes, mais cela aide à bien gérer. »* C'était provisoire. Il est satisfait d'appartenir à un grand groupe. Des synergies sont en place. Octopus vient d'arriver en France, et la maison anglaise facilitera la présence d'Hachette Illustrated dans le monde entier.

Jean-Louis Lisimachio, PDG d'Hachette Livre

« Nous respecterons pleinement les règles de la concurrence »

Le raid de Vodafone sur Cegetel change-t-il la donne pour le groupe Hachette ?

L'histoire Vodafone n'est pas née d'hier. Elle était inscrite sur l'agenda de VU depuis des mois. Le groupe a dû se préparer. A mon avis, il est moins pris au dépourvu qu'on ne le laisse penser. On dit qu'il serait encore plus pressé de conclure. Mais la vente est déjà très engagée et l'issue imminente. Je ne vois pas comment ils pourraient l'accélérer.

Comment réagissez-vous à la levée de boucliers contre la candidature d'Hachette au rachat de VUP ?

J'y vois beaucoup d'explications, certaines superficielles, d'autres liées au passé. Sans compter la part émotionnelle. Tout le milieu est secoué. Mais il y a aussi une grande part d'exagération. Pas seulement dans les chiffres. Cela tient à notre milieu professionnel et à notre pays : je n'en suis guère surpris.

Que répondez-vous à ceux qui dénoncent les risques d'abus de position dominante, notamment dans la distribution ?

En matière de concurrence, il y a des règles précises. Les autorités compétentes apprécieront. Je ne peux pas préjuger de leurs conclusions. Je répète seulement que nous avons l'intention de nous soumettre de façon transparente à ces autorités. Nous savons que nous serons passés au crible. Mais quoi de plus rassurant que de dire que nous respecterons pleinement les règles de la concurrence, françaises et communautaires ? Par ailleurs, il y a une vraie question sur l'édition scolaire – le seul domaine où les parts de marché citées par nos adversaires sont à peu près exactes. Mais nous ne l'avons jamais niée et nous la traiterons comme il convient.

Antoine Gallimard estime, dans *Le Monde*, que la situation serait encore aggravée si l'interdiction de la publicité pour le livre à la télévision venait à être levée...

J'ai toujours été pour la publicité générique. Mais on rejoint là des questions de réglementation communautaire. Un jour, cette interdiction finira par sauter, mais je ne milite pas spécialement pour ça... En ce moment, tout le monde nous cherche des poux dans la tête. Pourtant, nous ne sommes pour rien dans la situation actuelle. Nous ne l'avons ni suscitée ni souhaitée. Mais qui s'est levé pour agir ? Pourquoi M. Gallimard ne fait-il pas quelque chose ? Pourquoi ne propose-t-il pas de reprendre une partie de VUP au lieu de regarder dans le rétroviseur ce qui s'est passé en 1971 ? Etre éditeur, c'est aussi être entrepreneur.

Quelles garanties pouvez-vous donner à vos partenaires ?

A côté des tours de table financiers, nous avons essayé de bâtir une solution. Bien sûr, ce montage n'est pas parfait. Il faudra regarder de très près les problèmes de concurrence, rassurer les libraires et tous nos partenaires. J'y suis parfaitement prêt. Aujourd'hui, j'ai écrit dans ce sens à Jean-Marie Sevestre, le président du Syndicat de la librairie. Je lui indique que les conditions commerciales relèvent des maisons et des éditeurs, pas du centre de distribution de Maurepas. Quand nous avons racheté Hatier, nous n'avons pas modifié sa politique de remises aux libraires. De même pour la distribution, nous avons réussi à préserver leur site qui, aujourd'hui, traite les retours pour l'ensemble du groupe.

Finalement, quelle est votre analyse de la situation ?

Tout le monde s'échauffe beaucoup trop. Et cette exagération finit par altérer totalement la réalité. Quand on parle de situation de monopole, par exemple. Le monopole, c'est EDF, ce n'est pas Hachette. Dans beaucoup de métiers, il y a des gens bien plus gros que nous ne le serions si nous nous rapprochions de VUP. Et personne n'y trouve à redire.

Propos recueillis par Fl. N.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

EXPOSITION • A Corte, le Musée de la Corse illustre le dynamisme des insulaires dans l'économie et l'administration de l'Indochine ou de l'Algérie. Jusqu'à ce que la décolonisation inverse le discours

Les Corses rappelés à leur rôle central dans l'aventure coloniale

CORTE
de notre envoyé spécial

Au cœur de la patrie de Pascal Paoli, le père de la nation corse, une exposition, doublée d'un épais et passionnant catalogue, pose des questions jamais vraiment formulées dans l'île. Son titre, « Corse colonies », est volontairement ambigu. S'agit-il de la colonisation de l'île par la France ou de la participation des insulaires à l'expansion de l'empire français ? La commissaire de la manifestation, Anne Meistersheim, sociologue à l'université de Corte, navigue entre ces deux interprétations. *« C'est aussi un tabou, que l'on brise,* indique celle-ci. *Depuis les années 1960, on n'évoque jamais la colonisation, sinon sous le mode du stéréotype négatif, ce qui a pour but d'évacuer la question plutôt que de l'épuiser. Nous avons, ici, voulu éviter le piège de la nostalgie, comme celui de la dénonciation mécanique. »*

L'exposition est construite en trois séquences qui s'enchaînent. La première est thématique : le départ, la vie quotidienne outre-mer, le métissage, les contacts avec le « pays ». La deuxième est géographique : les colonies se classent selon une subtile hiérarchie dont l'Indochine occupe incontestablement le sommet. La troisième est constituée par des films, dont deux ont été réalisés pour France 3 Corse, notamment le sensible portrait de Philippe Franchini, franco-vietnamien, ancien propriétaire du mythique Hôtel continental de Saïgon. Les matériaux de l'exposition sont, outre les films, des documents de toutes sortes : affiches, photos, correspondances, pièces administratives, journaux, costumes, mobiliers, armes, œuvres d'art, reliques familiales. Ces témoignages, souvent recueillis auprès de particuliers, brassent le quotidien le plus intime et l'histoire collective – y compris dans sa version la plus sombre. Cet ensemble – *« c'est un chantier, ce n'est pas une somme »*, annonce Anne Meistersheim – apporte quelques réponses.

D. R.

« Marie-Jeanne Nicoli et ses élèves » (Kayes, Soudan, 1926).

L'HÔTELLERIE EN INDOCHINE

Le rôle des Corses dans l'aventure coloniale française ? Il est très important. *« Sans les Corses, il n'y aurait pas de colonies »*, affirmait le général Gouraud, en exagérant à peine. On retrouve les insulaires dans l'armée, à tous les niveaux de l'administration – notamment dans les douanes et la pénitentiaire –, et pas seulement à des postes subalternes. Les officiers supérieurs et les généraux d'origine corse sont nombreux. Les gouverneurs et les hauts magistrats également. Mais, à l'autre bout de l'échelle, ils participent aussi à des colonisations de peuplement, comme celle de Sidi-Mérouan, en Algérie, où quelques dizaines de familles originaires de Cargese reçurent, vers 1874, des lots de terre à cultiver. En Indochine, une notable partie de l'hôtellerie est contrôlée par la communauté corse.

Pourquoi cette omniprésence ? La Corse est rurale, pauvre, sous-industrialisée, donc le vivier d'une forte émigration. S'y ajoute le poids de la tradition, et d'abord celle de l'armée. *« Le métier des armes a toujours été privilégié par les Corses »*, note Anne Meistersheim, qui rappelle l'ancienneté de la garde pontificale corse. La sociologue évoque ensuite *« l'organisation sociale et familiale spécifique à l'île, la dualité culturelle des insulaires, leur sens de l'oralité, qui leur permettaient sans doute une meilleure approche des colonisés. Ils étaient recherchés. »*

L'ethnologue Georges Condominas parle de la *« fascination de l'aventure »* qui aiguise les imaginations : *« Les récits de ceux qui revenaient prendre leur retraite au pays apportaient leur contribution au développement de cet imaginaire, en présentant le plus souvent en paradis la vie qu'ils avaient pu vivre en enfer. »*

Les filières mises en place dans l'île font le reste. Le procureur général Pompei, en poste à Alger au début de la IIIe République, est surnommé « Pont pour pays », à cause de sa tendance à peupler les tribunaux algériens de magistrats corses. *« Ultime paradoxe,* souligne Anne Meistersheim, *l'intégration corse au sein de la nation française s'est largement faite dans les colonies. »*

Comment se fait-il que le discours colonial s'inverse brutalement ? Le colonisateur se sent soudain colonisé à son tour. C'est un des effet de la décolonisation, comme l'explique fort bien Gabriel-Xavier Culioli dans une intéressante contribution au gros catalogue. *« Le nationalisme,* écrit-il, *devint alors la traduction idéologique d'une très ancienne frustration qui, autrefois, trouvait son exutoire vers la Toscane, la France ou les colonies. »* Le décor change en effet au début des années 1960 avec le retour des rapatriés, dont beaucoup sont d'origine insulaire. Ces derniers ont souvent combattu les mouvements de libération ; ils ont milité à droite, voire à l'extrême droite. Amers, frustrés et furieux contre la mère-patrie, qui les a lachés, ils vont nourrir le nationalisme naissant en empruntant le discours de leurs adversaires.

Dernier legs de la colonisation, qui n'est pas assez abordé à Corte, la présence dans l'île d'une importante communauté immigrée (10 % de la population insulaire), essentiellement maghrébine, dont la nécessaire intégration est aussi difficile que sur le continent.

Emmanuel de Roux

CORSES COLONIES, Musée de la Corse, la Citadelle, 20250 Corte. Tél. : 04-95-45-25-45. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 h 45 (fermé le dimanche entre le 2 novembre et le 31 mars), jusqu'au 31 octobre 2003. Catalogue sous la direction d'Anne Meistersheim et de Marie-Eugénie Poli-Mordiconi, Albiana / Musée de la Corse éd, 480 p., 58 €.

Le succès du Studio 287 oblige les discothèques de la capitale à revoir leur programmation

Une rentrée des clubs parisiens mouvementée et novatrice

NOUVELLES directions artistiques, nouveaux décors, nouvelles cibles, la rentrée des clubs 2002 connaît, à Paris, des changements comme il n'y en avait eu depuis bien longtemps. Le responsable de tout ce chambardement s'appelle le Studio 287. Situé au-delà du périphérique, à Aubervilliers, dans une zone d'activité sans charme, l'ancien restaurant-cabaret du chanteur Jean-Luc Lahaye et de son associé Dominique Jouan avait pourtant bien des handicaps au départ. Mais avec une capacité qui dépasse celle de ses concurrents (1 600 personnes, contre 1 000 pour le Queen ou 1 200 pour l'Enfer), un sound sytem de qualité, et surtout le retour en son sein des « Kit Kat », les afters les plus déjantées de Paris (voir *Le Monde* du 12 avril 2002), le Studio 287 est devenu, depuis le printemps dernier, le rendez-vous préféré des clubbers.

L'agence Wake Up a lancé son offensive avec le Red Light, une nouvelle discothèque en lieu et place de l'Enfer, augmentée du Brazil Tropical voisin. Soit une capacité de 2 000 personnes

Le phénomène était suffisamment rare à Paris pour mettre en émoi le monde de la nuit. Avec un public – et donc un marché presque identique –, l'agence Wake Up fondée par Jérome et Ludo fut la première touchée. Responsable des plus grandes soirées de Paris à l'Enfer pendant des années et à l'Elysée-Montmartre en collaboration avec les très médiatiques David et Cathy Guetta, Wake Up a en outre été fragilisée par un déménagement forcé à la Locomotive à la suite d'une fermeture administrative de l'Enfer pendant six mois. Entre-temps, le 287 était né. Les petits clubs spécialisés, comme le Rex, le Wagg, le Globo ou le Gibus, reconnaissent aussi avoir eu quelques inquiétudes et ressentir l'impact du 287.

« Les gens qui restaient auparavant jusqu'à 7 heures du matin partent plus tôt pour aller aux afters du 287, et nous avons supprimé la house music le vendredi pour nous démarquer », explique Julien Silk, l'attaché de presse du Gibus. Thibault, directeur artistique du Queen, estime que le 287 n'est encore qu'un club d'after qui doit faire ses preuves... Un endroit prometteur tout de même puisque Philippe Fatien, le propriétaire du Queen, a tenté, en vain, de le racheter cette année.

Usine à clubbers pour certains, antre de tous les possibles pour d'autres, le 287 mise de nouveau sur le grandiose et le sulfureux pour asseoir sa réputation, en invitant quelques mastodontes du deejaying international ou en instaurant, lors du nouveau « Bal gay » un « stand de fessées » pour les amateurs de corrections. Les soirées dédiées à la house music sont consolidées avec l'arrivée de l'organisateur Fabrice Lamy. Quant aux afters Kit Kat le dimanche matin, *« il sera désormais plus difficile d'y entrer, pour garantir une certaine discrétion à nos clients »*, explique la direction. Le dimanche soir, réservé aux soirées « Studio 54 », référence au club new yorkais des années disco, verra défiler les groupes les plus kitsch de cette époque.

Face à cette débauche d'effets, les plus petits clubs misent sur la qualité du service et de l'accueil. Le Rex diversifie sa programmation électronique en invitant le rock industriel à la fête (soirées D-Sides, le jeudi). De son côté, le Wagg a revu ses tarifs à la baisse et souhaite varier sa programmation avec des concerts.

L'agence Wake Up a elle concocté une contre-offensive de taille : il s'agit de lancer le Red Light, une nouvelle discothèque en lieu et place de l'Enfer, augmentée du Brazil Tropical voisin. Soit une capacité de 2 000 personnes. Depuis le 13 septembre, le Red Light accueille donc l'ensemble des soirées Wake Up et ambitionne tout simplement d'être *« le plus grand club gay de France »* le samedi soir. En contrepoint, Wake Up envisage de rendre la Locomotive plus attrayante grâce à une politique de DJ's résidents pointus comme Ivan Smagghe ou Dan Ghenacia.

Les Bains-Douches ne sont pas en reste, qui ont décidé de placer Philippe Corti, l'inénarrable DJ, aux commandes de ce temple des années 1980. *« Il y a un travail de fond à refaire,* reconnaît-il. *Je voudrais rendre la nuit hétéroclite à nouveau, remettre la musique en avant et ne plus sélectionner uniquement sur l'argent. »* Et redonner un petit coup de peinture, il en convient.

Odile de Plas

Le Monde vous invite...

... au Théâtre national de Chaillot

pour le nouveau spectacle de José MONTALVO

BABELLE HEUREUSE

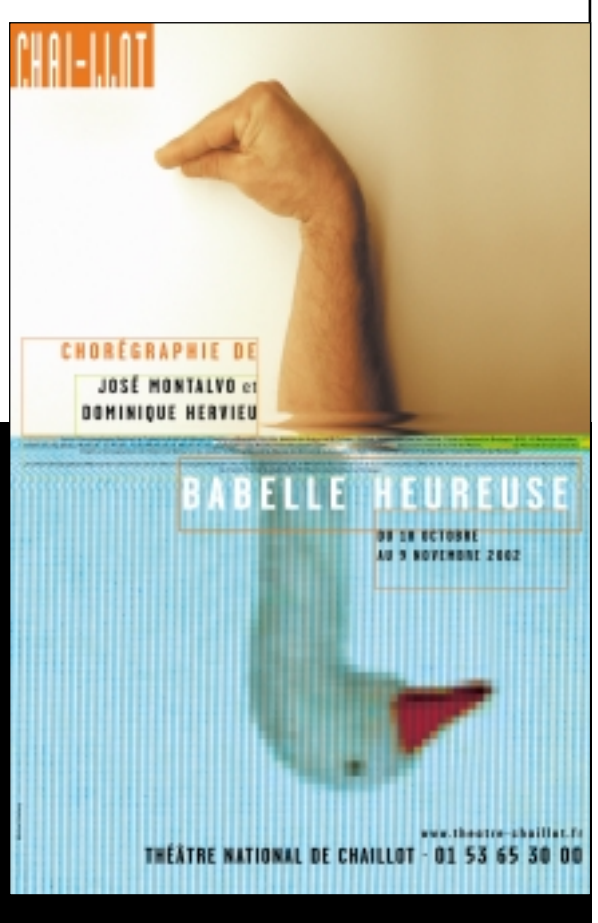

Pour recevoir votre invitation valable pour deux personnes (100 places au total)

téléphonez au 01-42-17-38-95
ce jeudi 17 octobre de 15 heures à 16 heures
(50 places pour la représentation du mercredi 23 octobre)
et vendredi 18 octobre de 14 heures à 15 heures
(50 places pour la représentation du jeudi 24 octobre)

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde *et à ses partenaires.*
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi Informatique et libertés).

HEBERTOT
L'ENFANT DO
de JEAN-CLAUDE GRUMBERG
mise en scène JEAN-MICHEL RIBES
avec FRANÇOIS BERLEAND, CHANTAL NEUWIRTH, JONATHAN ZACCAÏ, OLGA GRUMBERG, ALEXANDRE AUBRY, PHILIPPE LE GALL
Décor JEAN-MARC STÉHLÉ
01 43 87 23 23

« L'émotion vient après, quand la dernière salve des rires est tirée » B. THOMAS - LE CANARD ENCHAÎNÉ
« Grumberg est suprême et suprêmement drôle » F. FERMEY - LE FIGARO
« Une drôle et jolie soirée de théâtre » A. COPPERMAN - LES ECHOS
« Le texte est si parfait que le comique porte aux larmes et le pathétique aux rires » P. MARCABRU - LE FIGARO
« C'est drôle et tendre » JM. STRICKER - FRANCE INTER

LE FIGARO TOJA FIP

CONCERTS

ORCHESTRE DE PARIS - CHRISTOPH ESCHENBACH - MOGADOR
SAISON 02/03 VENEZ PARTAGER LA MUSIQUE AUTREMENT

MERCREDI 23 OCTOBRE - 20H
L'ORCHESTRE DE PARIS ACCUEILLE L'ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE AU THÉÂTRE MOGADOR
ARNE NORDHEIM Spur, pour accordéon et orchestre
HECTOR BERLIOZ Te Deum
YVES SAELENS ténor
PASCAL CONTET accordéon
JACQUES TADDEI orgue
CHŒUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS
ARTHUR OLDHAM chef de chœur
MAÎTRISE DE PARIS
PATRICK MARCO chef de chœur
ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE
JEAN-CLAUDE CASADESUS direction

JEUDI 24 OCTOBRE - 19H
ORCHESTRE DE PARIS AU THÉÂTRE MOGADOR
19H : EDGAR VARÈSE Ionisation
20H :
MICHAEL GIELEN direction
VADIM REPIN violon
FRANZ JOSEPH HAYDN Symphonie n° 78
LUDWIG VAN BEETHOVEN Concerto pour violon et orchestre
EDGAR VARÈSE Amériques

RÉSERVATIONS
0 825 000 821 (0,15€/mn)
www.orchestredeparis.com

Festival Mosaïque de visages, mélange de musiques

LES MUREAUX Dans une chanson, *A 20 000 lieues de la mer*, tirée d'un premier album, *L'Ombre sur la mesure,* aux allures de brûlot, les rappeurs franciliens de La Rumeur parlent d'une *« putain de ville nouvelle qui s'est crue immortelle »,* d'un lieu où *« visiblement rien ne change si ce n'est l'ennui qui augmente comme le prix de la Carte orange »,* d'un maire *« qui ne peut se déplacer sans sa police municipale. Sur ces plages de graviers, à la lisière de ces ex-quartiers vivants et populaires, à 20 000 lieues de la mer ».* La ville en cause est celle de Trappes-Elancourt, dans les Yvelines. A quelques kilomètres de là, Les Mureaux n'ont pas meilleure réputation. La Rumeur s'y produira pourtant, associée à la furia rock de Noir Désir (qui invite ces derniers temps le groupe à faire ses premières parties), lors d'une des trois soirées de la première édition du festival Mosaïk.

Comme tant de villes de banlieue blessées, depuis les années 1960, par une industrialisation galopante et une urbanisation mal maîtrisée, Les Mureaux ont payé au prix fort les dégradations économiques et sociales des années 1990. Dans les cités de la Vigne-Blanche et des Musiciens, construites à l'origine pour héberger les travailleurs des usines Renault de Flins, l'insécurité a grandi au rythme du taux de chômage. Un centre commercial plusieurs fois incendié avait fini de classer médiatiquement la ville au rayon des symboles suburbains sinistrés malgré le charme des berges de la Seine, les 50 % d'espaces verts et le prestige d'entreprises comme l'Aérospatiale.

Affichant son désir de casser cette image et sa *« motivation farouche d'intégrer, de rassembler, de valoriser, d'éduquer »,* le maire (Verts) des Mureaux, François Garay, a demandé à un Muriautin d'adoption, Daniel Colling, directeur du Zénith de Paris, patron-fondateur du Printemps de Bourges et tout nouveau président du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, de l'aider à implanter un festival qui reflète la multiplicité culturelle de la ville. Baptisé Mosaïk aux Mureaux, en référence aux cinquante nationalités recensées parmi les 32 000 habitants (dont 45 % ont moins de 25 ans) de l'agglomération, cet événement n'a certes pas l'envergure des festivals nationaux, mais ses partis pris d'ouverture, de rassemblement, et l'implication du monde associatif local pourraient atteindre leurs buts.

Programmées sous un chapiteau de trois mille places, ces trois soirées seront étrennées, le 18 octobre, par deux concerts représentatifs des deux grandes tendances communautaires de la ville, l'Afrique du nord et l'Afrique noire : la sensualité lumineuse du raï de l'Algérien Cheb Mami et le rythme extatique du m'balax du Sénégalais Alioune M'Baye N'Der, dont la popularité concurrence chez lui désormais celle de Youssou N'Dour. Le lendemain, place à l'urgence de l'engagement de La Rumeur, donc, et de celui de Noir Désir, si le mal de dos du batteur Denis Barthe et l'entorse au genou du chanteur Bertrand Cantat les laissent en paix. Le 20, l'onirisme lusitanien d'Ala dos Namorados, proches cousins de Madredeus, séduira de sa « saudade » au-delà de l'importante communauté portugaise. Un récital d'Alain Souchon conclura l'événement d'un consensus francophone.

Stéphane Davet

Mosaïk aux Mureaux, parc de Sautour, Les Mureaux (Yvelines). Les 18, 19 et 20 octobre. Le 18, 20 h 30 : Alioune M'Baye N'Der, Cheb Mami (15 €). Le 19, 20 heures : La Rumeur, Noir Désir (18 €). Le 20, 17 heures : Ala dos Namorados, Alain Souchon (20 €). Tél. : 01-30-91-37-26.Photo : Cheb Mami © D.R.

THÉÂTRE • Alain Ollivier monte « L'Exception et la Règle », pièce « didactique » de Bertolt Brecht

Entre rire jaune et humour noir, la traversée du désert de l'exploiteur Langmann

EN 1930, Bertolt Brecht a 32 ans, il a déjà écrit *Dans la jungle des villes, L'Opéra de quat'sous, Grandeur et Décadence de la ville de Mahagonny, Sainte Jeanne des abattoirs.* Marxiste depuis le début des années 1920, il voit la fascination grandissante qu'exercent le cinéma et la radio sur le public populaire, et se demande comment le théâtre pourrait toucher et éduquer ce public. Il écrit alors une série de courtes *« pièces didactiques »* – des pièces d'action directe et rapide, pourrait-on dire, destinées à *« enseigner au spectateur un comportement pratique, celui de l'homme qui veut transformer le monde ». L'Exception et la Règle*, la première de cette série, est souvent considérée comme la matrice des grandes œuvres politiques à venir.

Alain Ollivier a retenu une des leçons de Brecht : tout bon théâtre, surtout s'il veut changer le monde, doit d'abord divertir son public. Sa mise en scène est souvent drôle, mélange au rasoir de rigueur et de burlesque grinçant qui rend d'autant plus ridicule, puis terrifiant, le comportement d'un exploiteur, le marchand Karl Langmann, parti en expédition avec un guide et un coolie pour chercher fortune de l'autre côté du désert. Rire jaune, humour de plus en plus noir. Tout finira par un meurtre et par un procès qui ne rendra justice qu'à l'assassin.

SUGGÉRER AVEC TROIS FOIS RIEN

Alain Ollivier installe les choses calmement, avec trois fois rien, un grand morceau de tissu pour figurer un fleuve, quelques bancs, un plateau noir et nu sur lequel se détachent les trois hommes, magnifiquement mis en lumières par Joël Hourbeigt – une épure centrée sur leur relation triangulaire, oppression, rébellion, soumission. Trois fois rien, mais de vraies idées de mise en scène – les hommes faisant du surplace alors qu'ils sont censés avancer dans le désert, instaurant dès le départ un écart, un amusement inquiet. Quelques discrètes et claires allusions, dans les costumes et le choix des comédiens (Dominik Bernard, qui joue le guide, est guadeloupéen ; Bounsy Luang Phinith, le coolie, est d'origine laotienne), au fait que la pièce a été écrite en pleine période coloniale.

Le travail avec les acteurs, surtout, est remarquable. A commencer par Alain Ollivier, qui joue lui-même Langmann, bourgeois rougeaud et courtaud coiffé d'un chapeau melon, préoccupé jusqu'à l'obsession par le marché qu'il doit souffler à ses concurrents. Il a une façon de lâcher, comme ça, sans y toucher, des phrases telles que *« Comme ce coolie est insouciant... »,* qui dit toute la condescendance, la suffisance satisfaite d'un homme qui ne fonctionne que sur le mépris de l'autre. La force comique de la pièce repose entièrement sur lui, capable de faire rire d'un salaud pour mieux poser la souffrance muette et la révolte impossible des *« hommes d'en bas »* d'hier et d'aujourd'hui.

Fabienne Darge

L'EXCEPTION ET LA RÈGLE, de Bertolt Brecht, nouvelle traduction de Renée Wentzig. Mise en scène d'Alain Ollivier. Direction musicale Olivier Dejours. Avec Alain Ollivier, Dominik Bernard, Bounsy Luang Phinith...
THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE, 59, bd Jules Guesde, Saint- Denis (Seine-Saint-Denis). M° Saint-Denis-Basilique. Tél. : 01-48-13-70-00. www.theatregerardphilipe.com/ Lundi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, mardi à 20 h 30, dimanche à 16 heures. Durée 1 h 20 sans entracte. Jusqu'au 1er décembre.

Musiques

ÉPINAY-SUR-SEINE
Villes des musiques du monde

La vocation d'un percussionniste, c'est évidemment de faire de la percussion. On ne s'étonnera donc pas si, dans la musique du Vénézuélien Orlando Poleo et de son groupe Chaworo, des percussions, il y en a à foison. Elles sont le sang vif, l'âme turbulente de compositions chatoyantes aussi agréables à écouter que tentantes pour danser. Ce concert est donné dans le cadre du festival Villes des musiques du monde, qui propose jusqu'au 27 octobre un programme pertinent de réjouissances à travers le département de la Seine-Saint-Denis.
Péniche Le Marcounet, rue de l'Abreuvoir, Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). RER C Epinay-sur-Seine. Tél. : 01-49-92- 60-55. Le 18, à 20 h 30. 8 €.

Jazz

PARIS
Lew Tabackin Trio

Saxophoniste à la sonorité pleine, dont le phrasé swing se conjugue à une grande science du placement, Lew Tabackin est aussi un flûtiste de haut vol, instrument par lequel passe une bonne part de sa tendresse et de sa gravité. Plus connu comme chef de grands ensembles lumineux, Tabackin s'est rarement produit en petite formation en France. Dans l'espace intime du Petit-Opportun on devrait donc être à la fête, d'autant que la rythmique est constituée du contrebassiste Bruno Rousselet et du batteur Mark Taylor.
Le Petit-Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. M° Châtelet. Le 17, à partir de 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. De 13 € à 16 €.

Cinéma

BOBIGNY
Résonances

Les Rencontres du cinéma citoyen, présentées au Magic Cinéma de Bobigny (Seine-Saint-Denis) jusqu'au 22 octobre, placent les luttes sociales au cœur de leur deuxième édition. Documentaires aux titres expressifs – *300 Jours de colère*, *Les Prolos*, de Marcel Trillat (France, 2002), *Ouvrières du monde*, de Marie-France Collard (Belgique, 200), *Rêves d'usine*, de Luc Decaster (France, 2002), *Carlo Giuliani Ragazzo*, de Francesca Comencini (Italie, 2002) — alternent avec des fictions – *Une part du ciel*, de Bénédicte Liénard (Belgique/France, 2002), *Bloody Sunday*, de Paul Greengrass (Grande-Bretagne, 2001), *Contredanse*, de Thierry Guérinel (France, 2002), *Le bruit, l'odeur et quelques étoiles*, d'Eric Pittard (France, 2002). Souvent, réalisateurs et réalisatrices seront présents à la projection de leur film, montré parfois en avant-première. Une table ronde autour de la question « Qu'est-ce que le cinéaste rend visible d'une lutte sociale en la filmant ? », animée par Catherine Bizern, responsable des rencontres documentaires en Seine-Saint-Denis, aura lieu le 19 octobre à 18 heures. Avec elle, Tangui Peron, historien du cinéma et de nombreux cinéastes.
Magic Cinéma, rue du Chemin-Vert, Bobigny (Seine-Saint-Denis). M° Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-12-34. Jusqu'au 22. Horaires divers. 2 € la séance.

Sélection disques jazz par Sylvain Siclier

LAUREN NEWTON
PATRICK SCHEYDER
The Lightness of Hearing

Une voix, un clavier. Lauren Newton, toute en respirations, ébauches de sons, notes tenues à l'infini, onomatopées, chant de pleine gorge, des plus lointaines profondeurs du registre à ses aigus les plus imperceptibles... Patrick Scheyder, dans un jeu cristallin, de plein espace, tout en attention à la mélodie, le phrasé extrêmement délié, explorateur de l'ensemble du piano. Tous deux improvisent sur ce que Newton, personnalité irremplacée du Vienna Art Orchestra, présente comme étant en possible lien avec la forme du lied. Qui se dirigerait vers le dodécaphonisme, bien tempéré pourrait-on dire. Il y a chez Newton et Scheyder une double appartenance de pratique et de culture : la musique classique et le jazz issu de la free music. Deux sources convergentes dans la succession des treize thèmes prétextes de *The Lightness of Hearing*. Un enregistrement d'où se dégage une impression générale de clair-obscur, de développements méditatifs où la sobriété semble avoir été un enjeu. Ce qui, en matière de musiques improvisées, n'est pas si courant.
1 CD Leo Records/Orkhêstra International.

OTOMO YOSHIHIDE'S NEW JAZZ QUINTET
ONJQ Live

Mené par le guitariste japonais Otomo Yoshihide, le New Jazz Quintet s'inscrit avec cet enregistrement réalisé en club à Tokyo le 17 mars 2002 dans une filiation avec les stylistes d'atmosphères et de couleurs du jazz que sont Eric Dolphy et Wayne Shorter. Deux compositeurs convoqués au répertoire du quintette dont l'influence semble la plus probante. Outre Yoshihide, le New Jazz Quintet compte deux saxophonistes et une rythmique. Au sein de cette formation, le jeu de Yoshihide repose surtout sur des effets de volutes et de découpes, avec par endroits quelques triturages de la matière sonore. Nettement moins sauvage et féroce qu'en d'autres contextes, Yoshihide laisse aux échanges de saxophones l'essentiel des interventions solistes. Avec un soutien de relances et d'éclats du batteur Yoshigaki Yasuhiro, à l'évidence le plus avide d'emmener le groupe vers des territoires d'excès, tandis que Yoshihide calme le jeu. En quatre longues improvisations, le New Jazz Quintet accroche ainsi à cette problématique de la tension/détente qui hante le jazz moderne depuis le milieu des années 1960. Avec en ligne de mire l'idée que la mélodie ne doit pas être délaissée. Le versant, à ce jour, le plus abordable de Yoshihide.
1 CD DIW Records/Orkhêstra International.

KENNY WERNER TRIO
Beat Degeneration

Deuxième volume témoin des concerts donnés par le trio du pianiste Kenny Werner au Sunside, les 23, 24 et 25 novembre 2000, *Beat Degeneration* prolonge tout le bonheur entendu dans *Form and Fantasy* (*Le Monde* du 14 avril 2001). Cette fois le répertoire n'est dû qu'au seul Kenny Werner. Ce qui permet d'identifier plus nettement toute sa maîtrise de compositeur. Pour autant, Werner n'apparaît pas comme placé au premier plan. Il y a ici, avec le contrebassiste Johannes Weidenmueller et le batteur Ari Hoenig de cette relation pleine, complice qui attire dans les grands trios. Que cela soit dans le domaine des ballades, des tempos lents comme dans celui de ce *beat* plus marqué, en avancement dont le titre *Yump,* concentré, est l'un des plus beaux exemples. Pour sa vélocité, son swing, ses mélodies rêveuses, son intensité de jeu, son organisation en tant que disque – c'est-à-dire pas uniquement la trace d'un instant mais bien un objet artistique destiné à rester – *Beat Degeneration* s'impose. Superbe pochette de Bernard Amiard et Christian Ducasse.
1 CD Night Bird Music/Night & Day.

RACINE
Phèdre
CAROLE BOUQUET
FRANÇOIS FEROLETO, JACQUES FRANTZ, JEAN-PIERRE JORRIS
ISABELLE LE NOUVEL, FARIDA RAHOUADJ
MAGALI ROSENZWEIG, ANNE SUAREZ
MISE EN SCENE JACQUES WEBER
DÉCOR : PHILIPPE MIESCH - COSTUMES : PIERRE-JEAN LARROQUE, LUMIÈRE : ANDRÉ DIOT - SON : ANDRÉ SERRÉ
ASSISTANTE À LA MISE EN SCÈNE : CHRISTINE WEBER, DRAMATURGIE : FLORIENT AZOULAY
60 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
15 OCTOBRE AU 22 DÉCEMBRE 2002
THEATRE DEJAZET
LOCATION : 01 48 87 52 55 - FNAC - BILLETEL - TICKETNET - AGENCES
France inter
PRODUCTION CIE JACQUES WEBER, THÉÂTRE NATIONAL DE NICE
LICENCE N°8581 - 8582 - mermon

Pascal Comelade, le rock est un jeu d'enfant

Fort de son nouvel album, « Psicotic Music'Hall », le musicien catalan se produit à La Cigale, à Paris, le 18 octobre, un piano jouet dans les mains

CHRISTIAN BELLAVIA

LES VENDANGEURS, en plein travail, indiquent du doigt la maison où vit Pascal Comelade. A quelques kilomètres de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales, le rocker aux éternelles rouflaquettes attend sur le pas de sa porte. Faussement farouche, mais sincèrement surpris des questions, *« toujours les mêmes »*, que l'on ne cesse de lui poser sur sa musique, ce musicien amoureux du « baloche » et du rock ne cesse de répondre au téléphone. Comique, il lève les yeux au ciel. *« Ça, c'est le concert à Paris !... Quelle pression ! »* En attendant, ici, dans la grande maison sous les arbres, il fait le *« plein de sérénité »* avant d'affronter l'épreuve de la fête. Une épreuve qu'il évoque entre effroi déguisé et réelle angoisse. *« Ça me fait frissonner, rien que d'y penser, mais bon !... Je croyais qu'avec le temps je maîtriserais mieux cette peur. Mais c'est tout le contraire qui se produit. »*

Pascal Comelade raconte l'enregistrement de son dernier disque. Quatorze titres en forme d'hommage à ce monde du show-business avec lequel il dit entretenir une relation tout à la fois de fascination et de dégoût. Ce fils de prof et petit-fils d'instituteurs semble constamment osciller entre une tenue de bon élève et un déraillement très personnel, un grain de folie comme toile de fond à son existence. *« Mes grands-parents étaient des instituteurs socialistes, qui croyaient à l'éducation. J'en ai conservé un goût certain pour l'étude, en même temps qu'a grandi en moi un irrésistible attrait pour tout ce qui enfreint les règles et sort des sentiers battus. »*

Ce quadra nerveux, qui joue sa vie sur des instruments d'enfant, déclare se délecter de la lecture de dictionnaires. C'est enfoncer une porte ouverte que de dire que Pascal Comelade ressemble à sa musique : jouant entre ombre et lumière, insolence vivifiante et jeux dangereux, semblant tout à la fois loin de lui et soucieux de parvenir à une maturité, il murmure presque malgré lui : *« J'espère avoir forgé mon propre univers. Il est très simple et c'est ce que la plupart des gens ne comprennent pas. »* On marche un peu dehors, il fait tramontane. Pascal Comelade rit en passant devant la cage du cochon d'Inde qu'il vient d'acheter pour sa fille. *« Là, je me suis bien fait avoir ! »* Les musiciens téléphonent : *« C'est quand la prochaine répétition ? »* Sourire radieux du rocker. Entouré de sa « tribu », Pascal Comelade n'a plus rien en commun avec le musicien introverti qu'il dit être, lorsqu'il monte sur scène.

Ceux qui ont pu le voir au festival Plouc de BD, qui a lieu chaque été à Fillols, un village *« énervé et plein de fous »*, peuvent en témoigner. En ouverture du festival, chaque année, le musicien ouvre la danse, en accompagnant au piano Alex Barbier, plus connu comme dessinateur de BD que comme *« chanteuse »*. *« Le talent d'Alex comme chanteuse n'est plus à prouver*, assure Pascal Comelade. *C'est un vrai plaisir que de le retrouver chaque année, parce que c'est une réunion d'amis très soudés, en même temps qu'une aventure. On ne sait jamais ce qui peut arriver pendant le récital et, moi, je reste coi à chaque fois, devant le talent de ce type. »*

Parler des autres, plutôt que de soi. Voilà qui arrange l'homme en noir. Parler de lui ? Il dit qu'il n'a rien à raconter. Fait mine d'être surpris de l'intérêt qu'on lui porte. Puis se prête encore au jeu de l'interview. Avec politesse, presque comme quelqu'un qui revient sur ses pas. Mais tout dans l'attitude du rocker laisse penser qu'il n'a que faire de définir les contours imprécis de son image. Il cherche ses mots, semble avoir perdu le fil de ses pensées, se lève pour ouvrir la porte au chien et demande si *« c'est bon pour l'interview ? »*.

Au gré des déménagements successifs, Pascal Comelade a fini par perdre quelques fringues, abîmer quelques meubles. Mais pas un seul de sa collection de disques. Ce vinylomaniaque, au regard amusé, éclate de rire : *« J'ai quoi ? 500, 600 disques ? Ce n'est rien à côté des vrais collectionneurs. Ceux-là, les miens, je les garde par affection. Ils représentent pour moi le socle de la musique actuelle. Mais je m'aperçois que, même pour les productions contemporaines, j'ai encore une écoute du début du vinyle. »* Dans la pièce aux larges fenêtres, il va et vient, excité et sérieux comme un enfant. Captain Beefheart, Television, Soft Machine, les Residents, Can, Fost, le Pingouin Café Orchestra, The Cramps, alignés, serrés, sous l'œil jaloux de l'artiste catalan.

« CULTURE POPULAIRE SIMPLISSIME »

Au téléphone, un journal du coin demande la date du concert à La Cigale. *« C'est bizarre*, dit Comelade, *j'ai joué à Barcelone il y a deux semaines devant 5 000 personnes. Pas un média d'ici n'en a parlé. Par contre, quand je passe à Paris, on m'appelle. La vraie décentralisation des esprits, c'est pas pour demain ! »*

Dans un pays où la culture du placement triomphe, Pascal Comelade échappe allégrement à tout étiquetage. Alors que, rassuré, on se jetterait à bras raccourcis sur la case « musicien intello », il faut se résoudre à le sortir du lot sans pour autant tomber sur le bon épinglage. Hors format, hors image, Pascal Comelade ne pose pas de frontières à sa curiosité. Où l'on retrouve l'artiste adhérent très sérieux d'une improbable Association des amis d'Alfred Jarry et membre du Vince Taylor Fan-Club. Autodérision et naïveté surprenantes paraissent se bousculer sans cesse sous le crâne de ce musicien patchwork. Un tantinet amusé, un tantinet agacé, il répond : *« S'il faut vraiment me définir, alors il faut parler de culture populaire simplissime. Ma musique a pour base ces musiques-là, c'est tout ! Je fais partie d'une génération qui a dévié vers la contre-culture. »*

Inscrit en fac de philo dans les années 1970, il avoue avoir été *« assidu en aphasie »*. *« C'était une époque importante, à Montpellier, où j'ai commencé à fréquenter les discos. On y rencontrait des gens avec lesquels les débats se faisaient très vite, j'ai commencé à me politiser. Je prenais racine à la librairie Maspero, où je découvrais des tas de bouquins, des courants d'idées excitants. »* Montpellier, Perpignan, Barcelone, où le musicien dit qu'il aurait sûrement vécu s'il avait appris à parler catalan dès son plus jeune âge.

Ce créateur du Bel Canto Orquestra, grand orchestre avec jouets d'enfant, avoue une *« tracasserie »* : *« J'ai réalisé il y a quelques jours que je vivais en pleine absurdité : je n'ai jamais enregistré un titre avec uniquement des jouets d'enfant. C'est fou ! »* Dali doit s'en retourner dans sa tombe.

Françoise Cruz

BIOGRAPHIE

▶ **1955**
Naissance à Montpellier.

▶ **1983**
Bel Canto Orquestra, grand orchestre d'instruments jouets.

▶ **1992**
Signature chez Delabel-Virgin.

▶ **1998**
Enregistre avec PJ Harvey.

▶ **2002**
Album « Psicotic Music' Hall ».

LES GENS DU MONDE

■ La statue de Victor Hugo créée par **Ousmane Sow** n'a finalement pas pu être exposée dans les rues de Paris pour la journée du 17 octobre. A l'occasion de cette journée internationale de lutte contre la misère, Médecins du monde avait demandé au sculpteur sénégalais de créer une œuvre. *« J'ai choisi de représenter Victor Hugo car il fait partie, au même titre que Gandhi et Mandela, d'un collège d'hommes que j'admire et qui me font croire en l'humanité »*, a expliqué l'artiste, qui estime que l'écrivain et député français est l'un des hommes qui ont contribué à *« atténuer la tyrannie »*. La préfecture de police ne l'a pas suivi. Après avoir accordé son autorisation pour une installation temporaire de la statue, elle l'a retirée au dernier moment. Un camion affrété par Médecins du Monde a transporté l'œuvre devant l'Assemblée nationale, le 16 octobre, pour la présenter quelques minutes, sous la pluie, à la sauvette à quelques journalistes. L'œuvre d'Ousmane Sow, *La Bataille de Little Big Horn*, exposée sur le Pont des arts en 1999, avait reçu trois millions de visiteurs.

■ L'architecte **Jean Nouvel** a remporté le concours international pour la restructuration d'une friche industrielle de Fiat à Florence (Toscane). L'espace doit être transformé en hôtel, centre de congrès, galerie marchande, restaurants, bureaux et parking. Les travaux devraient commencer à l'été 2003.

■ Le cinéaste hongrois **Lajos Koltai,** qui prépare depuis deux ans l'adaptation du premier roman d'**Imre Kertész**, *Etre sans destin,* se dit assailli par les producteurs depuis que l'écrivain a obtenu le prix Nobel de littérature. Lajos Koltai prévoit de tourner l'essentiel du film, dont le scénario sera signé par l'auteur, à Auschwitz et à Buchenwald. *Etre sans destin* évoquant l'enfance de Kertész dans les deux camps d'extermination. Estimé à 8 millions d'euros, le budget du film sera financé à 50 % par des capitaux hongrois.

■ Les **Red Hot Chili Peppers** se produiront à Bali, au Garuda Wisnu Kencana, le 14 décembre, pour la dernière date cette année de leur tournée mondiale. L'annonce de ce concert du groupe de rock californien a été faite quelques jours après les attentats terroristes dans la ville indonésienne.

■ L'écrivain péruvien **Alfredo Bryce Echenique** a remporté le 51e prix littéraire Planeta, remis à Barcelone, pour son roman *El huerto de mi amada* (Le jardin de ma bien-aimée). Selon les mots de son auteur, le livre raconte l'histoire *« d'un amour impossible qui a finalement été possible »* entre un jeune homme de 17 ans et une femme d'une trentaine d'années. Le prix Planeta est le plus prestigieux des lettres hispaniques avec le prix Cervantès.

DOMINIQUE DHOMBRES

Même pas grave

C'EST UN TERRAIN sur lequel votre serviteur s'aventure rarement. Déjà qu'il a du mal à identifier formellement les voix respectives de Thierry Roland et de Jean-Michel Larqué. Un son un peu réac, un peu « Algérie française » pour l'un, le sympathique accent du Sud-Ouest pour l'autre. Des concepts difficiles à établir scientifiquement. Un peu de créativité socio-phonique concernant la télévision en ses pompes et en ses œuvres footballistiques ? Tout à fait, Thierry. C'était donc, mercredi soir, sur TF1, le match Malte-France, qualificatif pour l'Euro 2004. Le duo le plus célèbre de France et de Navarre officiait aux commandes du pétrolier géant TF1 en pleine mer du Yémen. Je blague, bien sûr.

Et pourtant ! Qu'on en juge. Je rappelle à ceux qui avaient la tête ailleurs que Malte est une île située au sud de la Sicile, au large des côtes tunisiennes, qu'il s'agit d'un Etat devant entrer en 2004 dans l'Union européenne, et que son compte était bon, mercredi, face à une équipe de France requinquée, et au duo d'enfer susmentionné. *La Marseillaise* est sifflée, et même huée. Le duo n'entend rien, ne veut rien entendre. Casqué ? L'hymne maltais, composé par Dun Karm Psaila, inspiré de la double tradition catholique et britannique de l'île (pieux cantique + *God Save* quelque chose), retentit dans une ferveur totale. Cela se gâte, fatalement.

C'est un peu long, cette cérémonie, dit l'un. Il ne faut surtout pas que nos joueurs se refroidissent, dit l'autre ! Il fait 20, viennent-ils de dire. Ils ont oublié. On pourrait croire qu'ils ne décolèrent pas parce que le troisième larron, Pascal Praud, n'a pas eu accès au terrain. Et *La Marseillaise* ? Il y a quelqu'un sous le casque pour la défendre, *La Marseillaise* ? Et c'est parti. Deux buts de Thierry (Henry). Un troisième de Wiltord. Une interception d'anthologie de Zidane.

Une belle, soudaine et méritoire attitude du gardien de but maltais, dix minutes avant la fin. Vous connaissez le score : 4 à 0.

Les joueurs maltais ne sont pas à la hauteur ? « *La plupart ne sont pas de véritables professionnels comme on l'entend en Europe occidentale »*, dit l'autre. Un souffle africain venait de passer sur la vieille Europe et ses anciens parapets. Malte était reléguée dans les ténèbres extérieures. Mais Zidane avait été très bon, il faisait doux, et ce n'est que du football.

Même pas grave.

TÉLÉVISION

Retour à la P.J.

« P.J. », six ans, déjà ! Lancée en 1997, cette série de France 2 a vite bousculé les règles des polars « à héros récurrent » de la télévision française. Michelle Podroznik, productrice à Telfrance, et Frédéric Krivine, auteur de thrillers remarqués, se sont associés pour créer un feuilleton différent : commissariat de quartier populeux avec plusieurs héros habités par le doute et la fragilité, goût du détail et des anecdotes secondaires dans un format de cinquante-deux minutes. Le réalisateur, Gérard Vergez, utilise, comme aux Etats-Unis, deux preneurs de vues qui tournent en même temps la même scène.

Six ans plus tard, on retrouve les piliers de l'équipe, Bruno Wolkowitch, Charles Schneider et Marc Betton, l'inébranlable commissaire Meurteaux. Certains comédiens sont partis, comme Lise Martino, d'autres sont arrivés, comme Emmanuelle Bach et Guillaume Cramoisan. Mais la série garde toujours l'esprit « jours ordinaires dans un commissariat populaire ».

Dans l'épisode de ce soir, Agathe (Emmanuelle Bach) se fait violemment agresser à la sortie du commissariat. Ses collègues, et spécialement son ami Frank Lamougies (Guillaume Cramoisan), se mobilisent pour retrouver le coupable, un jeune de banlieue qui voulait jouer au caïd. Agathe n'en sortira pas indemne. Dépression, psychiatre et arrêt de travail, bref, une rentrée mouvementée… – A. Cr.

« P.J. », vendredi 18 octobre, 20 h 55, France 2.

VENDREDI 18 OCTOBRE

▶ **Bibliothèque Médicis**
18 h 30, Public Sénat
Jean-Pierre Elkabbach reçoit Stéphane Courtois, auteur de *Du passé, faisons table rase !* (éd. Robert Laffont), Marc Lazar, pour le livre *Le Communisme, une passion française* (éd. Perrin), Charles Fitermann, ancien ministre communiste du gouvernement Mauroy, et Frédérick Genevee. Thème du débat : « Que reste-t-il du communisme ? »

▶ **Thalassa**
20 h 55, France 3
L'équipe de Georges Pernoud fait escale ce soir en Andalousie occidentale, de la baie de Cadix au détroit de Gibraltar.

▶ **Une soirée de polars**
20 h 55, France 2
Retour des deux séries qui ont lancé cette case policière du vendredi soir de France 2, « P.J. », créée par Michelle Podroznik et Frédéric Krivine, et « Avocats et associés », conçue par Valérie Guignabodet et Alain Krief, dont le premier épisode de la cinquième saison est diffusé ce soir à 21 h 55. Rappel des faits : le cabinet Zelder et associés est confronté à plusieurs coups durs. Michèle (Micky Sébastian) part au Canada avec son bébé rejoindre son nouvel amour tandis que Caroline (Julie Debazac) est emprisonnée pour avoir tué accidentellement un homme en rentrant chez elle en voiture après un dîner arrosé…

▶ **La Vie en face : Les enfants du Borinage**
22 h 15, Arte
C'est en 1933 qu'Henri Stork tourne avec Joris Ivens un long métrage qui va faire date dans l'histoire du cinéma. *Misère au Borinage* raconte les conditions de vie terribles des ouvriers mineurs en Belgique et le processus qui les va mener à la prise de conscience, puis à la révolte et à la grève, écrasée ensuite par le patronat. La force du récit tient beaucoup au fait que les cinéastes ont reconstitué les événements en demandant aux ouvriers de jouer, un an après, leur propre rôle. Soixante-deux ans plus tard, Patric Jean retourne sur les lieux où les documentaristes ont tourné et où lui-même a vécu.

RADIO

VENDREDI 18 OCTOBRE

▶ **Tam-tam, etc.**
9 h 05, France-Inter
Chaque vendredi, Pascale Clark organise une rencontre entre deux personnalités. Après Bernard Kouchner et Olivier Rolin, la journaliste met face à face le chroniqueur Guy Carlier et un célèbre animateur producteur de télévision que Carlier épingle régulièrement, Jean-Luc Delarue.

▶ **Sessions acoustiques**
19 h 30, Ouï FM
Après leur tournée européenne cet été, les Californiens Chokebore repassent par Paris pour présenter leur dernier album, *It's a Miracle.*

▶ **Pollen, les copains d'abord**
21 heures, France-Inter
Jean-Louis Foulquier reçoit Angélique Kidjo et Mino Cinelu. A 22 h 30, « Electron libre », de Didier Varrod, est consacré à Ginger Ale.

▶ **Cahiers nomades**
1 h 10, RFI
Sophie Ekoué s'intéresse au documentaire *La Danseuse d'ébène*, réalisé par le danseur chorégraphe burkinabé Seydou Boro. Son film raconte le parcours de l'une des premières danseuses et chorégraphes du Burkina Faso, Irène Tassembedo. Il sera diffusé prochainement sur la chaîne Mezzo dans le cadre des « Lumières de Brindisi ».

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 17 OCTOBRE

TF1

14.45 Perry Mason Série. La Dernière Note (EU, ♦) **16.25** Providence Série. La tempête ♦ **17.15** Melrose Place Série (saison 7). Le père célibataire **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu **20.00** Journal, Météo.

20.55 NAVARRO LA PEAU D'UN MULET Série. Patrick Jamain. Avec Roger Hanin, Emmanuelle Boidron, Catherine Allégret, Christian Morin, Jacques Martial, Léa Bosco (France, 2001, ♦). 5163746
Après avoir capturé les auteurs d'un viol, Navarro apprend qu'un de ses collègues a commis une bavure qui oblige la justice à libérer les suspects.

22.40 THÉRAPIE MEURTRIÈRE Téléfilm. Rodney Gibbons. Avec Lisa Bronwyn Moore, Daphne Zuniga, Claudia Ferri, Jack Wagner (EU, 2000, ♦) ○. 2953524
0.15 Les Coulisses de l'économie 2066925.

1.05 Star Academy **1.50** Ça peut vous arriver **3.20** Reportages **3.45** Histoires naturelles Pibale... Chasse renard... Taupier ♦ 2246857. Le mulet, le babiroussa, survivances ♦ 5340215 **4.45** Musique (70 min).

FRANCE 2

16.55 Un livre **17.00** Des chiffres et des lettres ◯ **17.30** Age sensible Série ♦ **18.00** Brigade des mers **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal **20.40** Question ouverte Invité : Patrick Devedjian.

21.05 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire : Enfermés malgré eux. Documentaire. Claire Lajeunie et de Julie Zwobada. Portrait d'Abou Bakar Baashir. 8585307
Portrait du fondateur, en compagnie de Riduan Isamuddin, de la Jeemah Islamiyah, qui serait le relais régional en Indonésie de la nébuleuse Al-Qaida.

23.10 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT La famille tiraillée par le désir ; Terrorisme religieux ou terrorisme moral ? Invités : Yann Queffélec, E. Roudinesco, Grégoire Bouillier, Odon Vallet. 7147340

0.45 Journal, Météo **1.10** Les Soprano SOS Psychiatre ○ 6849012. **2.00** Contre-courant Gaza, l'enfermement. Leaderchimp'les jeux de pouvoir ◯ 7358505 **3.45** 24 heures d'info, Météo **4.05** La Vase Court métrage (25 min).

FRANCE 3

17.30 Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier L'escalade : la bonne voie ♦ **18.15** Un livre, un jour *Poids léger*, d'Olivier Adam. **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de...

20.55 LA RANÇON Film. Ron Howard. Avec Mel Gibson, Rene Russo, Brawley Nolte, Gary Sinise, Delroy Lindo. *Suspense* (Etats-Unis, 1996, ♦) ◯. 358123
Un homme d'affaires, à qui l'on a enlevé son fils, refuse de payer la rançon demandée. Le remake d'un film d'Alex Segal avec Glenn Ford.
22.55 Météo, Soir 3.

23.25 DANS LES COULISSES DE... LE « CHARLES-DE-GAULLE », LES COMBATTANTS DE L'OMBRE Documentaire. Nadja Gabriel et Aymeric de Dampierre. 5007253
Dans les entrailles du porte-avions.

0.20 Ombre et lumière Invité : J.-C. Rufin 17352 **0.50** Mike Hammer Série. 1317321. **1.30** Espace francophone **2.10** Le Fabuleux Destin de... **2.35** Soir 3 **3.00** Vie privée, vie publique Violences sexuelles, à qui la faute ? ○ (115 min).

CANAL+

16.45 Souvenirs mortels Film. Alvaro Fernández Armero ◯ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show ◯ **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles ◯ **19.55** Les Guignols **20.05** H Une histoire d'amnésie ◯ **20.35** Les Journaux.

21.00 LE LAIT DE LA TENDRESSE HUMAINE ■ Film. Dominique Cabrera. Avec Marilyne Canto, Patrick Bruel, Dominique Blanc, Sergi Lopez, Bruno Salvador (2001, France, ♦) ○ 72271
Après avoir abandonné son enfant, une jeune femme se cache de sa famille chez une voisine. Chronique d'une amitié.

22.30 L'EXORCISTE (VERSION INTÉGRALE) ■ Film. William Friedkin. Avec Ellen Burstyn, Linda Blair (EU, ♦) ◯. 8484949
0.40 Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures ■ Film. Claude Lanzmann (2001, France, ♦) ○.

2.20 Hockey NHL Anaheim Mighty Ducks - Los Angeles Kings. 2787741 **4.30** Gérard Oury, « Il est poli d'être gai » Documentaire **5.25** Les Aventures de Rabbi Jacob Film. Gérard Oury (France, 1973, 85 min).

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Mouchi Time **16.35** A la rue, à la mort Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages Uruguay **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Bébés abandonnés.

20.45 VENGO ■ ■ Film. Tony Gatlif. Avec Antonio Canales, Orestes Villasan Rodriguez, Bobote (Fr. - Esp., 2000, v.o., ♦). 385938
La peinture de deux clans gitans en Andalousie. Une vision à la fois violente et affectueuse où l'atmosphère compte davantage que le simple récit. Une fascination pour la richesse du flamenco.

22.10 THEMA : LES TRAVAILLEUSES FORCÉES DU IIIe REICH LE DERNIER REFUGE Film. Pierre Koralnik. Avec Johanna Wokalek, Agnieszka Piwowarska, Aleksandra Ciezart (All., 2002, ♦). 108334475

23.45 Thema - Le Refus et l'oubli Les travailleuses forcées et leurs enfants. Anne Roerkohl. 438543 **0.30** Ressources humaines ■ Film. Laurent Cantet ◯ 6022079. **2.15** Palettes, Andy Warhol (25 min).

M6

16.20 M6 Music **17.05** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Après un long sommeil ◯ **18.55** Charmed Derniers vœux ◯ **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série ◯.

20.50 POPSTARS Episode n° 8. Feuilleton - Documentaire (2002). 712678
Le workshop, centre d'apprentissage artistique de « Popstars », est le lieu de toutes les tensions et de tous les espoirs pour les candidats en compétition.

22.10 ALLY MCBEAL Un cœur pour deux ◯ 6587052. Etre une femme ◯ 17348. Série (saison 5) [15 et 16/22]. Kenny Ortega ; Peter Blake. Avec Calista Flockhart, Greg Germann, Jon Bon Jovi, Gil Bellows (2001).

23.55 Demain, tous... Vivre avec un physique hors norme. 2605036 **1.44** Météo **1.45** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (315 min) 10525234.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.45 Le Miroir ■ ■ ■ Andreï Tarkovski (1975, Urss, v.o., 105 min) ◯ **CC Auteur**
14.20 Europa ■ ■ Lars von Trier (1991, France - Danemark, v.o., 110 min) ◯ **Cinéfaz**
15.35 Une étrange affaire ■ ■ Pierre Granier-Deferre (1981, France, 100 min) ○ **CC Frisson**
16.20 No Smoking ■ ■ Alain Resnais (1993, France, 150 min) ◯ **CC Premier**
17.20 La Nuit américaine ■ ■ François Truffaut. Avec Francois Truffaut, Jean-Pierre Léaud (1973, France, 115 min) ◯ **TCM**
17.45 Souvenirs d'en France ■ ■ ■ André Téchiné (1974, France, 95 min) ○ **CC Succès**
19.00 Tout le monde dit I love you ■ ■ Woody Allen (1996, Etats-Unis, v.m., 105 min) ◯ **CC Emotion**
19.15 Le Point de non-retour ■ ■ John Boorman (1967, Etats-Unis, v.m., 90 min). **TCM**
20.45 Ran ■ ■ ■ Akira Kurosawa. Avec Tatsuya Nakadai (1985, France - Japon, 160 min) ○ **TV Breizh**
21.00 L'Amour par terre ■ ■ Jacques Rivette (1983, France, 135 min) ◯ **CC Auteur**
23.15 Le Clair de terre ■ ■ Guy Gilles (1970, France, 100 min) ◯ **CC Auteur**
0.15 L'Homme au masque de cire ■ ■ André De Toth (1953, Etats-Unis, 95 min). **TCM**

DÉBATS

22.30 Ripostes. La famille et l'autorité. **France 5 Sat**
22.00 Forum public. Peut-on tout publier ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.30 Les Lumières du music-hall. Le Déserteur. Nicoletta. **Paris Première**
18.50 ET 23.35 J'y étais. Invitées : Natasha St-Pierre ; Sophie Grassin. **Match TV**
19.00 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Jean Reno. **Voyage**
22.25 Pulsations. Le stress : l'excès nuit gravement à la santé. **RTBF 1**
22.45 Recto Verso. Invité : Patrick Timsit. **Paris Première**
23.00 Explorer. Tango. L'amazone de bronze. Le cirque des rêves. **National Geographic**
0.25 Plaisir de France. Invité : Jean-Claude Brialy. **Match TV**

DOCUMENTAIRES

17.05 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [1/13]. Aux frontières de l'inconnu. **Planète**
17.30 Voyage pratique. Washington DC. **Voyage**
17.55 Henri Guillemin présente Napoléon. [15/15]. **Histoire**
18.00 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [2/13]. Révolution, nationalisme et terrorisme. **Planète**
18.30 Ecouter l'univers, entendre E.T. ? **Odyssée**
18.55 Ben Johnson. La descente aux enfers. **Planète**
19.00 La Chine secrète. **National Geographic**
19.45 L'Eté des festivals. [2/8]. Torreton, engagé. **Planète**
20.00 Cinq mariages et quelques enterrements. **Nat. Geo.**
20.55 Biographie. Alexandre le Grand. **La Chaîne Histoire**
21.05 Patricio Guzman, une histoire chilienne. **Histoire**
21.45 La Guerre froide. [1/6]. **La Chaîne Histoire**
22.00 L'Insurrection malgache de 1947. **Histoire**
22.20 Dopage, le mur du silence. **Planète**
22.30 Paris - New York, Jean Paul Gaultier. **Canal Jimmy**
22.40 Les Mystères de l'Histoire. Le pont sur la rivière Kwaï : la tragique réalité. **La Chaîne Histoire**
22.50 Les Fils de lumière. **Odyssée**
22.55 L'Europe musicale du temps de la Renaissance et des réformes. [2/4]. **Mezzo**
23.15 Loin du Rwanda. **Planète**
0.00 Les Phares d'Ecosse. **Voyage**
0.20 L'Histoire de l'archéologie. L'archéologie par les livres. **Odyssée**
1.00 Tranches d'ados à Los Angeles. [1/14]. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

15.00 ET 20.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (Suisse). Huitièmes de finale. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (2e journée, groupe C) : Asvel - Wroclaw. **Pathé Sport**

DANSE

0.30 Casse-Noisette Circus. 2 actes. Chorégraphie de Jean-Christophe Maillot. Musique de Tchaïkovski. En 2000. Par les Ballets de Monte-Carlo. Avec Nathalie Léger (Marie), Francesco Nappa (Fritz), etc. **Mezzo**

MUSIQUE

20.45 Musique à la cour de Charles Quint. Avec José Miguel Moreno (vihuela), Nuria Rial (soprano), Carlos Mena (alto), Guido Balestracci (viole de gambe soprano), Alba Fresno (viole de gambe ténor), etc. **Mezzo**
23.25 Egberto Gismonti à la guitare et au piano. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.25 Napoléon et Marie Walewska. S. Lorenzi. **Histoire**
22.40 Les Enragés. Sidney J. Furie ◯ **TF 6**
23.20 Ensorcellement sensuel. Mindy DeBaise. **RTL 9**
23.30 Six crimes sans assassin. Bernard Stora. **TMC**

SÉRIES

19.40 Ally McBeal. La vie rêvée (saison 2) [11/23] ◯ **Téva**
20.50 Washington Police. Servir et protéger (s2) Trafic d'armes (saison 2) ○ **Série Club**
23.20 Homicide. Mauvais traitement (S5) ○ **Série Club**
23.20 New York Police Blues. Bon vent, Fancy. Un suspect trop parfait (saison 8, v.o.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Quadrille.
21.00 Le Gai Savoir. Invité : Bernard Sève.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. Nathalie Rheims.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France : œuvres de Schœnberg, Stravinsky.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. *Il pleut des cordes* [4/4].
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Concerto pour trompette en ré majeur*, de Torelli, dir. Nils-Erik Sparf ; Œuvres de Vivaldi, Sammartini, Veracini. 20.40 Le Chef d'orchestre Otto Klemperer. Œuvres de R. Schumann, Brahms, Beethoven, Wagner, Franck.
22.55 Les Rendez-Vous du soir (suite). *Suite anglaise* n°1 BWV 806, de Bach ; Œuvres de C.P.E. Bach, Kraus.

VENDREDI 18 OCTOBRE

TF1

13.00 Journal **13.50** Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton ♦ **14.45** Les Liens du cœur Téléfilm. Maggie Greenwald. Avec Brooke Shields, Whoopi Goldberg (EU, 2001, ♦) **16.25** Providence Série (saison 2). Restez fidèle à vous-mêmes ♦ **17.15** Melrose Place Série (saison 7). La fugue **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo **20.00** Journal, Tiercé, Météo **20.45** Trafic infos Magazine.

20.50 RÊVE D'UN JOUR Divertissement présenté par Arthur. 96538296
Ce soir, quelques heureux élus réalisent leur désir le plus cher, grâce aux moyens mis en œuvre par la chaîne et les bons soins d'Arthur...

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet. 8974963
Sur un plateau qui réunit experts et invités, Julien Courbet explore les domaines de la vie quotidienne qui suscitent des interrogations...
1.30 Les Coups d'humour Présenté par Laurent Mariotte. Avec Jean-Pierre Foucault. 5190819 **2.05** Star Academy Jeu. 1332488 **2.43** Du côté de chez vous **2.45** Météo.

2.50 Très chasse La chasse du cerf. 7327635 **3.45** Reportages Maman est routier. Documentaire ♦ 8385726 **4.10** Musique 5629838 **4.20** Ça peut vous arriver La manipulation mentale. Magazine (90 min) 8678432.

FRANCE 2

16.05 Rex Plongée en eaux troubles ◯ **16.50** Un livre *Existe-t-il une vie intellectuelle en France ?*, de J.-C. Milner **17.00** Des chiffres et des lettres ◯ **17.30** Age sensible Planète millénium ♦ **18.00** Brigade des mers Apparences trompeuses ◯ **18.45** ET 1.05 CD'aujourd'hui Massilia Sound System. **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo. **20.40** D'ART d'art.

20.55 UNE SOIRÉE DE POLARS P.J. Police en danger. Série. Gérard Vergez. Avec Emmanuelle Bach ♦. 6028499
21.55 Avocats et associés Meurtre par procuration. Série (saison 5). Christian Bonnet. Avec François-Eric Gendron 9726050 ♦
22.55 Les Enquêtes d'Eloïse Rome Le prix d'un homme. Série (saison 1, 1/6). Denys Granier-Deferre. 1829505 ◯ ♦

23.45 CONTRE-COURANT LE FIL DE MA VIE, CHRONIQUE D'UN PARCOURS SOLITAIRE Documentaire. Lionel Legros. Magazine présenté par Stéphane Paoli. 2814215
Le témoignage d'un cinéaste, atteint d'un cancer, qui voit sa vie changer.

0.45 Journal de la nuit, Météo **1.10** Contre-courant Il faut vendre la propriété de famille. Documentaire. M.-F. Desmeuzes. 6743884

2.00 Envoyé spécial Magazine 3350068 ♦ **3.55** 24 heures d'info, Météo **4.15** Des morceaux de ma femme Court métrage 5619451 ◯ **4.25** Haïti [2/2]. Les fruits. 5560277 **4.35** Des mots de minuit 7865155 (105 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Abus de confiance Téléfilm. George Kaczender (EU, ♦) **16.30** TO3 **17.30** Mon Kanar **17.50** C'est pas sorcier Les médicaments ♦ **18.15** Un livre, un jour *Chanson des mal-aimants*, de Sylvie Germain **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de... Invités : Gilbert Montagné, Michèle Bernier.

20.55 THALASSA ESCALE EN ANDALOUSIE Magazine présenté par Georges Pernoud. Les trésors de Cadix ; Les ballets de la Donana ; Les pêcheurs du Guadalquivir ; Au pays des Tapas ; Les clandestins du détroit ; Vent fort à Tarifa ♦. 268234

22.25 Météo, Soir 3.

22.50 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet, Alexis Trégarot et Doc Gynéco. 2713079

1.05 Ombre et lumière Magazine présenté par Philippe Labro. Invité : Jean-Louis Aubert. 1758567 **1.35** Espace francophone 9e Sommet de la francophonie à Beyrouth 4857635.

1.50 La Nuit des années 1970 Magazine. Avec Serge Gainsbourg, Enrico Macias, Michel Berger, Dick Rivers, etc. 29763513 **4.50** Le Fabuleux Destin de... Gilbert Montagné, Michèle Bernier 5593906 (60 min).

CANAL+

14.00 Mauvais genres Film. Francis Girod. Avec R. Bohringer. *Policier* (Fr. - Bel., 2001, DD) ◯ **15.45** Lundi investigation Enquête de personnalité : Le roi Fahd d'Arabie. José Bové **16.45** Le Placard Film. F. Veber. *Comédie* (Fr., 2000) ◯ **18.05** 7 jours au Groland ○ *En clair jusqu'à 20.59* **18.30** Hyper Show ◯ **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Série ◯ **20.45** Le Journal du cinéma.

21.00 BLAIR WITCH 2, LE LIVRE DES OMBRES Film. Joe Berlinger. Avec Kim Director, Jeffrey Donovan, Erica Leerhsen, Tristine Skyler, Stephen Barker Turner (Etats-Unis, 2000, ♦) ◯. 4416321
Suite opportuniste et vaine d'un succès innatendu.
22.25 Making of Signes ◯. 9983296 **22.45** Le Journal du cinéma Magazine ◯. 8341128

23.00 24 HEURES CHRONO 08 h 00 - 9 h 00 ○ 77215. 09 h 00 - 10 h 00 ○ 1395079. Série (saison 1). Avec Dennis Haysbert, Kiefer Sutherland, Sarah Clarke (EU).
Dans l'épisode 08 h 00 - 9 h 00, suite à un malentendu de taille, Jack, qui a perdu tout contact avec son équipe, se retrouve derrière les barreaux.
0.25 Confession d'un dragueur ■ Film. Alain Soral. Avec S.Taghmaoui (Fr., ♦) ○ 8013890

1.50 Brûle, sorcière, brûle ! ■ ■ Film. Sidney Hayers. Avec Peter Wyngarde. *Documentaire* (GB, 1962, ♦) ◯ 7288548 **3.20** Le Cas Pinochet ■ ■ Film. P. Guzmán (Fr. - Bel. - Esp. - Chili, 2001, 135 min ♦) ○ 1872109.

FRANCE 5 / ARTE

14.10 Science en conscience [5/6]. Qu'est-ce qui s'oppose au clonage humain ? **14.40** Les Grands Métiers de la mer [2/2]. Pêcheurs des sept mers ♦ **15.35** L'Aventure du Musée de l'Homme ♦ **16.35** L'Epopée du grand large [3/4]. Chine, le dragon des mers ♦ **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.01** Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Enquêtes à haut risque. Documentaire.

20.45 L'HÉRITIER Téléfilm. C. Karcher. Avec Laurent Sandoz, Patrick Raynal, Valentin Rossier (Sui., 2001, ♦). 535418
A sa mort, un berger suisse lègue son exploitation, une fabrique de gruyère, au fils, fruit de ses amours avec une Africaine et qui vit au Bénin. Le petit village helvète se retrouve en pleine effervescence.

22.15 LA VIE EN FACE - LES ENFANTS DU BORINAGE LETTRE À HENRI STORCK. Documentaire. P. Jean (Bel., 1998). 9140963
Soixante ans après Misère au Borinage *(1933), le célèbre film d'Henri Storck et Joris Ivens, la misère n'a toujours pas disparu du Borinage, en Belgique.*
23.10 Profils Paul van Dyk, Dieu est DJ ? Documentaire. P. Scholl et T. Klauschke. 8529499

0.20 Maigret tend un piège ■ Film. Jean Delannoy. *Policier* (Fr. - It., 1957, N.) ◯ 9059109 **2.15** Palettes *Les Monts Jingting en automne*, de Zhu Ruoji, dit Shitao. 89956180 **2.50** Why Are You Creative ? Takeshi Kitano (10 min).

M6

13.35 L'Enfant imaginaire Téléfilm. Joan Micklin Silver (EU, 1999, ♦) ◯ **15.15** Les Anges du bonheur Le retour de Joe [1/2] ◯ **16.10** M6 Music **17.05** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série (saison 3). Dans l'antre des Goa'uld ◯ **18.55** Charmed Série (saison 3). Faces cachées ◯ **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (saison 2) ◯ **20.40** Décrochages info.

20.50 ABSOLUMENT 80 Présenté par Benjamin Castaldi. Invités : Michèle Bernier, Laurent Voulzy, Véronique Jannot, Début de Soirée, Thierry Pastor, Julie Piétri, King of House, Priscilla, etc. 25178166
Grand jeu proposé par Benjamin Castaldi pour tester nos souvenirs des années 1980, le tout en 4 soirées diffusées en 4 semaines consécutives.

23.40 SPÉCIAL ANNÉES 80 - DEUX FLICS À MIAMI Série (Episode pilote). Avec Don Johnson, Philip Michael Thomas, Saundra Santiago, Michael Talbott, John Diehl (Etats-Unis, 1984, ♦). 1660079
Deux policiers, Sonny Crockett et Ricardo Tubbs, sont contraints de faire équipe pour lutter contre un important réseau de trafiquants de drogue à Miami.

1.24 Météo **1.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (325 min) 66208906.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 La Vérité presque nue ■ Mario Zampi (1957, Grande-Bretagne, N., v.o., 90 min) ◯ **Cinétoile**
14.35 Série noire ■ ■ ■ Alain Corneau (1979, France, 120 min) ◯ **Cinéfaz**
14.45 Mourir à trente ans ■ ■ Romain Goupil (1982, France, N., 100 min) ◯ **CC Auteur**
15.50 Rêves ■ ■ ■ Akira Kurosawa (1989, EU - Jap., v.m., 115 min). **TCM**
16.20 Souvenirs d'en France ■ ■ ■ André Téchiné (1974, France, 100 min) ○ **CC Succès**
17.45 Freaks, la monstrueuse parade ■ ■ ■ Tod Browning (1932, Etats-Unis, N., v.o., 65 min) ◯ **TCM**
18.50 Coups de feu dans la Sierra ■ ■ Sam Peckinpah (1962, Etats-Unis, 100 min). **TCM**
20.45 Don Quichotte ■ ■ Georg Wilhelm Pabst (1933, France, N., 85 min) ◯ **CC Classic**
21.00 La Sanction ■ ■ Clint Eastwood (1975, Etats-Unis, 120 min) ○ **CC Frisson**
22.10 Convoi de femmes ■ ■ William A. Wellman (1950, Etats-Unis, N., v.m., 115 min) ◯ **CC Classic**
22.50 The Philadelphia Experiment ■ ■ Stewart Raffill (1984, Etats-Unis, 110 min) ◯ **CC Premier**
23.05 Le Dîner de cons ■ Francis Veber (1997, France, 75 min) ◯ **Canal + Vert**
0.10 Docteur Jekyll et Mister Hyde ■ ■ Rouben Mamoulian (1931, Etats-Unis, N., v.m., 115 min). **TCM**
0.40 Place Vendôme ■ ■ Nicole Garcia (1998, France, 115 min) ◯ **CC Premier**

DÉBATS

18.30 Bibliothèque Médicis. Que reste-t-il du communisme ? Invités : Stéphane Courtois ; Marc Lazar ; Charles Fitermann, Frédérick Genevee. **Public Sénat**

MAGAZINES

16.30 Recto Verso. Patrick Timsit. **Paris Première**
17.00 Explorer. Tango. L'amazone de bronze. Le cirque des rêves. **National Geographic**
17.25 Les Lumières du music-hall. Aline. France Gall. **Paris Première**
19.00 Popstar. **Fun TV**
20.45 Plaisir de France. Nana Mouskouri. **Match TV**
23.00 Le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Jean Reno. **Voyage**
23.00 Explorer. Oiseaux au marché noir. La danse des ours. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. Andorre. **Voyage**
17.35 Les Vagabonds du rail. **Odyssée**
18.00 Un doute subsiste. La théorie de la balle unique. **La Chaîne Histoire**
18.00 Au zoo de Melbourne. Rhinocéros, guépards et tortues déménagent. **National Geographic**
18.30 Explorateurs de l'insolite. Le grand frisson. **Odyssée**
18.30 Sous la mer. Les grands requins blancs d'Afrique du Sud. **Voyage**
19.00 100 $ en taxi. Amman et Prague. **Nat. Geographic**
19.00 Les Mystères de l'Histoire. Les dossiers secrets de Lénine. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. Les Etats-Unis du Sud. **Voyage**
19.05 Algérie, les crampons de la liberté... **Planète**
19.15 Vélasquez. **Mezzo**
19.30 Contre la montre. Le Cap. **National Geographic**
20.00 Hollywood Stories. Les enfants Cosby. **Paris Première**
20.00 17/10/1961, dissimulation d'un massacre. **Histoire**
20.00 Gospel au Mississippi. **Voyage**
20.15 Boy, l'enfant singe. **Odyssée**
20.45 Pompidou, l'école du pouvoir. **La Chaîne Histoire**
20.50 Salvatore Adamo, pas à pas. **Odyssée**
21.00 Germaine Tillion. Je me souviens... **Histoire**
22.00 Les Treks dans le monde. Autriche. **Voyage**
22.00 Mangeurs d'hommes. Les requins. **Nat. Geographic**
22.20 Biographie. Alexandre le Grand. **La Chaîne Histoire**
23.10 Les Mystères de l'Histoire. Les dossiers secrets de Lénine. **La Chaîne Histoire**
23.10 Téhéran, dix secondes plus tard. **Planète**
0.00 Femmes de l'ombre. [1/2]. **La Chaîne Histoire**
0.55 Apartheid. [2/2]. **La Chaîne Histoire**
1.00 L'Ecosse en train. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Madrid (Espagne) : quarts de finale. **Pathé Sport**
15.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (Suisse) : quarts de finale. **Eurosport**
20.00 Football. Ligue 2 : Valence - Metz. **Eurosport**

MUSIQUE

17.00 Piazzolla. *Trois pièces*. En 2000. Avec David Zambon (tuba), Thanh Nguyen (piano). **Mezzo**
17.30 Pradal. *Llanto por Ignacio Sánchez Mejías*. En 2000. Avec Raquel Villar (L'Epouse), Vicente Pradal, Luis de Almeria et Chango Manzo (les trois messagers), Luis Rigou (Flûte et percussions), Franck Monbaylet (piano), Hélène Arntzen (saxophones), Emmanuel Joussemet (violoncelle). **Mezzo**
19.00 Musiciens en herbe. **Mezzo**
0.50 Joe Zawinul Syndicate. New Morning, 2002. **Mezzo**

THÉÂTRE

21.35 Adieu Prudence. Pièce de Barillet et Grédy. **Festival**

TÉLÉFILMS

18.10 Jeanne et le loup. Laurent Jaoui ◯ **TPS Star**
20.45 Changement de décors. Betty Thomas ◯ **Jimmy**
20.45 La Monnaie de la pièce. Ken Cameron. **RTL 9**
20.50 Jeu d'espion. David S. Jackson. **TF 6**
20.55 Les Epées de diamant. Denys de La Patellière ○ **TMC**

SÉRIES

19.40 Ally McBeal. Ne pas dépasser la dose prescrite. **Téva**
20.45 New York District. Violence télévisuelle ○ **13ème RUE**
20.50 Farscape. Naissance d'un vortex. Le « Flax » (saison 1). **Série Club**
22.20 Six Feet Under. Knock, Knock (S1, 13/13). In the Game (S2, 1/13, v.o.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'islam. Politique d'Avicenne.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
1.00 Les Nuits de France-Culture.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Hugh Wolff : œuvres de Beethoven, Bruch, Brahms.
22.30 Alla breve. Œuvre de Du Closel.
22.45 Jazz-club. Au Duc des Lombards, à Paris. Le quartette d'Eric Le Lann, trompette.
1.00 Programme Hector.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Weber, R. Schumann, Schubert. 20.40 Maurice Ravel. *Concerto pour piano en sol*, de Ravel, dir. Claudio Abbado ; Œuvres de Debussy, Ravel, Fauré, Albeniz.
22.50 Musique traditionnelle de l'Inde du Nord. Au Théâtre de la Ville, à Paris. Improvisation sur des ragas, Girija Devi, chant, Kamal Sabri, sarangi, Subhen Chatterjee, tabla, Sudha Dutta, tampura.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ◯ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◯ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ○ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ◯ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Pierre Dac, sondeur

UNE furieuse, et amusée, envie, ce matin, de marquer un but contre notre camp. En pleine lucarne et délibérément !

Donc *Le Monde,* ce jour, publie (page 6) un admirable sondage à remonter le temps et les élections. Du genre on refait le match du 21 avril qui, comme chacun sait, s'est terminé par un naufrage de L., candidat socialiste. Une escouade de sondeurs est donc partie à la recherche des électeurs, des électeurs de gauche notamment, assez dispersés, ces pauvres hères dans une nature hostile. Et ils avaient charge les fouailleurs d'opinion et, éventuellement, de repentance de poser deux questions d'une brûlante urgence et d'une actualité d'hier à cet échantillon merveilleux des survivants du naufrage.

Première question donc, bien sûr on va l'accommoder à notre manière : électeurs, électrices, le 21 avril dernier, vous avez voté pour X., Y., sa concurrente ou le postier. Maintiendriez-vous votre choix ? Deuxième question : imaginez un miracle électif. Sur l'hypothèse, on efface tout, on prend les mêmes et on recommence. C'est 21 avril en 15 octobre et Noël en novembre pour tout le monde, hypothèse certes assez virtuelle, mais intellectuellement plaisante. Pour qui voteriez-vous, cette fois, sachant ce que vous savez et les choses étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire plus comme avant mais pas encore comme demain ?

On moque, on moque, mais dans le fond, et c'est un fond sans fond visible, donc très profond, c'est exactement cela. Une question pour savoir si les électeurs du 21 avril ont des remords. Une question pour savoir si les vrais-faux électeurs du 15 octobre ont des regrets. Ou inversement.

Une sorte de sondage d'appel en quelque sorte, pour rire ou pour de faux. Car que s'est-il passé ? A la première question, très majoritairement, les électeurs de gauche, dispersés à tous vents, persistent et signent. Que si c'était à refaire ils le referaient, à 90 % et plus. Et que c'était bien leur choix, oui, Jean-Pierre ! Remarquez , c'est assez logique comme position de principe. Car, même à supposer, pure supposition, que beaucoup aient conscience de s'être trompés et d'avoir fait une bêtise, pour rester poli, il n'est point trop humain ni électif de s'en faire gloire. Donc pas de remords.

Mais l'ombre d'un regret tout de même. Car voici, réponse à la deuxième question, que tout change. Que si tout était refaisable, ils ne le referaient point. Les résultats du sondage aléatoire sur l'élection virtuelle du 15 octobre sont formels : au 1er tour, le candidat L. J., lui aussi formidablement perdu de vue, obtiendrait un 29 % de derrière les fagots. Tout comme son adversaire principal du printemps, mais qui n'en a probablement rien à faire, vu qu'il est président réel.

Voici donc pour ce merveilleux sondage, électoralement modifié et qui nous fait furieusement penser à une autre découverte du jour : des chercheurs japonais viennent d'inventer un oignon, génétiquement modifié lui, un oignon sans larmes !

Le Monde publie le sondage à rire aux larmes. La preuve, cette troisième question : La gauche a-t-elle un avenir devant elle ? Oui, répondent 51 % des électeurs de toutes tendances. La gauche, cher Pierre Dac, a son avenir devant elle. Sauf que, quand elle se retourne, elle l'a dans le dos !

CARNET DE ROUTE

Dans le village natal de Ceausescu, on travaille pour Carrefour et Auchan

SCORNICESTI (Roumanie)
de notre envoyé spécial

« Les gens avaient peur de nous, affirme Tiberiu Mateescu, le maire du village natal de feu Nicolae Ceausescu. *Le simple fait de dire qu'on était de Scornicesti nous ouvrait pas mal de portes. A l'époque communiste, on était fier de notre origine. Après la chute de la dictature, on a eu un sentiment de culpabilité collective, mais ça n'a pas duré longtemps. »*

D.R.

La maison natale du Conducator, à Scornicesti.

A 200 kilomètres à l'ouest de Bucarest, Scornicesti tient à sa réputation. Au temps de la dictature, cet endroit était un des plus privilégiés en Roumanie. Dans un pays où tout était rationné – les Roumains avaient reçu des cartes qui leur permettaient d'acheter seulement un pain par jour ou un kilo de sucre et un litre d'huile par mois –, les 11 000 habitants de Scornicesti vivaient plutôt bien.

Dans ce village, on pouvait se procurer de la viande, du fromage, des œufs, et même du Coca-Cola – boisson de *« l'ennemi capitaliste »*, réservée à la nomenklatura du Parti communiste. Nicolae Ceausescu s'y rendait tous les ans pour fêter son anniversaire avec ses parents. *« Le Vieux prenait vraiment du plaisir à retrouver la maison où il était né et où il a passé son enfance*, se souvient son neveu, Emil Barbulescu. *Sa petite maison, on la garde comme elle était à l'époque. Ce serait intéressant d'en faire un musée, mais je ne veux pas faire du commerce avec la mémoire du Vieux. Par contre, si un investisseur sérieux s'annonce... »*

Avant l'irrésistible ascension du cordonnier Ceausescu à la tête du pays, dans les années 1960, Scornicesti était un village comme les autres, caché entre les petites collines qui surplombent la région. Des maisons modestes en brique bordaient les routes défoncées, et la seule ressource économique était l'agriculture collectivisée. Puis la sœur du dictateur, Lina, épouse Barbulescu, fit de Scornicesti son fief personnel et se mit en tête de la transformer en ville prospère. Mais le Conducator Ceausescu ne voulait pas que l'on touche à son village. Jusqu'au début des années 1980 et à la décision de mettre en œuvre son projet de transformer tous les bourgs de Roumanie en petites *« villes agro-industrielles »*. Scornicesti fut l'une des premières victimes de cette métamorphose imaginée par le « génie des Carpates ». Une bonne partie des maisons furent rasées pour céder la place à une centaine de HLM délabrés, où s'entassent aujourd'hui environ 5 000 ex-paysans. Un autre projet aussi gigantesque qu'inutile défigure actuellement le village : un énorme stade de 20 000 places est aujourd'hui à l'abandon, en plein centre.

Les anciens du village se rappellent encore le bon vieux temps. *« Quelle différence !, s'*exclame Ion. *Avant l'arrivée des communistes, à la fin des années 1940, les domaines de Scornicesti et des villages voisins appartenaient à un boyard qui fut un des plus grands astronomes du pays. Je me souviens encore des fêtes foraines qu'il organisait pour nous dans son parc. Les communistes l'ont fermé pour mettre en place une ferme industrielle. Tout a été détruit, il n'y a plus que des terres abandonnées où traînent des serpents et les ruines de l'ancienne ferme ! »*

« *C'est du passé*, précise le maire, Tiberiu Mateescu. *Maintenant, on s'occupe de nos affaires, qui marchent très bien. »* Scornicesti s'enorgueillit de 23 entreprises de confection mises en place avec des partenaires français, italiens et britanniques, qui ont créé 4 000 nouveaux emplois. *« C'est un endroit idéal pour délocaliser des entreprises*, déclare Olivier Gohard, un jeune investisseur français. *La main-d'œuvre qualifiée est six fois moins chère qu'en France, et nos articles sont maintenant en vente chez Carrefour et Auchan. »* Et à la sortie de Scornicesti, le « complexe touristique Rusciori » est une porte ouverte vers un autre monde. Ici, on propose des parties de chasse et de pêche, des leçons de ski nautique, des chambres dans un motel de luxe et des menus aux prix occidentaux dans un restaurant qui vante ses soirées de danses érotiques.

Installé sur la terrasse de son élégante villa, le neveu du Conducator, Emil Barbulescu, se confie, la voix étranglée par la colère. *« Des gens du village ont ouvert les tombes de mes grands-parents et déterré leurs crânes pour jouer au football dans le cimetière*, lance-t-il. *Pourquoi seraient-ils coupables d'avoir été les parents de Ceausescu ? Oui, le Vieux a été mon oncle. J'ai même écrit un livre qui porte ce titre. Après la chute du régime communiste, il y a douze ans, les gens du village ont pillé notre maison. Regardez le toit, là-bas, à gauche. Ils étaient persuadés qu'on avait caché de l'or, et ils l'ont démoli pour le chercher. »* Seules les nombreuses gorgées de bière semblent apaiser cet homme qui s'efforce, tout comme son village, de vivre dans le temps présent.

Mirel Bran

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le RPF, la doctrine et l'action

PENDANT SA PHASE ascendante, le RPF escomptait que le régime viendrait à lui ou s'effondrerait. Aujourd'hui, le régime tient assez pour que des gaullistes soient au contraire venus à lui. Aussi, à l'idée de Rassemblement conçue initialement comme au-dessus des partis succède plus nettement que jamais celle du regroupement avec les partis. Cependant, en vertu du mouvement contrarié de la doctrine et de l'action, ce pas en avant est suivi – ou précédé – d'un pas en arrière. Car dans le même temps le général de Gaulle proclame plus rigoureusement la nécessité de *« la révolution politique, économique et sociale qui doit associer le peuple à son destin tandis que le régime représentatif et capitaliste ne l'y associe qu'en apparence »*. Si le Rassemblement croit ainsi au regroupement au nom de l'idéal du Conseil national de la Résistance, qui répudiait à la fois la IIIe République et l'Etat français de Vichy, si sur ce double plan le RPF peut espérer se rencontrer avec le MRP, peut-il imaginer que la droite sacrifierait *« le régime capitaliste »* et que, même s'ils retrouvaient *« le souffle généreux de Jaurès »*, les socialistes abandonneraient pour autant le *« régime représentatif »* ?

Jacques Fauvet
(18 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Musexpo.** Entretien et portfolio sonore autour l'œuvre du peintre et sculpteur HR Giger, créateur du personnnage d'Alien. En séquence Culture.

■ **« Le Monde des livres »**. L'intégralité de notre supplément littéraire est en ligne.

■ **L'actualité en images.** Sélection d'images marquantes de la journée. Rubrique « Les images du jour » sur la « une » du monde.fr.

■ **L'information en continu,** sept jours sur sept, sur notre site.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 23
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 17 octobre 2002 : 510 499 exemplaires.

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 18 OCTOBRE 2002

OLIVIA ROSENTHAL
page III

PREMIERS ROMANS
page IV

LIVRES DE POCHE
Nouveautés : Verticales et les « Minimales », Thierry Magnier et « Petite poche »...
pages VI et VII

LUC FERRY
page V

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS
Françoise Chandernagor, Gérard Noiriel, Pierre Milza, Arlette Farge...
pages VIII et IX

Ford, chasseur d'intime

JOHN REARDON/KATZ

Dépeignant dans ses dix nouvelles des personnages en proie aux vertiges de la perte d'êtres chers, l'écrivain américain est à l'affût des mouvements de l'âme, des fractures, des blessures de la vie amoureuse. Il est l'un des prestigieux invités du festival America (page II)

Au juste, que se passe-t-il quand il ne se passe rien – ou pas grand-chose ? Quand la surface des jours tremble à peine, ridée çà et là par une brise fugace ou par un remous minuscule, semblable au rond formé par une pierre tombée dans le fond d'un puits ? A contre-courant du vent qui tente de ramener l'événement dans le cœur du processus littéraire, l'écrivain américain Richard Ford continue de suivre une piste essentiellement intérieure. Autrement dit, la plupart des changements qui affectent ses personnages sont examinés sous l'angle de leurs causes et de leurs conséquences intimes, à la fois dans ses romans et dans ses très nombreuses nouvelles. La narration n'est absolument pas évacuée, ni même vraiment dépouillée, quoi qu'en disent ceux qui ont classé cet auteur dans la catégorie (très fréquentée, il y a une dizaine d'années) des « minimalistes ». Elle est seulement déplacée. Au lieu d'utiliser des situations factuelles pour faire progresser les récits qui composent ce recueil de nouvelles, l'auteur avance comme au mépris des circonstances traversées par ses personnages. Avec, au bout du compte, l'idée qu'il ne s'est peut-être rien produit d'autre qu'un mouvement de l'âme, enregistré par l'écriture.

Richard Ford, en somme, se comporte comme s'il était à la chasse. A la chasse aux canards, pour être précis. D'abord, parce que cette activité fournit son cadre à la nouvelle intitulée « Appel », sans doute l'une des plus réussies du recueil, où l'on voit un fils de 15 ans se retrouver nez à nez avec la défaite morale de son père. Ensuite, l'auteur, fervent admirateur d'Ernest Hemingway, a longtemps pratiqué ce sport, à la fois dans le Sud (où il est né, en février 1944), dans le Montana et dans les nombreux Etats américains où il a vécu. Mais là n'est pas l'essentiel : c'est surtout la posture de l'écrivain qui rappelle celle de l'affût, de l'attente immobile et silencieuse propre à la chasse aux canards. « *Seul le chasseur, en imitant la vigilance permanente des animaux sauvages, est capable de tout percevoir* », a-t-il écrit dans un texte écrit pour *Le Monde* (« Le Monde des livres » du 22 mars 1996). Les narrateurs des différents récits

■ Raphaëlle Rérolle

(Richard Ford a coutume d'écrire à la première personne, par l'intermédiaire de protagonistes du sexe masculin) regardent autour d'eux comme s'ils étaient postés dans un endroit quelconque, à regarder intensément le monde bouger autour d'eux. Simplement, à la place des volatiles et du « *crissement métallique* » produit par leurs ailes, ce sont des humains qui se déplacent dans l'espace couvert par leurs yeux et par leur sensibilité.

Des humains des deux sexes, qui tentent vaille que vaille de survivre – y compris quand la tentation d'un geste tragique, de sa grandeur plus ou moins factice, de son affreuse beauté, pourrait leur suggérer de sombrer. Mais Richard Ford a horreur des effets littéraires, ou plutôt des outrances commandées par le désir de faire frémir. « *Même derrière les phénomènes les plus étranges à première vue*, dit l'un de ses personnages, *une explication décevante se cache en général quelque part.* » Richard Ford ne joue pas dans le camp des doloristes, des sulpiciens de la littérature, sans pour autant se complaire dans une écriture plate. La plupart de ses textes montrent cette défiance absolue vis-à-vis du sensationnel, à commencer par le très bel essai biographique intitulé *Ma mère* (éd. de l'Olivier, 1994), où il se tenait soigneusement à l'écart de toute grandiloquence. Dans *Indépendance* (éd. de l'Olivier, 1996), le roman qui lui valut le prix Pulitzer, Ford analysait, de la même manière sobre et très intime, les fractures creusées dans la vie de son personnage principal.

Et s'il est une idée qui revient, dans *Péchés innombrables*, c'est bien celle du vide créé par une disparition, qu'il s'agisse de personnes physiques (notamment à l'occasion de ruptures et de trahisons amoureuses) ou, beaucoup plus souvent, d'illusions. Ce « *sentiment de perte* » éprouvé par Bobby, le narrateur du « Chiot », avant même que l'objet d'un hypothétique attachement (un petit chien blanc, trouvé dans son jardin) ne lui fasse défaut. Cette impression qu'une forme d'amnésie viendra forcément tapisser les plaies ouvertes, même si la couche d'oubli ne recouvre jamais parfaitement les blessures. « *Il n'existe pas de réparation* », dit le jeune homme d'« Appel », repris en écho par le narrateur de la nouvelle suivante, « Retrouvailles » : « *Je crois que le passé est irréparable, on peut seulement avancer.* » Ils avancent, donc. Et le monde, autour d'eux, décrit d'une manière précise, souvent très belle. Le salon d'une maison, un groupe de jeunes désœuvrés dans la rue, la suite d'un hôtel de luxe ou la salle de banquet d'un congrès d'agents immobiliers. Comme par hasard, les narrateurs des différentes nouvelles sont le plus souvent journalistes, avocats, policiers, c'est-à-dire des professions d'où l'on observe la société dans ses rouages les plus secrets.

On a dit, parfois, que leur « américanité » caractérisait les textes de Richard Ford – entre autres, parce qu'il évoque le décor social et aussi, sans doute, à cause d'un certain réalisme que l'on prête plus particulièrement aux écrivains américains. Mais cette américanité-là n'est sans doute que de façade, au moins dans les ressorts qui la font paraître telle. Car ce n'est pas tant de cette société, non plus que d'une autre, dont parle l'écrivain, même lorsqu'il en parle effectivement. C'est des « *interférences silencieuses* » qui « *se produisent toujours entre nos impulsions et nos actes* », du fait qu'on est forcément « *atteints* » par ce que font les autres, d'un « *sentiment de deuil mondialisé* », comme celui qui se propage après la mort de la princesse Diana, évoquée dans « Moment privilégié ». Les moyens employés, cette façon parfaitement naturelle d'intégrer des dialogues dans le corps du récit, de mêler sans ostentation le prosaïque à l'examen des rouages de la conscience ou des mécanismes sociaux, ce désenchantement mêlé d'humour et d'amour du pays, tels sont plutôt les indicateurs qui rattachent vraiment Richard Ford à la littérature américaine. Tout cela mêlé à une sorte de force d'observation qui pousse à regarder les choses et les gens, jusqu'au coup de fusil final qui, pan !, fait tomber le canard et ses illusions avec lui.

★ **Signalons la parution en poche de *Un week-end dans le Michigan*, Points-Seuil n° P96.**

PÉCHÉS INNOMBRABLES
(A Multitude of Sins)
de Richard Ford.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Suzanne V. Mayoux,
éd. de L'Olivier, 334 p., 20 €.

EXTRAIT

« Au bord du trottoir, parmi les porteurs, les voyageurs et les chariots de bagages poussés en travers, une famille – deux adultes et trois blonds adolescents – se livrait à une prière, debout en un petit cercle étanche, se tenant par les épaules, tête inclinée. Forcément des Américains, pensa Henry. Seuls des Américains afficheraient leur foi avec tant d'impudeur, une telle certitude qu'un rapide amen garantirait leur sécurité, se montreraient à la fois aussi orgueilleux et aussi indifférents aux autres. Des traits impropres à faire la grandeur d'un pays. "Selon toi, est-ce qu'ils nous feraient place dans leur petit cercle, si on leur demandait ?", demanda Madeleine, rompant le silence tandis qu'elle se rangeait au long du trottoir, juste à côté des Américains en prière. Exprès pour les ennuyer. "Nous y sommes déjà représentés, répondit Henry en observant le dos lourd des croyants. Nous incarnons les forces du mal auxquelles ils pensent si fort." » (p. 210)

PIERRE PÉJU

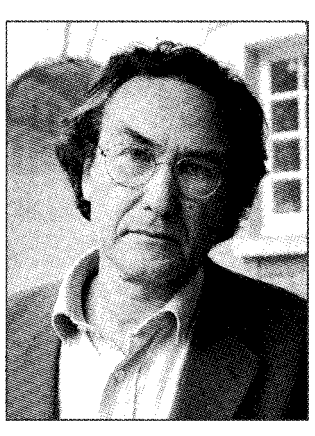

La petite Chartreuse
roman

"Lire follement, comme il avait toujours lu, consistait plutôt à découvrir la blessure d'un autre. Blessure d'un type seul, désarroi d'une femme seule. Derrière les phrases, même les plus belles, les mieux maîtrisées, toujours entendre des cris. De la librairie à l'hôpital, de l'hôpital à la librairie, c'était glisser d'une blessure à l'autre !" P. P.

GALLIMARD

Ph. J. Sauvier / Editions Gallimard - 372 206 753 RCS Paris B

America

... ou comment Francis Geffard assouvit sa passion pour l'Amérique du Nord à Vincennes

Pourquoi le Festival des littératures d'Amérique du Nord s'installe-t-il du 18 au 20 octobre à Vincennes ? On pourrait évoquer l'histoire de ce sieur de Vincennes qui, au moment de la guerre d'indépendance, partit se battre aux côtés de La Fayette et fonda dans l'Indiana une ville portant son nom. Rappeler que la relation entre la France et le Nouveau Monde est liée à l'histoire de la monarchie et que Vincennes fut une ville royale. La vérité est plus terre à terre. Elle tient à l'enracinement d'un homme dans le chef-lieu de canton du Val-de-Marne : le créateur de la manifestation, Francis Geffard, habite Vincennes depuis l'âge de l'école primaire. C'est aussi là qu'à 20 ans, en 1980, il a racheté le local d'un ancien magasin de jouets, au grand dam de ses parents, qui auraient voulu qu'il continue son droit, pour installer une librairie, Millepages. Un lieu d'échanges, une adresse connue des lecteurs fervents de conseils éclairés, et qui, depuis, est passée de 35 m² à 250 m², sur deux étages. Il y a vendu Russell Banks, Jim Harrison ou Toni Morrison avant même que ces phares du roman américain soient devenus des stars.

Jamais à court d'idées pour donner à lire, Francis Geffard a créé en 1996 un journal mensuel où les libraires font partager leurs coups de cœur à leurs clients. En 1992, il a fondé une collection chez Albin Michel, « Terre indienne », afin de « *décliner la culture indienne contemporaine sous tous ses aspects.* » Via la littérature, l'histoire, l'ethnologie, l'essai, le document, il voulait permettre à James Welch ou Louis Owens d'exprimer leur douleur, sans que la collection soit perçue comme « *une réserve indienne en France.* » Toujours chez Albin Michel, il dirige aujourd'hui en sus la collection « Terres d'Amérique », qui publie David Bergen, Dan Chaon, Pedro Juan Gutierrez, David Treuer, Brady Udall.

Le festival America est, à ses yeux, la suite naturelle de ces activités qu'il mène avec passion. Son but ? Rappeler que, indépendamment de son hégémonie économique, de la force commerciale qui lui permet d'imposer sa littérature, l'Amérique du Nord possède des dizaines de grands auteurs « *qui ne sont pas encore très visibles* », qu'elle « *est une formidable mosaïque culturelle, indienne, hispanique, africaine, anglo-saxonne, française et francophone. Célébrer cette diversité, favoriser des échanges. Permettre aux écrivains de débattre entre eux, rassembler des gens de langues et de cultures différentes, donner la possibilité aux lecteurs de rencontrer des écrivains* ».

Un café littéraire abordant de nombreux thèmes (voix rebelles, échos de la guerre, secrets de famille, vies minuscules, Cuba et l'exil...), douze grands débats sur l'après-11 septembre, le métissage, l'environnement, la question afro-américaine, Dieu et la morale, les révolutions..., une heure avec tel ou tel auteur célèbre ou inconnu (de Margaret Atwood ou Richard Ford à Carmen Boullosa ou Sylvain Trudel), des lectures en VO devraient faire de ces trois jours un événement. Mais America, où Geffard insiste sur la cohabitation des trois langues anglaise, française, espagnole, passe aussi par le cinéma, la musique, la danse, les arts plastiques, la photographie *(voir agenda page 10).*

J-L. D.

La magie Rooke

Pas de temps à perdre, il faut se laisser embarquer dans ce road movie amoureux, gagner par la prose chahuteuse et l'imaginaire débridé de ce singulier Canadien d'adoption

EN CHUTE LIBRE
(The Fall of Gravity)
de Leon Rooke.
Préface de Russell Banks,
traduit de l'anglais (Canada)
par Richard Crevier,
300 p., 20 €.

JÉRÔME BREZILLON POUR « LE MONDE »

Leon Rooke arrive en France précédé d'une fort belle réputation. Enfin, pourrait-on dire, car voici plus d'une vingtaine d'années qu'outre-Atlantique ce Canadien d'adoption (né en Caroline du nord en 1934) est considéré comme l'un des écrivains les plus originaux de sa génération et que son œuvre, plusieurs fois récompensée, a été saluée tant par la critique que par ses pairs. Parmi eux, Russell Banks qui signe ici une chaleureuse et éclairante préface. « *Au long d'une carrière qui couvre aujourd'hui quatre décennies,* écrit-il, *il n'est au fond pas de genre, de forme littéraire que Rooke n'ait explorés, exploités jusqu'à leur limite. Presque tous les champs de la littérature américaine lui ont offert l'occasion de tracer son sillon : des friches du vieux Sud dont il est issu, avec son climat propice au grotesque et au fantastique, jusqu'aux pentes désolées de l'expressionnisme et du roman noir, des arrière-cours sordides du réalisme minimaliste aux allées bien peignées de la métafiction.* »

Protéiforme, l'œuvre de Leon Rooke est tout autant prolifique puisque l'on compte à ce jour pas moins de douze recueils de nouvelles et six romans dont *Shakespeare's dog* (récompensé par le prestigieux Governor general award en 1985), *A Good baby* (adapté au cinéma) ainsi que des poèmes et des pièces de théâtre. Aux nouvelles (genre qui le fit connaître du public anglo-saxon) les éditions Phébus ont préféré le roman pour nous faire découvrir ce « *magicien au chapeau inépuisable* » comme le définit si bien Michael Ondaatje. Un choix on ne peut plus heureux car *En Chute libre* est un véritable petit bijou d'humour tendre et grinçant, de cocasserie et d'ironie, de poésie aussi, d'où émanent une profonde mélancolie et une grande humanité. Le tout emmené sur le tempo d'un road movie chaotique ou plus exactement d'un jeu de pistes en forme de ligne de fuite, truffé de digressions en tout genre et de truculentes mises en abîme. Aussi peut-on recommander aux lecteurs de suivre à la lettre ce conseil du narrateur et double du romancier : « *Avançons,* (...) *en imitant le prudent Indien. Nous aurons alors peut-être du temps pour le bilan, l'analyse, la contemplation, le compromis* ».

Prudence et patience sont donc requises pour qui s'embarque dans ce périple turbulent qui débute dans le Michigan à bord de l'Infinity 130, modèle 2000, de Raoul Daggle, homme séduisant de 40 ans, autant épris de littérature que d'alcool, et Juliette Daggle, une petite fille de 11 ans, délicieusement délurée et précoce. Avec son père à l'imagination fantaisiste – surtout dès qu'il s'agit de conter la légende familiale —, la fillette, dont l'humeur varie au gré de leurs jeux et joutes verbales, sillonne le pays à la recherche de Joyel, sa mère partie depuis un an sans raison apparente du domicile conjugal. Ecumant motels vétustes, snack-bars, foire aux poulets, rassemblements de prêtres défroqués et autre réunion du « *Goulag du veuvage* », notre détonant duo recueille cependant, ici ou là, des nouvelles de la fugueuse. Grâce à Solly, un détective lancé à ses trousses avec un train de retard et aussi grâce aux coussins-souvenirs de l'Idaho ou du Wyoming que la jeune femme leur adresse, accompagnés de quelques vers sibyllins.

Pour autant, au-delà de clins d'œil poétiques insistants, d'étranges et récurrentes apparitions de chevreuils, d'improbables rencontres, reste à comprendre les raisons de cette fuite dont le sens semble échapper tant à notre couple d'infortune qu'au narrateur lui-même. Au point que ce dernier, est prêt à déclarer forfait lorsqu'enfin, à la nuit tombante, dans un bled perdu du Montana, une voiture poussiéreuse apparaît. « *Une faible lumière s'allume, comme lorsque quelqu'un ouvre la portière* (...) *les cieux s'entrouvrent et dans la pénombre, une silhouette, main se posant sur la poignée* (...) »... Cette fois plus de doute, ni de temps à perdre en tergiversations, il faut grimper au côté de Joyel, « *âme errante* », solitaire, « *en convalescence* » de ses rêves de petites filles et des illusions d'un amour unique et parfait ; se laisser ballotter avec ce trio drôle et émouvant dans un chassé-croisé onirique, aux accents bibliques où se mêlent les mythes et les légendes d'une Amérique gagnée par l'argent et la peur. Et surtout, se laisser emporter par un prodigieux tourbillon narratif, pour savourer un final à la (dé) mesure de tout le récit.

Christine Rousseau

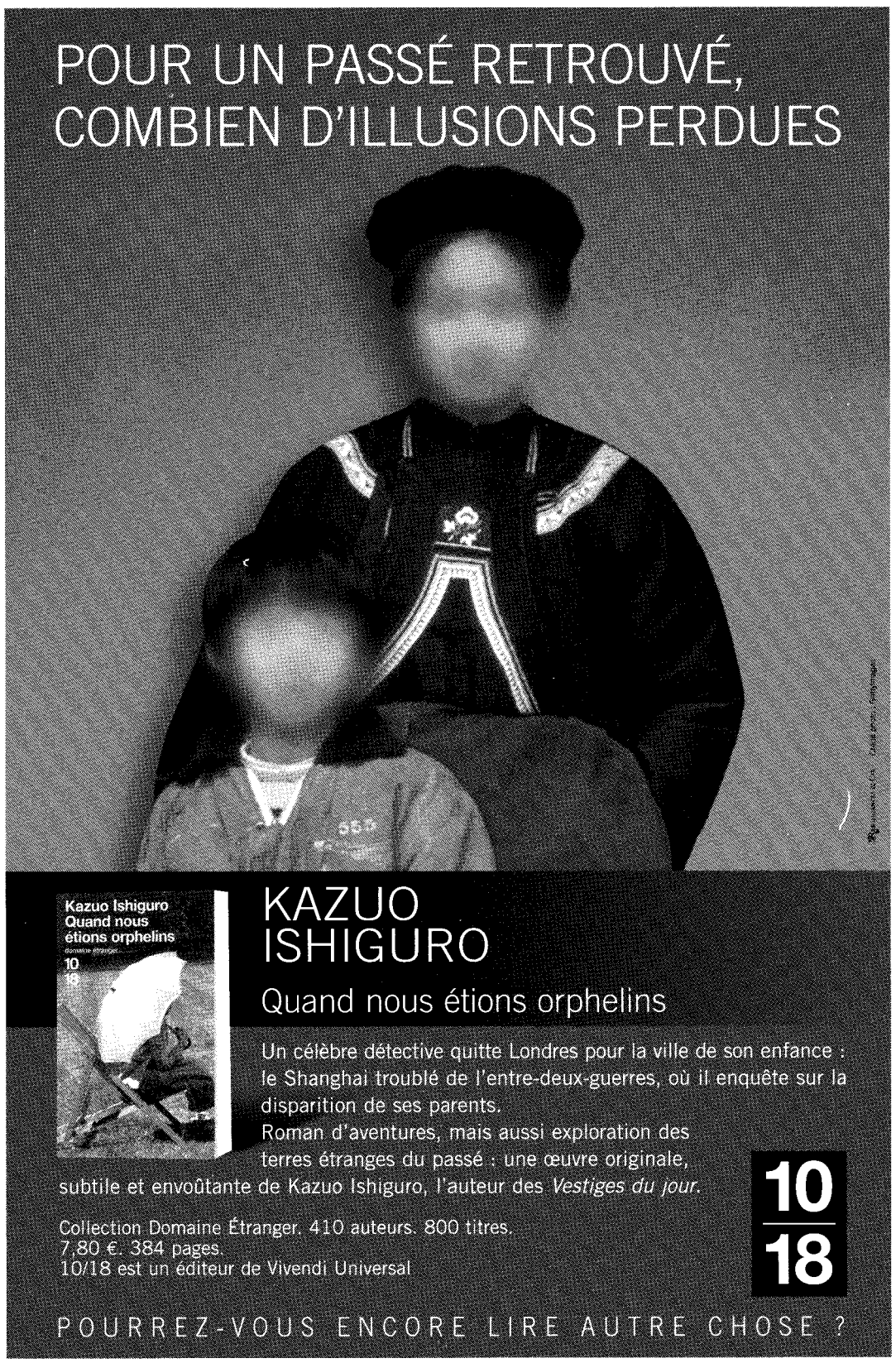

■ **LA VIE DEVANT SES YEUX,**
de Laura Kasischke

Une abominable malédiction hante les romans de Laura Kasischke, où les filles sont poursuivies par les traumatismes de leurs mères. Ici Diana, femme comblée du Middle Est, look à la Michelle Pfeiffer, enseignant le dessin à mi-temps, admirable cuisinière, mariée à son ancien prof de philosophie, s'implique « *de toutes les façons possibles* » dans la vie d'Emma, sa gamine de 8 ans. Cette héroïne aurait tout pour être heureuse si elle n'était pas poursuivie par sa propre enfance, par le souvenir du temps où *Buffy et les vampires* « *transformaient le monde matériel en un univers plein de maléfices* », et par ces flash-back qui lui renvoient son passé comme un vertige, une rose tatouée sur la hanche, un remords muant son quotidien aseptisé en enfer.

Sous les auspices d'Apollinaire (« *... ma jeunesse est morte ainsi que le printemps* »), dans une ambiance qui n'est pas sans rappeler celle des films de David Lynch (il s'agit d'ailleurs ici, comme dans *Mulholland Drive*, d'une histoire d'amitié entre deux adolescentes, blonde et brune embarquées dans le même cauchemar), Laura Kasischke affine un art poétique envoûtant pour dépeindre le désordre mental, le décrochage, la diffraction temporelle. Troubles, hantises, obsessions du corps, de la sexualité, de la mort rôdent sans cesse dans un univers idyllique que métaphores, style sensuel, sensations visuelles ou verbales teintent de malaise, font vibrer de frissons. Laura Kasischke est apparue comme l'une des grandes révélations de ces dernières années (traduit de l'anglais – Etats Unis –par Anne Wicke, éd. Christian Bourgois, 350 p., 22 €). **J.-L. D.**

■ **CHAIR PIMENT**
de Gisèle Pineau

C'est le récit d'un retour au pays natal mais sans aucune nostalgie puisqu'il s'agit pour l'héroïne de tenter d'effacer les traumatismes d'une enfance mouvementée en Guadeloupe. Après avoir perdu sa mère renversée par un camion, son père frappé par la foudre, Mina a vu sa jeune sœur Rosalia périr dans l'incendie de leur case. A 14 ans elle se réfugie en France chez une demi-sœur qu'elle n'a jamais beaucoup aimée. Leurs rapports vont d'ailleurs se gâter franchement lorsque Mina aura séduit son beau-frère. Elle n'en reste pas là puisque, saisie d'une véritable frénésie sexuelle, elle passe son temps à s'offrir au premier venu., comme si elle voulait fuir une image insoutenable, effacer la présence de cette sœur brûlée vive, cette Rosalia attardée mentale qu'elle fut la seule à comprendre et à aimer et qui depuis ne cesse de la hanter. Vingt ans plus tard elle retourne sur son île accompagnée d'un amant aussi estropié qu'elle par la vie.

Gisèle Pineau observe subtilement les changements survenus dans la société antillaise et le curieux mélange de modernité et de croyances héritées du passé. Mais en analysant ce qu'il faut bien appeler un cas manifeste d'aliénation, elle ne cède pas au pittoresque d'un folklore peuplé de zombies, d'esprits malfaisants et de malédictions. Même si la source du malheur se cache dans les replis tortueux de l'histoire familiale, il apparaît surtout à travers des portraits sensibles et humains que tout cet attirail de magie noire n'est au fond que le résultat d'une effroyable solitude (Mercure de France, 380 p., 18,80 €).

Gérard Meudal

■ **IL ÉTAIT UNE FOIS BODEGA**
d'Ernesto Quinonez

La plupart des terres minoritaires américaines sont bien défrichées. Mais il reste une frontière encore peu connue, à peine explorée, sinon par quelques rares écrivains tels que Junot Diaz, Sandra Cisneros ou les poètes du Nuyorican Café : le territoire du bario. Avec Ernesto Quinonez, un jeune auteur de 34 ans élevé dans Spanish Harlem, on pourrait rêver d'une deuxième Renaissance littéraire de ce quartier, côté Est, de nature non plus noire comme dans les années 1920, mais hispanique.

D'ailleurs, comme l'indique le titre original *Bodega Dreams*, il ne s'agit que de rêves. Parrain de la drogue, régnant en maître bienfaisant sur sa communauté, Willie Bodega nourrit deux ambitions : ennoblir ce ghetto de misère, « *paradoxe de crime et de bonté* » en rénovant les immeubles délabrés et en envoyant les gamins pauvres à l'université ; puis reconquérir grâce à son argent une femme qu'il aime depuis vingt ans. On aura reconnu la trame. L'idée de revisiter le romantisme nostalgique de *Gatsby le Magnifique* dans une veine plus rude et latino est déjà bouleversante en soi. S'y greffent des réalités plus contemporaines comme le chaos scolaire, le fanatisme religieux des femmes, la corruption policière, la guerre des gangs ou l'argot spanglish de la rue.

Ce premier roman comporte certaines facilités et moments de candeur un peu verte. Pourtant, au sein d'une littérature très balbutiante, Quinonez est une voix pleine d'espérance en laquelle il n'est pas non plus interdit de croire (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Valérie Latour-Burney en collaboration avec Glenn Burney, Seuil, 282 p., 20 €). **Béatrice Pire**

Les rencontres-débats
à la librairie Compagnie
58, rue des Ecoles, Paris 5ème - Tél. 01 43 26 45 36
le jeudi 24 octobre à 18h.
IAIN PEARS
pour la parution de son roman
Le Songe de Scipion
(Ed. Belfond)
le mardi 22 octobre à 18h.
TZVETAN TODOROV
pour la parution de son essai
Devoirs et Délices
(Le Seuil)

Olivia Rosenthal nous mène en bateau

De la traversée de Paris à celle de l'Atlantique la romancière nous entraîne sur les traces de Barnabé, collectionneur de plantes et de déboires amoureux

L'HOMME DE MES RÊVES
d'Olivia Rosenthal.
Ed. Verticales, 206 p., 15 €.

Elle enseigne à l'université Paris-VIII, elle est spécialiste de la littérature du XVIe siècle, elle écrit depuis toujours – elle a envoyé son premier texte aux Editions de Minuit quand elle avait 20 ans –, et, après quelques refus, elle publie depuis 1999 aux éditions Verticales.

Olivia Rosenthal, 37 ans, a beaucoup de talent, mais elle n'a pas choisi un chemin facile en littérature. Outre que son quatrième livre, *L'Homme de mes rêves*, a le sous-titre le plus long qui soit – *ou les mille travaux de Barnabé le sage devenu Barnabé le bègue suite à une terrible mésaventure qui le priva quelques heures durant de la parole* –, c'est une histoire loufoque et tendre, peu susceptible de susciter la bienveillance des critiques et des lecteurs – les plus nombreux – aimant le pathos, la repentance, l'identification au chagrin, à la misère, à l'étalage de vies dévastées. Que ce soit dans *Mes petites communautés* ou dans le très bel hymne à la vie de *Puisque nous sommes vivants* (Verticales 1999 et 2000), Olivia Rosenthal n'a jamais cherché l'émotion facile, mais plutôt, grâce au roman, à s'amuser du désastre, à vaincre la réalité *« à force d'imagination »*.

« Cette fois, dit-elle, *j'ai voulu rompre avec la première personne. Je n'y suis pas tout à fait parvenue puisqu'une partie du récit demeure au "je", mais j'ai aimé ce pari, cette mise à distance. »* Le lecteur, lui, surtout s'il a conservé cette part d'enfance qui désire des contes, pas nécessairement de fées, ne garde pas ses distances, mais s'embarque dans le monde mental de cet étrange Barnabé, avec *« cet air goguenard qu'il a presque toujours »* et son curieux rapport aux plantes, en particulier *« la crassula d'appartement »*, *« une plante increvable et très prospère »*, commente Olivia Rosenthal, avant d'expliquer le choix du prénom Barnabé, qui rythme tout le récit : *« J'aime le côté enfantin, babillard, de ce prénom, et je voulais qu'il soit collectionneur de plantes. »* Barnabé est un collectionneur de plantes avec des déboires sentimentaux.

LUC PÀRIS

Les plantes, il les soigne avec amour ; les femmes, il voudrait leur amour. Mais ça va franchement mieux avec les plantes. De même, ça va beaucoup mieux pour lui avec l'imaginaire qu'avec le réel.

Le doute, l'échec des relations amoureuses, le conduisent à une *« traversée de Paris »* – chapitre III, le roman en comporte quatre – qui pourrait lui être fatale. Il vit le célibat comme un état qui *« augmente la propension à ne pas s'en sortir, augmente l'inertie, augmente l'envie de s'enfoncer et s'enfoncer encore dans la dépression et, si on ne réagit pas très vite, on coule. Barnabé heureusement n'est pas sujet à la dépression et il a à sa disposition des moyens très éprouvés pour ne pas s'adonner non plus à la complaisance et à la déploration »*. Finalement, il décide, à 40 ans, au milieu du gué, non pas de « refaire » sa vie – impossible – mais de la recommencer ailleurs. En Amérique, bien sûr. *« Ce qui m'intéressait, c'était le moment de crise entre sa première vie et sa deuxième vie,* explique Olivia Rosenthal. *Et puis je voulais reprendre ce lieu commun du rêve américain, parler de la traversée, en bateau, de la découverte de l'Amérique par Barnabé, comme s'il refaisait le voyage de Christophe Colomb. »* Mais le roman se termine lorsque le bateau accoste, car, selon Barnabé, *« on n'est pas de cette terre pour raconter la fin de cette histoire, il faudra voir, prochain épisode, voyage aller, voyage retour, aventures d'Occident, cette histoire quoi qu'il en soit n'a pas de fin... »* Y aura-t-il donc une suite ? Les tribulations de Barnabé en Amérique ? *« Une suite... ce n'est pas exclu,* répond Olivia Rosenthal, *ce romanci est fini depuis assez longtemps, mais ensuite j'ai écrit une pièce de théâtre, avec 6 personnages, 3 femmes et 3 hommes. Pour moi c'est une écriture plus rapide que celle du roman. »* De là, elle passe à l'aveu d'une certaine angoisse *« de ne pas réussir à finir un roman, puis de craindre de ne pas pouvoir en écrire un autre. On peut certainement se tarir à tout moment »*. Pour lui apporter un peu de tranquillité, on peut lui dire que cette question est réconfortante, car ceux qui font des livres sans être écrivains ne se la posent jamais.

Josyane Savigneau

Tombeau de la honte

Inventant une somptueuse épopée primitive, Laurent Gaudé marie la geste et la fable initiatrice

LA MORT DU ROI TSONGOR
de Laurent Gaudé.
Actes Sud, 208 p., 15,9 €.

Homme de théâtre – son monologue d'Alexandre le Grand mourant de fièvre, *Le Tigre bleu de l'Euphrate*, vient de paraître chez Actes Sud-Papiers (56 p., 8,5 €) –, Laurent Gaudé avait réussi avec *Cris* (2001) un premier roman singulier. Chaque voix qui s' élevait dans cette plongée au cœur des tranchées de la Grande Guerre, participait d'une vaste partition incantatoire d'une troublante humanité. Aux accents du tragique éternel.

Avec *La Mort du roi Tsongor*, Gaudé abandonne l'Occident pour une terre africaine ancestrale, où le vieux souverain d'un immense empire, qu'il bâtit seul à force de bravoure et de hargne, s'apprête à marier sa fille, Samilia. Mais, comme dans les meilleures tragédies classiques, le sort de Massaba et de ses princes bascule en un jour. La vie du roi Tsongor *« faite de rage et de sueur »* s'achève à l'heure où il croit pouvoir mettre en ordre sa succession. Et tandis que deux prétendants, également légitimes, viennent demander la main de la princesse, la mort prend possession de la capitale impériale sans que le sacrifice de son chef puisse conjurer la faillite. Serviteur fidèle, le vieux Katabolonga accompagne le roi *« comme l'ombre du remords »* puisque *« la guerre était là dans ce grand corps maigre, qui marchait à ses côtés »*. Chargé de le tuer, il s'acquittera d'une mission autrement délicate, préserver le seul héritage autorisé à ce souverain sanguinaire : son indéfectible fidélité, sa *« patience têtue et inébranlable »* qui tient lieu de conscience et de mémoire à l'heure de l'effondrement. Tandis que les deux armées s'affrontent, assiégés et assiégeants reprenant la fable troyenne avec la répétition ininterrompue des assauts et retraites, que les frères s'entre-déchirent quand les prétendants se défient, Tsongor attend seul dans le froid de son palais funèbre de pouvoir passer dans le monde des ombres. Seul Katabolonga veille, avant de témoigner. C'est par la voix du vieillard que Souba – parti ériger les sept tombeaux chargés de dessiner le dernier visage de son père mort – connaîtra l'agonie de Massaba et des siens.

Mort en sursis, Tsongor suit depuis la salle du catafalque les péripéties épiques de cette nouvelle *Iliade*, qu'aurait aggravée la réminiscence de Thèbes. Poussant du fond de sa mort impossible *« un long gémissement d'entrailles »*, roi d'un pays sans lumière, d'un peuple incendié dont il mesure l'inexorable martyre, le roi n'est plus même singulier. *« Chacun attendait que la vie cesse, avec résignation. »* Découvrant, grâce à la réapparition d'un soldat qui naguère défia son père, le pire des sites pour accueillir Tsongor – une crique aux remugles de charnier où se perpétue l'inutile carnage de tortues géantes piégées par le courant, macabre facétie de la nature –, Souba devra lui aussi connaître le voluptueux plaisir de la colère, tuant l'oracle qui l'irrite. Pour enfin mener à bien sa mission et élire, hors du monde, le majestueux tombeau où Tsongor puisse enfin cacher sa honte.

Fable shakespearienne sur l'exercice du pouvoir et ses indignités, ce beau roman où la geste le dispute à l'initiation, joue de tous les ressorts antiques avec une confondante maestria, l'aède relayant le coryphée. Inventant un monde primitif où toute action semble participer à l'inexorable défaite, Laurent Gaudé sait en magicien secret faire partager la gravité crue des questions originelles. Une prouesse digne de ses modèles.

Ph.-J. C.

Les éclats de mémoire de Claude Michel Cluny

En écho au premier tome de son « Journal littéraire », un roman autobiographique sous le signe d'éros et de Mars

Voici, après l'*Œuvre poétique*, suivi de l'*Œuvre romanesque* (1), le premier tome du *Journal littéraire* de Claude Michel Cluny (1948-1962) ainsi que le récit *Sous le signe de Mars*. Un superbe ouvrage, dont Cluny donne le ton grave et musical dès la première phrase : *« Le jour vient qu'il n'est plus d'avenir sauf à revivre le passé que nous avions tu* (...). *Avoir gardé au secret, plus d'un demi-siècle, cette amorale initiation ne fait pas de ces pages une confession. Un temps ainsi nous est donné, ou non, de dire les choses qu'on croit avoir eu de l'importance, à nos yeux tout au moins, un temps enfin de pouvoir les dire sans blesser les morts. »*

Jeux de souvenirs, jeux de sensations, jeux de mots qui ont de la magie dans l'air. Ecrire c'est se sentir unique et se sauver. Ou au moins cette partie de soi qui serait la plus vraie. Quelle que soit sa culture, l'on comprend que la vie n'est pas infinie et que l'infini n'a pas de point de vue. L'âge mûr, lui, parle avec sagesse, alors même que la sagesse n'est plus d'aucune utilité pour la vie. Comme tout écrivain, Cluny le sait, mais il a, en même temps, une telle conviction de sa propre particularité qu'il ne renonce pas, au-delà de la vie qui s'éloigne...

Il avait 10 ans quand *« la guerre avait abîmé jusqu'aux saisons, la couleur du ciel, le goût des choses quotidiennes »*. Il avait 14 ans lorsqu'un *« guerrier de Hitler »*, de 16 ou 17 ans, le laissa cloué sur place, et davantage, lorsque « l'Ennemi » se ressaisit, et, hésitant, reprit son che-

■ Hector Bianciotti

min : *« Je n'en finissais pas de trembler, le cœur battant. »* Comme hypnotisé lorsque « l'Ennemi » resurgit et cette fois suit les pas du très jeune garçon dans le recoin d'un champ de blé : *« Un désir impossible me serrait le cœur lorsque nous nous séparâmes, et c'était de l'aimer. »*

De ses parents, avec qui il a constamment vécu jusqu'à l'adolescence, Cluny parle, ici et là, mais son père et sa mère restent voilés – comme si leur fils les apercevait entre l'état de tension de la guerre, les constantes menaces des désastres. Mais quatre lignes sur sa mère, très simples, se révèlent d'entrée suffisantes et inoubliables : *«... Aussi aimante que discrète, aussi simple qu'élégante – et qui porterait bientôt la jolie toque viennoise qu'Edwige Feuillère allait mettre à la mode dans* L'Aigle à deux têtes. *»*

Dans le *Journal littéraire* qui commence en 1948 et se prolonge pendant quatorze années, Cluny évoque plusieurs vies, les trésors de la mémoire, la géologie du souvenir, les armes de la culture, la respiration tour à tour sereine et ironique, les ruses de celui qui sait susciter, entretenir et prolonger la curiosité du lecteur.

Il dit – à 18 ans – que l'adolescence était sa terre d'exil. Il dit qu'il conseille ne pas écrire ses souvenirs, mais les inventer ; et après une trentaine d'années, dans *Sous le signes de Mars* : *« Il faut vivre d'abord, puis inventer la vie. »* Il découvre Poussin, qui *« atteint au comble de l'art »* : *« le mystère d'un monde aux harmoniques »*. Selon lui, de tous les arts, la musique est celui qui nous propose la communion la plus vive. Et on ne fait pas sa bibliothèque seulement entre 15 et 20 ans *: « Les livres qu'on relit sont là ; c'est par rapport à ce qu'ils nous ont donné qu'on écrira, ou pas. »* Et l'on dirait que Racine est son dieu : *« Savoir tout exprimer sans tout dire ! »*

Dans les années 1950, il fréquente Montherlant, Jouhandeau et, particulièrement, Cocteau : *« La peau de son visage paraît si tendue sur les os qu'on pourrait le croire évidé, momifié vif, d'une indestructible fragilité. »* Ses visites au Palais-Royal, 36, rue Montpensier, dans le minuscule appartement du poète, donnent des pages d'anthologie.

Or il est étonnant que Cluny exprime tant de fois dans son *Journal* son incrédulité devant toute religion, à moins qu'il n'eût le plaisir de parfaire ses phrases jusqu'à trouver le mot juste : *« Il n'a manqué à Voltaire que d'être athée pour être irréprochable. »* Mais le goût de la perfection a aussi un sens religieux...

(1) La Différence, 1991 et 1994.

★ ***Sous le signe de Mars***, de Claude Michel Cluny (éd. de La Différence, 110 p., 12 €) et ***Le Silence de Delphes***, tome I : ***L'Invention du temps*** (éd. de La Différence, 332 p., 20 €).

■ IN VIVO
de Serge Joncour

Depuis qu'il ne redresse plus *« les torts dans un peu tout le département »*, il travaille dans un bureau, rentre le soir *« pour faire sonner le micro-ondes »*. Parfois, avec un supplément de dîner, une voisine apporte son parfum, *« illusion d'une présence nouvelle »*. Ce travailleur est un flic qui vit avec ses deux enfants dont l'un nous dit leur vie. Elle n'est pas miséreuse mais il y manque une mère qui ferait une vraie famille. Les deux frères s'en vont sans trop de soucis pour le père parce qu'il les aime. Ils rencontreront un jeune couple *« grunge »*. Dans un retournement de situations, ils essaient d'éduquer ces parents de substitution.

Il est difficile de mener un roman dont le narrateur est un enfant. Serge Joncour y réussit. Sans s'appliquer à un vocabulaire qui se voudrait imitatif de la gouaille de ses personnages, il dit simplement leur naturel, leurs bêtises et ce qui reste malgré tout leur candeur. C'est déjà la marque d'un beau talent. Il en est une autre. En contrepoint à cette odyssée enfantine, Joncour change magistralement de style avec le portrait d'un homme qui vit une *« impossible paternité »* et regarde sa piscine dont il voudrait l'eau *« bleue californienne »* alors que des bactéries, des moisissures, *« une vie avide et déstructurée »* en font un cloaque. A l'alternance de ces deux univers se reconnaît le talent d'un écrivain, ici exceptionnel (Flammarion, 300 p., 18 €).

P.-R. L.

■ LES CHAMBRES DU DÉSERT
de Claude Delarue

Jérémie, compositeur de *Carmina Labyrinthi*, est accusé de plagiat par un personnage important du monde musical attaché à un parti néonazi ; cantatrice d'une beauté *« inquiétante »*, Sonia Rawicz exerçait sur lui une *« fascination mentale »*. Les femmes qui posaient pour son frère Andrzej Rawicz, photographe, devant son génie *« aux émanations méphitiques qui s'élevaient des ruines de son être »*, mouraient après qu'il les avait photographiées. Il annonça à Jérémie devenu son ami qu'il allait disparaître. Il disparut en effet. Sonia, qui ne croit pas à la mort de son frère, demande à Jérémie qui vit en Australie de le retrouver. En ce pays, bien des années plus tôt, un Rawicz a fait fortune, tandis que d'autres membres de la famille sont morts dans les camps. C'est en Australie aussi, que le photographe Adam Owl vit dans un lieu où règne le crime sur fond de rivalités politiques. Tout est admirablement trouble dans cette histoire. Admirablement, parce qu'avec une parcimonie qui est un autre effet de son talent et nous attache au récit, Delarue ne dévoile que peu à peu, et sans égarer le lecteur dans la complexité de leur caractère, ce qui relie entre eux les personnages de ces divers drames qui sont leurs vies et qui donnent un roman où l'amour, l'aventure, l'érotisme, l'art, l'étude de mœurs sont réunis pour une immense fable sur la condition de l'artiste dans le monde d'aujourd'hui (Fayard, 412 p., 20 €)

Pierre-Robert Leclercq

PIERRE
MOINOT
de l'Académie française

La mort en lui
récits

GALLIMARD

Ph. J. Sauer / Editions Gallimard - 372 206 753 RCS Paris B.

Hommes défaits

Venus de la scène théâtrale, Olivier Py et Jean-Michel Rabeux abordent le genre romanesque sous le signe de la chair en souffrance, passion des corps et triomphe de la mort. Asphyxiant

PARADIS DE TRISTESSE
d'Olivier Py.
Actes Sud, 256 p., 17,5 €.

LES CHARMILLES ET LES MORTS
de Jean-Michel Rabeux.
Ed. du Rouergue, « La Brune », 96 p., 8 €.

XAVIER NAVATTE 1987, IN « SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS »/TRIENNALE INTER. DE LA PHOTO, FRIBOURG

Des torses de suppliciés au visage perdu, détail de crucifixion ou planche coloriée de quelque Larousse médical aux séductions cannibales. *Paradis de tristesse* et *Les Charmilles et les morts* marquent la première incursion de deux hommes de théâtre dans le monde du roman. Avec une même troublante fascination pour la machinerie des corps, une comparable radicalité à dissocier le corps et l'amour, la douleur ou la mort fouillant avec une égale virulence la chair du vivant.

Olivier Py choisit la fiction pour camper un théâtre de l'abjection où la vérité se cherche dans un sulfureux lieu de rencontres. En quête d'un absolu qui passe par l'humiliation et les fusions viriles où *« quelque chose de la mort est oublié »*, le narrateur découvre dans le Paris nocturne des années 1970 le vertige d'un égarement collectif et clandestin, et l'effroyable drogue de la cruauté que lui deale Pascual, archange démoniaque d'une sublime autorité. Principe alchimique, le mal agit et transmue, poésie terrible où les élus sont rares et jamais indemnes. *« Ne savent lire que ceux qui ont vécu »*, prévient le jeune homme. Quête enfiévrée des débuts de l'érotique, l'écriture est ici trace, sanglante comme l'initiale que Pascual a gravée sur le dos du narrateur, marque de possession qui blanchit, passe et affranchit celui qui est ainsi renvoyé au néant. Syntaxe de l'humiliation, les leçons des back rooms du Trap, sanctuaire périlleux où se croisent, outre l'ancien « skin » organisant les cérémonies de l'avilissement, un vieux poète dandy et son sordide éditeur, Ellert, un jeune père victime offerte au sacrifice, ou le lumineux Grégoire, qui compense les élans de la débauche par des retraites à Vézelay. Parfois outrageusement complaisant, l'expressionnisme violent de cette autre « saison en enfer » délivre quelques leçons nécessaires, quand l'« ange » prophétise contre les tièdes : *« C'est parce que le combat est perdu qu'il est beau, c'est parce que la mort prendra tout, quoi qu'il en soit, qu'il faut tout lui remettre. Ne pas ressembler à ces vieux imbéciles qui grimacent la sagesse, opinent sur la caducité et finalement ne croient plus en rien, cet enfer de la négation qui est l'avant-goût de la damnation éternelle. »*

Plus sombre encore, moins cru mais autrement vertigineux, Jean-Michel Rabeux livre un récit qui revisite une jeunesse placée sous le signe de la *« matière démangée par la mort »*, corruption des corps meurtris, estropiés, amputés et mutilés. *« L'homme est défait face à son corps, en puissance d'être putréfié. »* Dès son plus jeune âge, le narrateur sait la nature cruelle, la chair moins appétissante que fragile, travaillée par la pourriture à l'œuvre dans le vivant. *« Je n'aime pas la mort, mais chacun de ses signes sur le corps même le plus resplendissant me crève d'amour par sa précarité. »* L'homme est aimable à proportion de sa disponibilité à mourir. D'où la forte ambivalence des premiers émois aux Charmilles où son père est *« pourvoyeur de la mort »*, soignant des malades irrécupérables, guettés par la mort tapie en eux qu'un coup de scalpel dévoile comme une viande (d'où le défi unique : *« transformer le gigot que j'étais en un dieu violent et tendre »*). La mère n'est qu'*« une tombe qu'on embrass*[e]*, froide l'hiver, brûlante sous le soleil d'été »*. Et le premier amour élit une jeune amputée, amour cannibale, si, plus tard c'est le sourire de pierre et les fines chevilles d'un condisciple qui émeuvent le sexe du jeune pensionnaire. *« Il faut mutiler les corps pour que l'âme en jaillisse et goutte doucement sur le sol de la cuisine. Le sang est un liquide particulier qui prouve en même temps la vie et la mort, tiède comme la vie il se laisse boire par la sciure répandue sur le carrelage de l'abattoir comme la mort. »*

Cette *« joie farouche d'une sorte d'anatomie de l'âme »* ne pare pas la mort. Reste la mer, longue patience que son père lui offre en compensation, *« mort à l'œuvre »* moins traumatisante. *« La houle majestueuse et l'infime battement cardiaque participent du même mouvement matériel qui signe notre fragilité, seule intelligence qui m'intéresse. »*

Un constat de Rabeux que Py peut partager encore.

Ph.-J. C.

Tendre banlieue

Avec une nostalgie teintée d'humour, Robert Belleret revient sur son enfance à Bécon-les-Bruyères

LES BRUYÈRES DE BÉCON
de Robert Belleret.
Ed. Sabine Wespieser, 210 p., 18 €.

Il y a plusieurs banlieues et dans chaque banlieue plusieurs coins. Robert Belleret vient de Bécon-les-Bruyères comme d'autres de province. Mais ici le nom des lieux a depuis bien longtemps perdu son sens. Bécon-les-Bruyères, Les Vallées, La Garenne-Colombes, l'histoire des banlieues est finalement plus obscure que celle du plus moyenâgeux de nos villages. Alors on cherche, on fouille, on sauve. *« La bruyère a toujours eu une vocation de fleur sèche, prédestinée à roussir entre les pages d'un livre* (...) *Comment refuserait-on aux bruyères de Bécon d'être les métaphores d'une mémoire banlieusarde ? »* Robert Belleret donne ici le ton avec lequel il gratte sa parcelle. Petite histoire, petits malheurs, petits plaisirs d'un petit monde. *« Indémodable la nostalgie des étés d'enfance avec leurs interminables journées occupées à des petits riens. »*

Mis bout à bout, ça donne un univers dont l'auteur des *Bruyères de Bécon* dit bien davantage – et bien mieux – que ce qu'une seule mémoire est capable de ressusciter : les livreurs de pains de glace, l'usine Hispano-Suiza, ou encore la famille Duraton et les Vins du Postillon. Et les autres aïeux, à peine ou jamais rencontrés, qui nous ont précédés venant vraiment de loin pour tenter de vivre ici mieux qu'ailleurs. *« Là où s'élèvent aujourd'hui les tours de la Défense, sentinelles d'acier et de verre du capitalisme triomphant, rampaient alors, au ras du sol, les bicoques, les cabanons, les jeux de boules, les potagers et les bistrots d'une civilisation prolétarienne en sursis. »* Ceux-là et encore ceux d'après, qui ont pu échapper ou survivre à la gigantesque boucherie pour recommencer vingt ans plus tard à devoir sauver leur peau et trouver à manger tous les jours. Ça donne de résolus mangeurs de viande, d'incorrigibles anti-chefs, un vrai faux tonton communiste dont une cellule du parti porte aujourd'hui le nom quelque part en province, un cousin blanchisseur puis conducteur d'autobus à la TCRP et un père tendre, sensible, plus adroit à tourner le monde en dérision qu'à assurer de l'avancement et qui fait la nique au malheur en cultivant le canular.

On lit *Les Bruyères de Bécon* comme on visiterait un monument historique inclassable et toujours habité, où l'on retrouverait à chaque étage soi-même et chacun de ses proches bien vivants, dans la tenue et le décor où on les avait oubliés. *« L'histoire que l'on dit grande s'écrit souvent avec la sueur, le sang et les larmes des gens de peu mais ils ne tiennent jamais la plume. »* Robert Belleret le fait pour eux, et c'est leur rendre hommage que d'en parler dans une langue aussi élégante qu'ils étaient respectueux des beautés du monde quand ils s'endimanchaient pour s'y aventurer. On lit aussi ce livre pour sa subtilité et son humour. Il y a du Desproges et du Boby Lapointe dans ce texte savoureux. Robert Belleret hérite de son père l'art et le goût de jouer avec les mots. Ainsi, en dépit de ce que par pudeur ils n'osent dire d'une sensibilité grosse de décennies de labeur, de révolte et d'amour mélangés, les *« banlieusards-têtes-de-lard (...), fils de Garches et enfants de Puteaux »*, expriment leur humanité.

Bernard Ruhaud

Robert Belleret est journaliste au *Monde*.

Pays d'absence

Deux romans où le verbe voyager prend toute sa dimension intérieure

PARTIR
d'Olivier de Solminihac.
Ed. de l'Olivier, 188 p., 16 €.

GARDER
d'Anne Luthaud.
Ed. Verticales, 240 p., 15 €.

Précédés de l'infinitif tranchant de leurs titres respectifs, les romans d'Olivier de Solminihac et d'Anne Luthaud semblent se faire écho, se répondre. Chacun à leur manière, et dans des directions pour ainsi dire différentes, les deux auteurs illustrent et développent la vénérable tradition du roman de voyage. Voyage réel dans l'espace et la géographie – ici l'Afrique et l'Asie – et en même temps figure classique d'un itinéraire intérieur, d'une initiation.

« Oh cette époque, pleine de soleil, pleine d'affolante lumière, d'un été le plus torride, c'était une époque où je cherchais le calme et les grands espaces, où j'étais prêt pour des choses mystiques, pour croire, et je croyais miraculeusement au monde, à Miquel, parce que Miquel était une part mystérieuse de moi, une part nourrissante et cachée... » Cette « époque » est celle d'une visite en pays Dogon. Le long du fleuve Niger, il y a Manuel et Dona, et puis Miquel, le frère du premier. Un jour, à Gao, Miquel disparaît. Le silence de Manuel que tente de rompre Dona, les souvenirs et les rêves attachées à cette expédition forment la trame du récit d'Olivier de Solminihac, qui ne s'enferme dans aucune logique narrative, sinon celle des enchaînements d'images et des résonances affectives. Cette dérive contrôlée de l'histoire de Manuel, de Dona et de Miquel est scandée par une intense nostalgie de l'ailleurs, *« parce que la vie est devant nous, quelque part. On ne sait pas où. Et parfois, dans une ville, on a l'impression de rester sur le seuil »*.

Partir laisse entrevoir un monde du manque et de l'absence. De belles pages alternent avec des moments où le récit se perd lui-même, comme s'il mimait cette absence.

Anne Luthaud a conjugué autrement le verbe « voyager ». Pierre est gardien de phare. Lui aussi se souvient. Louise l'a quitté, et Pierre se fait gardien de l'histoire des autres, *« pour entrer dans la vie des autres »*. Celle notamment d'un second Pierre, son double peut-être, qu'il va rejoindre en Thaïlande pour entendre de lui le récit de ses amours avec Alice. Au désert maritime succèdent des couleurs précises, un climat, une vie fébrile. Les récits s'imbriquent, se confondent presque, comme si l'on pouvait imaginer une seule grande histoire commune et partageable. Là aussi, comme chez Olivier de Solminihac, un jeu d'images et de sonorités se met en place, sous le signe de l'amour impossible et du désir qui demeure. Dans la troisième partie du roman – la plus réussie dans sa simplicité – Louise est sur un cargo, phare mouvant sur la mer ; *« Je veux leur dire, à ces marins, qu'il ne suffit pas, un jour, de partir sur l'eau, loin, vers de nouveaux ailleurs, de s'y croire, ailleurs, sans le monde, sans les autres, ceux de la terre, qu'il ne suffit pas de quitter pour ne plus aimer, être tranquille, comme si aimer ou ne pas aimer, c'était pareil... »* *Garder* raconte précisément ce qui s'échappe des sentiments et des désirs, ce qui fuit et manque toujours. Ce qu'on ne peut garder qu'au titre de ce manque. Le roman d'Anne Luthaud obéit à un plus grand souci formel que celui de Solminihac. Le rythme cependant faiblit parfois et les dialogues souffrent d'irréalité.

P. K.

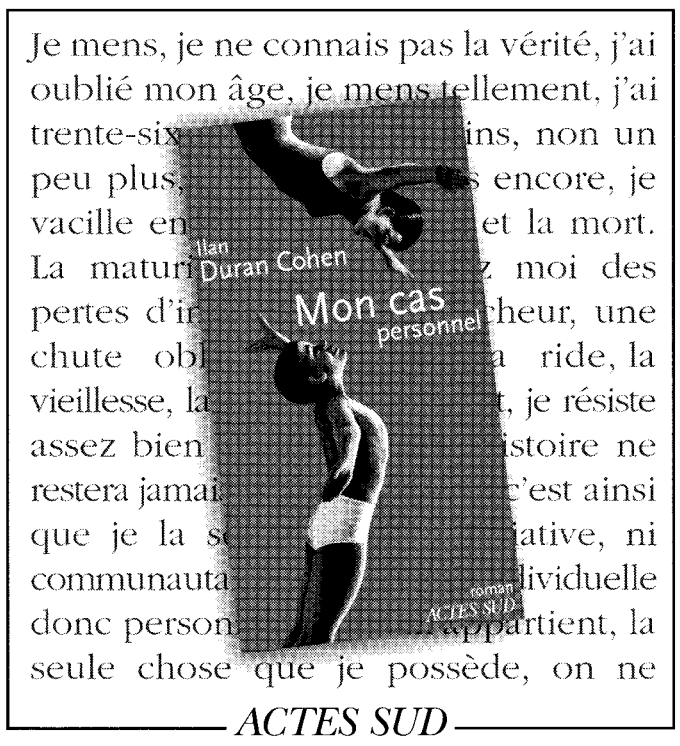

14e FORUM Le Monde LE MANS

RELIGION ET POLITIQUE, UNE LIAISON DANGEREUSE ?

VENDREDI 25, SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 OCTOBRE 2002

Le Monde

PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Jean BAUBÉROT - Sadek BELOUCIF - Esther BENBASSA - Alain DIECKHOFF - Jean-Marie DONEGANI
Roger-Pol DROIT - Marcel GAUCHET - Bruno GIULIANI - Danièle HERVIEU-LÉGER - Nancy HONICKER - Jeffrey HOPES
Denis LACORNE - Michaël LOWY - Michel MORINEAU - Henri PENA-RUIZ - Jean-Luc POUTHIER - Isabelle RICHET
Olivier ROY - Danièle SALLENAVE - Paul THIBAUD - Odon VALLET - Gianni VATTIMO - Brigitte WACHÉ

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE
Service CULTURE
Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr

LES LIBRAIRIES DU MANS

L'Afghanistan, avec et sans Massoud

Héros national d'un pays passé du Moyen Age à la guerre totale, le « commandant » prophète et moderniste était-il trop en avance sur son temps ?

Tout comme le terrorisme, l'islam et l'islamisme, l'Afghanistan a suscité de nombreux ouvrages après les attentats du 11 septembre et l'intervention américaine contre Al-Qaida et les talibans dans ce *Royaume de l'insolence* auquel Michael Barry a consacré un livre (Flammarion). Cet Américain francophone publie une époustouflante biographie du Lion du Panshir (qu'en érudit du monde persan il écrit *« Pandjshêr »*, utilisant une orthographe savante pour les noms propres). Il a très bien connu le commandant tadjik au travers de ses multiples vies afghanes, comme Peace Corps, coordinateur de Médecins du monde, observateur de la Fédération internationale des droits de l'homme, consultant de l'ONU ou tout simplement chercheur et amoureux de la littérature afghane et persane et du soufisme.

L'inquiétude que l'on pourrait avoir à la lecture des premières pages – encore une hagiographie – se dissipe vite. Après avoir décrit ses propres hésitations à l'égard d'un personnage paré de toutes les qualités depuis son assassinat, l'auteur brosse un portrait complexe de cet ancien islamiste devenu nationaliste moderne, de ce chef montagnard tourné stratège, avec lequel il a partagé le pain afghan et la lecture du poète médiéval Al-Ghazali et qu'il place dans la lignée de Marc Aurèle ou de Lincoln. Mais surtout il nous entraîne dans ce *« Grand Jeu »* nouvelle manière qui a englouti l'Afghanistan dans les luttes stratégiques entre Soviétiques et Américains, et politico-religieuses entre leurs alliés saoudiens ou pakistanais et les chiites iraniens, dont les fanatiques de Ben Laden ont su tirer les marrons du feu.

REZA/WEBISTAN/CORBIS

Le commandant Massoud en mai 1985

Alors que l'administration américaine embouche le clairon pour sa croisade anti-Saddam Hussein, Michael Barry donne froid dans le dos en rappelant – sans langue de bois – les inconséquences et les lâchetés de l'Occident et de Washington et leurs conséquences dévastatrices pour ce pays isolé, mais aussi pour le reste du monde, tout comme les dégâts causés par les ambitions du Pakistan ou le prosélytisme wahhabite de l'Arabie saoudite et de son fils maudit Oussama. Il raconte comment, dès 1987, il avait en vain mis en garde ses compatriotes sur place contre les visées des islamistes qui se battaient moins contre les Chouravis (Russes) que contre Massoud – coupable à leurs yeux de n'être ni pro-pakistanais ni extrémiste – et qui n'hésitaient pas à attaquer des ONG. On était à la fin de l'ère Reagan, dont sont issus les principaux conseillers « faucons » du second président Bush. C'est cet aveuglement – le croquemitaine était alors l'Iran, comme l'Irak aujourd'hui – avec ses alliances, dont même les plus malodorantes et les plus risquées à long terme, étaient bonnes à prendre, que l'on retrouve à nouveau.

Michael Barry rappelle aussi le rôle néfaste joué par le Pakistan, qui a préféré détruire l'Etat afghan plutôt que de risquer d'en perdre le contrôle. Les généraux d'Islamabad se sont appuyés sur une internationale islamiste qui leur a servi de corps expéditionnaire avant de se retourner contre la main qui l'avait nourrie et de pourrir le Pakistan de l'intérieur. Il a aussi des mots durs pour ces chefaillons issus de cet *« Afghanistan profond, tribal, rétif à toute organisation centrale, malade de ses tiraillements ethniques, perméable à toute manipulation indirecte par l'étranger »* qui ont contribué à l'échec de Massoud. Guère écouté quand, vivant, il lançait avertissement sur avertissement contre le cancer islamiste à un Occident qui *« l'aura laissé mourir »*, Massoud est désormais un héros. Mais mort.

Derrière la géostratégie et le mariage incestueux entre religion et politique qui a ravagé ce pays, il importe aussi de voir comment ses habitants, ceux qui ne portaient pas les armes, ont continué de survivre. Et comment le progrès, avec ses camions comme avec ses bombes, a bouleversé un monde qui s'entrouvrait précautionneusement à la modernité. Cette autre vision, c'est celle de Pierre et Micheline Centlivres, des Neuchâtelois qui ont bourlingué depuis 1966 en Afghanistan avec leur appareil photo et qui décrivent un autre pays, celui de la durée, de la vie quotidienne.

FIGURES DU QUOTIDIEN

Ils se sont livrés à une ethnologie photographique, suivant parfois les mêmes personnes à travers trois décennies de bouleversements de leur vie quotidienne, tels Abdur Rahman au marché au foin de Mazar-i-Sharif, Ismaël Araj le boiteux de Tashqurghan à Mazar ou Bibi Nishrqa de Baghlan à son camp de réfugiés en Iran. Car les femmes que Pierre ne peut prendre en photo – tradition islamique oblige – se dévoilent pour Micheline. En Afghanistan, où la photographie se dit *« aks »*, mot qui signifie aussi reflet ou opposition, photographier n'est jamais neutre.

Enquête systématique plus que simple journal photographique, encore moins recueil de photos d'art, qui s'accompagne d'un appareil de notes détaillant chaque cliché dans toute sa signifiance. Pas d'images à la Kessel d'orgueilleux champions de *« bouzkachi »* avec leur toque d'agneau, mais des visages austères, parfois même tragiques.

Mentionnons aussi les livres de Bernard Dupaigne, professeur au Musée de l'Homme qui a souvent baroudé en Afghanistan et qui se demande si, après tant d'années, ce *« pays brisé »* existe encore. Ou l'enquête sur l'assassinat de Massoud reprise par Jean-Marie Pontaut et Marc Epstein, de *L'Express*, les souvenirs du grand reporter de *Libération* Jean-Pierre Perrin, qui a couvert la guerre face à la fois aux bombardements soviétiques et aux nervis islamistes. Ou encore la nostalgie de Stéphane Allix, qui a consacré sa jeunesse à l'Afghanistan, et qui y a laissé son frère.

Patrice de Beer

★ ***Massoud, de l'islamisme à la liberté***, de Michael Barry (éd. Audibert, 304 p., 20 €).
– ***Le Carrefour afghan***, de Bernard Dupaigne et Gilles Rossignol (Gallimard « Folio, Le Monde actuel », 320 p., 7 €).
– ***Afghanistan, rêve de paix***, de Bernard Dupaigne (Buchet-Chastel, 154 p., 12 €).
– ***Ils ont assassiné Massoud. Révélations sur l'internationale terroriste***, de Jean-Marie Pontaut et Marc Epstein (éd. Robert Laffont, 240 p., 18,10 €).
– ***Jours de poussière, choses vues en Afghanistan***, de Jean-Pierre Perrin (La Table Ronde, 288 p., 18,30 €).
– ***Carnets afghans***, de Stéphane Allix avec Natacha Calestrémé (éd. Robert Laffont, 216 p., 19,70 €).

Luc Ferry en quête d'une sagesse contemporaine

Un nouvel humanisme est-il encore possible ? En quel sens ? A quelles conditions ? Le philosophe, aujourd'hui ministre de l'éducation, publie une vaste réflexion sur les valeurs de demain

QU'EST-CE QU'UNE VIE RÉUSSIE ?
de Luc Ferry.
Grasset, 486 p., 20 €.

Commençons par oublier le ministre de l'éducation pour retrouver le philosophe. Ecartons pour un temps considérations politiques, pression de l'actualité, querelles budgétaires ou initiatives pédagogiques. Luc Ferry signe ici un vrai travail de pensée, élaboré sur plusieurs années, qu'il convient de lire avec mesure et attention, en souriant au passage du hasard qui place le même jour le livre du philosophe en librairie et les premiers mécontents du ministre dans la rue...

L'enjeu du livre est d'importance : élaborer une sagesse pour aujourd'hui. Rien à voir avec les recueils de conseils pour prêt-à-vivre. Luc Ferry s'inscrit dans le mouvement contemporain qui reconsidère le rôle existentiel et pratique de la philosophie. Laissant de côté une démarche purement théoricienne, préoccupée seulement de connaître pour connaître, il reprend et renouvelle une interrogation ancienne, chargée d'une longue histoire, à peine estompée par les temps récents : en quoi consiste, la vie « bonne », comme disaient les Anciens ? Selon quels critères, et à quelles conditions, une existence, pour nous, est-elle « réussie » ?

Chacun le constate : l'époque confond de plus en plus la réussite d'une vie avec le seul succès social, visible et vérifiable – argent, renommée, pouvoir. Nous ne concevons plus le monde, à la manière des stoïciens, comme une belle harmonie cosmique où chacun doit jouer sa partie, humble ou grandiose. Nous avons vu s'éloigner aussi la foi chrétienne dans le salut éternel, le Jugement dernier, les récompenses et châtiments de l'au-delà. Nous avons encore perdu les utopies révolutionnaires, les lendemains qui chantent et les grands idéaux du progrès de l'humanité. Tout, désormais, semble se jouer « ici et maintenant », sans session de rattrapage ni compensation possible. Cynique et réaliste, notre société paraît s'être affranchie de toutes les formes de transcendance. Pour Luc Ferry, cette disparition n'est qu'apparente. Nous sommes loin, à ses yeux, d'en avoir fini avec toutes les questions qui ont habité, dans les siècles précédents, le souci de la sagesse et le désir de salut. Nous avons beau être irréligieux, insoucieux des fondements de la morale, indifférents à la patrie, il y a toujours des motifs pour lesquels il nous semble légitime de sacrifier sa vie. Il existe encore des idéaux qui nous mobilisent. De même, nous n'avons pas le sentiment d'inventer le vrai, le bien, le beau, le juste... mais de les rencontrer comme autant de valeurs existant hors de nous. De ces constats naissent pour Luc Ferry les interrogations fondamentales qui sont au cœur de ce livre : que reste-t-il de la transcendance dans un monde désenchanté ? Quelle pertinence conserve l'idée de salut dans une société sécularisée ? En d'autres termes : en quel sens et dans quelle mesure pourrions-nous, de nouveau, être « sages » ?

Pour entrevoir les réponses, si toutefois elles existent, il faut s'être soumis à l'épreuve du grand décapage qui porte le nom de Nietzsche. Voilà en effet l'ennemi le plus redoutable de toutes les formes de la transcendance. On ne saurait trouver ce qu'elle peut être encore pour nos contemporains sans avoir traversé, enduré, accompagné même son entreprise de destruction radicale de tous les idéaux, de toutes les prétentions illusoires à juger la vie selon des critères extérieurs à elle. Luc Ferry s'est exercé à une lecture patiente, informée, honnête, de l'œuvre de Nietzsche et de ses prolongements chez Deleuze. Sans être devenu nietzschéen, il retient de cette étape le critère d'intensité (la vie réussie est la plus intense) et la possibilité qu'un instant pleinement vécu constitue une voie d'accès à l'éternité. Surtout, il trouve dans la tentative de Nietzsche pour démolir toute transcendance un chemin reconduisant vers le modèle des sages grecs.

ENTRE MATÉRIALISME ET RELIGION

Ces chercheurs de sagesse de l'Antiquité appartiennent à un monde perdu, presque inaccessible pour nous tellement leur horizon diffère du nôtre. Ils nous fournissent toutefois un modèle essentiel : la philosophie peut opérer une sécularisation de la religion et de ses idéaux. Pour les Grecs, le sage devient par la raison semblable aux dieux, il échappe ainsi au temps et même, en un sens, à la mort, qui n'est plus pour lui source d'angoisse. Quelle voie analogue pouvons-nous inventer ? Pas question de faire retour aux Anciens, évidemment. Mais il est urgent, et possible, de chercher les éléments d'un « *salut terrestre* » qui corresponde à notre temps. Luc Ferry propose d'en trouver les composantes en suivant une démarche que l'on dirait volontiers « en diagonale », à égale distance du matérialisme et de la religion. Le matérialisme se révèle à ses yeux incapable de fonder les valeurs, la religion exige la foi en une transcendance divine que tous ne partagent pas.

Il faut donc selon lui cheminer entre les deux, conscient à la fois du désenchantement du monde et de la persistance d'une transcendance à visage humain. Cette ligne médiane peut sembler étroite, fragile, voire artificielle. Elle débouche au contraire, à la fin du livre, sur la *« pensée élargie »* d'un *« humanisme non métaphysique »*. Peut-être est-ce là le plus intéressant, car on y voit Luc Ferry tenter notamment de sauvegarder la transcendance au sein même de l'immanence, s'efforcer de conjuguer la singularité des expériences humaines avec leur vocation à s'adresser à tous, tenter d'articuler l'idée nietzschéenne d'intensité des moments de l'existence avec l'héritage de l'amour chrétien.

Sans doute d'autres approches de ce livre à facettes seraient-elles possibles. Ses partis pris comme ses résultats pourraient fournir matière à d'abondantes discussions philosophiques. Ce qui frappe, à première lecture, c'est avant tout l'honnêteté de la réflexion et la réelle ouverture de la pensée. Car Luc Ferry ne se contente pas de replacer la question de la sagesse dans l'ensemble de l'évolution occidentale, des Grecs à nos jours. En dessinant le projet d'une « *pensée élargie* », il va nettement plus loin que dans ses précédents essais. Cette pensée vise, précise-t-il, *« sans démagogie ni renoncement à ses propres convictions, à dégager chaque fois ce qu'une grande vision du monde qui n'est pas la sienne peut avoir de juste, ce par quoi on peut la comprendre, voire la reprendre pour une part à son compte »*. Voilà bien le livre de philosophie dont on pourrait conseiller pleinement la lecture à un ministre de l'éducation.

Roger-Pol Droit

La femme pleure doucement. Sûrement depuis longtemps. Ses yeux, s[illegible] pues sont rouges. [illegible] aresse les cheveux [illegible] mes… Ils montent [illegible] dans le wagon. [illegible] ul. Il est là, à quai[illegible] amour par un m[illegible] bras qui tout à l'he[illegible] t si fort sont balla[illegible] orts. La femme ré[illegible] affolée. Ils s'embrassent encore avec

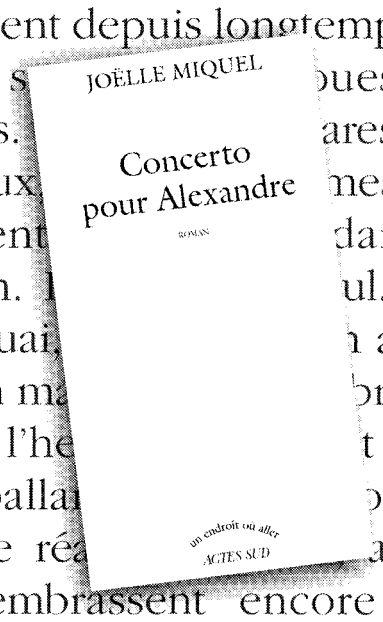

ACTES SUD

Ma place, c'est la dernière. La dernière de la famille, la numéro six co[illegible] présente quelque[illegible] enue sur le tard. M[illegible] t délivrée de ses g[illegible] nopause s'annonc[illegible] arrivée. Patrice, l[illegible] gt ans, il s'apprêtai[illegible] famille, Christoph[illegible] en avait dix, je ve[illegible] cercle qui s'était [illegible] i, mon père, tu avais cinquante ans.

ACTES SUD

« Minimales » en marge du roman

Entre essai et fiction, grand format et poche, la nouvelle collection des éditions Verticales se destine à accueillir de courts textes – nouvelles ou fragments – reflétant la réalité sociale. Première livraison avec Régis Jauffret, Pierre Senges, Lydie Salvayre, Pierre Lafargue et Yaël Pachet

Cinq petits livres élégamment maquettés par Philippe Bretelle inaugurent une nouvelle collection des éditions Verticales, vouée à publier des textes courts. Une formule intermédiaire, entre le grand format et le poche, dont Joëlle Losfeld, Gérard Berreby et Serge Safran ont déjà prouvé l'efficacité via les volumes Arcanes, Allia et Grain d'orage-Zulma. Il ne s'agit pas, pour les deux éditeurs Bernard Wallet et Yves Pagès, de rééditer des textes déjà parus chez eux (la collection « Folio » Gallimard s'en charge), ni de concurrencer la collection de poche du Seuil (auquel Verticales est lié). Mais d'offrir un espace à des manuscrits à mi-chemin entre l'essai et la fiction, entre la lettre ouverte et le pamphlet, échappant résolument à la forme canonique du roman.

Ni tremplin d'un manifeste avant-gardiste ni laboratoire ouvert à de nouvelles formes d'écriture, cette collection « en marge du roman » est destinée à accueillir des nouvelles, des textes fragmentaires, différents, des témoignages ou des livres d'écriture collective reflets de la réalité sociale, voire des textes de réflexion politique (*« pourquoi pas en corrélation avec la revue* Vacarme *? »*). *« On ne s'interdit pas d'y révéler de nouveaux auteurs,* dit Yves Pagès (c'est le cas, dans cette première livraison, de Yaël Pachet), *de faire émerger des voix qui ne correspondent pas aux standards de la fiction, de confronter des auteurs de fictions sortant des sentiers battus à des gens qui n'ont pas vocation à être écrivains mais qui ont des choses à dire (à venir prochainement, une saisissante série de portraits de SDF et de taulards brossés par une éducatrice spécialisée) ; on s'interdit par contre de débaucher des auteurs publiant ailleurs, même s'il est possible que certains viennent y faire un petit tour chez nous, le temps d'un livre, pour affinités. Quelques textes, enfin, y seront réédités après avoir été édités chez d'autres, mais à dose archi-homéopathique, lorsqu'il s'agira de volumes introuvables, de classiques de la beat generation auxquels Bernard Wallet est attaché, des brûlots anarchistes du début du siècle qui me sont chers. »*

JOSEPH BENITA

Le titre de la collection ? « Minimales » est *« un hommage au situationniste le plus méconnu, Jacques Dutronc, d'autant plus méconnu qu'il est situationniste à l'insu de son plein gré »*, dit Pagès. Le gimmick de la chanson *Mini mini mini* mise en paroles par Jacques Lanzmann ayant été décliné au féminin pluriel afin de rimer avec la maison mère. Minimales sont les histoires émouvantes et pathétiques racontées par Régis Jauffret. Confessions d'un chômeur, d'une secrétaire de direction, d'un *« homme de pacotille »*, d'un employé du Jardin des plantes marié avec une magicienne. Jauffret s'immisce dans l'intimité des anonymes, et sans censure, avec parfois un rien d'insolence, décline *« les petites douleurs du quotidien »*, les *« tentatives toujours un peu bancales d'aimer cet être qui n'est qu'un autre »*. Quêtes de plaisir jamais assouvies, tracas d'une *« petite mélancolie »* qui *« indispose comme un mal de ventre »*, bilans moroses lorsque *« la solitude devient le plus monstrueux des orgasmes »* (*Les Jeux de plage*, 128 p., 7,50 €).

FOUS D'ICARE

Après avoir semé des références culturelles, historiques, médicales, botaniques dans ses deux premiers romans, Pierre Senges prend son propre travail à rebrousse-poil, et signe un vertigineux essai infesté de fiction. Retraçant l'histoire des hommes et des femmes qui, depuis Icare, se sont acharnés à voler et à construire des machines aériennes, il y défend l'idée que ces graines d'oiseaux ne cherchaient à s'élever dans les airs que pour s'adonner aux beaux-arts de la chute... verticale. En témoigne l'histoire de l'érection de la tour Eiffel, d'où se jetèrent quelques vaillants aventuriers de la Belle Epoque. Cette encyclopédie des tests de gravitation est aussi une étude de la ligne de fuite et un éloge des hérétiques qui préfèrent tomber de haut plutôt que croire en l'élévation mystique (*Essais fragiles d'aplomb*, 160 p., 8,50 €).

Jubilatoire (et irrévérencieuse) est également la sombre, violente prédication du poète Pierre Lafargue qui, dans une langue belle comme celle de Saint-Simon, vante avec ironie le charme des sots, des ploucs et des crétins. *« Nous croyons profondément que les fous ont droit à l'indulgence des femmes et des hommes de progrès, car tout le monde n'a pas la chance d'être libéral »*, assène cet ange du mal *« avec toutes sortes de précautions fantastiques »* (*Sermon sur les imbéciles*, 64 p., 6,50 €). Il s'agit aussi de subversion dans le monologue insurgé de Lydie Salvayre, une commande de France-Culture dans le cadre des rencontres de la Chartreuse du Festival d'Avignon, et que l'on peut aussi écouter dans le CD joint, la voix de l'auteur étant accompagnée en live d'une musique originale de Serge Teyssot Gay et Marc Sens. Lydie Salvayre nous y fait part de ses années passées dans une *« étrange République »* où les hommes *« s'éteignent à force de se soumettre »*. Rythme incantatoire, scansions de révolte (*Contre*, 64 p., 8,50 €).

« EN MI-BÉMOL MAJEUR »

Yaël Pachet propose un journal intime, pour consigner tout ce qui, *« juste avant l'oubli »*, s'élève comme *« le chant du cygne d'un souvenir, d'une personne, d'un acte du monde »*. Elle y évoque ses projets radiophoniques, ses activités de choriste d'opéra, Pierre Leyris et Emily Dickinson, Kathleen Raine, Gertrud Kolmar, V.S. Naipaul, Virginia Woolf, Verdi, sa relation avec son père Pierre Pachet, avec son compagnon Pierre Michon, la vie qui *« est un tissu d'adultères »*. Elle scrute ses extrémismes, ses léthargies et cauchemars. Beau texte, comme *« l'apothéose d'un accord en mi-bémol majeur »* (*On est bien, on a peur*, 128 p., 7,50 €).

Jean-Luc Douin

EXTRAIT

« Dites assez rigolé. Dites je contre, je contre, je suis contre/ contre les bras vengeurs, les féroces soldats, les armes, les armées, les marches au pas, les marche-droits/ contre les lamentos, fussent-ils poétiques, les cœurs sanguinolents, les harpes pathétiques, et la pitié, cette putain/ contre ce qui nous brise et que nous étreignons/ contre nos vies ployées/ contre les porcs qui les piétinent et les pouacres repus qui les broient/ contre les oreillers qu'on nous plaque sur la gueule/ contre les promoteurs de paradis parfaits... »

(*Contre*, de Lydie Salvayre, p. 48)

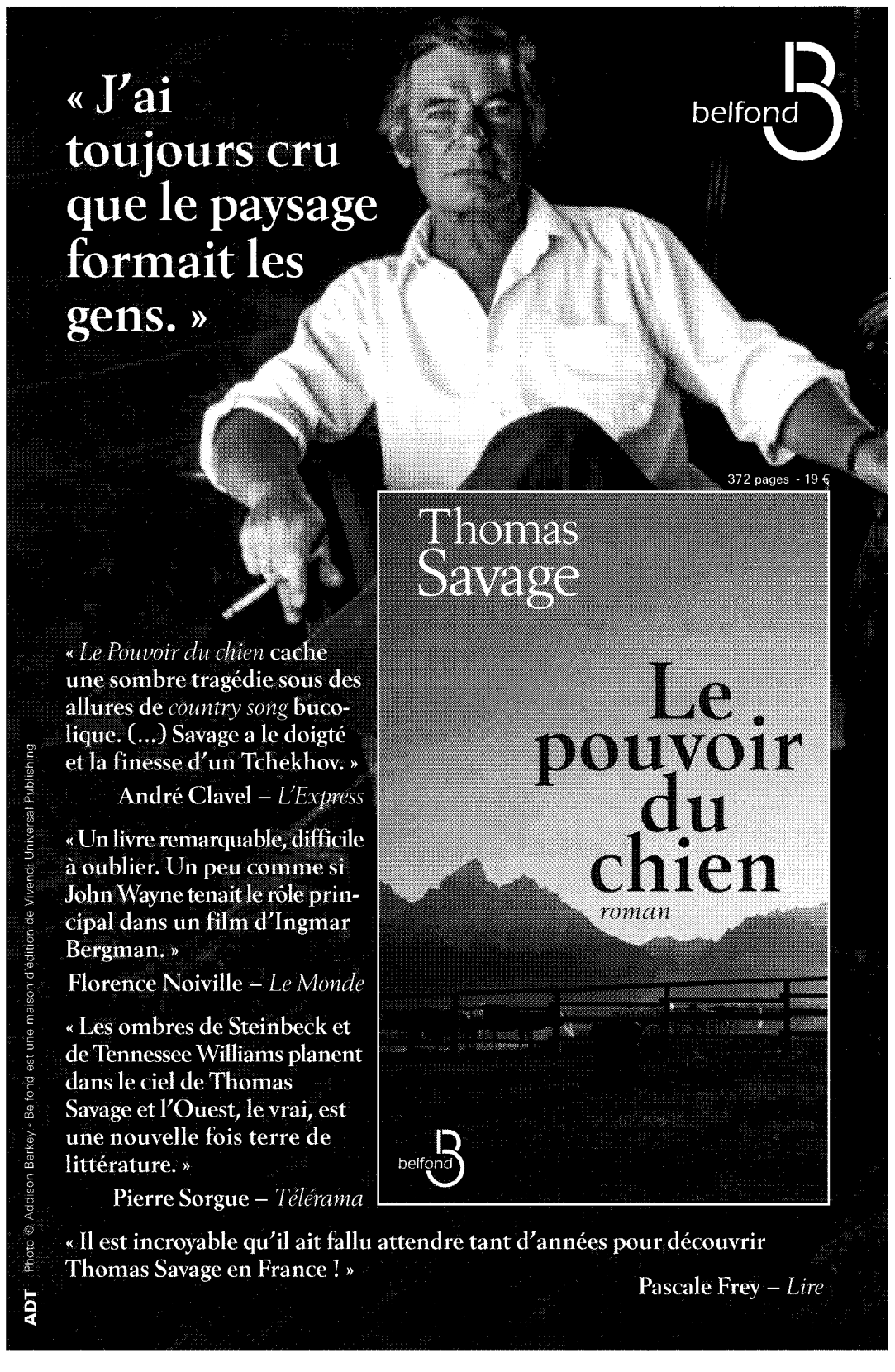

Elémentaire, mon cher lecteur !

« Petite poche » : pour les écoliers qui préfèrent le texte à l'image

Du neuf pour les petits lecteurs du primaire ! Avec « Petite poche », l'éditeur Thierry Magnier, qui déclinait déjà une collection « roman » pour collégiens et lycéens (1), tente le pari de mini-fictions, cohérentes sans être des squelettes ou des vignettes trop simplistes, pour proposer aux élèves des cours élémentaires des textes sans images.

Dès la couverture, où la couleur, éclatante, relaie les dessins de rigueur, ici prohibés, les lecteurs entreprenants savent que rien ne les distraira du texte. Ce souci de sobriété n'a rien de gratuit, puisque à l'instar de Thierry Magnier lui-même, nombre de petits liseurs s'avouent, devenus grands, avoir été gênés par un visuel envahissant qui conditionne immanquablement l'imaginaire dès la découverte du texte.

Pour la première salve donc, six auteurs, souvent présents dans le catalogue de l'éditeur, sont les premiers à relever le défi : Jeanne Benameur (*Valentine remède*), Jean-François Chabas (*Le Père Tire-Bras*), Jo Hoestlandt (*Les Frayeurs de la baby-sitter*), Yann Mens (*A table, Président !*), Jean-Claude Mourlevat (*L'homme qui ne possédait rien*) et Mikaël Ollivier (*Vivement jeudi !*). Des historiettes tirées d'une lecture piquante du quotidien des enfants souvent, mais pas exclusivement. D'où une mention particulière pour la superbe fable de Mourlevat, d'une sagesse qu'on croirait héritée des *Mille et Une Nuits,* et la fantaisie de Chabas. Six autres titres devraient suivre en février 2003.

Sans doute l'éditeur est-il optimiste et l'on peut penser que ces narrations souvent malicieuses seront vite autant destinées aux liseurs en herbe qu'aux élèves plus âgés qui, à l'entrée du collège, peinent à se lancer dans des livres plus épais. Qu'importe en fait ! Ces petits bouquins, plats et maniables, rempliront dans les deux cas leur salutaire mission : laisser à chacun le droit de faire soi-même l'image de ses émotions (chaque volume : 48 p., 5 €).

Ph.-J. C.

(1) Viennent de paraître ainsi, pour les « 6e et plus » *Opération Cobra*, de Stéphane Daniel, deuxième volume de la *Fog Company* (112 p., 7 €) ; et trois titres pour les « 3e et plus » : *Star-crossed Lovers*, de Mikaël Ollivier, sorte de Roméo et Juliette moderne sur fond de conflit social et de lutte des classes (208 p., 7,5 €), *Retour à Douala*, de Marie-Félicité Ebokéa, enquête policière d'une jeune Camerounaise revenue de France chercher le corps de sa grand-mère, dont les pouvoirs magiques déchaînent les convoitises (128 p., 7 €), et *La Saison des chamailles*, de Véronique M. Le Normand (96 p., 7 €).

■ L'OCCIDENT ET LES AUTRES, histoire d'une suprématie
de Sophie Bessis

Publié au printemps 2001, quelques mois avant l'attentat contre les Twin Towers, l'essai de l'historienne et journaliste Sophie Bessis, déjà salué à l'époque pour son éclairage à la fois aigu et complexe des relations entre le Nord et le Sud – ou « les Suds », selon le mot de l'auteure – a pris, depuis le 11 septembre et ses suites (en Afghanistan et, demain peut-être, en Irak), une acuité nouvelle. Les hypothèses de travail, déclinées de manière dialectique sous l'angle de l'histoire, de l'économie et du politique, mettent en lumière cette *« culture de la suprématie »* occidentale, dont la *« logique impériale »* américaine représente, en ce début de siècle, l'emblème caricatural et écrasant : le Nord ne s'arroge pas seulement le droit et le devoir de diriger le monde, il se donne à lui-même le privilège de le penser, d'en ériger les normes, imposant à la planète entière – et d'abord à ses Suds – des règles et des principes qu'il s'autorise à violer, en fonction de ses intérêts.

L'Occident et les autres, aussi radicale que soit sa critique, n'a rien cependant d'un brûlot antiaméricain ou d'une énième dénonciation de l'Occident – dont l'Europe de la Renaissance a été la matrice. C'est un livre d'histoire, qui pose des questions et interpelle, sans complaisance, les élites et les sociétés du Sud.

Un livre *« qui vient de loin »*, note Sophie Bessis, née tunisienne, mais qui se sait, aussi, *« un des purs produits »* de cet Occident, dont *« les écoles et les penseurs ont formé* [la] *conscience »* (La Découverte/Poche, 342 p., 12,50 €).

C. S.

■ LE VIEIL HOMME ET SON DOUBLE
de Joe Haldeman

John Baird, un universitaire spécialiste d'Hemingway, rencontre dans un bar miteux de Key West un type avec qui il engage la conversation et auquel il raconte un épisode de la vie du grand Ernest : la disparition de ses premiers manuscrits inédits et du sac de voyage les contenant gare de Lyon à Paris en 1922. Le type en question est un escroc opportuniste qui suggère la fabrication d'un faux. Baird, qui vient de subir des revers de fortune, se laisse tenter... Rien de très science-fictif dans tout ça ! Bien sûr, mais c'est alors que l'auteur entreprend d'utiliser le thème des univers parallèles.

Dans cet « omnivers », la publication du faux serait catastrophique et un agent spécial est envoyé pour régler le problème. Ce qui s'avérera plus difficile que prévu... Joe Haldeman jongle ici de manière brillante tant avec le principe science-fictif qu'avec le personnage mythique d'Hemingway (Gallimard, « Folio S-F », 244 p, 5,80 €).

J. Ba.

Révolution sexuelle, année zéro

Sans participer pleinement à l'effervescence des questionnements actuels, Janine Mossuz-Lavau revient sur cinquante ans de combats pour la libération sexuelle

LES LOIS DE L'AMOUR, Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)
de Janine Mossuz-Lavau.
Petite Bibliothèque Payot, 512 p., 10,40 €.

Figure de fidélité féministe, Janine Mossuz-Lavau est de ces intellectuel (le) s qui incarnent la continuité des luttes pour l'égalité des sexes, de Mai 68 à nos jours, et de la contraception à la parité. Chercheuse au CNRS, membre du Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof) de Sciences-Po, auteur de plusieurs enquêtes et d'une série documentaire (avec Maurice Dugowson) sur la place des femmes dans la société française, elle a retracé l'histoire des *« politiques de la sexualité »* dans un livre intitulé *Les Lois de l'amour*. C'est cet ouvrage dense et précis (publié une première fois en 1991) qui reparaît aujourd'hui en version poche, enrichi notamment d'un chapitre portant sur la décennie passée.

Consacrée aux combats de ce que la chercheuse nomme *« les cinquante glorieuses des libérations sexuelles »*, cette étude a pour premier mérite de rappeler ce que l'époque a parfois tendance à oublier, à savoir qu'ici comme ailleurs, « acquis » sociaux et dispositions légales reflètent d'abord la hardiesse et la ténacité d'un engagement collectif qui a fait passer la société française *« d'un ordre post-vichyste à un ordre qu'on pourrait appeler, en bref, post-soixante-huitard »*. Pionniers de la Maternité heureuse (futur Planning familial), militant(e)s du Mouvement de libération des femmes, promoteurs de l'éducation sexuelle à l'école, agitateurs situationnistes, vigies téléphoniques des permanences Viol-femmes-informations, « homophiles » de la revue *Arcadie* ou encore gauchistes gays de l'Antinorm : toutes et tous se seront mobilisés contre *« le modèle procréateur, adulte, hétérosexuel et parfois violent »* qui s'était jusque-là imposé à l'ensemble du corps social.

ALAIN BUU/GAMMA

Manifestation pour les droits de la femme à Paris le 15 janvier 2000

Janine Mossuz-Lavau fait retour sur ces luttes, rappelle les noms des grandes plumes qui les ont soutenues (Simone de Beauvoir ou Françoise Giroud), les coups d'éclat qui leur ont donné de l'écho (par exemple le manifeste des 343 « salopes », en 1971) et surtout les termes des débats parlementaires auxquels elles ont finalement abouti. Il faut relire telle prophétie d'un député prévoyant que la pilule ferait de toute femme *« un objet de volupté stérile »*, ou telle diatribe contre une société *« permissive et décadente »* où *« on avorte davantage en janvier pour ne pas gâcher ses vacances »*... L'outrance des propos (l'interruption de grossesse assimilée à un « génocide ») est connue, mais il n'est jamais inutile de se la remettre en mémoire, afin de mesurer la précarité de ces *« droits chèrement acquis »*, et la force des acteurs politiques (en tout premier lieu Lucien Neuwirth ou Simone Veil) qui ont tenu bon jusqu'à l'adoption de législations porteuses d'une *« liberté nouvelle »*.

Aujourd'hui, cependant, ce « nouveau modèle » de sexualité est largement passé dans les mœurs, comme l'ont prouvé les récentes décisions visant à l'approfondir : contraception facilitée, harcèlement réprimé, couple homosexuel légitimé. Dès lors, il ne suffit peut-être plus de célébrer la *« levée générale des contraintes »* ou l'apparent déclin de *« la notion même de norme »*, et l'on aurait aimé que Janine Mossuz-Lavau prenne le temps d'expliciter les choix théoriques qui sous-tendent sa démarche, pour ancrer sa réflexion dans l'effervescence des questionnements d'aujourd'hui. Car au moment où s'achève une violente polémique sur le harcèlement sexuel à l'université, et où se profile un grand débat tant sur le brouillage des identités de genre que sur les implications sociales des nouveaux partages du féminin et du masculin (homoparentalité, procréation médicalement assistée,...), on ne saurait se contenter d'un simple progressisme à vocation anti-autoritaire, qui rêverait de construire enfin une sexualité *« exempte de violence »*. Souhaitons qu'avec ses collègues philosophes, anthropologues, juristes ou psychanalystes, la sociologue féministe prenne toute sa place dans la controverse à venir, pour explorer, sinon les « lois » de la passion amoureuse – dont on (re)doute qu'il y en ait jamais –, du moins les enjeux politiques de la dispersion des normes à l'œuvre dans la nouvelle révolution sexuelle qui s'annonce.

Jean Birnbaum

Un classique inédit du scepticisme

Six traités de Sextus Empiricus contre les disciplines enseignées en son temps, de la grammaire à l'astrologie

CONTRE LES PROFESSEURS
de Sextus Empiricus.
Introduction, glossaire et index de Pierre Pellegrin.
Traduit du grec par Catherine Dalimier, Daniel Delattre, Joëlle Delattre, Brigitte Pérez, sous la direction de Pierre Pellegrin,
Seuil, « Points Essais », Série « Bilingue », 490 p., 12,50 €.

Sans doute ne l'a-t-on pas assez souligné : la série « Bilingue », publiée sous la direction d'Alain Badiou et de Barbara Cassin, mérite de figurer parmi les initiatives les plus utiles de l'édition de poche. Voilà en effet des textes pour la plupart inédits, parfois regroupés thématiquement, présentés dans leur langue originale avec une traduction française nouvelle, assortis d'un indispensable et astucieux glossaire, pourvus en outre de notes et commentaires impeccables. Bref, des travaux à la fois novateurs, érudits et accessibles, conçus pour les étudiants et le grand public amateur. Dans cette série ont déjà été publiés une quinzaine de titres qui vont de l'Antiquité grecque (Parménide, les *Catégories* d'Aristote, les historiens grecs) jusqu'à Nietzsche, en passant par Luther, Spinoza, Leibniz ou Hume.

Le dernier volume en date rassemble six traités du maître du scepticisme hellénistique, Sextus Empiricus, connus généralement sous l'adaptation latine de leur titre d'ensemble, *Adversus Mathematicos*, rendu à tort par *Contre les mathématiciens*. La traduction ici adoptée, *Contre les professeurs*, est plus exacte mais peut-être pas moins trompeuse. Car ce n'est évidemment pas à une corporation ou un corps de métier que s'en prend ici le médecin Sextus, mais bien à l'ensemble de ceux qui prétendent transmettre des connaissances spécialisées. Après s'être attaqué aux dogmatiques et aux différentes doctrines philosophiques de son temps dans les *Esquisses pyrrhoniennes*, précédemment traduites par Pierre Pellegrin dans la même collection, Sextus s'en prend ici à des corpus de connaissances codifiés, qui étaient transmis par des manuels et des cours.

Ces six traités (contre les grammairiens, les rhéteurs, les géomètres, les arithméticiens, les astrologues, les musiciens) soulèvent un grand nombre de questions historiques et philologiques. On découvrira surtout, en lisant ces textes traduits pour la première fois en français, une foule de détails sur les techniques savantes de l'Antiquité. On retrouvera également la méthode spécifique du scepticisme antique, qui consiste principalement à établir l'impossibilité d'un point de départ fondamental pour ruiner toutes les prétentions d'un ensemble de connaissances. Ainsi, pour montrer que l'astrologie héritée des Chaldéens ne tient pas debout, Sextus Empiricus ne se contente pas d'affirmer qu'elle n'est *« qu'erreur et tromperie »*. Il montre l'impossibilité d'établir un horoscope, faute de pouvoir déterminer le moment précis de la conception ou même l'heure exacte de l'accouchement : *« La méthode des Chaldéens, dans ces conditions est donc inconsistante. »*

On notera enfin que cette destruction systématique des prétentions de toutes sortes de techniques à la constitution d'un savoir vrai ne porte pas sur leur utilité pratique. Si l'astrologie ne sert à rien, il n'en va pas de même de la géométrie ou de la musique. On ne saurait oublier que Sextus était médecin. Ce qu'il condamne dans les techniques, comme le souligne à juste titre Pierre Pellegrin, *« c'est la dérive dogmatique qui accompagne presque toujours leur incontestable utilité pratique »*.

R.-P. D.

■ DHAMMAPADA,
La Voie du Bouddha

« Pada », dans l'ancienne langue pali où furent en premier rédigées les écritures canoniques du bouddhisme, signifie un verset, mais peut vouloir dire également chemin. *« Dhamma »*, terme encore plus chargé de sens divers, est utilisé, dans le contexte du bouddhisme, pour désigner la doctrine, la Loi du monde et de la délivrance, dont le Boudhha, au moment de son Eveil, a eu l'intuition. Ce recueil célèbre a donc pour titre, au choix, *« Les versets de la Loi »*, ou *« Le chemin de la doctrine »*. Sa particularité, qui explique son extrême popularité à travers les siècles, réside dans son alliance de brièveté et de densité. Alors que la grande majorité des traités du bouddhisme ancien sont particulièrement volumineux, répétitifs, verbeux, pour tout dire excessivement scolastiques, le Dhammapada est limpide, poétique, presque aérien. Bien qu'il ait été mis par écrit, comme tous les autres textes canoniques, plusieurs siècles après la mort du Bouddha, certains croient y trouver un écho direct, presque authentique, de sa prédication orale.

Quoi qu'il en soit, il demeure que ce recueil de brèves stances, organisées par chapitres thématiques, est un des trésors littéraires et spirituels de l'humanité. Edité pour la première fois en Europe, et traduit en latin (!) en 1855 par l'Allemand Fausböll, le texte fait l'objet pour cette édition d'une nouvelle traduction française intégrale. *« Même les chars royaux richement décorés/ Finissent en ruines./ Ainsi en va-t-il aussi du corps humain./ Mais la loi morale, elle, est éternelle,/ Car les hommes de bien la répètent aux hommes de bien »* (version française, introduction et notes par Le Dong, Seuil, « Points Sagesses », 184 p., 6,95 €).

R.-P. D.

OSP publications judiciaires
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

Par un jugement du 5 octobre 2001, le Tribunal de Commerce de Paris a jugé que la société ***EDITIONS MANGO*** *avait commis des actes de contrefaçon et de concurrence parasitaire du fichier UN MOT PAR JOUR de la société* ***EDITIONS PLAY BAC****, avec ses produits UNE ANNEE AU MUSEE et UNE ANNEE AU CINEMA et en conséquence, lui a interdit l'importation, la détention, la distribution, l'offre à la vente et la vente en France des produits UNE ANNEE AU MUSEE et UNE ANNEE AU CINEMA, et ce sous astreinte de 25,00 euros par infraction constatée, passé un délai de quatre vingt dix jours après la signification du jugement.*

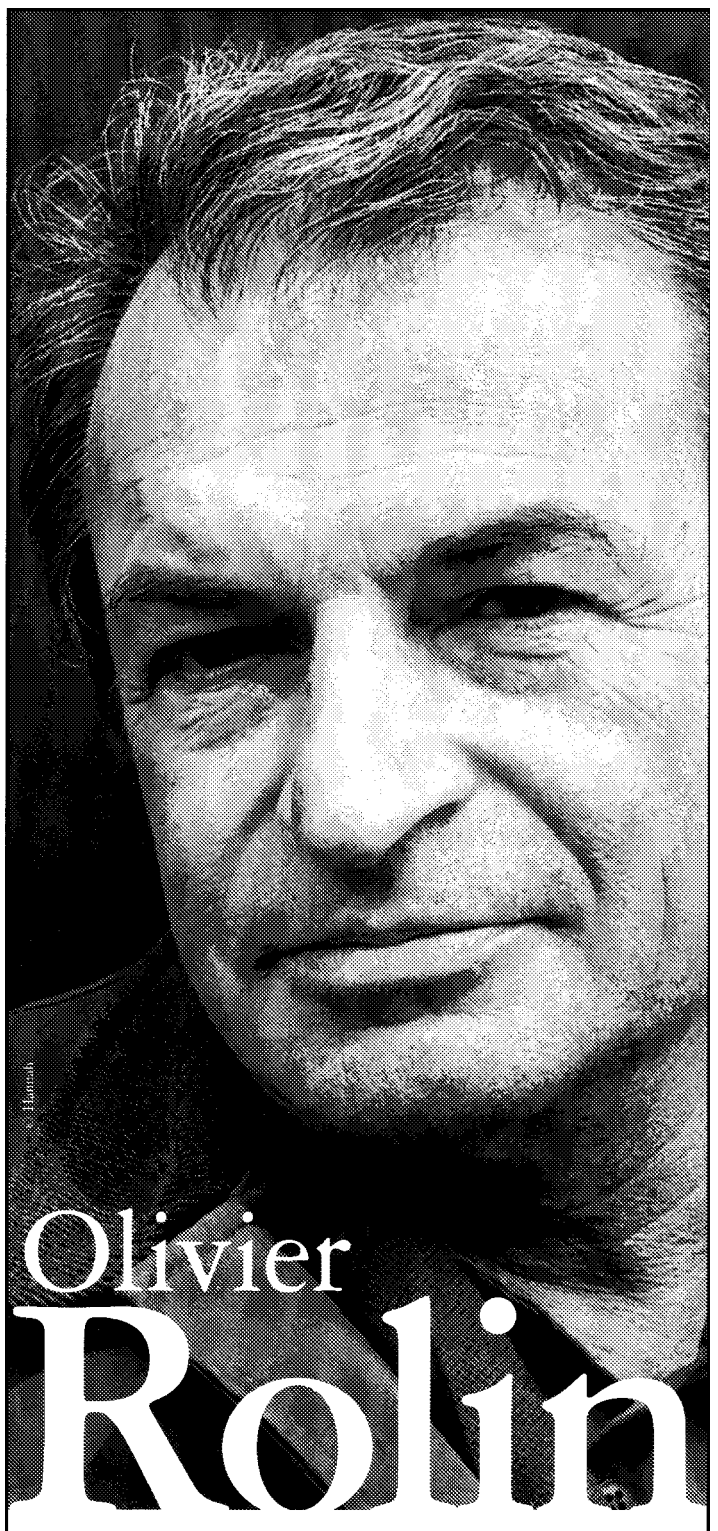

TIGRE EN PAPIER

“

Le roman événement de la rentrée littéraire.
Sylvain Bourmeau, *Les Inrockuptibles*

Pas de plus grand plaisir de lecture que ces flâneries le long d'un texte où forme, pensée, esthétique, analyse des idées, musique donnent une fête permanente.
François Nourissier, *Le Figaro Magazine*

Un très grand livre.
Jacques-Pierre Amette, *Le Point*

Un roman majeur.
Marie-Laure Delorme, *Le Journal du Dimanche*

Voici le plus beau roman que j'aie lu depuis longtemps, le plus fort, le plus désespéré, le plus tendre.
Bernard Kouchner, *Le Nouvel Observateur*

Toute la construction du livre est tournante, mouvante. De ce mouvement, de ce déplacement perpétuel, loin des élégances du détachement, naît la beauté fervente du livre.
Patrick Kéchichian, *Le Monde*

Des années et des années pour se donner le droit de parler d'amour et de beauté. Avec amour et dans une langue de toute beauté.
Jean-Baptiste Harang, *Libération*

Une remarquable méditation sur l'histoire, l'héroïsme, les générations, les transmissions.
Nathalie Crom, *La Croix*

L'événement magistral de la rentrée.
Jean-François Kérvean, *France Soir*

”

Seuil

www.seuil.com

Abordant la question de « **l'Etranger** », la 5e édition des Rendez-vous de l'Histoire de Blois poursuit le difficile mariage d'une programmation grand public – que garantit la place accordée à la biographie comme au roman historique, illustré cette année par **Françoise Chandernagor** et **Olivier Bleys** – et d'un forum où spécialistes et professionnels tiennent leurs « états généraux ». Parmi les audaces nécessaires, les nouveaux essais de **Jean-Claude Caron**, **Arlette Farge** et **Pierre Milza**

L'histoire en fiction, de la fresque à la miniature

Jouant des codes d'un genre hybride, trois auteurs déclinent les saveurs contrastées du roman historique.
A la virtuosité d'Arnauld Pontier et d'Olivier Bleys répond la fascinante vérité de nécromant de Françoise Chandernagor, revisitant le mystère du Temple

LA FÊTE IMPÉRIALE
Mémoires d'un libertin
d'Arnauld Pontier.
Actes Sud, 176 p., 22 €.

LE FANTÔME DE LA TOUR EIFFEL
d'Olivier Bleys.
Gallimard, 416 p., 17,5 €.

LA CHAMBRE
de Françoise Chandernagor.
Gallimard, 304 p., 19,9 €.

Bal masqué selon Marguerite Yourcenar, le roman historique peut dispenser d'imprévisibles saveurs et ménager de vraies surprises littéraires.

Le premier roman d'Arnauld Pontier joue ainsi la fresque d'époque avec une roborative santé. L'ascension mondaine du jeune Arthur H., monté de son Limousin natal dans le Paris du Second Empire en proie à la fièvre des chantiers du baron Haussmann, des courses au Champ-de-Mars et des soirées lestes où le demi-monde donne l'illusion d'une oasis de volupté, est le prétexte à une peinture sociale brossée avec brio. Autant que le parcours galant du héros, c'est la fête impériale qui intéresse Pontier. Responsable des éditions Paris Musées, l'auteur a intégré, outre des personnages du milieu littéraire, joliment crédités au générique, près de deux douzaines d'illustrations, photos, lithos et gravures, qui donnent à l'évocation un charme d'ancien album. Confrontation rare entre l'inventé et le réel.

Olivier Bleys, lui, réserve au seul scénario son invention. Dans la lignée des feuilletonistes de la Belle Epoque et de leurs modernes continuateurs – comment ne pas associer à Gustave Le Rouge le Tardi d'*Adèle Blanc-Sec* ? –, l'auteur de *Pastel* (Gallimard, 2000) a choisi d'écrire le roman de la tour métallique conçue pour l'exposition de 1889 par Gustave Eiffel. Comme Arthur H., le jeune Armand Boissier découvre Paris au sortir d'une province reculée (Saint-Flour), mais, ingénieur ambitieux, lui vient s'enrôler sur le grand chantier dont l'audace divise la capitale. Et s'embarque dans une aventure frémissante et enlevée, avec son lot de rapts audacieux, d'ectoplasmes bavards, de sombres trahisons et brusques retournements. Espionnage industriel et cérémonies spirites, trafic de cadavres et supercheries d'une fausse innocence où la science la plus avancée relaie les artifices traditionnels, rien ne manque à cette rocambolesque histoire, menée à un rythme étourdissant, sans que l'écriture en pâtisse (écoutez le souffle qui balaie la ville dans l'hiver pinçant : *« De longs couteaux de vent s'aiguisaient aux ponts comme à une pierre de meule, avant d'éprouver leur tranchant sur les hautes façades »*). Ni la malice (ainsi assiste-t-on à l'invention du soutien-gorge, une nuit de septembre 1887 où un retraité ingénieux conçoit l'objet libérateur pour une comédienne dont son neveu est épris). Mais la fête a aussi son envers, et Armand, finalement lucide, s'interroge : *« S'amuse-t-on de bon cœur ? Ou n'est-ce pas plutôt qu'on cherche une diversion à l'angoisse, dans la débauche et dans les plaisirs ? Il n'y a pas loin du rire à la grimace. Si je croyais en Dieu, je redouterais l'Apocalypse imminente. Jamais fin de siècle n'a paru à ce point une fin du monde... »*

COLL. JONAS/KHARBINE-TAPABOR
Le Dauphin et son geôlier Simon au Temple

« L'ENFANT DE LA TOUR »

C'est encore d'abîme que parle Françoise Chandernagor dans *La Chambre*. Mais d'un abîme paradoxalement en suspens, dans une tour sans issue où la mort seule se profile à l'horizon. Ni cruelle ni libératrice – juste inéluctable. A l'intérieur d'une chambre crasseuse, où tout est obturé, un enfant de 10 ans s'éteint lentement, flamme vacillante que rien n'alimente plus. Oisillon perdu dans une cage sinistre, il n'aura guère connu que des volières, vastes et dorées naguère quand il était fils de roi, sinistres cachots depuis qu'il n'est plus que l'héritier d'un drame. Le vestige d'un monde englouti.

« C'est par hasard qu'il lui survit. Là-haut, suspendu dans le vide, il est aussi dépourvu de sens, aussi incongru qu'un manteau de cheminée accroché à l'ultime paroi d'un meuble effondré. Meurt-on quand on ne sert à rien, quand on n'a plus, aux yeux des autres, la moindre raison d'exister ? » L'enfant séquestré n'a pas même le moteur de la haine ni l'énergie de la colère, puisque les siens le lui ont interdit. Il est seul. Inexorablement.

« Avorton maudit », il ne peut qu'être un monstre, ultime débris d'une lignée honnie. *« Familles. Rejetons et rejetés. Le petit prince découronné n'est plus à personne : c'est la chambre qui l'élève, qui le protège, qui le nourrit. D'ailleurs, il n'entrera pas dans l'Histoire comme le fils de ses parents* (...), *on dira l'"Enfant de la tour", "l'Enfant du Temple"* (...). *Une petite pierre, une pierre de la famille des tombeaux. »*

Avec une science consommée, Françoise Chandernagor sait, nécromant autant que romancière, évoquer l'ombre de l'enfant des ténèbres. En ayant garde de ne jamais employer les mots et les tours – « Révolution », « Convention » ou « guillotine » – qui auraient substitué une rhétorique admise là où elle veut ne faire entendre que l'insupportable indifférence face à l'assassinat insidieux d'une vie qui n'a pas même commencé. Rejetant la grammaire du roman historique, qui sème les indices en gage de sérieux, interpellant les ombres qui frôlèrent le petit reclus, l'écrivain n'évoque le martyre de Louis XVII qu'à travers le filtre de sa mémoire brumeuse. Démission secrète qui accentue le mystère du Temple. Une gageure stupéfiante, dira-t-on ? Certes, mais, par la sûreté d'une écriture qui ne se relâche jamais, l'écrivain parvient à rendre l'épaisseur historique d'un sacrifice injustifiable sans jamais plaider autrement que par le style.

Erudition et magie, plaidait Yourcenar ? Françoise Chandernagor est décidément une bonne élève.

Philippe-Jean Catinchi

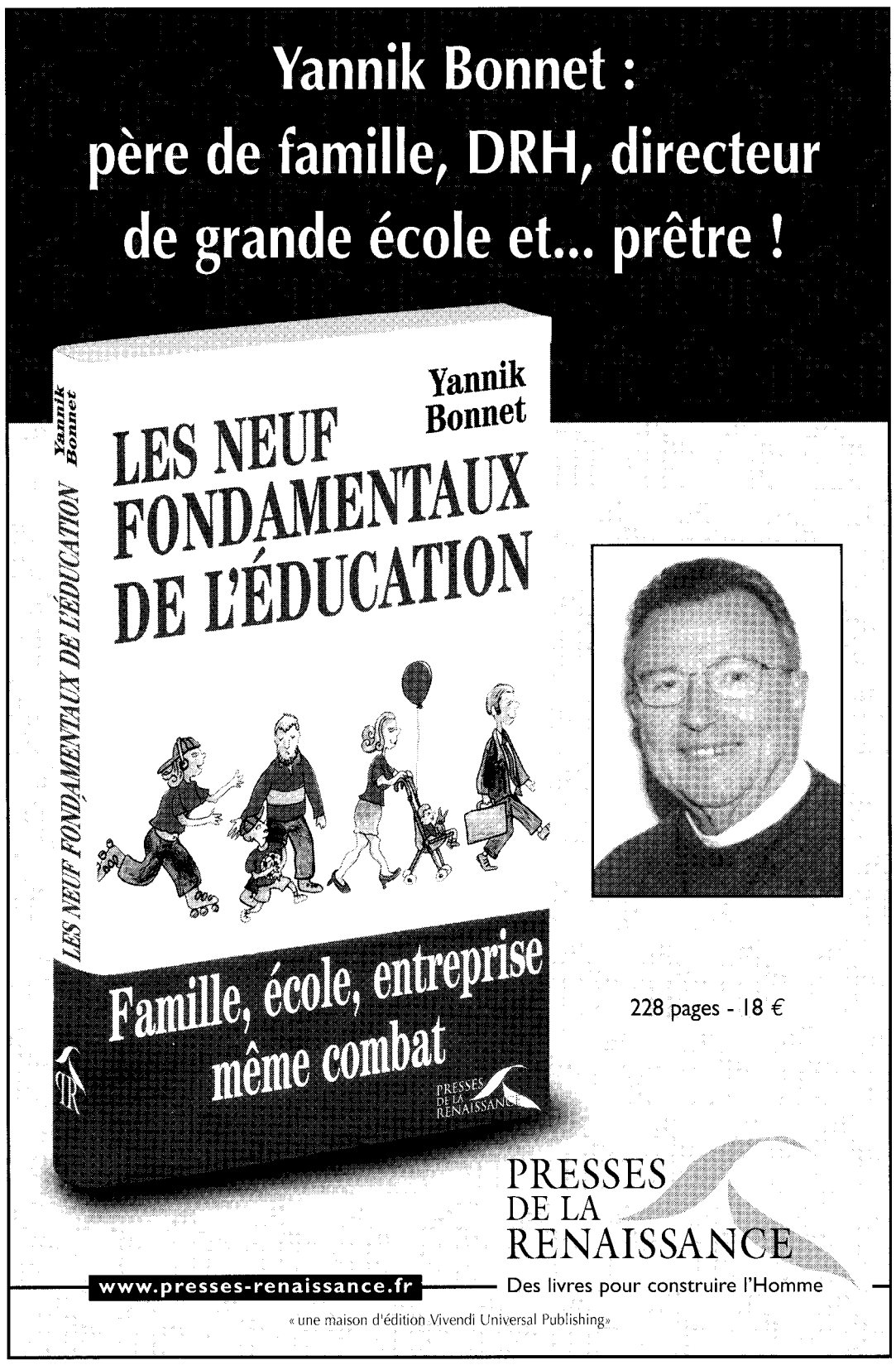

L'étranger mis en cartes

Gérard Noiriel livre une parole civique sur les enjeux du métissage et de l'intégration

ATLAS DE L'IMMIGRATION EN FRANCE
Exclusion, intégration...
de Gérard Noiriel.
Ed. Autrement,
« Atlas/Mémoires », 64 p., 13 €.

Pour la langue médiévale, est étranger ce qui est éloigné, provient d'un espace inconnu du locuteur ; à l'époque moderne, le sens se précise et type ce qui est peu familier, à l'écart, et partant à l'extrême, désignant collectivement ceux qui sont aux marges, « l'ennemi ». Tout change quand, dès la Révolution française, la démarcation se fait juridique. Désormais est étranger l'individu qui ne possède pas la nationalité de l'Etat dans lequel il vit. D'où un clivage – perçu parfois comme une opposition – national/étranger qui sert de ferment idéologique aussi bien que d'outil statistique (mais là les données ethniques ou religieuses sont généralement négligées).

Nul ne s'étonnera que ce soit à l'historien Gérard Noiriel que se soient adressées les éditions Autrement pour composer un *Atlas de l'immigration en France*, complément des mieux venus de la collection « Français d'ailleurs, peuple d'ici » dont les dix-huit titres parus écrivent touche à touche une singulière et passionnante saga.

Directeur d'études à l'EHESS (*L'Institutionnalisation du lieu social. Approche socio-historique*), le chercheur travaille depuis plus de dix ans sur l'identité nationale, et du *Creuset français* (Seuil, 1988) et *Réfugiés et sans-papiers : la République face au droit d'asile* (Calmann-Lévy, 1991) au récent *Etat, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir* (Belin, 2001), il a conduit une réflexion personnelle authentiquement politique, dont ce bref manuel, vif et percutant, rend bien la lettre comme l'esprit.

Distinguant d'entrée les notions d'« étranger », d'« immigré » et, plus inattendue, d'« immigrant », nécessaire pour échapper à la modélisation administrative des réalités socio-historiques, Noiriel organise sobrement l'étude en trois moments : « Un vieux pays d'immigration », bref aperçu historique des profils migratoires ; « Une population exclue du contrat républicain », où le clivage est vu surtout par ses implications d'ostracisme, discours et pratiques ; « Une chance pour la France », enfin, qui ne se contente pas de mettre en valeur la complexité des processus d'intégration et d'assimilation, mais souligne le dynamisme des apports et les voies du métissage, avec d'utiles mises au point (sur le rôle de l'école et des pratiques religieuses notamment).

Servi par une infographie d'une parfaite lisibilité, le propos de Gérard Noiriel n'est pas à proprement parler nouveau. Fort de travaux récents qu'il utilise avec une juste efficacité (de Dominique Schnapper et Nancy Green à Sophie Wahnich ou Patrick Weil), l'historien expose en impeccable pédagogue la difficile superposition de deux révolutions, l'une politique, fondée sur la souveraineté d'un peuple strictement défini, l'autre industrielle et technique, qui encourage une mobilité des hommes que la nouvelle notion de territoire national contrarie. Jeux contrariés d'où naquit ce « modèle français d'immigration » que Noiriel ausculte, avant d'esquisser d'autres perspectives à l'heure où le commissaire européen Antonio Vitorino demande qu'on admette l'obsolescence de la ligne « immigration zéro » préconisée dès les années 1970. Le constat démographique, avec l'insuffisance du solde naturel, l'évolution du marché du travail, avec le retrait des baby-boomers, la volonté de gérer autrement, sur la base d'un tri sélectif, « à l'allemande », la question de l'immigration, font de cette présentation cursive, par ses perspectives, une parole civique.

Ph.-J. C.

Palmarès et temps forts

★ **Le palmarès** des Rendez-vous de l'Histoire de Blois confirme le bien qu'on pense du discernement du jury du prix Augustin-Thierry, soucieux de couronner un travail réellement novateur et exemplairement conduit sans attendre que la réputation de son auteur suffise à le recommander. Ainsi, après avoir distingué Marc Olivier Baruch (*Servir l'Etat français*, 1998), Françoise Waquet (*Le Latin ou l'empire d'un signe XVIe -XXe siècle*, 1999), Jean-Pierre Chrétien (*L'Afrique des Grands Lacs*, 2000) et Jérôme Baschet (*Le Sein du père*, 2001), c'est Maurice Sartre qui est couronné en 2002 pour *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique IVe s. av. J.-C.-IIIe s. ap. J.-C.* (Fayard), devant *Enfers et paradis*, d'Elisabeth Crouzet-Pavan (Albin Michel), *Les Bourgeois de Calais*, de Jean-Marie Moeglin (Albin Michel), *La Rébellion française*, de Jean Nicolas (Seuil) et *Conscience nationale et sentiment religieux au XVIe siècle*, d'Alain Tallon (PUF).
Le prix du Roman historique a, lui, couronné *Le Fantôme de la tour Eiffel*, d'Olivier Bleys (Gallimard).

★ Parmi **les temps forts** de l'édition 2002 , signalons :
– Les conférences de la Halle aux Grains : Pierre Vidal-Naquet (*Pourquoi et comment je suis devenu historien ?* le 18 à 16 heures), Théodore Zeldin (*Les rêves des étrangers et la réinvention de l'amitié*, le 18 à 19 h 30), Marek Halter (*Une chance d'être étranger*, le 19 à 12 heures), Bronislaw Geremek (*Les stigmates de l'exclusion*, le 20 à 17 h 30).
– Les rendez-vous cinéma aux Lobis : rencontres avec Bertrand Tavernier autour des *Contrebandiers de Moonfleet* le 17 à 19 heures, Claude Rich autour du *Souper* le 19 à 20 heures, et Yamina Benguigui autour d'*Inch'allah dimanche* le 20 à 16 heures.
– Les conférences de l'Observatoire de la biographie historique qui accueillent au château, le 19, André Kaspi (14 heures), Jean-François Kahn (15 h 30), François Dosse (17 heures), Jean-Pierre Soisson (18 h 30) et le 20 Alain Demurger (14 h 30) et Jean-Pierre Azema (16 heures).

L'impôt-cible

A propos d'une émotion fiscale qui fédère contre l'Etat une troublante unanimité, Jean-Claude Caron interroge le statut de la violence populaire au XIXe siècle

L'ÉTÉ ROUGE
Chronique de la révolte populaire en France (1841)
de Jean-Claude Caron.
Aubier, « Collection historique », 352 p., 22 €.

Dès la naissance et l'affirmation, à la fin de l'ère capétienne, de l'appareil d'Etat, s'établit en réponse une tradition d'émotions populaires face aux réquisitions fiscales, sursauts éruptifs que la fin de l'Ancien Régime ne parvient pas à éteindre.

Aussi lorsqu'en 1841 la monarchie de Juillet, déjà bousculée par une crise économique aux effets sociaux désastreux et par la contestation des tenants d'un bonapartisme assez flou pour être fédérateur, entend réformer, dans un souci de clarification et d'équité, le vieil impôt imaginé sous le Directoire sur les portes et fenêtres, une partie du royaume s'embrase. Délicat dans un contexte aussi tendu, sur fond de grèves et d'agitation politique, le recensement nécessaire à l'établissement des nouveaux rôles d'imposition est en effet perçu comme une inquisition inacceptable, prétexte à faire « rendre » davantage la charge fiscale.

A peine annoncée, la mesure du gouvernement Soult déclenche une protestation d'une ampleur insoupçonnée. Articles de presse, brochures spécifiques, harangues publiques et discours critiques, une opposition combative s'organise, qui aboutit à des émeutes, voire des révoltes ouvertes, essentiellement localisées dans le sud de la France et qui culminent, début septembre, avec l'insurrection de Clermont-Ferrand. Derrière le fantasme d'un « peuple saigné », à nouveau soumis au « bon plaisir » de ceux qui dirigent, c'est la collusion entre le pouvoir et l'argent qui émeut les réfractaires, l'enrichissement des gouvernants sur le dos du peuple mobilisant la force dévastatrice des caricaturistes, de Daumier à Grandville, dont la *Grande vendange du budget* n'épargne ni le roi ni le cabinet dans la critique aiguë de l'inégalité sociale.

Même si le ministre des finances, Jean-Georges Humann, cherche dès la fin juin à désamorcer la fronde menée contre la circulaire qu'il avait adressée aux préfets quatre mois plus tôt, la fièvre ne retombe pas. Certes, la critique de la croissance incontrôlée du budget comme de la mauvaise gestion des fonds publics a sa part dans la mobilisation des opposants, mais le rejet traduit aussi une lecture plus subtile de l'enjeu.

Il s'agissait pour Humann d'affirmer la modernisation de l'Etat par la nationalisation de sa fiscalité – soumission enfin transparente de chacun à l'impôt conjuguant affirmation démocratique et vision totalisante de la société (pour l'heure, le suffrage est encore censitaire) –, et c'est bien la volonté de l'Etat de monopoliser le dénombrement des personnes et des biens soumis à l'impôt qui est contestée. Qui mieux que le maire, garant de l'unité sociale, peut répartir l'impôt ? A l'autoproclamation de l'Etat comme principal agent de l'aménagement du territoire, répond une conception très localiste de l'autorité politique, seul combustible commun d'une flambée de violence dont l'ardeur calcine l'été 1841.

Les cloches sonnent l'alarme, les portes se ferment, l'ardeur des passions comme de la saison échauffe les esprits, les agents du pouvoir sont conspués, les barricades surgissent, réunissant selon les lieux – car toute vision synthétique forcerait le trait – mondes des villes et des campagnes, puisque bourgeois et ouvriers, propriétaires fonciers et paysans se retrouvent unis dans la fronde contre le pouvoir en place. Une unanimité objective dont Jean-Claude Caron sait avec finesse démasquer l'illusion.

Qu'à Toulouse la réaction au recensement diligenté depuis Paris se prévale d'une opposition au centralisme politique, durement ressenti depuis la radicalisation jacobine, surprend à peine. Mais ce trait d'une identité politique méridionale, qui résiste à l'intégration sans nuance dans un espace prioritairement national (Bordeaux, Montpellier, mais aussi Agen, Bergerac, Millau ou Perpignan s'émeuvent), ne joue pas à Clermont-Ferrand, où se sont les « montagnards » (hommage au robespierriste Couthon, dont le fils préside le banquet, qui marque la césure entre le radicalisme auvergnat attaché à l'égalité et un libéralisme républicain effacé ?) qui mènent l'action séditieuse. Si la protestation de « Limoges la rouge » n'excède pas le charivari et la manifestation de rue, Clermont, puis les proches campagnes, s'enflamment comme aux grandes heures révolutionnaires. Ce brusque réveil des frissons de la Terreur explique sans doute que la répression y fut plus ferme qu'ailleurs, la justice aménageant le plus souvent les consignes sévères de Paris.

Radiographiant un soulèvement dont le statut oscille entre ancien et nouveau code de la violence publique, Caron réussit une formidable plongée dans le chaudron secret où s'élabore la nouvelle communauté nationale de l'ère industrielle.

Ph.-J. C.

La révolte fatale d'un écolier

A partir des matériaux d'une pièce de théâtre qu'elle n'a pas écrite, Arlette Farge reconstitue la vie de Pierre Le Roy, condamné à être rompu sur la place de Cambrai un jour de 1770

LA NUIT BLANCHE
d'Arlette Farge.
Seuil, « La Librairie du XXIe siècle », 96 p., 12 €.

Dans la préface de *La Vie fragile* (Hachette, 1986), Arlette Farge parlait de l'archive comme *« déflagration »*, *« irruption »*, *« surgissement d'existence »*. Quelques années plus tard, elle soulignait la nécessité d'introduire des *« traces orales »* dans la trame de l'histoire, et plus généralement de prêter attention à cette *« urgence de la parole qu'aucun récit ne doit escamoter »* (*Le Cours ordinaire des choses*, Seuil, 1994). Ces voix multiples extraites de la vie ordinaire urbaine au XVIIIe siècle – c'est le principal objet d'étude d'Arlette Farge depuis bientôt 25 ans – et rapportées par l'historien nous donnent l'étrange sensation d'approcher, presque de toucher, les existences réelles enfouies et de constater que *« la singularité de chacun et le sort commun ne se recouvrent pas d'un même manteau fade »*.

Les mots employés le font deviner : nous ne sommes pas dans une description des options méthodologiques de l'historienne, mais au cœur du souci éthique, de la philosophie qui l'animent et informent sa tâche. Certes, Arlette Farge n'est pas la première à écouter l'immense rumeur anonyme des sans-grade, mais la passion qu'elle y met singularise son travail. Aux *« aspérités pressantes et signifiantes »* des figures prélevées dans le grand récit de l'histoire, elle ajoute ainsi et risque la sienne.

Le petit livre qu'elle publie aujourd'hui procède directement de cette passion et de ce risque. Mais il a fallu d'abord faire un détour par le théâtre. Et cela n'est pas indifférent. Un jour de l'année 2000, Arlette Farge reçoit donc commande de Gilberte Tsaï pour une pièce qu'elle n'écrit finalement pas. Le spectacle qui sera néanmoins monté en décembre 2001 à Montreuil, sous le titre *La Nuit blanche*, s'inspire des différents ouvrages de l'historienne et des textes d'écrivains, de chroniqueurs et des morceaux d'archives qu'ils contiennent. Mais l'histoire de Pierre Le Roy, qui devait être le sujet de la pièce, demandait encore à faire irruption...

De quoi s'agit-il ? D'un mince fait divers, en 1770 : l'exécution à Cambrai d'un jeune homme de 18 ans, Pierre Le Roy, qui avait mis sa ville natale sens dessus dessous en adressant des lettres anonymes aux notables de la cité. *La Nuit blanche*, puisque ce titre a été conservé, désigne ces heures qui précèdent l'exécution du condamné au cours desquelles il est invité à compléter ses aveux et à recevoir en échange quelques faveurs de ses geôliers. Les données factuelles disponibles permettent de reconstituer le parcours de Pierre qui *« n'aimait vraiment ni l'injustice, ni l'arrogance des gens de bien »* : le déclassement social de sa famille – après une escroquerie commise par son père maître mulquinier (tisserand du nord de la France) –, le départ pour les faubourgs pauvres de Paris, puis le retour à Cambrai sous la protection d'un oncle chanoine... et enfin cette fatale gaminerie de vouloir *« mettre le feu à la ville »* en y transposant un peu de l'atmosphère parisienne pour y *« faire faire conversation »*.

Né de *« l'incapacité de l'auteur à avoir rencontré le théâtre »*, *La Nuit blanche* conserve le caractère fragmentaire d'un matériau détourné de sa fonction initiale. Des éléments dramatiques suivent les voix reconstituées de Pierre, de sa mère, Marie-Reine, et de Charlotte, sa fiancée, qu'Arlette Farge a inventée. Seule une longue familiarité avec l'époque et les archives pouvait autoriser ces audaces. L'historienne entre ainsi, non par effraction mais comme par nécessité, sur la scène des événements réels pour révéler une part de ces vies minuscules. *« Pierre avait pris le goût des idées du temps, mais il était encore écolier, et il ne savait pas que le goût des idées du temps ne pouvait lui appartenir »*, écrit-elle à la lumière de cette révélation. Pourquoi penser que seule la violence du savoir peut nous faire approcher la vérité d'un être ? Pourquoi l'audace ne s'allierait-elle pas avec une infinie pudeur ?

Patrick Kéchichian

EXTRAIT

« C'est avec une belle insistance que le politique s'inscrit dans les corps. Dès lors, les bords de Seine possèdent en ce déploiement de labeur qui se passe autant sur l'eau qu'au bord de l'eau, non ce chatoiement de couleurs à la pauvreté exotique que retiennent nos mémoires abusées de stéréotypes, mais la rudesse lucide de corps mêlés et distincts connaissant le travail et le rire, le sarcasme et la verve, se tenant informés de tout, même au soir venu. Le corps ici est le premier lieu, la première terre. » (p.49)

L'Europe des extrêmes

Embrassant un demi-siècle d'histoire, Pierre Milza rappelle que seule une véritable pratique démocratique peut endiguer la montée des droites nationalistes

L'EUROPE EN CHEMISE NOIRE
Les extrêmes droites européennes de 1945 à aujourd'hui,
de Pierre Milza.
Fayard, « Nouvelles études contemporaines », 484 p., 22 €.

Sous nos yeux, le national-populisme perce et s'enracine, souvent à bas bruit, dans le paysage politique européen. Le phénomène a quitté les cercles étroits des nostalgiques du nazisme ou du fascisme où il était confiné. Il inquiète désormais des démocrates passablement désorientés, on l'a bien vu au soir du 21 avril. D'où cette question : assistons-nous à la résurgence de courants qui ont si cruellement malmené le siècle passé ou à un processus entièrement nouveau ? Avec en filigrane cette interrogation anxieuse : comment se peut-il qu'une mouvance moralement discréditée et politiquement marginalisée en 1945 en soit venue à exercer ou à briguer le pouvoir cinquante ans plus tard ?

La stupeur et la peur que génère cette situation nourrissent bien des confusions. L'ouvrage de Pierre Milza vient à point nommé s'attaquer à cet entrelacs de données électorales et de fantasmes. Son hypothèse est que la droite radicale, en dépit de ses mutations et d'un infléchissement de son discours public, n'a pas profondément changé. Pour la valider, il embrasse un demi-siècle d'histoire en sillonnant l'espace européen.

C'est la guerre froide qui permet à l'extrême droite de quitter son banc d'infamie en excipant de son vieil anticommunisme désormais tenu pour un brevet d'honorabilité. Sur ces entrefaites, la défense conjuguée des colonies et des laissés-pour-compte de la croissance ouvre des perspectives nouvelles, singulièrement en France. A l'échelle européenne, le devenir des principaux courants d'extrême droite, qui n'obéit pas à une même chronologie, reste incertain. Le Mouvement social italien progresse jusqu'en 1972 avant de s'étioler, au moment où en France la création du Front national inaugure une stratégie qui n'empêche pas Le Pen de recueillir à l'élection présidentielle, deux ans plus tard, moins de 1 % des suffrages exprimés.

C'est que, même badigeonné de frais, le nouveau parti traîne toujours dans son sillage de forts remugles, comme le négationnisme qui, dès le lendemain de la guerre, nie sans désemparer le génocide perpétré par les nazis contre les juifs européens. Cependant, tout en ressassant de vieilles lunes, des idéologues vont, dès les années 1960, tenter une reconquête politique, fondée sur l'habileté tactique consistant à occuper le terrain idéologique en remisant matraques, uniformes, insignes et chants martiaux au magasin des accessoires : les « nouvelles droites » entrent en action.

LE CAS FRANÇAIS

Précurseur en Europe, Le Pen fonde sa réussite moins sur les ressentiments d'une France du passé que sur le mal-vivre d'une France urbaine minée par la crise. Il s'agit d'exploiter le désarroi du corps social dont la xénophobie et l'obsession sécuritaire sont les manifestations les plus visibles. Pour ce faire, il emprunte aux trois courants de la famille ultra-droitière : la contre-révolution inégalitaire et anti-intellectuelle, le nationalisme plébiscitaire et antiparlementariste, le fascisme qui se veut la synthèse du nationalisme et du socialisme. Non sans que cela lui coûte, le Front national rompt aussi avec son comportement de groupuscule extrémiste et antidémocratique.

La même mue réussit ailleurs en Europe. La mutation, en 1995, du Mouvement social italien en une Alliance nationale devenue parti de gouvernement marque une rupture avec un néo-fascisme auquel se substitue un conservatisme autoritaire. Aux Pays-Bas, longtemps contenu, le courant national-populiste a connu en 2002 un succès aux législatives du 15 mai, après l'assassinat de son leader, Pim Fortuyn. Il n'est jusqu'aux démocraties nordiques qui n'aient vu des mouvements d'extrême droite, faisant fond sur l'immigration, remporter des succès électoraux limités mais significatifs. La montée en puissance du Parti libéral autrichien, dirigé à partir de 1986 par Jörg Haider, la forte prégnance des obsessions de l'extrême droite en Suisse, achèvent de démontrer la réalité d'une menace grandissante.

A l'inverse, l'Espagne, le Portugal et la Grèce sont sortis de la dictature pour s'engager résolument dans une voie démocratique, laissant aux extrémistes la portion congrue. Pour des raisons différentes, à commencer par la politique très droitière de Margaret Thatcher, le Royaume-Uni n'a pas offert plus de latitude à de petits groupes activistes et racistes marginalisés. En Allemagne, malgré les possibilités d'une réunification à hauts risques, la greffe n'a pas davantage réussi. En somme, la menace n'a pas nécessairement pris forme là où on l'eût attendue et elle peut être conjurée par un sursaut pour lequel Milza suggère quelques pistes en conclusion.

Parsemé de portraits des protagonistes de cette histoire, auscultant tous les pays d'Europe, y compris ceux de l'ancien bloc soviétique, ce livre complet met à la portée de tous ceux que les récents développements de l'actualité européenne inquiètent et navrent un outil des plus utiles. En quoi il est cohérent avec la ligne qu'il défend non sans conviction : *« La démocratie n'a d'autre choix pour survivre que de conformer sa pratique à ses valeurs. »*

Laurent Douzou

Yasmina Khadra

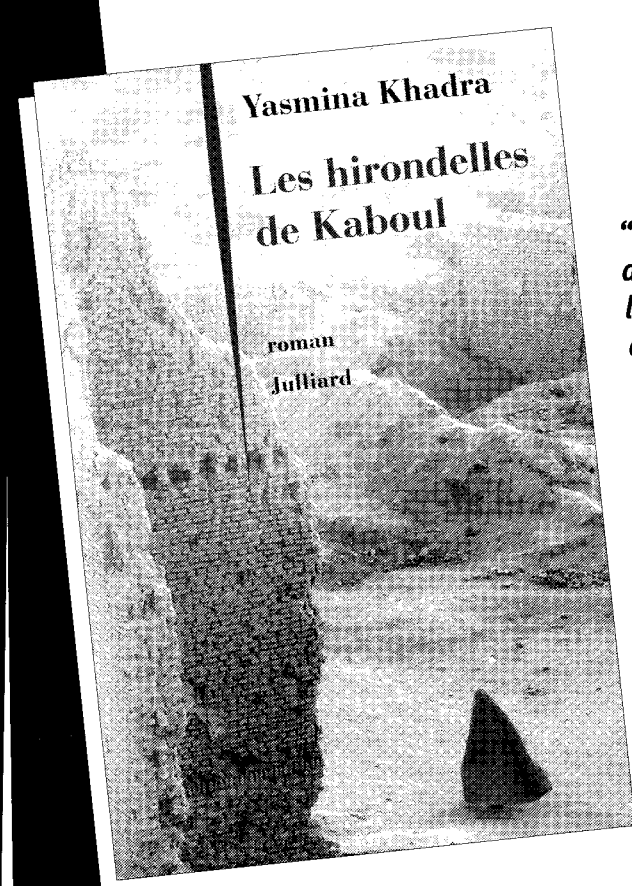

"Il y a parfois des miracles, des instants de grâce qui libèrent l'esprit. Le roman de Yasmina Khadra est un magnifique hommage à ces femmes humiliées, qui rendent à l'humanité ce que les hommes ont dérobé."
Jacques Moran, *L'Humanité*

"Une écriture très particulière, entre poignard et jasmin, donne à ce court roman une étrange poésie."
Danielle Shramm, *Télérama*

"Etat des lieux impitoyable et bouleversant de la situation afghane, Les hirondelles de Kaboul *de Yasmina Khadra tirent toute leur puissance de l'absence de manichéisme. Un cri déchirant au cœur de la nuit de l'obscurantisme."*
Alexandra Lemasson, *Le magazine littéraire*

"Voilà un livre presque parfait. Lisse comme un caillou de rivière, chaud comme le sang de l'aimée. L'intrigue est habile et la langue magnifique."
Christian Sauvage, *Le journal du Dimanche*

Julliard

L'ÉDITION FRANÇAISE

■ **SÉLECTION DU MÉDICIS...** Le jury Médicis a communiqué sa dernière sélection en vue du prix qui sera décerné le 7 novembre. **Romans français** : *Le Tombeau de la chrétienne*, de Bruno Racine (Grasset) ; *Pas un jour*, d'Anne F. Garréta (Grasset) ; *L'Isolée,* de Gwenaëlle Aubry (Stock) ; *Les Kangourous*, de Dominique Barbéris (Gallimard/L'Arpenteur) ; *Tigre en papier*, d'Olivier Rolin (Seuil) ; *Les Adieux à la reine,* de Chantal Thomas (Seuil) ; *Le Grand Chariot,* de Matthieu de Boisséson (Gallimard) ; *Faire l'amour*, de Jean-Philippe Toussaint (Minuit). **Romans étrangers** : *Les Corrections*, de Jonathan Franzen (éd. de l'Olivier) ; *La Maison des feuilles*, de Mark Z. Danielewski (Denoël) ; *Le Désir d'amour*, de Dieter Wellershoff (de Fallois) ; *La Tache,* de Philip Roth (Gallimard) ; *Un ami parfait*, de Martin Suter (éd. Christian Bourgois) ; *Montedidio* d'Erri de Luca (Gallimard) ; *La Maison de glace*, de Serena Vitale (Gallimard). **Essais** : *Le Non de Klara*, de Soazig Aaron (éd. Maurice Nadeau) ; *Dernier royaume*, de Pascal Quignard (Grasset) ; *L'Art impossible,* de Philippe Dagen (Grasset) ; *La Marche du cavalier*, de Geneviève Brisac (éd. de l'Olivier) ; *Kafka et les jeunes filles*, de Daniel Desmarquest (Pygmalion) ; *L'Invention de Paris*, d'Eric Hazan (Seuil).

■ **UNE DIRECTRICE ÉDITORIALE CHEZ J'AI LU.** Sylvie Carpentier a été nommée directrice éditoriale de J'ai lu, en remplacement d'Hélène Amalric, qui a rejoint Le Livre de poche. Agée de 37 ans, Sylvie Carpentier était directrice livre de France-Abonnements.

Petit millésime pour la Foire de Francfort

La légère augmentation de sa fréquentation n'a pas atténué le climat morose de la manifestation. Un climat à l'image d'une édition allemande en crise

Ce fut un petit millésime pour la Foire de Francfort. L'ambiance était morose, ce qui n'empêche pas le *business as usual* et l'inflation des droits. Ouvert avec des chiffres de la baisse du nombre d'exposants, la Foire s'est fermée avec une augmentation du nombre de visiteurs, de 2,6 % (265.000 personnes). Il est vrai que l'édition 2001, un mois après le 11 septembre, avait connu une forte baisse.

Plus clairsemés qu'à l'ordinaire, les halls germaniques – dans un espace plus grand – témoignaient des turbulences que subit actuellement l'édition allemande. La production en nombre de titres continue de croître – près de 90 000 en 2001, contre 50 000 en France, soit une multiplication par 6 depuis 1951 –, mais le public ne suit plus. Selon la plaquette « 50 ans d'édition en chiffres », que vient d'éditer le Börsenverein, le syndicat de l'édition, la population allemande, pourtant traditionnellement forte lectrice, se détourne lentement du livre (35 % des 50-59 ans sont des lecteurs assidus contre seulement 27 % des 14-19 ans).

L'effet de cette crise est visible en librairie. Des magasins indépendants ferment, tandis que des éditeurs sont en difficulté. C'est pourquoi le Börsenverein n'était pas peu fier de brandir sur son stand le texte officiel de la toute nouvelle loi sur le prix fixe, entrée en vigueur le 1er octobre et présentée comme une *« nécessité pour préserver le réseau des libraires »*. Annoncée à la Foire l'an dernier par le ministre de la culture de l'époque, Julius Nida-Rümeling – qui vient de laisser sa place à Christina Weiss –, cette loi remplace l'accord interprofessionnel qui prévalait en Allemagne depuis un siècle. Inspirée de la loi Lang, elle couronne aussi plusieurs années d'efforts des Français en faveur du prix unique en Europe et porte à 10 (en attendant la Belgique) le nombre de pays de l'Union adeptes de ce système – preuve que l'exception culturelle n'est pas qu'une spécificité française.

Du côté des échanges de droits, la Foire dans son ensemble a été *« calme »*, résume l'agent londonien Paul Marsh. Comme l'année précédente, il n'y a pas eu de *big book*, pour agiter les stands du monde entier. Au grand dam de Balland, qui avait publié son premier livre, Gallimard a acheté à l'agence Wylie, avant la foire, le prochain roman de Dave Eggers, *You Shall Know our Velocity*, l'histoire drôle et ambitieuse de deux « pieds nickelés » fortunés entreprenant un tour du monde express pour distribuer (mais sans succès) leur argent aux plus pauvres. Le *New Yorker* a publié cet été des extraits du livre, qui fait grand bruit dans le milieu éditorial américain. Non seulement parce qu'Eggers appartient à une nouvelle génération d'écrivains talentueux – la bande de Zadie Smith et de David Forster Wallace – mais aussi *« parce qu'il est atypique et s'est volontairement placé en dehors des circuits traditionnels »*, explique Teresa Cremisi, directrice éditoriale de Gallimard.

Eggers a en effet créé sa propre maison, McSweeney's, qui le publie, ainsi que de jeunes auteurs, et le promeut sur Internet. Quant à ses droits, il les reverse à une association caritative pour enfants, 826 Valencia, qu'il a simultanément créée à San Francisco, si bien que sa maison d'édition apparaît de plus en plus comme un moyen de lever des fonds pour l'enfance et contre l'illettrisme – une initiative que les éditeurs américains traditionnels observent avec un mélange d'admiration et d'agacement...

Déjà acheté par Einaudi en Italie, Anagrama en Espagne et cinq autres maisons internationales, *Resurrection Men*, le roman inachevé d'Anna Tinti, une Américaine d'une vingtaine d'années, ainsi que son recueil de nouvelles, *Animal Crackers*, ont *« suscité un très vif intérêt à la Foire »*, note Paul Marsh. *« A tel point que j'ai dû prévenir des éditeurs qu'il n'était plus nécessaire de le lire, Gallimard ayant fait une offre qui l'a emporté. »* Paul Marsh a également vendu à L'Olivier *Thirsty People*, un roman de l'Américain Jonathan Lethem, qui, dit-il, *« est à Brooklyn ce que Philip Roth est à New York »*. Olivier Cohen a également acheté un gros roman de Michel Faber, *The Crimson Petal and the White*, et *Middlesex*, le deuxième livre de Jeffrey Eugenides, l'auteur de *Virgin Suicide*, adapté au cinéma par Sophie Coppola. Au grand dam de Plon, qui avait publié le premier livre.

« EXPORTATIONS » FRANÇAISES

Enfin, du côté français, la directrice de France Edition Inc., à New York, Lucinda Karter, annonce la cession des droits mondiaux pour la langue anglaise d'Anna Gavalda. La *« petite Française »* est acquise par Riverhead, la division littéraire de Penguin/Putnam qui publie Nick Hornby et Ian Pears. *« La maison est dirigée par deux femmes qui sont parmi les plus puissantes de l'édition américaine auprès des libraires »*, se réjouit Mme Karter. Chez Albin Michel, Jacqueline Favero confirme la bonne santé internationale de ses auteurs, d'Amélie Nothomb à Jean-Christophe Grangé, en passant par Didier Van Cauwelaert ou Yasmina Reza. Susanna Lea a vendu dans plusieurs pays le premier roman de la benjamine de la rentrée littéraire, Flavia Bujor, chez Anne Carrière. Bon succès aussi chez Julliard pour Yasmina Khadra et Philippe Besson. Plon continue à bien vendre Serge Brussolo et sa série de Peggy Sue.

Le contexte mondial a suscité un grand intérêt pour les documents et les essais sur l'état de la planète. Plon a acheté un essai de l'historien américain Robert Kagan, *Power and Weakness* (pouvoir et faiblesse), qui doit être publié par Knopf au printemps 2003. Le responsable de l'éditeur indépendant américain Grove/Atlantic, Morgan Enterkin, a annoncé la vente des droits mondiaux d'une autobiographie du dalaï-lama. Dans son petit stand de The New Press, André Schiffrin a mis ses livres critiques sur les Etats-Unis après le 11 septembre en évidence. Il a des demandes de plusieurs pays du monde pour ces ouvrages, ceux de Chomsky ou pour son propre livre *L'Edition sans éditeurs*, qui suscite des débats dans les pays où il paraît. Signe de l'évolution de l'édition, l'un des livres importants du Salon était le nouveau livre contestataire de Toni Negri et Michael Hardt, dont les droits mondiaux ont été acquis par Random House et sont actuellement aux enchères dans plusieurs pays.

Florence Noiville et Alain Salles

La lecture en fête

Des milliers de manifestations ont lieu en France et dans le monde entier, pour la quatorzième édition de Lire en fête, du 18 au 20 octobre. 2 000 bibliothèques, 500 librairies, 1 500 écrivains se mobilisent avec des comédiens, mais aussi de nombreux amateurs ou passionnés de lecture. En 2001, plus de 5 000 manifestations avaient eu lieu. 160 000 exemplaires d'un livre, *Histoires de lecture* – avec des textes de Philippe Claudel, Pierre Dumayet, Lorette Nobécourt, Pierre Senges, etc. –, seront offerts par les libraires.

C'est la lecture sous toutes ses formes qui est privilégiée. L'enjeu est crucial comme en témoignent deux études récentes. L'association Savoir-Livre, qui regroupe plusieurs éditeurs scolaires, a rendu publics les premiers chiffres d'une enquête du ministère de la culture et de la communication sur la lecture du CP à la 3e. Pour 70 % des enfants, la lecture est un plaisir, mais cet engouement décroît au fil de la scolarité. Un enfant sur trois est un passionné de lecture en CM2, contre un sur six en 3e. 17 % des élèves s'ennuient en lisant et la même proportion considère la lecture comme une perte de temps. L'association a lancé la bataille de la lecture, un concours pour les écoles et les mairies (rens. : 01-40-46- 69-80 ; www.savoir-livre.asso.fr).

Un autre sondage réalisé pour la Fnac par Louis Harris prend la suite pour évoquer les lectures des 15-18 ans. 56 % des lycéens ont lu entre un et cinq livres (en dehors des programmes scolaires). Ils ne sont que 9 % à lire au moins dix livres. La lecture est pour 82 % d'entre eux un plaisir, même si le programme scolaire les incite à lire, à 52 %. Ils choisissent les livres principalement sur les conseils d'amis (57 %) ou de professeurs (37 %). Leurs genres préférés sont la science-fiction, les romans policiers, les romans et la bande dessinée. Ils ont lu des textes classiques : Victor Hugo (75 %), Maupassant (68 %), Zola (60 %) ou Voltaire (51 %). Les auteurs contemporains sont moins connus : 11 % ont lu Bernard Werber, devant Alexandre Jardin (9 %) ou Amélie Nothomb (8 %).

Lire en fête va peut-être permettre aux plus jeunes comme aux plus âgés d'élargir leur horizon littéraire. Le programme complet des manifestations est consultable sur Internet (www.lire-en-fete.culture.fr). Nous proposons une sélection, parmi ces milliers de manifestations.

A Paris, le Théâtre des Bouffes-Parisiens donne carte blanche à Lydie Salvayre pour une table ronde : « Littérature, engagement et mémoire » (le 19 à 19 heures, 4, rue Monsigny, 75002 ; rens. : 01-42-96-34-98). Les Archives nationales ouvrent leurs portes au public pour le Salon du livre d'histoire (60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 ; tél. : 01-40-27-62-97). A l'Hôtel de Ville, le Maroc est l'invité d'honneur de la 9e édition du « Maghreb des livres » (de 12 h 30 à 21 heures le 19 et de 10 heures à 18 h 30 le 20, 5, rue Lobau, 75004 ; rens. : 01-45-08-59-38). Le Centre Pompidou propose des duos de lecture avec, entre autres, Annie Ernaux, Christian Oster ou Martin Winckler (petite salle ; rens. : 01-44-78-44-52). Le ministère de l'outre-mer accueille le 9e Salon du livre de l'outre-mer, qui a pour thème « La nature, décor et personnage » (les 19 et 20, de 11 heures à 20 heures, 27, rue Oudinot, 75007 ; rens. : 01-53-69-21-43). La Cité internationale universitaire propose de découvrir les littératures étrangères avec « Voyages en littératures » (le 20 de 14 h 30 à 19 h 30, 19, bd Jourdan, 75014 ; rens. : 01-44-16-64-00). A la Librairie de Paris, rencontre avec les auteurs du cahier n° 4 des Rencontres d'Aubrac, présentés par Francis Cransac et Régis Boyer (le 19 à 16 heures, 7, place Clichy, 75017 ; rens. : 01-45-22-47-81). A Mantes-la-Jolie (78), Sapho lira Mahmoud Darwich dans le cadre de « La Palestine comme métaphore » (le 18 à 11 h 30, centre culturel Le Chaplin).

A Saint-Etienne, la 17e édition de la Fête du livre propose une tribune sur « L'actualité de la pensée française » (www.mairie-st-etienne.fr). En Aquitaine, le Carrefour des littératures se tourne vers l'Europe littéraire et culturelle (rens. : 05-56-44-92-40). Mulhouse propose des voyages de lectures en bus (03-89-46-88-73). En Lorraine, la ville de Nilvange sera envahie par les livres (03-82-86-47-00). Dans les gares de quatorze capitales régionales, la SNCF invite à une lecture des *Mille et Une Nuits,* dans le cadre d'« En train de lire ».

Lire en fête n'ayant pas de frontières, à Naples, l'Institut français célèbre le bicentenaire d'Alexandre Dumas avec une table ronde et une exposition « Alexandre Dumas à Naples » (rens. : 00-39-081-761-10-09) tandis qu'au Laos le centre culturel de Vientiane fête celui de Victor Hugo.

Alain Salles et André Nozières

Rendez-vous à America

Nous présentons une sélection des principales manifestations du 1er Festival des littératures d'Amérique du Nord qui se tient à Vincennes du 18 au 20 octobre.

Le 19 octobre : à l'Espace Daniel-Sorano, une heure avec... Leon Rooke (à 11 heures), rencontre avec James Welch et David Treuer (à 12 heures), lectures de Richard Ford et Jorge Volpi (à 12 heures), Jerome Charyn, Pedro Juan Gutiérres et Lyonel Trouillot (à 14 heures). Grands débats : « Femmes d'Amérique » avec David Bergen, Michael Collins, Stewart O'Nan, Sylvain Trudel, Chris Offutt, et Ignacio Padilla (à 16 heures, Centre Georges-Pompidou) ; « France, Amérique, regards croisés », avec Monique Proulx, Sylvain Trudel et David Applefield (à 15 heures, église Notre-Dame). A l'hôtel de ville, cafés littéraires : « Vies minuscules », avec Michel Tremblay, Trevor Ferguson (à 14 heures) ; « New York, New York », avec Jerome Charyn, Eddy L. Harris, Ernest Quinonez (à 17 heures) ; « Voix rebelles », avec Paco Ignacio Taïbo II, Dany Laferrière et Louis Caron (à 18 heures) ; au conservatoire, une heure avec... Richard Ford (à 11 heures) ; Stewart O'Nan (à 14 heures) ; Margaret Atwood (à 16 heures). **Le 20 octobre** : à l'Espace Daniel-Sorano, lectures de Margaret Atwood, Louis Caron et James Welch (à 11 heures) ; Michael Collins, Monique Proulx (16 heures). A l'hôtel de ville, cafés littéraires : « Echos de la guerre », avec Chang-rae Lee (à 10 heures). Au cinéma Le Vincennes, rencontre avec Russell Banks (à 12 h 30). Au conservatoire, une heure avec... Danny Laferrière et Gary Victor (à 11 heures) ; Chris Offutt (à 14 heures) ; Zoé Valdés (à 15 heures) ; Paco Ignacio Taïbo II (à 17 heures). Au Centre Georges-Pompidou, grands débats « un an après le 11 septembre » (à 11 heures), « Les premiers Nord-Américains, le monde indien) (à 16 heures). Les adresses des lieux du festival sont disponibles sur le site www.festival-america.com. Signalons aussi : la journée du 20 octobre consacrée au roman juif américain au Musée d'art et d'histoire du judaïsme avec notamment des communications sur Isaac Bashevis Singer (11 h 30), Philip Roth (16 heures) et Grace Paley (15 h 30)... (71, rue du Temple, 75003 ; rens. : 01-53-08-59-38). Et à Rennes le colloque sur Eudora Welty, accompagné de l'exposition de photos : Mississippi 1930, organisé par la Fondation Faulkner France (les 17, 18 et 19 octobre, université Rennes-II).